An aerial photograph of an archaeological site, showing a grid of white lines overlaid on the terrain. The terrain is a mix of brown earth and green vegetation. In the lower right, there are several circular features, possibly pits or foundations. The text is overlaid on the left side of the image.

Chapitre 5

**L'allée couverte et les menhirs
de « Wéris I »**

L'allée couverte de « Wéris I », premier site identifié du champ mégalithique local, a fait l'objet de nombreuses perturbations : aménagement ancien d'un chemin le long de son flanc oriental, fouilles peu rigoureuses à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, restauration peu documentée en 1887. Il en résulte que les huit campagnes de fouilles modernes, réalisées entre 1979 et 2001, n'ont pas apporté autant d'informations qu'il aurait été souhaitable pour une connaissance approfondie du monument. Cependant, des données essentielles relatives à la géologie du site, aux fosses et aux radiers disposés à la base des orthostates ainsi qu'aux menhirs précédant l'allée couverte ont été mises en évidence.

L'allée couverte et les menhirs de « Wéris I »

CHRISTIAN FRÉBUTTE, FRANÇOIS HUBERT, STÉPHANE PIRSON, PHILIPPE MASY ET MICHEL TOUSSAINT
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE ET ASSOCIATION WALLONNE D'ÉTUDES MÉGALITHIQUES

1. INTRODUCTION

Propriété de la Région wallonne, l'allée couverte nord de Wéris, dénommée également « Wéris I » (fig. 76), est classée depuis le 4 octobre 1974 et est inscrite sur la liste des sites archéologiques de caractère exceptionnel de Wallonie (Arrêté du Gouvernement wallon du 29 juillet 1993).

Cette construction néolithique est le monument le plus anciennement connu du « champ mégalithique de Wéris » et celui dont l'historiographie est la plus riche (FRÉBUTTE *et al.*, 2003). Entre sa première mention dans la littérature (DAUFRESNE DE LA CHEVALERIE, 1879) et les premières fouilles archéologiques modernes cent ans plus tard, ce site a connu de multiples interventions qui ont altéré son contexte stratigraphique et ses vestiges : fouilles de type « recherche de trésor » en 1880, fouilles un peu moins fantaisistes par un commissaire-voyer en 1888 (CHARNEUX, 1888 ; TANDEL, 1888) et sondages peu réfléchis en 1906. A ces perturbations s'ajoutent l'installation d'un chemin le long du flanc oriental de l'allée couverte, à l'époque gallo-romaine ou médiévale, et un chantier de « restauration » en 1887 durant lequel des blocs furent déplacés, redressés et le sol environnant égalisé, sans aucune précaution patrimoniale, ni étude préalable.

En 1979, le projet d'une nouvelle restauration du monument et d'un réaménagement de ses abords motiva enfin une décision scientifique digne de ce nom : l'organisation de fouilles méthodiques qui se déroulèrent en cinq campagnes annuelles, en 1979 et de 1981 à 1984. Ces opérations furent initiées par le Service national des Fouilles sous la conduite de l'archéologue F. Hubert, secondé de 1979 à 1983 par E. Huysecom.

Ces travaux ont fait l'objet de notices dans *Archaeologia Belgica* (HUBERT, 1980 ; 1985^b ; HUBERT & HUYSECOM, 1982^a ; 1983 ; 1984^b) et dans *Notae Praehistoricae* (HUBERT, 1985^a ; HUBERT & HUYSECOM, 1982^b ; 1984^a), ainsi que de compte rendus dans *Archéologie* (HUBERT, 1979 ; 1982 ; 1983^b ; 1984 ; HUBERT & HUYSECOM, 1981) et dans un bulletin photocopié (HUBERT, 1983^a).



76

Site de « Wéris I », l'allée couverte, état actuel.

A l'issue de cette première phase de fouilles modernes, des questions restaient en suspens ; parmi les principales figuraient l'existence d'un éventuel tumulus néolithique et la présence ou l'absence d'une tranchée d'implantation de l'allée couverte comme il en existe pour les sépultures mégalithiques de « Wéris II » (chap. 7, ce volume) et de Lamsoul (JADIN *et al.*, 1998). D'autres problèmes tenaient à l'implantation de l'allée couverte par rapport au substrat calcaire, à la disposition des radiers de fondation des orthostates ou encore à la présence ou non de structures archéologiques derrière la construction.

Ces interrogations ont motivé la Direction de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne à entreprendre de nouvelles recherches sur le site de « Wéris I ». Intégrées dans le second programme de fouilles modernes consacrées aux mégalithes certains et potentiels de la région de Wéris, ces recherches eurent lieu en 1999, 2000 et 2001, en collaboration avec l'Association wallonne d'Etudes mégalithiques. Leurs résultats ont été publiés sous forme d'articles dans les *Notae Praehistoricae* (TOUSSAINT *et al.*, 2000^b; FRÉBUTTE *et al.*, 2001^a) et sous forme de notices dans le périodique *Chronique de l'Archéologie wallonne* (FRÉBUTTE *et al.*, 2000^a; 2001^b; 2002).

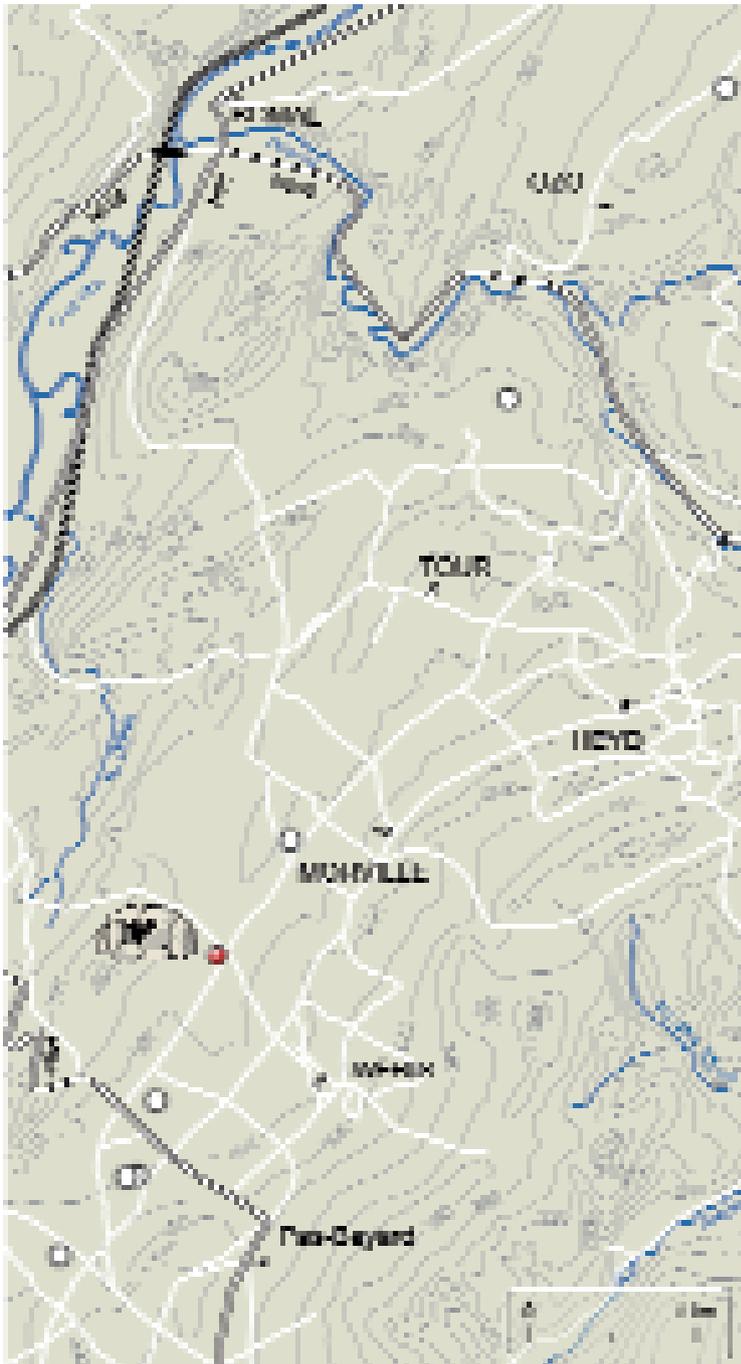
77

Site de « Wéris I » :

1. Implantation au sein du « champ mégalithique de Wéris ».
2. Localisation sur orthophotoplan.
3. Localisation cadastrale.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

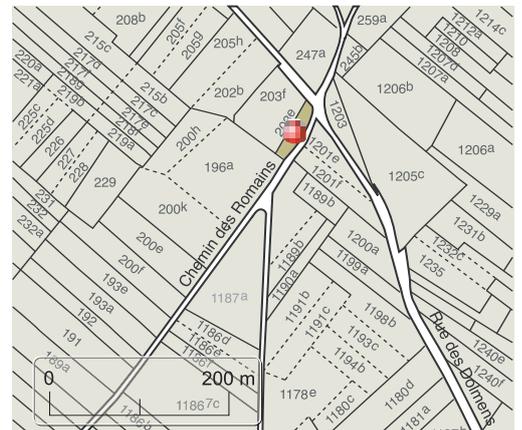
1



2



3



Le présent chapitre propose, en les fusionnant et en les développant, une description et une interprétation de l'ensemble des données archéologiques récoltées lors des fouilles opérées entre 1979 et 2001.

2. LE SITE

Le monument mégalithique de « Wéris I » est implanté sur un plateau qui s'incline du sud-est vers le nord-ouest, au pied de la colline de Vesin, à 950 m au nord-ouest de l'église Saint-Martin de Wéris. Ses coordonnées Lambert sont $x = 232,143$; $y = 114,247$; son altitude approximative est de 250 m (carte IGN 55/1 ; fig. 78). Il occupe le centre d'une parcelle rectangulaire assez étriquée (Durbuy, 12^e Div., Sect. A, n° 203^e), bordée sur son long côté oriental par une voie de remembrement qui, selon une habitude locale, serait appelée « chemin des Romains » et qui est désignée par le chiffre 5 dans l'*Atlas des communications vicinales de la commune de Wéris* dont les relevés sont antérieurs à 1842. Les limites sud, ouest et nord de ce terrain sont respectivement mitoyennes d'un champ, d'une prairie et de la rue des Dolmens qui joint Barvaux-sur-Ourthe à Wéris. Le lieu-dit est dénommé « Devant Vesin » sur les schémas cadastraux anciens (par exemple, celui de 1887) et dans l'*Atlas des communications vicinales*. Cet endroit aurait été également dénommé « Au poteau », comme en témoigne une note rédigée dans les années 1850 par J.-B. Geubel, célèbre archéologue amateur régional (FRÉBUTTE *et al.*, 2003, p. 140).

L'allée couverte est orientée à 27° à l'est du nord vrai et s'ouvre au nord-nord-est. Elle comporte trois parties dont les éléments, en poudingue, sont identifiés par des lettres suivant la nomenclature établie par E. Huysecom (1981^c, p. 74-79 ; fig. 79) :

- le vestibule délimité par les pierres dressées « B » au sud-est et « M » au nord-ouest ; entre ces deux blocs gisent deux poudingues « C » et « D ». Ces quatre pierres sont des parallélépipèdes rectangles plus ou moins réguliers ;

- la chambre sépulcrale dont l'emprise globale s'étend sur une longueur de 6,70 m et sur une largeur de 4,60 m à l'entrée et de 3 m au chevet ; ses dimensions intérieures s'élèvent à 6 m de longueur, 1,50 à 2 m de largeur et 1,50 m de hauteur. Cet espace est séparé du vestibule par deux dalles « N » et « O » dressées côte à côte. L'accès se fait par une échancrure en forme de demi-hublot, aménagée par bouchardage au point de contact de ces dalles. Deux blocs parallélépipédiques massifs, « E » et « L », délimitent la partie antérieure de la chambre et supportent une grande dalle de couverture « K » dont l'angle nord est fracturé ; la partie postérieure comporte des éléments plus frêles, soit les deux orthostates « F » et « I » qui supportent la seconde dalle de couverture « J ». A l'intérieur du monument, entre les orthostates arrière, repose une petite dalle « H », également en poudingue. Le chevet n'est fermé par aucune pierre ;

- un bloc « G », juste derrière le chevet.

Devant l'allée couverte se trouvent trois menhirs relevés entre 1979 et 1983 ainsi que trente blocs de poudingue couchés de tailles diverses.

Les poudingues reposant à l'arrière du monument, le long de la limite avec la parcelle 196^a, sont les deux menhirs – dont l'un est brisé en deux morceaux – extraits du « Champ de la longue Pierre » lors des fouilles de 1984 et un bloc interprété comme une dalle de seuil de l'un de ces derniers (HUBERT, 1985 ; ce volume, chap. 6).

78

Site de « Wéris I », implantation dans le paysage : 1. Vue depuis l'ouest ; 2. Vue depuis le sud-est ; 3. Vue depuis le nord ; 4. Vue en plongée depuis l'est.
Photos Balloide-P. Moers, © SPW, Direction de l'Archéologie.

1



2

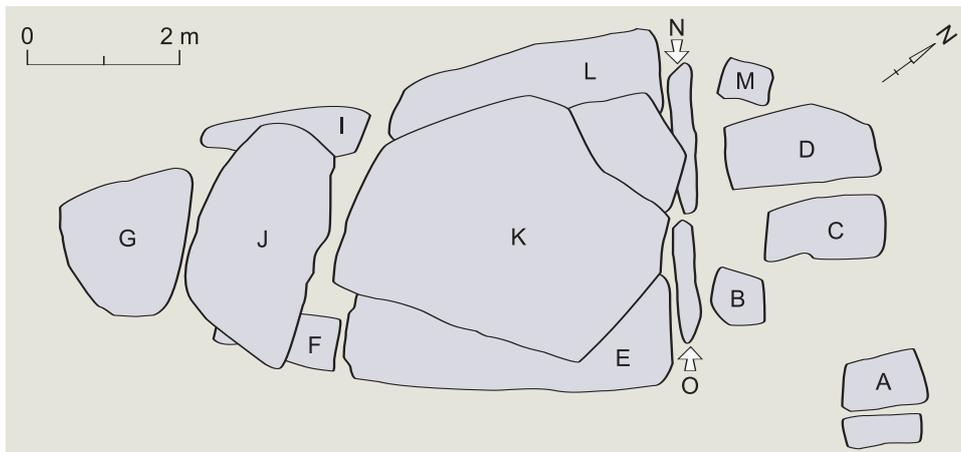


3



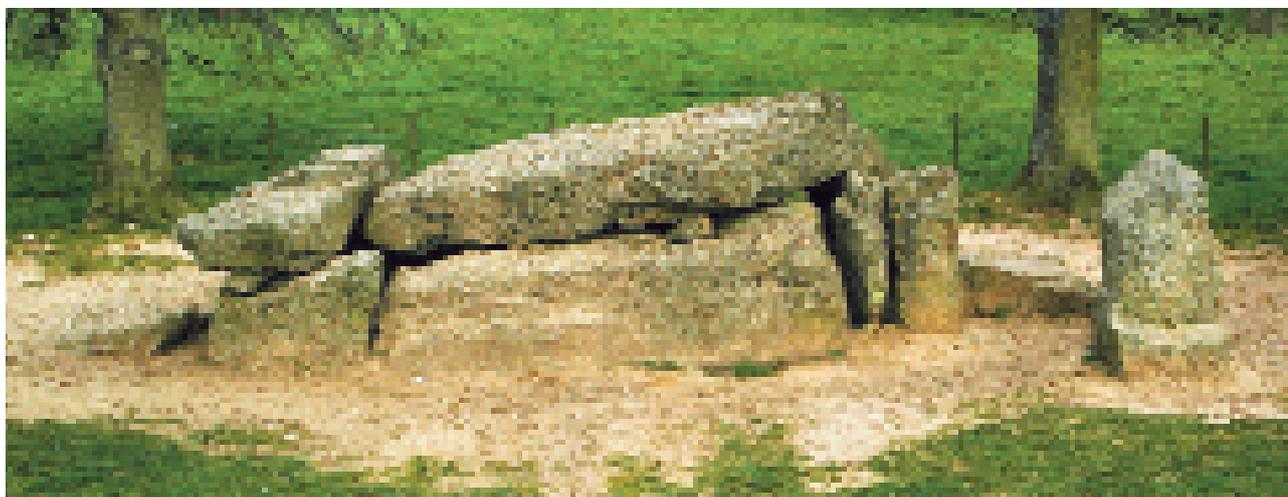
4





1

79
Allée couverte de « Wéris I » :
1. Plan de l'état actuel du monument avec identification des blocs.
2. Flanc oriental.
3. Vue en forte plongée depuis l'ouest.
3. Photo Balloïde-P. Moers, © SPW, Direction de l'Archéologie.



2

3



3. CAMPAGNES ARCHÉOLOGIQUES DE 1979 À 2001 ET MÉTHODES DE FOUILLE

Les recherches archéologiques modernes ont touché l'allée couverte proprement dite et le terrain environnant, soit la parcelle 203^e. Les méthodes de travail du Service national des Fouilles et de la Direction de l'Archéologie sont globalement apparentées, avec en règle générale des décapages limités, sous forme de sondages ou de tranchées, pour préserver des banquettes stratigraphiques. Deux différences apparaissent toutefois.

La première concerne le tamisage, effectué lors des campagnes de 1979 à 1984 ; quelques éléments mobiliers, essentiellement des artefacts en silex et des restes osseux humains, ont ainsi été découverts. Cette pratique n'a pas été répétée systématiquement durant les interventions de 1999 à 2001 car une partie des sédiments qui ont été examinés lors de ces dernières fouilles avait déjà été tamisée précédemment et que les autres horizons stratigraphiques touchés se sont avérés, pour la plupart, perturbés par les travaux du XIX^e siècle. Les contextes néolithiques en place, fort rares, ont cependant fait l'objet d'un tamisage.

La seconde différence entre les deux volets de ces campagnes archéologiques modernes réside dans la méthode d'enregistrement des données, l'équipe de la Direction de l'Archéologie ayant opté pour un enregistrement des couches sous forme d'unités stratigraphiques (US).

Afin d'éviter les confusions et de donner une cohérence de présentation aux sondages exécutés, à l'ensemble des vestiges découverts et aux documents de fouille mentionnés, la codification suivante a été adoptée : une lettre désignant un fait archéologique (F), un sondage (S), une coupe (C) ou un plan (P) précède quatre chiffres indiquant l'année de fouille ; enfin, une barre oblique isole un chiffre supplémentaire qui complète l'identification.

3.1. La campagne de 1979

En 1979, onze tranchées orientées nord-ouest/sud-est (fig. 80 ; S 1979/1 à 11) ont été creusées afin de sonder le terrain situé entre le monument et la rue des Dolmens (HUBERT, 1979 ; 1980).

3.2. La campagne de 1981

En 1981, deux tranchées ont été ouvertes à l'intérieur (fig. 80 ; S 1981/2) et à l'extérieur (S 1981/1) de l'allée couverte, de part et d'autre de l'orthostate « L ». Une troisième, sud-ouest/nord-est (S 1981/3), a été creusée à l'ouest du monument, hors de la grille qui l'entourait depuis le XIX^e siècle (HUBERT & HUYSECOM, 1981 ; 1982^a ; 1982^b).

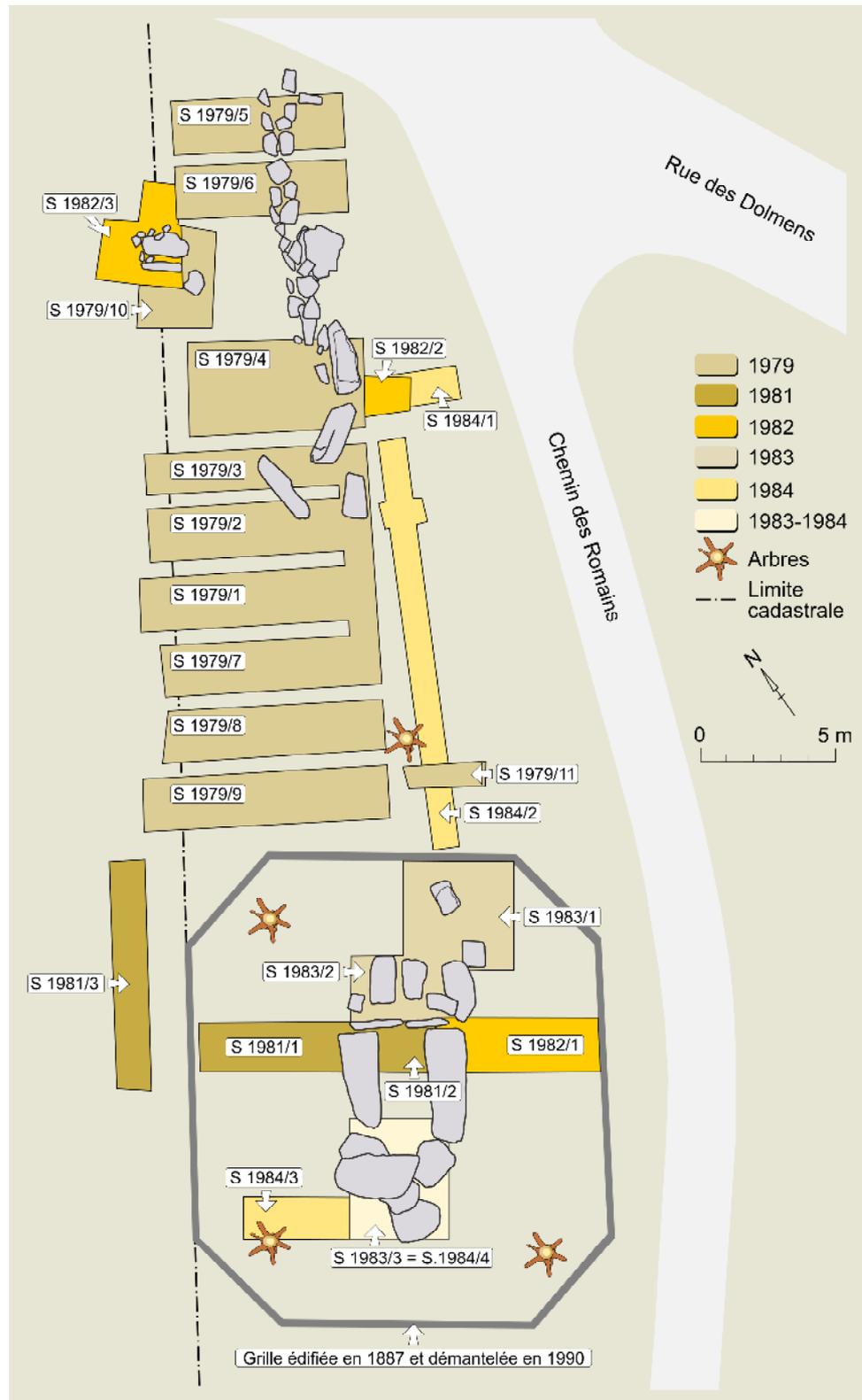
3.3. La campagne de 1982

Au cours de la campagne du mois de mai 1982, une tranchée (fig. 80 ; S 1982/1) perpendiculaire à l'orthostate « E » a prolongé, de l'autre côté de l'allée couverte, la coupe

80

Allée couverte de « Wéris I », plan général du site avec implantation des sondages réalisés entre 1979 et 1984 ; les dalles de couverture ne sont pas figurées.

Infographie J.-F. Lemaire et J.-F. Beaujean, AWEM.



transversale commencée l'année précédente (S 1981/1-2). Un décapage complémentaire (S 1982/3) a été réalisé à proximité de deux blocs de poudingue repérés en 1979, à 28,5 m devant l'entrée du monument. Enfin, un sondage (S 1982/2) a été effectué à 23 m au nord-nord-est de l'entrée, en bordure de l'ancien « chemin des Romains » (HUBERT, 1982 ; HUBERT & HUYSECOM, 1983 ; 1984^a).

3.4. La campagne de 1983

La façade et le chevet du monument ont été examinés en août et septembre 1983 (fig. 80). Un premier décapage a été exécuté dans le vestibule (S 1983/2) et un second au nord-est du bloc « A » (S 1983/1 ; HUBERT, 1983^b ; HUBERT & HUYSECOM, 1984^a ; 1984^b). Un troisième décapage (S 1983/3) concerne les blocs du chevet.

3.5. La campagne de 1984

En août et septembre 1984, l'arrière du monument, écroulé depuis le milieu du XX^e siècle, a été démonté pour permettre l'examen du sous-sol en dessous des deux orthostates arrière « I » et « F » (S 1984/3-4). Une longue tranchée longitudinale (S 1984/2) et une petite tranchée orientée nord-ouest/sud-est (S 1984/1) ont également été ouvertes devant le monument, le long de l'ancien « chemin des Romains » (HUBERT, 1984 ; 1985^a et 1985^b).

3.6. La campagne de 1999

Afin de recueillir un maximum de données stratigraphiques, six sondages ont été réalisés sur le site durant les mois de septembre et octobre 1999 (FRÉBUTTE *et al.*, 2000^a ; TOUSSAINT *et al.*, 2000b). Ils ont été implantés dans la zone située derrière le chevet (fig. 81 ; S 1999/1 à 1999/4) et dans l'espace situé entre le flanc occidental du monument et la limite avec la parcelle cadastrale 203^f (S 1999/5 et 1999/6).

3.7. La campagne de 2000

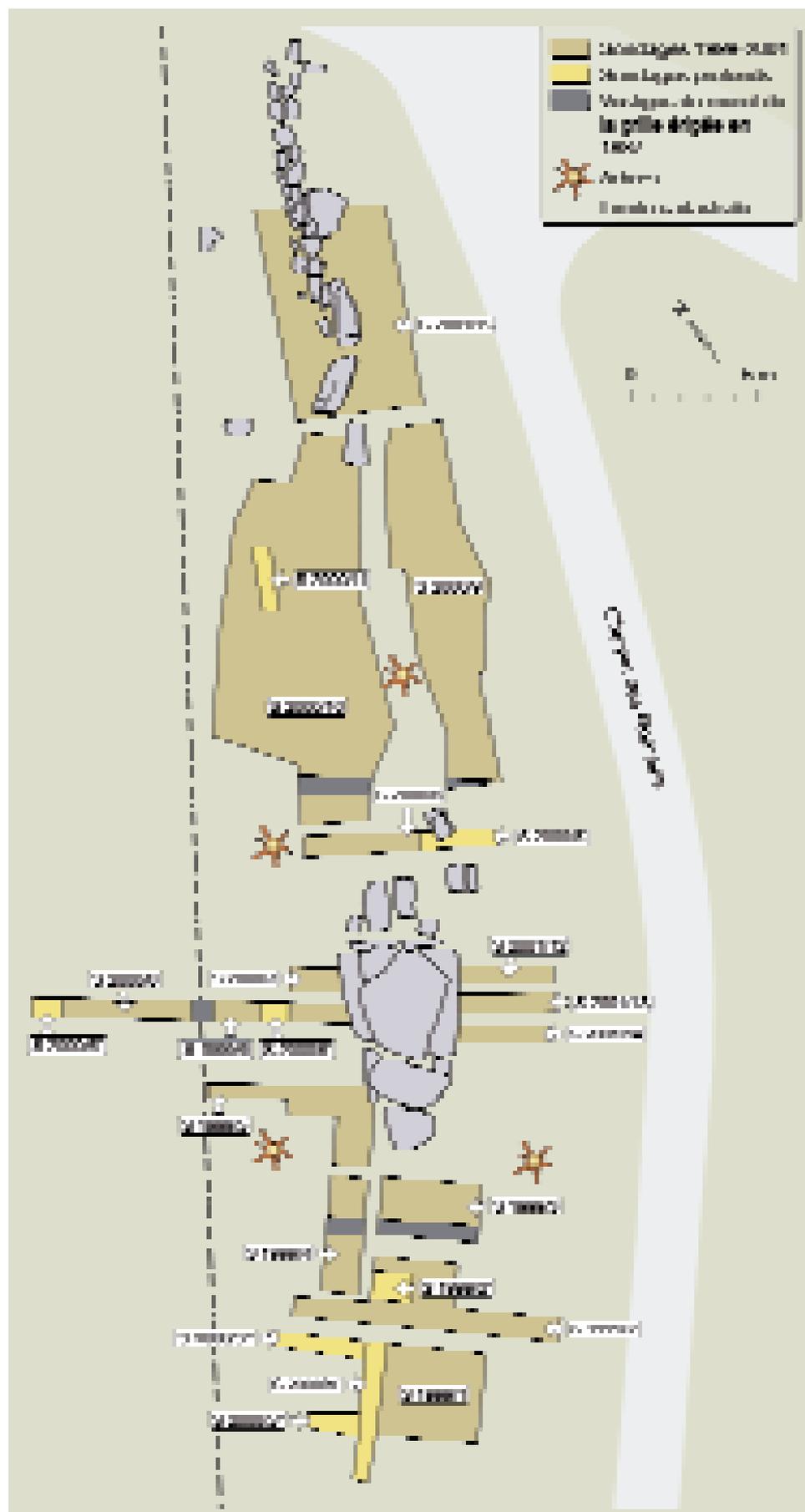
Quatre zones ont fait l'objet de fouilles en 2000 (fig. 81 ; FRÉBUTTE *et al.*, 2001b ; TOUSSAINT *et al.*, 2000b) :

- la zone méridionale, derrière la chambre, où le sondage S 1999/1 a été, par endroits, élargi et approfondi jusqu'au substrat calcaire (S 2000/5', S 2000/5" et S 2000/5''') ;
- le secteur situé à l'ouest de la chambre, où le sondage S 1999/6 a été prolongé vers l'ouest (S 2000/6) jusque dans la parcelle voisine, a été creusé jusqu'au calcaire pour contrôle géologique (S 2000/6' et 6''). Un sondage (S 2000/7) a été effectué contre le monument, au nord de la tranchée S 2000/6 ;
- la zone septentrionale, devant le monument, a été examinée grâce à une tranchée (S 2000/8) perpendiculaire à l'axe de l'allée couverte, juste devant le vestibule, et à deux

81

Allée couverte de « Wéris I », plan général du site avec implantation des sondages réalisés de 1999 à 2001.

Infographie J.-F. Lemaire et J.-F. Beaujean, AWEM.



grands décapages (S 2000/9 et 2000/10) opérés à la pelle mécanique. Un sondage profond (S 2000/11) a été pratiqué dans le décapage S 2000/10 à des fins géologiques ;
– l'intérieur de la chambre funéraire a été fouillé en quinconce par carrés de 1 m².

3.8. La campagne de 2001

A l'intérieur du monument, l'intervention de 2001 a touché les contre-quadrants du carroyage établi en 2000 qui n'avaient pas encore été fouillés, principalement entre les orthostates « E » et « L ». Un sondage profond destiné à l'examen géologique a été mené dans le quadrant intérieur K 42.

L'espace compris entre le flanc extérieur de l'orthostate « E » et l'accotement du « chemin des Romains » a été sondé par trois tranchées parallèles (S 2001/12 à 2001/14), perpendiculaires à l'axe du monument et séparées par des bermes de 50 cm de largeur. Le bord méridional du sondage S 2001/13 a été aligné sur le carroyage utilisé lors de la fouille de la chambre, de manière à pouvoir dresser un profil transversal aussi complet que possible.

Après la fin de la campagne d'été 2001 (FRÉBUTTE *et al.*, 2001^a et 2002), un dernier décapage extensif (S 2001/15) a encore été effectué au nord-est de la parcelle afin de rechercher d'éventuelles structures d'érection de monolithes.

4. OBSERVATIONS GÉOLOGIQUES

4.1. Un « empierrement » énigmatique

En 1999, soit dès la première campagne de la seconde phase de fouilles modernes à « Wéris I » (1999-2001), les décapages mirent en évidence un « empierrement » composé de petits galets de grès, de quartzite et de quartz, ainsi que d'éléments en poudingue (fig. 82), le tout enrobé dans une matrice limono-argileuse (FRÉBUTTE *et al.*, 2000^a). Ce cailloutis, dépourvu de matériel archéologique, couvrait la plupart des surfaces atteintes à la fouille et se présentait, suivant les endroits, en une nappe ou en plusieurs strates séparées par une fine couche de limon. Ses limites étaient tantôt diffuses, tantôt nettes.

La nature de cet « empierrement » est longtemps restée énigmatique (FRÉBUTTE *et al.*, 2000^a). Correspondait-il à un dépôt naturel ou était-il anthropique ? Dans ce dernier cas, était-il en relation avec le monument, évoquant par exemple les derniers indices de la base d'un tumulus ? S'agissait-il d'un témoignage des aménagements du monument au XIX^e siècle ? Les coupes ménagées dans ce dépôt au niveau du sondage S 1999/2 n'apportèrent pas de réponse satisfaisante. Pour résoudre ce problème, une bonne connaissance du substrat géologique en place était nécessaire. Avant de poursuivre la fouille de l'« empierrement » observé autour de l'allée couverte et de manière à éviter une éventuelle perte d'information, un sondage profond a été réalisé en dehors de l'emprise supposée du monument (S 2000/5¹). Atteignant le calcaire givetien en place, il a permis des observations stratigraphiques détaillées sur des surfaces importantes (TOUSSAINT *et al.*, 2000^b ; FRÉBUTTE *et al.*, 2001^a). Le socle paléozoïque est surmonté d'une

couverture de sédiments meubles, par endroits relativement épaisse (localement supérieure à 2 m). Ce dépôt naturel présente plusieurs faciès (§ 4.2), dont des lentilles d'un cailloutis compact composé d'éléments de même nature que ceux observés dans l'« empièrrement » énigmatique ; ce dernier semble dès lors correspondre à une de ces lentilles. Plusieurs tranchées ont alors été creusées à travers l'« empièrrement » observé près du monument, parfois à nouveau jusqu'au substrat calcaire givetien (sondages S 1999/2', S 2000/5', S 2000/5'', S 2000/5''', S 2000/6', S 2000/6'', S 2000/8' et S 2000/11). Elles ont confirmé l'origine naturelle de ce cailloutis.

4.2. Les dépôts naturels

D'après la carte géologique, la roche en place à l'emplacement du monument consiste en calcaire givetien (STAINIER, 1902 ; PIRSON, 2003). Au cours des différentes campagnes de fouilles modernes qu'a connu le site, ce calcaire (US 301) a été atteint au fond de plusieurs des sondages. Il présente une surface karstifiée, très irrégulière, évoquant localement un lapiaz (fig. 84.3 et 86). Aucun affleurement calcaire n'est visible dans les environs immédiats de l'allée couverte.

Au-dessus de ce calcaire, une importante couverture de sédiments meubles a été systématiquement observée. Ces dépôts naturels comprennent trois grands ensembles.

A la base, le premier ensemble, surmontant le calcaire en place, consiste en une couche d'argile plastique brun foncé « chocolat » contenant quelques fragments calcaires millimétriques à centimétriques, parfois décimétriques (US 300 ; fig. 83.1, 84.1 et 86.2). Son épaisseur varie entre 0,10 et 0,50 m selon les endroits. Il s'agit probablement de la couche d'altération du calcaire, soit l'argile de décalcification.

Au sommet, le troisième ensemble comprend, dans les secteurs éloignés de l'allée couverte (sondages S 2000/5', S 2000/5'' et S 2000/5''' ; sondage S 2000/6'), deux unités qui terminent la séquence :

82

Site de « Wéris I » :

1. Sondage S 1999/2' pratiqué à travers l'« empièrrement » (flèches). Au fond du sondage, substrat calcaire.

2. Détail de l'« empièrrement » dans le sondage S 1999/5.

1



2



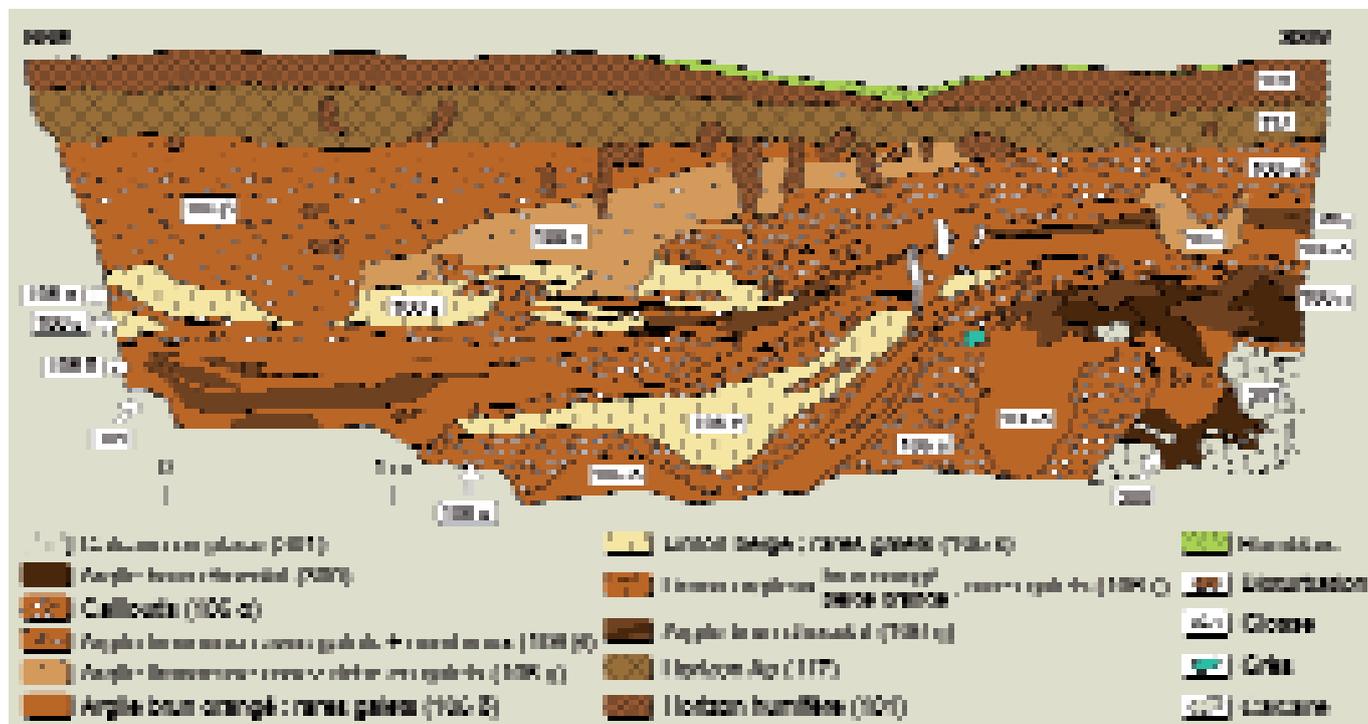
- US 117 : couche épaisse d'une quarantaine de centimètres de limon brun à structure granulaire, riche en bioturbations et avec de rares éléments grossiers (horizon Ap ?) ;
- US 101 : horizon limoneux brun foncé humifère de 0,10 à 0,20 m d'épaisseur, à structure granulaire bien développée et avec de rares éléments grossiers ; de nombreuses bioturbations partent de cet horizon vers les unités sous-jacentes. Il s'agit d'un petit sol humifère.

Entre ces deux ensembles se développent des dépôts intermédiaires (US 106) consistant en un dépôt complexe atteignant localement plus de 1,50 m d'épaisseur et présentant une grande variété lithologique et géométrique. Il est composé d'une série de lentilles irrégulières plus ou moins discontinues, étirées le long de la pente ; leur épaisseur varie de 0,01 à 0,30 m, et atteint parfois 0,50 m. Le pendage de ces lentilles varie le plus souvent entre 5° et 25°, mais peut atteindre 60° ; les directions sont elles aussi variables et semblent épouser le relief très irrégulier du lapiaz calcaire sous-jacent (fig. 83.1, 84.1 et 87). A quelques endroits, de petits chenaux aux parois sub-verticales et irrégulières ont été observés (fig. 83.1). D'un point de vue lithologique, on rencontre de nombreux faciès qui alternent dans des ordres divers :

- US 106 α : cailloutis compact composés de galets plurimillimétriques à décimétriques de roches siliceuses enrobées dans une matrice argileuse brun foncé, brun orangé ou beige orangé ;
- US 106 β : argile limoneuse brun-orange avec de nombreux galets plurimillimétriques de roches siliceuses ;
- US 106 γ : argile limoneuse brun-beige assez riche en galets plurimillimétriques de roches siliceuses ;
- US 106 δ : argile brun orangé avec de rares galets plurimillimétriques de roches siliceuses ;
- US 106 ϵ : limon beige avec de rares galets plurimillimétriques de roches siliceuses ;
- US 106 ζ : limon argileux beige orangé à brun orangé avec de rares galets plurimillimétriques de roches siliceuses ;
- US 106 η : argile brun foncé « chocolat », du même type que l'US 300. Ce faciès est surtout représenté dans la partie inférieure du complexe, au contact de cette US 300. Il s'agit d'argile de décalcification.

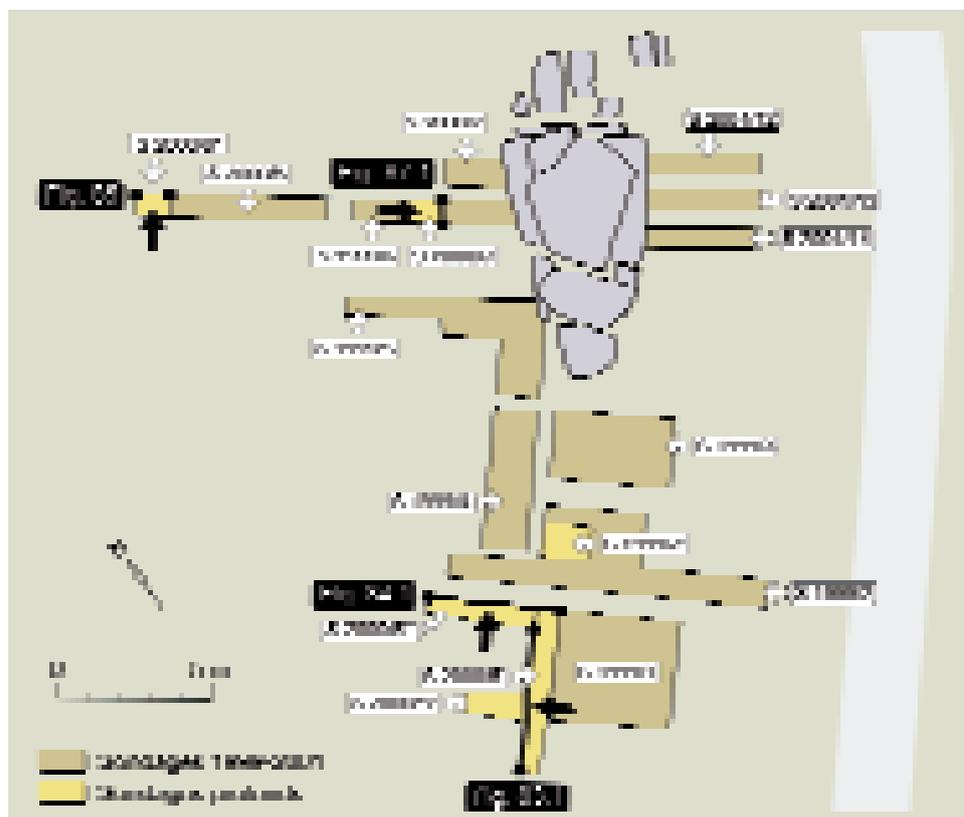
La plupart des éléments grossiers sont des grès divers et des galets de quartzite. On y rencontre également des galets de quartz ainsi que des fragments de poudingue. De rares éléments en calcaire ont parfois été observés. Les dimensions des roches siliceuses dépassent rarement 0,10 m. Les blocs de poudingue peuvent atteindre 0,30 m. L'analyse pétrographique macroscopique des éléments constitutifs du cailloutis de l'US 106 α , soit 421 éléments, a montré la composition suivante, pour la fraction supérieure à 0,01 m :

- poudingue (90 fragments de poudingue ou de galets constitutifs de ce poudingue présentant encore des traces de ciment ou des petits galets prouvant son origine) ;
- galets de « phtanite » (galets de roche siliceuse foncée, noire à gris foncé) : 4 éléments ;
- galets de quartzite : 124 éléments ;
- galets de quartz (entiers ou fragments, avec cassures identiques à celles observées dans le poudingue) : 30 éléments ;
- quartz (fragments non-émoussés) : 3 éléments ;
- grès divers : 157 éléments ;



1

2

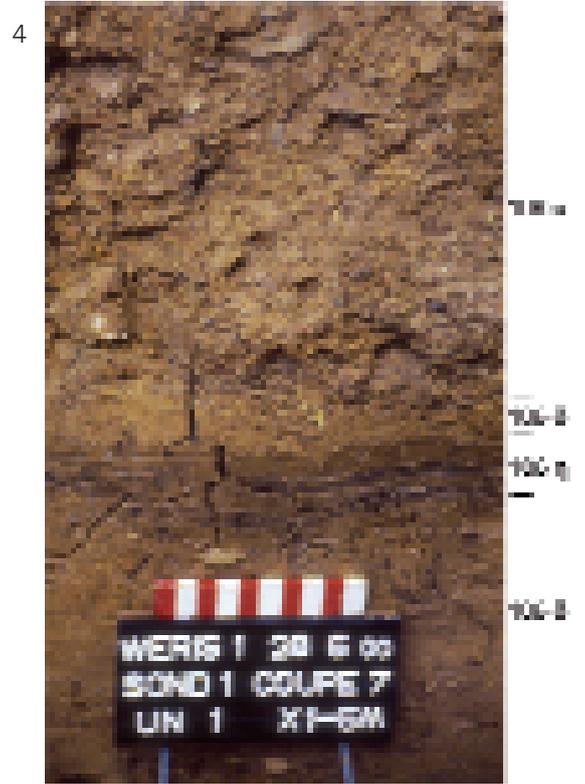
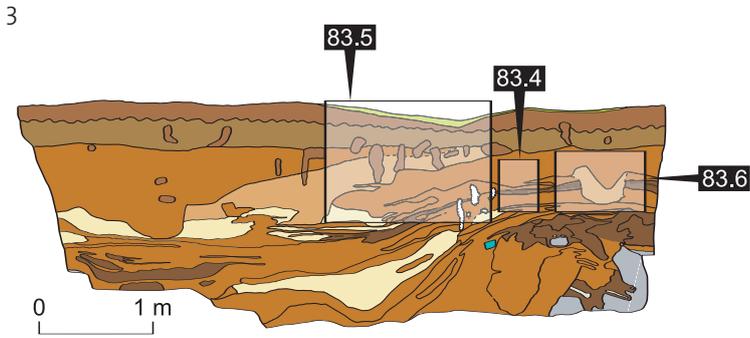


83

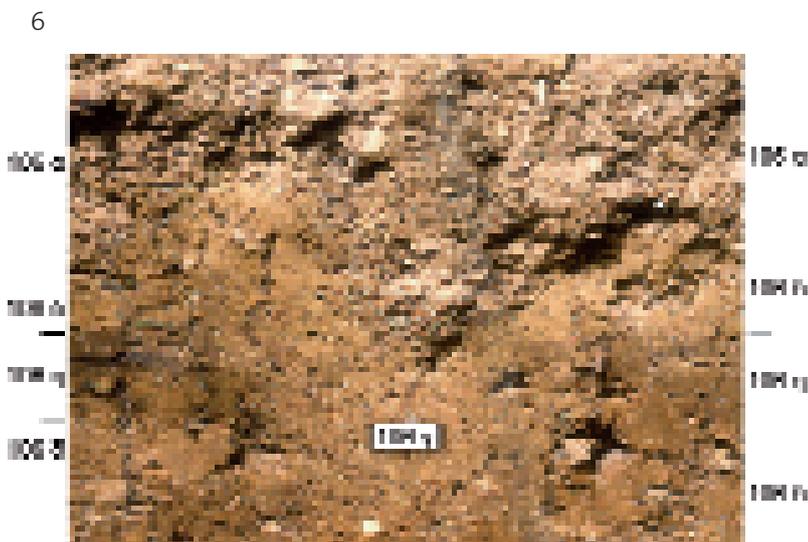
Site de « Wéris I » :

1. Coupe à travers les dépôts naturels (sondage S 2000/1').
2. Localisation des coupes.
3. Localisation des photos de détail de la coupe S 2000/5' (fig. 83.1).
- 4-6. Lithofaciès principaux du sondage S 2000/5' (fig. 83.1).
7. Bloc de poudingue du faciès 106α (sondage S 2000/5").

Infographie J.-F. Lemaire et S. Lambermont, AWEM.



7





84
Site de « Wéris I », coupe à travers les dépôts naturels (sondage S 2000/5) :

1. Relevé de la coupe avec localisation de la figure 84.2.
2. Principaux lithofaciès.
3. Calcaire en place (lapiaz).

Légende : voir fig. 83.1 ; infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

1

3

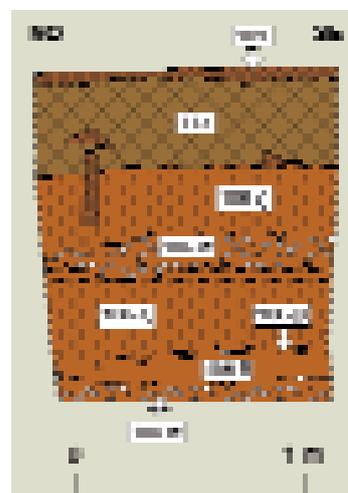


2



85

Site de « Wéris I », coupe à travers les dépôts (sondage S 2000/6).





86

Site de « Wéris I », calcaire en place (lapiaz) :

1. Sondage S 2000/5'''.

2. Sondage S 2000/5' en cours de dégagement.

1



2

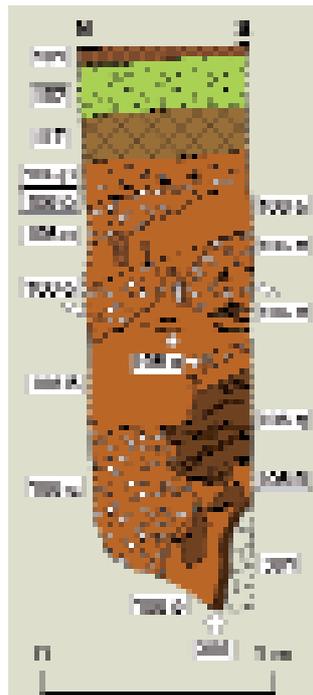
87

Site de « Wéris I », coupe à travers les dépôts naturels (sondage S 2000/6') :

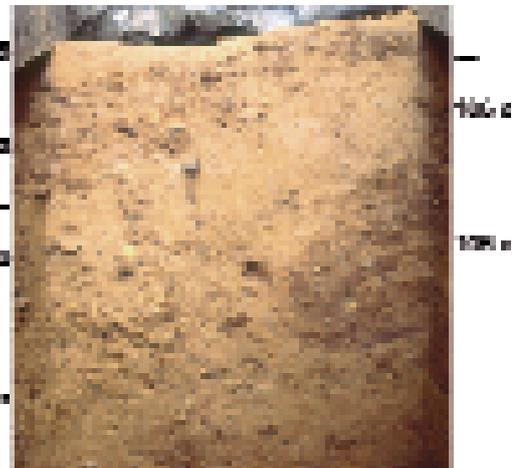
1. Relevé de la coupe.

2-3. Lithofaciès principaux.

Légende : voir fig. 83.1 ; infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



1



2

3



- grès fin, altéré (léger, poreux, souvent micacé, de couleur beige parfois verdâtre à brun-vert ; brachiopode sur un échantillon, crinoïdes sur 2 échantillons) : 113 éléments ;
- grès fin altéré brun-orange à rougeâtre : 5 éléments ;
- grès fin plus compact, plus dur, verdâtre : 23 éléments ;
- grès fin plus compact, plus dur, beige : 10 éléments ;
- grès plus grossier brun-violet : 1 échantillon ;
- grès plus grossier et plus dur, gris-blanc : 5 éléments ;
- « cortex » noir (observé autour de certains grès sur le terrain ou sur des façades de maisons à Wéris, ainsi que sur le terrain dans la région de Jemelle) : 13 éléments.

Intégré dans le contexte géologique et topographique local (PIRSON, 2003), l'ensemble des données stratigraphiques (lithologie et géométrie) permet d'interpréter cet épais dépôt complexe de la manière suivante.

La présence de lentilles étirées le long de la pente indique des phénomènes de fluage caractéristiques d'un environnement froid, au cours d'une glaciation. La morphologie des petits chenaux irréguliers qui traduisent vraisemblablement des chenaux de fusion (dégradation d'un sol gelé en profondeur ; PIRSON *et al.*, 2006) plaide dans le même sens. La succession des lentilles, leur morphologie et la présence de fluage indiquent une mise en place par solifluxion. D'après P. Bertran et J.-P. Coutard (BERTRAN, 2004, p. 84), ce mécanisme de transport correspond à un déplacement lent de formations détritiques meubles sur une pente sous l'effet des cycles gel-dégel. Ce déplacement associe deux processus. Le premier consiste en mouvements liés au soulèvement du sol provoqué par la cristallisation de la glace suivi de son affaissement au dégel (cryoreptation). Le second est le fluage du sol proche de la saturation en eau au dégel (gélifluxion). Cette définition est réservée à des phénomènes périglaciaires. La solifluxion se développe sur des pentes de 2 à 35°, cette dernière valeur étant la pente des talus d'éboulis gravitaires (BERTRAN, 2004). Des indices de ruissellement existent également.

L'US 106 consisterait donc en un dépôt naturel de versant (colluvions) dominé par la solifluxion à laquelle s'ajoute le ruissellement. Ces processus se sont développés au Pléistocène sur la pente est-sud-est/ouest-nord-ouest du plateau de Wéris, en contexte périglaciaire. La mise en place de ces dépôts de solifluxion sur une surface très irrégulière, karstifiée, expliquerait les pendages très variables du dépôt : les lobes de solifluxion auraient préférentiellement été canalisés dans les dépressions pré-existantes.

La nature des sédiments intégrés dans ce dépôt hétérogène apporte quelques précisions sur son origine. Des éléments du poudingue de la Formation de Hampteau affleurant au sommet du versant raide situé à l'est ont été incorporés lors du processus. Les galets de quartzite, de quartz et de phanite, semblables aux galets observés dans ce poudingue, en proviennent sans doute aussi. Les éléments de grès sont issus de roches « couviniennes » arrachées au substrat lors du déplacement le long du versant. Les rares calcaires sont issus du Givetien local remanié. La présence à la base de la séquence de lentilles étirées d'argile plastique brun foncé (US 106 η), identique à l'argile de décalcification surmontant le calcaire en place (US 300), témoigne aussi du remaniement partiel du substrat local. Les limons résultent soit du remaniement de placages de loess présents dans la région (DECKERS, 1961 ; JUVIGNÉ & MULLENDERS, 1972 ; JUVIGNÉ, 1977 ; PIRSON, 2003), soit de l'altération des roches détritiques fines rencontrées lors du déplacement en masse (terrains « couviniens » : STAINIER, 1902 ; PIRSON, 2003, fig. 239 et 241). Une partie de l'argile pourrait également avoir la même origine.

4.3. Origine des blocs

Les dalles qui entrent dans la composition de l'allée couverte de « Wéris I » sont toutes, on l'a vu, en poudingue de la Formation de Hampteau, de même que les différents blocs épars qui jalonnent l'espace situé devant l'entrée du monument. Cette roche affleure sur la crête située à l'est du champ mégalithique (STAINIER, 1902 ; PIRSON, 2003).

La mise en évidence de dépôts de solifluxion incorporant du poudingue directement sous l'allée couverte pose la question de l'origine exacte des blocs de ce monument mégalithique. De tels blocs, pesant plusieurs tonnes, ont-ils pu arriver jusqu'au lieu d'érection, ou à proximité immédiate, par de tels processus de solifluxion ? Cela semble vraisemblable. Le déplacement lent de débris grossiers le long de pentes par reptation est un phénomène voisin de la cryoreptation (cf. § 4.2) auquel il est associé (BERTRAN, 2004). Ce déplacement est lié à leur soulèvement par la glace en aiguilles. Le mouvement des blocs serait d'ailleurs plus rapide que celui du sol environnant à cause *d'une ségrégation de glace préférentielle à leur base entraînant une sursaturation au dégel et un glissement* (BERTRAN, 2004, p. 86).

La nature et l'origine des nombreux petits éléments rencontrés dans l'allée couverte, les pierres de calage entre autres, seront abordées dans le troisième volume de cette monographie.

4.4. Bilan de l'étude géologique

L'étude géologique de la couverture meuble réalisée à « Wéris I » s'est avérée intéressante à plus d'un titre.

D'un point de vue strictement archéologique, elle a permis, au terme d'une étude stratigraphique détaillée au cours de la campagne 2000 (TOUSSAINT *et al.*, 2000^b ; FRÉBUTTE *et al.*, 2001^b), d'affirmer le caractère naturel de l'« empierrement » décrit lors de la campagne de 1999. Il est utile de rappeler que des doutes existaient à l'époque quant à l'éventuel caractère anthropique, c'est-à-dire mégalithique, de cet empierrement.

A ce titre, la conduite d'une étude géologique à temps plein sur le chantier s'est avérée déterminante. Il s'agit là d'un cas d'école démontrant l'intérêt d'une approche interdisciplinaire dès la phase de terrain, soit en l'occurrence de la collaboration entre archéologues et géologues.

Ensuite, ces observations stratigraphiques précisent la connaissance du substrat géologique de l'allée couverte nord. D'une manière plus générale, elles permettent une meilleure connaissance du contexte géologique du champ mégalithique envisagé dans son ensemble.

Enfin, les informations obtenues sur ce dépôt complexe débouchent également sur une confirmation importante concernant la géologie locale, mais aussi l'archéologie au travers de l'étude des matières premières : la preuve de l'existence de phénomènes de solifluxion périglaciaires ayant entraîné du poudingue assez loin de son lieu d'affleurement. Ce point sera abordé plus en détail dans le troisième volume de la monographie, dans le chapitre traitant des matières premières.

5. OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

5.1. L'allée couverte

5.1.1. Zone du vestibule

L'espace entre la façade de l'allée couverte et les deux dalles « C » et « D » (fig. 88.1-2) était empierré avec des blocs calcaires et de rares fragments de poudingue. Ce radier (F 1983/7, fig. 88.3 et 89), qui a livré sept restes humains, notamment deux fragments de mandibules et un de maxillaire, est large de 0,50 m devant la dalle « C » et de 0,40 m devant la dalle « D ». Il était disposé dans la tranchée de fondation (F 1983/8) et comprenait deux rangs de pierres disposées à plat, parfois en double assise. Cette organisation diffère cependant le long des extrémités sud-ouest des monolithes « C » et « D ». Dans ces zones, les pierres qui se répartissent également en deux niveaux sont fichées de chant dans le sédiment de la fosse F 1983/8. Après le retrait du radier sont apparues trois petites excavations (F 1983/9, F 1983/14 et F 1983/15) d'un diamètre de 0,20 m.

Dans la zone située directement à l'ouest du bloc « M », une couronne de pierres calcaires (F 1983/10) de 0,20 m de calibre moyen paraît enserrer un espace circulaire dont le diamètre moyen oscille entre 0,60 et 0,70 m (fig. 88.4, 88.5 et 89). Certaines de ces pierres sont réparties en deux niveaux et s'inclinent vers l'intérieur.

La partie enfouie du piédroit « B » a pu être étudiée. Sa base était entourée par une couronne de pierres calcaires (F 1983/13) de 0,20 à 0,30 m de calibre moyen, également réparties en deux niveaux (fig. 89).

Après leur enlèvement, il est apparu que les blocs « C » et « D » ne reposaient pas dans une fosse mais que leur face ventrale s'appuyait sur quelques petits blocs de poudingue posés sur le sol en place (HUBERT & HUYSECOM, 1984^b, p. 17). Deux artefacts néolithiques en silex ont été exhumés sous la dalle « D » : une pointe de flèche foliacée (inv. W-I.1983/1) et un petit grattoir (inv. W-I.1983/2).

5.1.2. Les dalles d'entrée « N » et « O »

Un aménagement apparenté au radier présent dans le vestibule a été remarqué sous les dalles « N » et « O » qui composent la dalle-hublot séparant le vestibule de la chambre sépulcrale. Sous la dalle « O », cet aménagement était engagé dans la rainure F 1983/11 (fig. 89) qui est assimilable au prolongement méridional de la fosse F 1983/8 du vestibule. Il se présentait sous la forme de deux assises superposées de blocs et de petites dalles calcaires (HUBERT, 1983^a, p. 6; HUBERT & HUYSECOM, 1982^a, p. 30; 1983, p. 25).

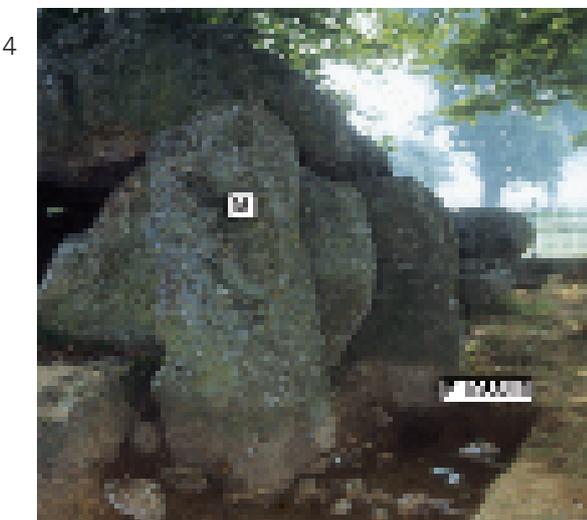
5.1.3. Les orthostates antérieurs « E » et « L » de la chambre sépulcrale

Les tranchées S 2000/6 et 7, creusées perpendiculairement à l'axe de l'allée couverte, sur son côté occidental, ainsi que les diverses coupes qui ont pu être observées dans la chambre en raison de la technique de fouille en damier adoptée, ont permis de mettre en évidence deux fosses longitudinales F 2000/1 et F 2000/2 dans lesquelles étaient

88

Site de « Wéris I », le vestibule de l'allée couverte :

1. Etat vers 1906 (© IRPA, Bruxelles) ; 2. Etat en 2006 ; 3. Le radier de pierres F 1983/7 ; 4-5. La concentration de pierres calcaires F 1983/10 formant une couronne à l'ouest du bloc « M ».

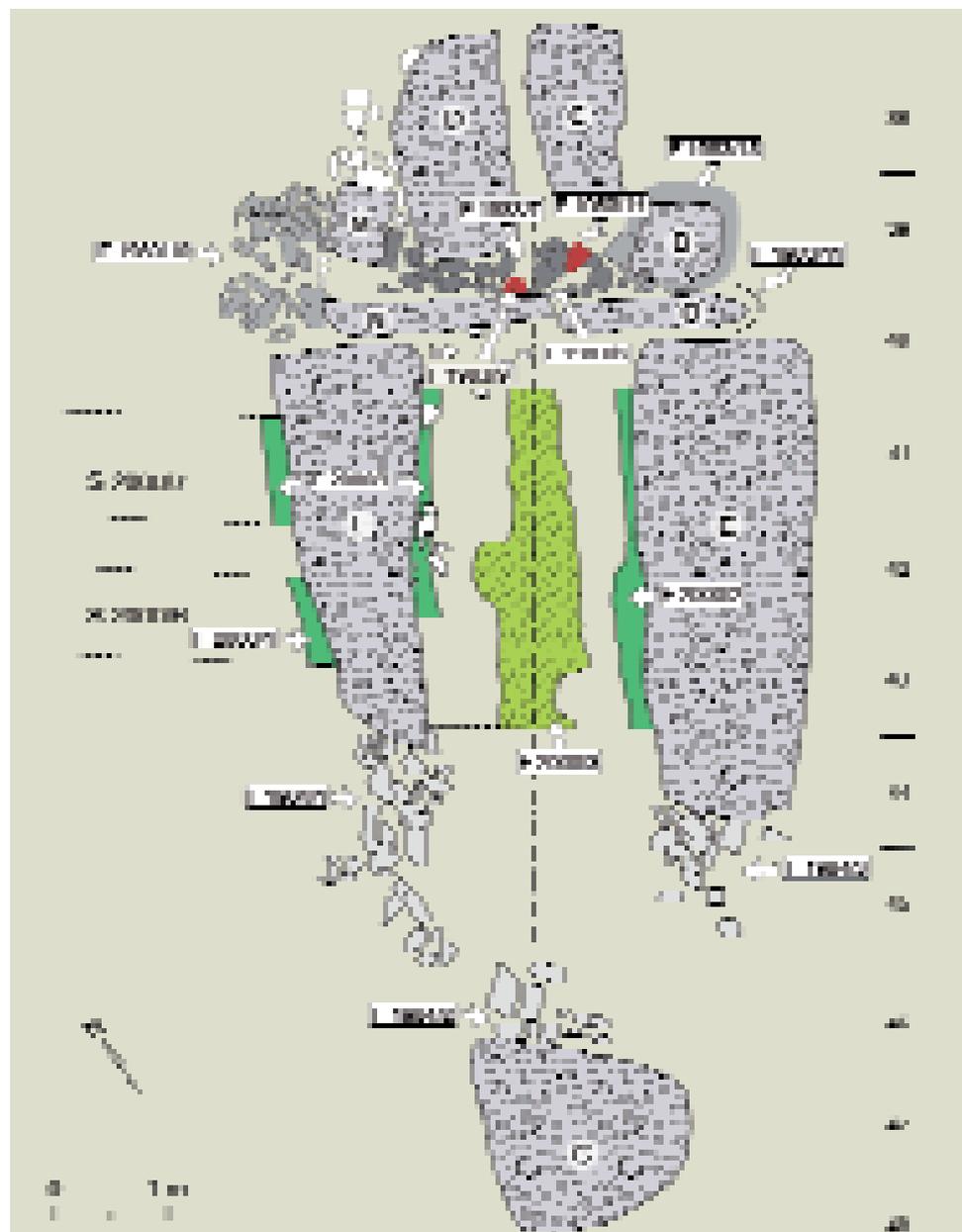


respectivement implantés les orthostates « L » et « E » (fig. 89 et 90). Ces fosses débordent de 0,10 à 0,20 m par rapport aux parois des monolithes. Elles sont coupées à l'intérieur par l'excavation F 2000/3 ; à l'extérieur, le long du flanc ouest du monument, la fosse F 2000/1 a été en partie détruite lors du creusement de l'excavation F 2000/4. Ces structures F 2000/1 et F 2000/2 sont remblayées par un limon homogène de couleur brun foncé qui contient de nombreux petits blocs calcaires situés de part et d'autre et sous les orthostates. Cette fosse F 2000/1 a livré une pointe de flèche triangulaire à pédoncule sous l'orthostate « L », dans le sondage extérieur S 2000/6 (fig. 90).

89

Site de « Wéris I »,
positionnement des structures
archéologiques relevées dans
l'allée couverte, avec les ortho-
states arrière « F » et « I » ainsi
que la dalle de couverture « J »
enlevés pour les besoins de la
fouille. La position exacte de la
petite fosse F 1983/15 n'est pas
précisée.

Infographie J.-F. Lemaire et
S. Lambermont, AWEM.

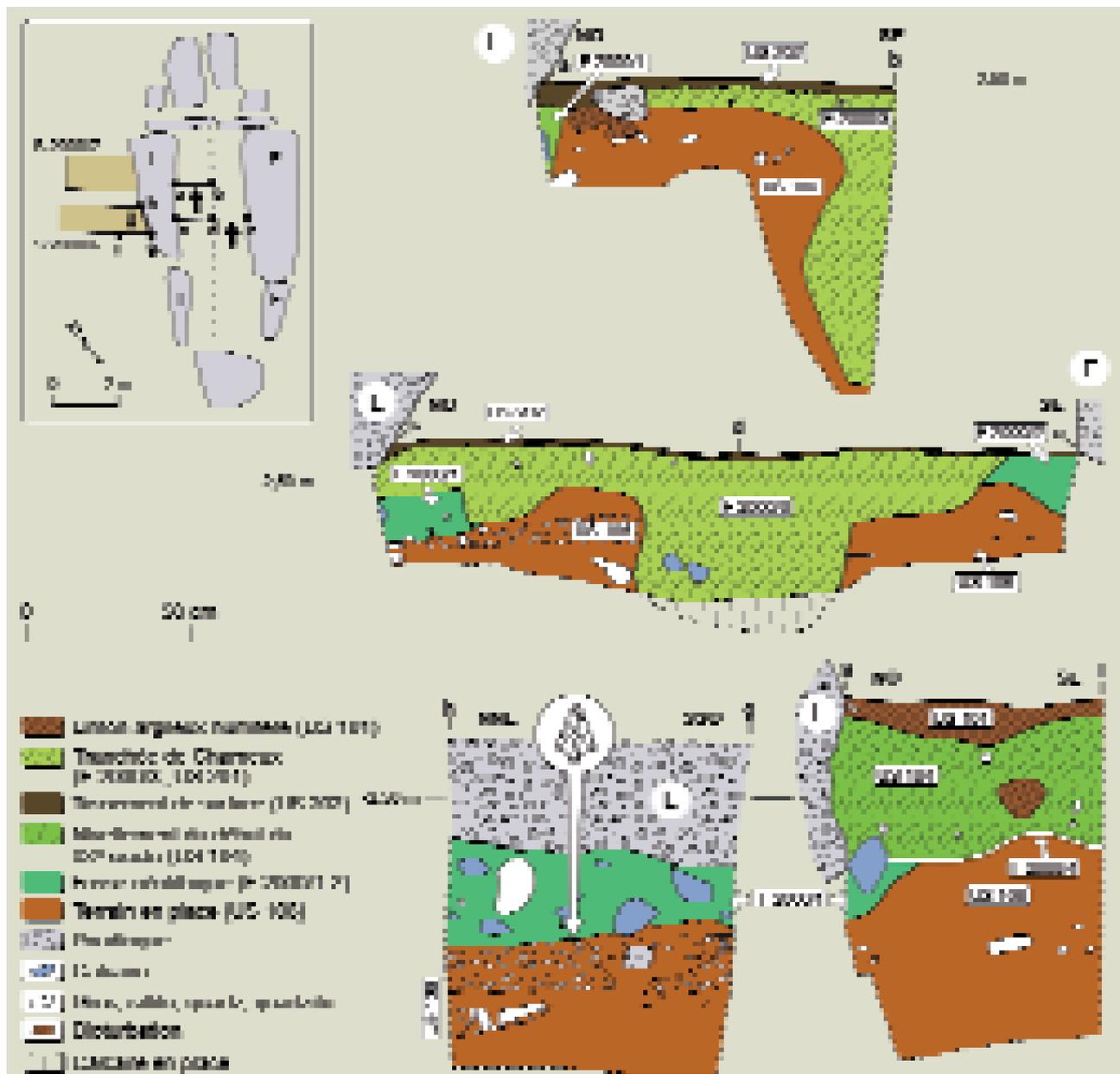


90
Site de « Wéris I », quelques relevés stratigraphiques pratiqués dans la chambre de l'allée couverte et sur son flanc occidental.

Infographie J.-F. Lemaire et S. Lambertont, AWEM.

L'excavation F 2000/3 a perturbé la partie occidentale de la surface intérieure de l'allée couverte sur une dizaine de centimètres. Dans l'axe principal du monument, elle atteint cependant une profondeur de 0,90 m par rapport au niveau du sol intérieur actuel, en se développant sous forme d'une tranchée de $\pm 0,50$ m de largeur (fig. 90). Son remplissage se compose d'un limon très hétérogène brun noirâtre à brun beige.

L'excavation F 2000/4 longe le flanc occidental de l'allée couverte sur une largeur d'une quarantaine de centimètres. Son remblayage est constitué d'un limon assez compact, hétérogène et de couleur gris brun. A certains endroits, son creusement



atteint 0,50 m de profondeur par rapport au niveau de circulation actuel, soit le niveau de la base de l'orthostate « L ».

5.1.4. Le chevet de la chambre sépulcrale

A la reprise des fouilles en 1979, le chevet du monument était complètement effondré. Cet état perdurait depuis le milieu du ^{xx}e siècle (fig. 91.1). En 1984, le retrait des blocs « F », « I » et « J », soit des deux orthostates et de la dalle de couverture arrière de la chambre, a permis d'y effectuer une fouille complète et d'y mettre au jour, à des niveaux d'altitude proches, trois radiers de pierres calcaires (fig. 89, 91.2, 91.3 ; HUBERT, 1985b, p. 17-18). Le premier (F 1984/1) prolonge l'orthostate « L » vers le sud-ouest sur une longueur de 2 m, puis semble se couder vers le sud-est, vers le second radier (F 1984/2). Ce dernier est orienté nord-ouest/sud-est et se compose de blocs de calcaire de 0,20 à 0,40 m de calibre. La zone de contact de ces deux empièvements larges de 0,60 à 0,70 m a été perturbée par la tranchée F 2000/3, déjà présente dans la partie antérieure de la chambre sépulcrale. Le troisième radier (F 1984/3) s'inscrit dans le prolongement de l'orthostate « E » ; sa longueur atteint 1 m et sa largeur 0,80 m.

Les éléments qui composent les trois radiers sont organisés en deux strates : ceux du niveau inférieur sont déposés à plat tandis que ceux du niveau supérieur sont positionnés de chant. De rares restes humains, essentiellement sept osselets et une dent (§ 5.5.2), ont été recueillis au sein du radier F 1984/1.

La dalle « G » qui est couchée derrière l'allée couverte a été dégagée complètement (HUBERT & HUYSECOM, 1984^b, p. 15). Ce travail a permis de constater qu'elle était enterrée dans une vaste fosse (F 1983/12, fig. 91.4), qu'elle était brisée en trois parties et qu'elle reposait par endroits sur des blocs calcaires. Ses dimensions ont été mesurées à cette occasion : 1,90 m de longueur, 1,60 m de largeur et 0,80 m d'épaisseur.

5.2. Les blocs de poudingue dispersés et découverts devant l'allée couverte

Déjà en 1891, des blocs sont signalés devant l'allée couverte (JACQUES, 1891). Au début des fouilles de 1979, vingt-huit pierres en poudingue gisaient, mi-enterrées, devant l'allée couverte. Elles composaient une double traînée s'étendant entre 21 et 36 m au nord-nord-est de l'allée couverte. La plupart possèdent des dimensions inférieures à 1 m à l'exception de trois blocs plus massifs, soit les blocs F 1979/9 et F 1979/10 ainsi que le monolithe reconstitué à partir des fragments jointifs F 1979/11 et F 1979/12 (voir § 5.2.5). Les recherches archéologiques menées dans cette zone ont permis de mettre au jour six pierres en poudingue supplémentaires qui font l'objet d'une description particulière dans la suite du présent.

5.2.1. Le bloc de poudingue F 1979/1

A 18,50 m devant l'accès de l'allée couverte, la couche de terre arable, épaisse de quelque 0,10 m, recouvrait le bloc de poudingue F 1979/1 couché suivant une

91

Site de « Wéris I », le chevet de l'allée couverte :

1. Etat en 1979, depuis le sud-ouest.
2. Détail de l'extrémité septentrionale du radier F 1984/1 sous l'orthostate « L ».
3. Vue générale de la fouille du chevet en 1984.
4. Coupe longitudinale C 1984/2 au niveau du bloc « G ».

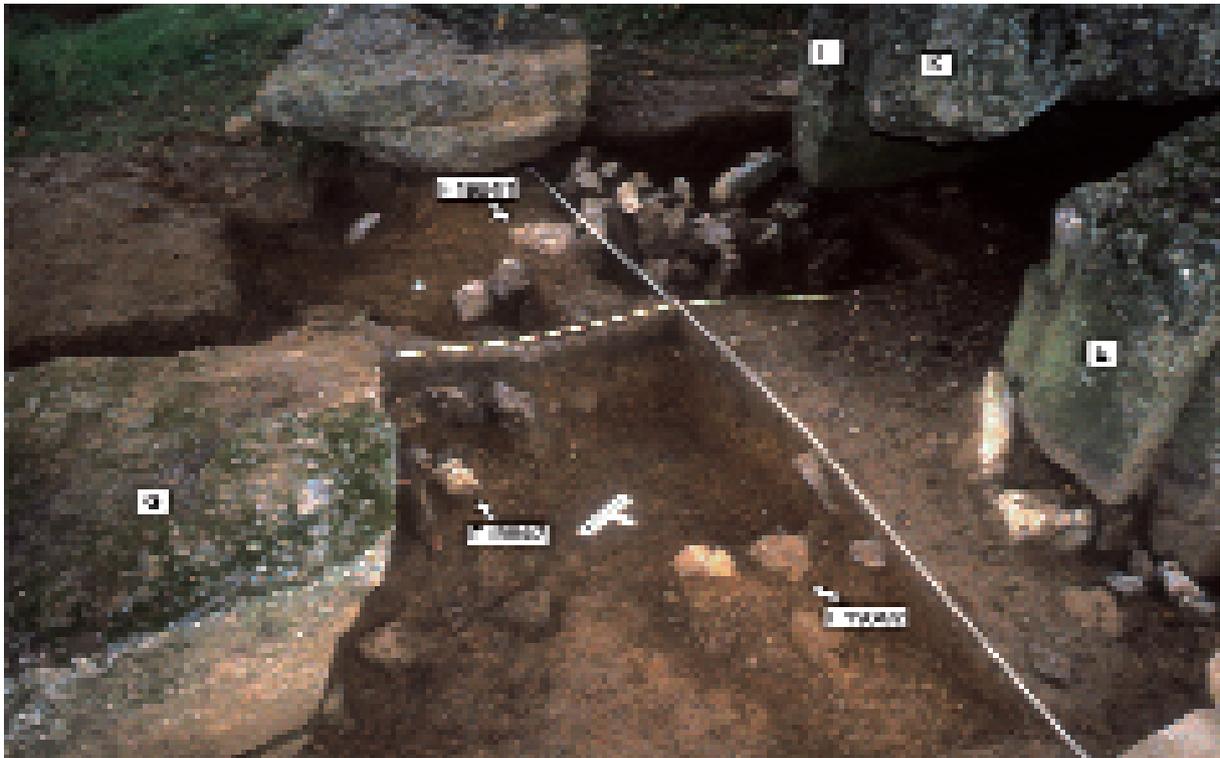
1



2



3



4

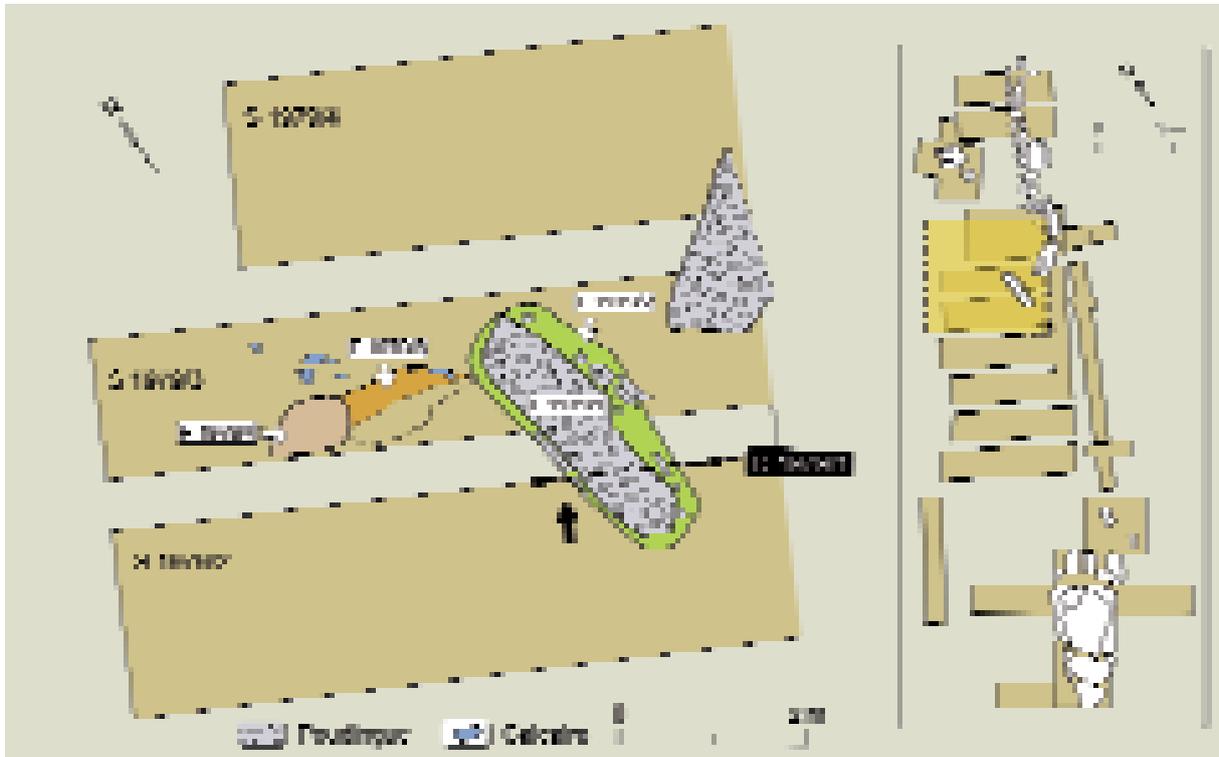


92

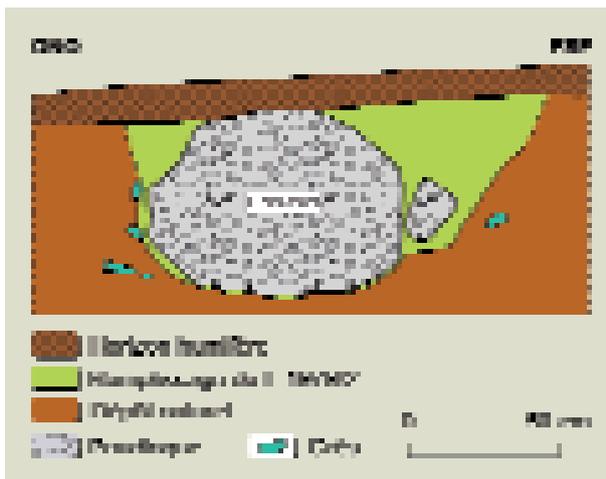
Site de « Wéris I », le bloc F 1979/1 : 1. Localisation du monolithe, des vestiges archéologiques associés et de la coupe C 1979/1 ; 2. Coupe C 1979/1 ; 3. A l'avant-plan, le bloc lors de sa découverte, vu depuis le sud-ouest.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

1



2



3



orientation nord/sud (fig. 92 ; HUBERT, 1980, p. 41). La section de cette pierre, longue de 2,75 m et pesant près de 3,8 tonnes, présente des côtés larges de 0,90 et 0,60 m. Son extrémité méridionale est arrondie tandis que l'extrémité septentrionale est rectiligne et plane. Le monolithe était enfoui dans la fosse F 1979/2 longue de 3 m et large de 0,75 m à 1 m. Le remblayage limoneux grisâtre de cette fosse comportait quelques petits éléments en poudingue de 0,20 m de calibre. A quelques centimètres au nord-ouest de

cette première excavation sont apparues les traces d'une petite fosse (F 1979/3) au remplissage délavé et au contour délimité par un liseré d'oxydes de fer. A 0,80 m sous la surface actuelle du sol, cette structure de forme ovale avait une longueur maximale de 1,40 m sur une largeur maximale de 0,55 m.

Une troisième tache (F 1979/4) a été relevée juste à l'ouest de la fosse F 1979/3. Elle correspond à un trou comblé avec un sédiment apparenté à celui rencontré dans la tranchée d'enfouissement (F 1979/2) de la grande pierre (F 1979/1).

5.2.2. Les blocs de poudingue F 1979/5, F 1979/8 et F 1982/1

Dans le sondage S 1979/10 (fig. 80), le retrait de la couche arable, épaisse d'une vingtaine de centimètres, a permis d'exhumer un bloc de poudingue situé à 28,50 m de l'entrée de l'allée couverte selon une direction de 16°12' (HUBERT, 1980, p. 42). La surface supérieure de cette pierre (F 1979/5) se caractérise par des cassures aux angles vifs, non érodés, et s'inscrit dans un polygone de 1,10 m sur 0,70 m (fig. 93). Le bloc qui s'effile en pointe en s'enfonçant dans le sol est implanté dans une fosse quadrangulaire (F 1979/6) de 1,15 m de côté, remblayée par un limon grisâtre, assez homogène (fig. 94 et 95). Les parois de cette structure sont quasi-verticales et son fond, situé à 1,10 m sous le niveau actuel, est assez régulier et légèrement pentu.

En 1979 (S 1979/10) et en 1982 (S 1982/3), deux gros blocs de poudingue supplémentaires ont été mis au jour à 25 et 50 cm au nord du bloc précité (HUBERT, 1983, p. 25). Affleurant également sous la couche arable, les deux pierres étaient couchées l'une à côté de l'autre, suivant un axe sud-est/nord-ouest, dans une fosse (F 1979/7) creusée en partie à travers le substrat rocheux (fig. 93, 94, 96 et 97). La première, la pierre F 1979/8, mesure 1,80 m de long sur 0,95 m de largeur et 0,60 m d'épaisseur ;

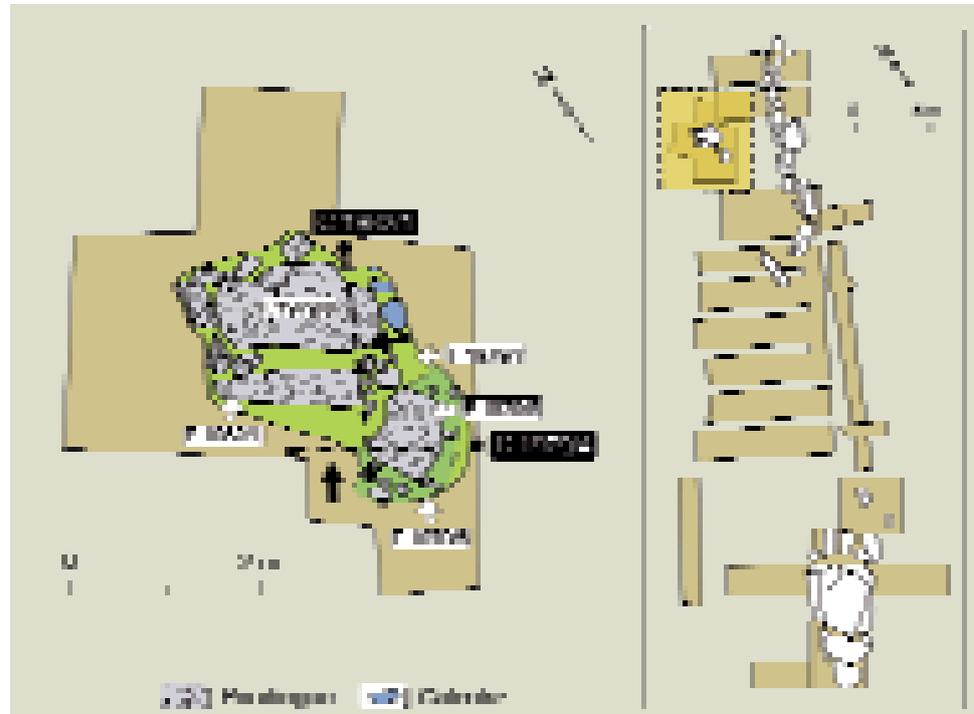


93

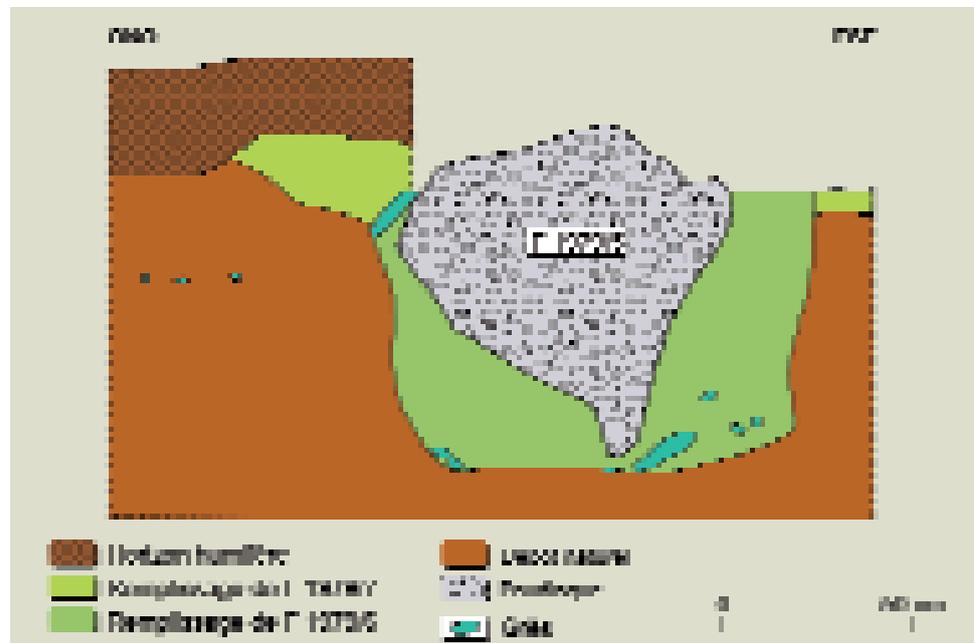
Site de « Wéris I », les blocs
F 1979/5 (à gauche) et F 1979/8
(à droite) ; vue depuis le sud-est.

94

Site de « Wéris I », localisation des blocs F 1979/5, F 1979/8 et F 1982/1 et des vestiges associés.
 Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



1



2

95

Site de « Wéris I », le bloc F 1979/5 :

1. Le bloc dégagé.
2. Coupe C 1979/4.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

son poids est estimé à 2,6 tonnes. La seconde, la pierre F 1982/1, atteint 1,60 m de long, 0,40 m de largeur et 0,50 m d'épaisseur, pour un poids de 800 kg. La structure d'enfouissement de ces deux pierres a livré d'autres éclats de poudingue dont le calibre moyen est de 0,25 m ; aucun artefact n'y a été rencontré.

L'examen des surfaces a d'abord permis de démontrer que les blocs F 1979/8 et F 1982/1 étaient les fragments jointifs d'une seule pierre. Une face particulièrement

96

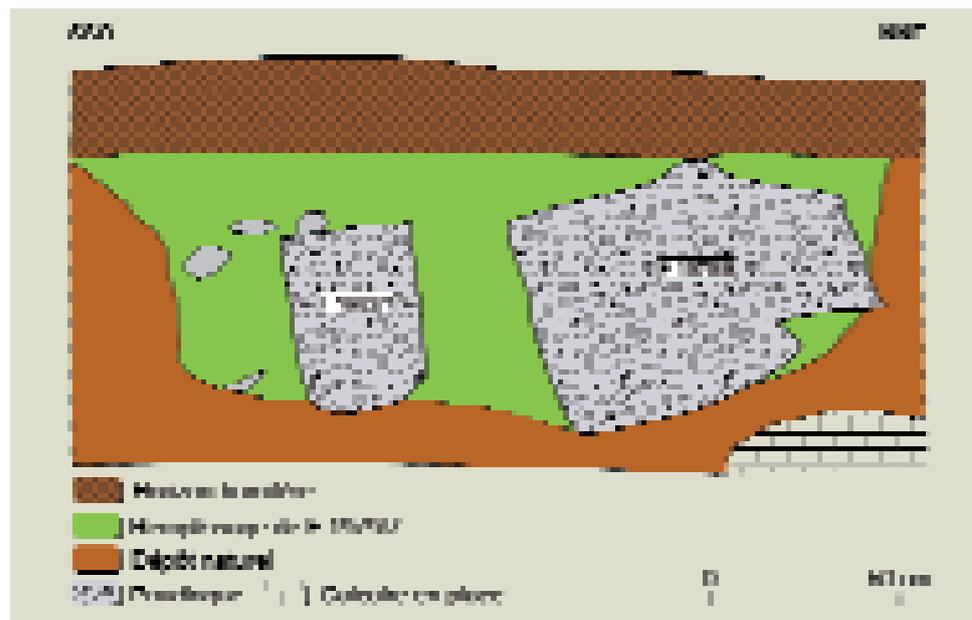
Site de « Wéris I », dégagement des blocs F 1979/5, F 1979/8 et F 1982/1, vue depuis le nord-est.



97

Site de « Wéris I », relevé de la coupe C 1982/1 avec les blocs F 1979/8 et F 1982/1.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



lisse de cette dernière présente en outre un talon qui correspond à la surface supérieure du bloc F 1979/5. Après remontage, ces trois blocs composent un monolithe de belles dimensions : hauteur minimale de 2,70 m, largeur et épaisseur d'environ 1 m.

5.2.3. Les blocs de poudingue « A » et F 1983/1

Avant les travaux de fouille contemporains, le bloc de poudingue « A » était couché et partiellement enterré le long du bord oriental du vestibule, dans le prolongement de l'orthostate « E », suivant un axe sud-ouest/nord-est (fig. 98.1). De forme parallélépipédique rectangulaire, cet élément a une longueur maximale de 2,84 m, une largeur maximale de 1,10 m et une épaisseur moyenne de 0,60 m. Son extrémité sud-ouest

98

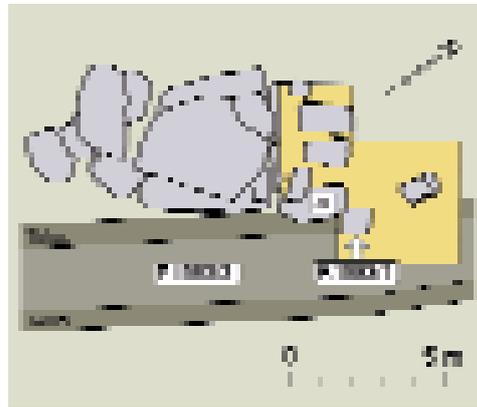
Site de « Wéris I », les blocs « A » et F 1983/1 :

1. Plan de l'allée couverte avec localisation de l'ancien chemin F 1983/3.

2. Vue plongeante depuis le nord-est du bloc F 1983/1 incliné sur le talus de l'ancien chemin F 1983/3. L'assiette empierrée de la voie est visible au fond de la tranchée. Le bloc « A » a été déplacé pour la fouille de ce secteur.

3. Plan de fouille de 1983 de la zone du bloc F 1983/1. La limite de la fosse F 1983/2 est soulignée par une ligne discontinue blanche.

4. Vue de la fosse F 1983/2 avec sa bordure de pierres de calcaire et de poudingue. Lors de l'intervention archéologique, le bloc F 1983/1 a été déplacé sur l'assiette de l'ancienne voie (F 1983/3).



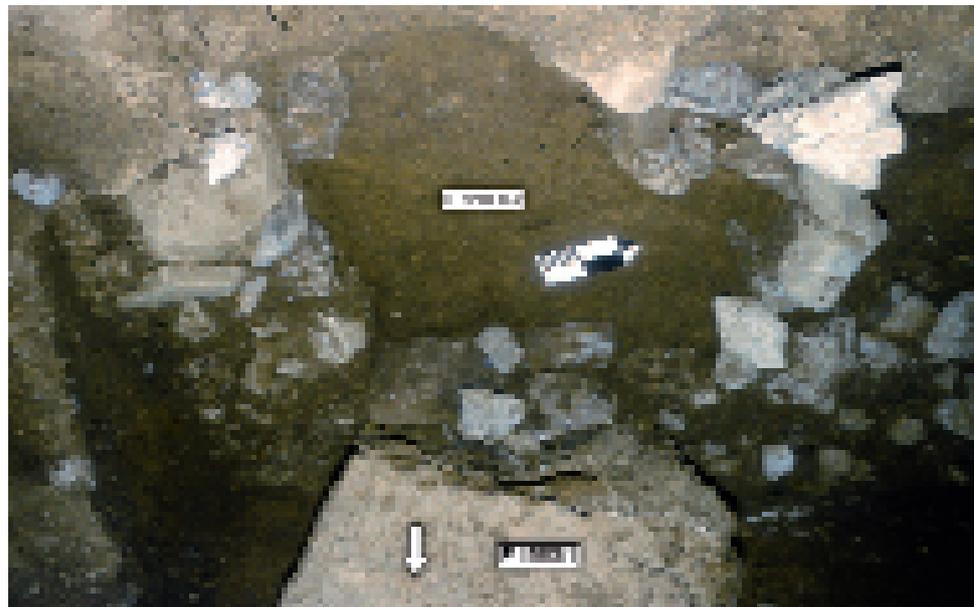
1



2



3



4

dessine une pointe asymétrique en biseau. L'autre extrémité présente un rétrécissement sur 0,51 m de longueur, provoqué par un clivage naturel de la pierre ; la section de cette portion nord-est mesure 0,88 m de largeur sur 0,55 m d'épaisseur. Le poids du bloc « A » est estimé à \pm 4,6 tonnes.

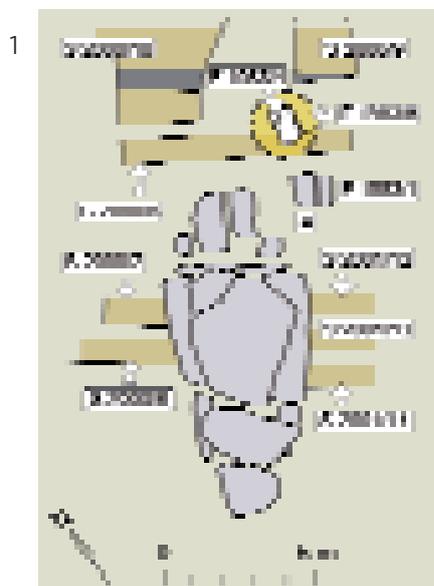
Lors de l'intervention de 1983, une dalle (F 1983/1), également en poudingue, fut découverte sous l'angle nord-est du bloc « A » (fig. 98.2 ; HUBERT & HUYSECOM, 1984^b, p. 15 et 17). Pesant \pm 1,7 tonne, cette pierre en forme de parallélépipède rectangle assez régulier mesure 1,03 m de longueur sur 1,03 m de largeur et 0,69 m d'épaisseur. Elle reposait à 45° sur le remplissage limoneux d'une fosse (F 1983/2 ; fig. 98.3 et 4) longue de 0,89 m et large de 0,57 m dans sa partie basse et de 0,75 m dans sa partie haute.

Le sommet de la dalle F 1983/1 était longé par un alignement de fragments de calcaire, de grès et de poudingue et ses longs côtés étaient bordés par des pierres calcaires qui suivaient une inclinaison de 45° (fig. 98.3). Cette pierraille était insérée dans le remplissage de l'excavation F 1983/2 (fig. 98.4). La moitié orientale de cette structure a été coupée suivant une pente de \pm 45° lors de la création d'un chemin creux (F 1983/3), plus précisément au moment de l'aménagement de son talus ouest.

A la base du bloc F 1983/1, qui correspond à son petit côté le plus épais (0,88 sur 0,60 m), fut mis au jour le chaînage occidental de la voie. Orienté sud-sud-ouest/nord-nord-est, cet aménagement, composé de calcaires de 20 à 30 cm de module, s'interrompait au contact du monolithe pour en contourner la base mais avec de plus petits éléments. Ces derniers étaient partiellement coincés sous la semelle inclinée du bloc.

5.2.4. Le bloc de poudingue F 1983/4

Un autre bloc de poudingue (F 1983/4) a été localisé en 1983, à 1,80 m au nord-est du bloc « A » encore couché (fig. 98.3, 99 ; HUBERT & HUYSECOM, 1984^b, p. 15). Sa face



99

Site de « Wéris I », le bloc F 1983/4 :

1. Localisation sur le plan du site.
2. Le monolithe à l'avant-plan et le bloc « A » redressé à l'arrière-plan, vue depuis le nord.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

supérieure au plan horizontal affleurerait directement sous la dizaine de centimètres de couche humique. Ce monolithe de forme parallélépipédique plus ou moins régulière atteint une longueur de 1,10 m, une largeur de 0,80 m et une épaisseur de 0,45 m. Son poids est estimé à 1 tonne. Il reposait bien à plat dans la fosse F 1983/5 au pourtour mal délimité, mais supérieur au sien. Le côté sud de cette structure était coupé par un trou de poteau (F 1983/6 ; fig. 98.3) et son bord oriental partiellement défoncé par l'aménagement du talutage du chemin F 1983/3. Le creusement de l'excavation s'est arrêté au contact d'une couche limoneuse compacte qui est un dépôt naturel.

5.2.5. Les blocs de poudingue F 1979/9, F 1979/10, F 1979/11 et F 1979/12

En raison de leurs grandes dimensions, quatre blocs de poudingue disposés devant l'allée couverte avant les fouilles modernes méritent encore un examen particulier (fig. 100.1).

Le bloc de poudingue F 1979/9 est un parallélépipède long de 2,70 m et pesant près de 3,3 tonnes (fig. 100.2). Cette dimension devait être plus importante à l'origine car ses extrémités sud et nord montrent des traces d'arrachement. Les petits côtés de la pierre mesurent 0,90 m sur 0,65 m au sud et 0,60 m sur 0,65 m au nord.

Le bloc 1979/10 se caractérise par une forme trapézoïdale ; sa longueur maximale s'élève à 2,70 m. Sa section subquadrangulaire mesure 1,05 m sur 0,95 m à l'extrémité méridionale et 0,90 m sur 0,65 m à l'extrémité septentrionale (fig. 100.3). Son poids est estimé à 6,8 tonnes.

En 1999, un nouvel examen des poudingues épars devant l'allée couverte a amené la reconstitution d'un monolithe brisé à partir des fragments F 1979/11 et F 1979/12 (fig. 100.4 et 100.5 ; TOUSSAINT *et al.*, 2000^b, p. 187) ; le poids total de celui-ci est estimé à 7,8 tonnes. Cette pierre reconstituée offre une forme générale triangulaire dont la base mesure 1,50 m sur 0,65 m et la hauteur 3,40 m. L'épaisseur moyenne oscille autour de 0,55 m. Des traces d'arrachage sont visibles le long de la pointe du monolithe.

Aucune des fouilles opérées entre 1979 et 2001 n'a révélé la moindre trace d'une structure anthropique (fosse, empierrement, etc.) ou d'un phénomène pédologique (surface de compression) associée à l'un de ces blocs.

5.3. L'ancien chemin F 1983/3

Les vestiges d'un chemin creux s'étendaient dans la moitié orientale de la parcelle n° 203^e (fig. 101.1). Cet axe qui borde le flanc oriental de l'allée couverte, ainsi que la concentration de blocs de poudingue couchés au nord-est du monument, suit un tracé quasi-parallèle à l'actuel chemin de remembrement, situé plus à l'est ; la distance estimée entre les deux voies s'élève à $\pm 3,50$ m.

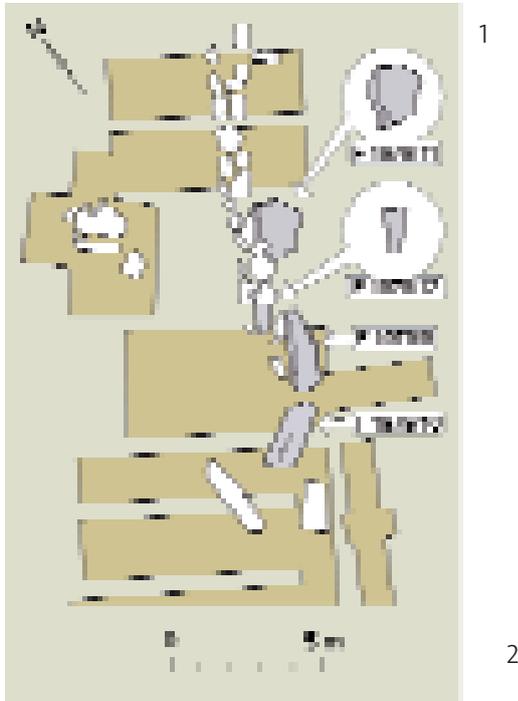
Les profils du sondage S 1982/1 (fig. 101.2) sont les seuls à avoir révélé deux phases principales d'aménagements de l'ancienne voirie (HUBERT & HUYSSECOM, 1983, p. 27). La première phase est marquée par le creusement d'une tranchée de 0,90 à 1 m de profondeur par rapport au sol actuel (fig. 101.3 et 101.4). Au fond de cette excavation sont déposés dans un premier temps des galets de calcaire de calibre 15/20 cm à 10/5 cm, noyés dans de l'argile rouge, puis, dans un deuxième temps, des galets plus petits, de

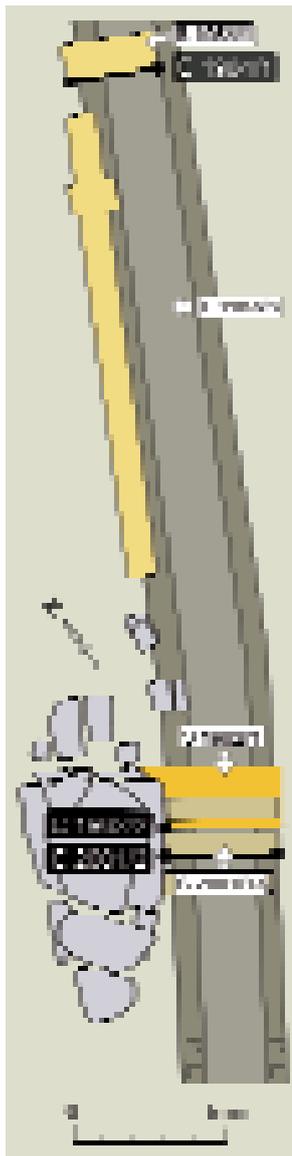
100

Site de « Wérís I », les blocs dispersés au nord-nord-est de l'allée couverte :

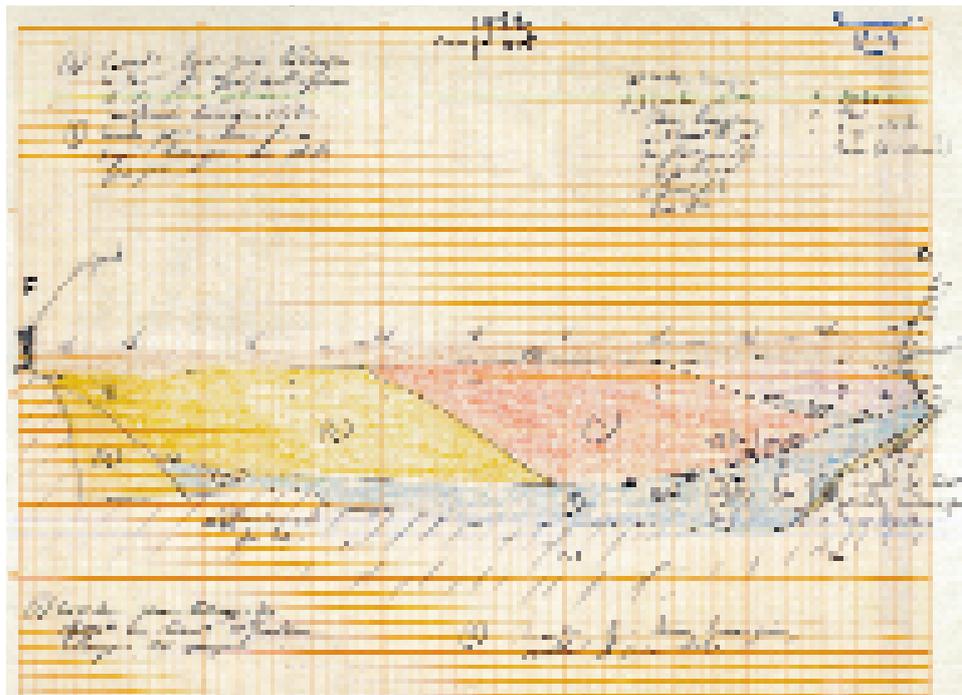
1. Localisation des principaux monolithes.
2. Détail de la concentration des blocs de poudingue, cliché pris en 1979.
3. Extrémité la plus régulière du bloc F 1979/10.
- 4 et 5. Ajustement des blocs F 1979/11 et F 1979/12, en 2000.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.





1



2

calibre 10/5 cm à 6/3 cm ; ce dernier niveau garantit la qualité de l'assiette de roulement dont la largeur oscille entre 1,70 et 2 m. La seconde phase du chemin est marquée par l'apport d'un limon argileux de couleur jaune qui a nivelé le chemin sur une épaisseur de 0,10 m. Au sein de ce sédiment est enchâssé un hérisson de gros blocs de poudingue et de calcaire (calibre 30/15 cm à 10/10 cm). Entre les interstices de cet empierrement, des galets plus petits ont été intercalés pour recevoir un cailloutis de pierres calcaires finement calibrées.

Seule la paroi occidentale de la tranchée du chemin a été mise au jour, la bande de terrain où devrait se trouver la paroi orientale n'étant pas accessible pour des raisons de sécurité liées à la proximité du chemin actuel. Au niveau de l'allée couverte, la réalisation de la berge occidentale a dénudé les flancs orientaux des orthostates « E » et « F » jusqu'à leurs bases, a entamé les sédiments reposant sous celles-ci sur une dizaine de centimètres de profondeur, puis a épargné le substrat limoneux sur une largeur de 0,30 à 0,75 m en suivant une pente qui s'incline de 25 à 40° vers l'est, vers l'assiette empierrée.

Le remblayage de la tranchée de l'ancien chemin comporte deux couches, étroitement apparentées, qui ont livré des fragments de verre de bouteille modernes et quelques tessons vernissés datables du XIX^e siècle. La première couche est épaisse de 0,20 à 0,30 m et se trouve en contact direct avec l'empierrement de l'assiette ; elle est

3



101

Site de « Wéris I », le chemin
F 1983/3 :

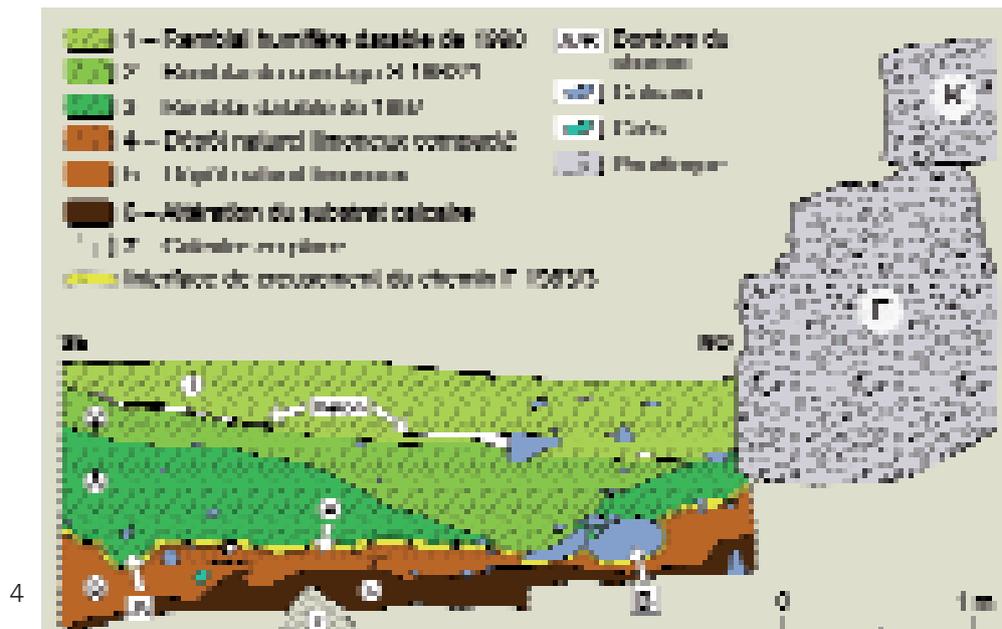
1. Plan de situation.

2. Coupe C 1982/2, sondage
S 1982/1.

3. Vue de la coupe sud du
sondage S 1984/1.

4. Coupe C 2001/2, sondage
S 2001/13.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



constituée d'un remblai limoneux brun foncé, hétérogène, contenant de nombreux petits blocs limoneux brun clair. Le deuxième remblai comble la dépression, sur 0,40 à 0,60 m d'épaisseur, entre la première couche et l'horizon humique moderne ; il se caractérise par un limon brun foncé hétérogène associé à des fragments de grès et de calcaires et à des galets.

5.4. Matériel archéologique

5.4.1. Matériel mis au jour avant 1979

Avant 1979, seuls les travaux de restauration de 1887 et les sondages d'A. de Loë en 1906 avaient mis au jour divers artefacts, trouvés sans la moindre mention stratigraphique. Il s'agit d'objets attribuables au Néolithique, au Chalcolithique et à la période gallo-romaine, ainsi que d'éléments indatables (HUYSECOM, 1981^c).

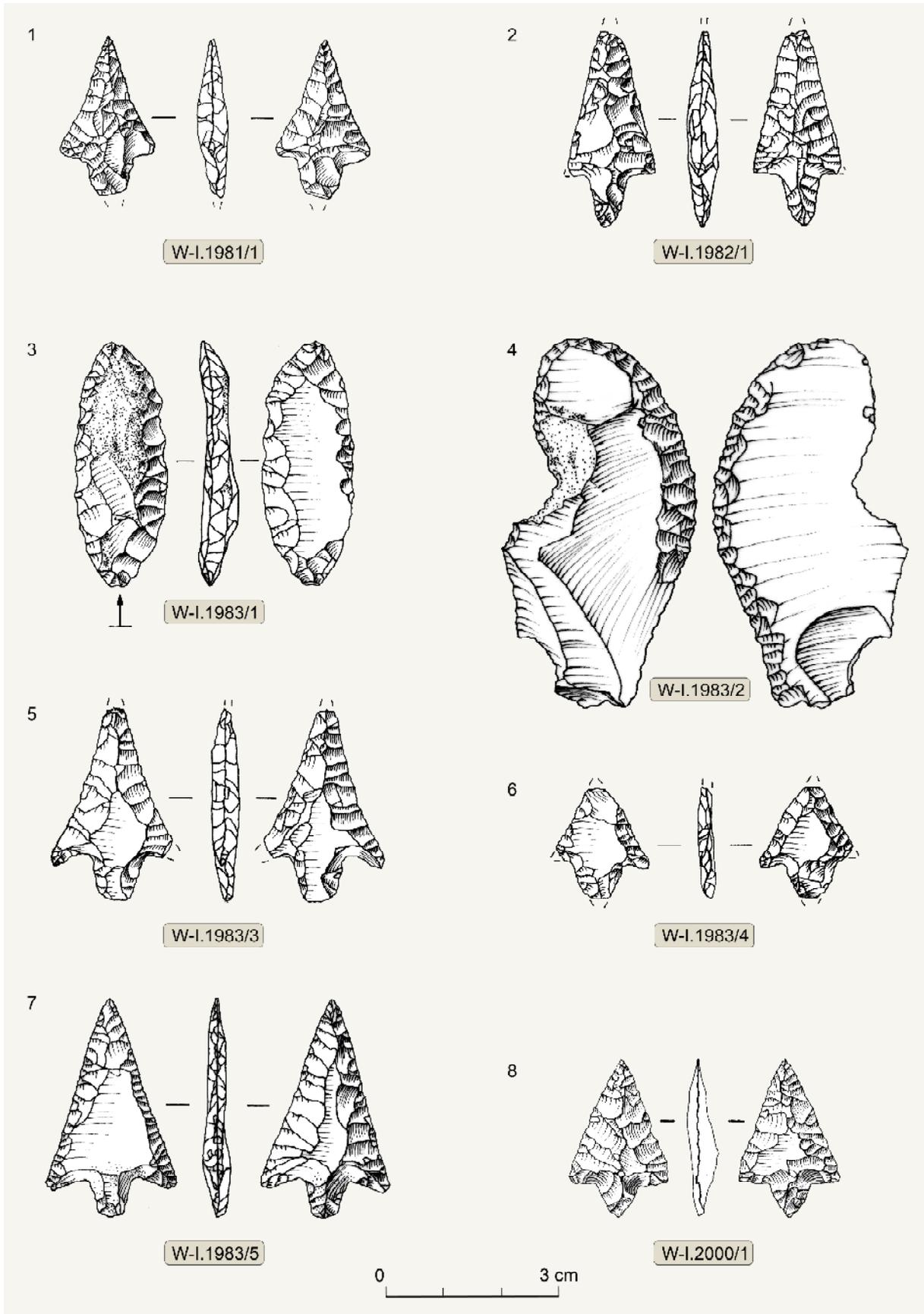
L'intervention dirigée par de Loë (1908) a permis de récolter un fragment de poterie assez grossière à l'intérieur du monument et, à l'extérieur, un éclat de silex, quelques menus fragments de poteries grossières ainsi qu'un percuteur en grès. Ce mobilier est conservé aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, à Bruxelles. Parmi les tessons découverts en dehors de la chambre, un fragment de bord et un autre de panse non décorés et assez grossiers présentent une pâte homogène avec de nombreuses inclusions de quartz ; leur cuisson est réductrice. La paroi intérieure de ces tessons est lissée et la paroi extérieure est rugueuse. Ces caractères apparentent les deux artefacts à des tessons décorés de gobelets campaniformes de type AOO, soit *all-over-ornamented* (HUYSECOM, 1981^a).

Le mobilier romain se compose de deux monnaies en or, non conservées, exhumées aux abords de l'allée couverte durant et juste après les travaux de déblaiement de 1887. Il s'agirait d'un *solidus* frappé par un des deux Constantin (HUYSECOM, 1981^b), trouvé en déblayant le monument (TANDEL, 1888, p. 130), et d'[...] *une petite pièce d'or à l'effigie de Tiberius Claudius Nero* (MOREELS, 1888, p. CLXXXIX).

Selon M. Mariën (HUYSECOM, 1981^c, p. 83), le fragment de poterie assez grossière trouvé dans la chambre sépulcrale en 1906 appartiendrait à une anse de poterie romaine. Les champs proches ont également livré divers artefacts romains tels un denier d'Hadrien datant de 118 (PAPELEUX, 1968-1969) et un tesson de sigillée (HUBERT & HUYSECOM, 1983, p. 27).

Site de « Wéris I », principaux artefacts en silex découverts lors des fouilles de 1979 à 2001.

Dessin S. Lambermont, AWEM.



5.4.2. Matériel mis au jour depuis 1979

5.4.2.1. Industrie lithique

Lors des campagnes archéologiques modernes, quelques artefacts lithiques ont été découverts en contexte néolithique, uniquement à l'intérieur et aux abords de l'allée couverte :

- dans la tranchée de fondation de l'orthostate « L » à la base de la fosse F 2000/1 (sondage S 2000/6 ; TOUSSAINT *et al.*, 2000^b, p. 191) : une pointe de flèche en silex gris beige, triangulaire à pédoncule et à ailerons dégagés (W-I.2000/1 ; fig.102.8). Cette armature correspond au type 120 de la typologie de C. Renard (2004) ;
- dans les dix premiers centimètres du remplissage de la chambre (HUBERT, 1985^b, p. 17) : un éclat de silex gris, lisse à zones translucides brunes (inv. W-I.1984/1) ; deux esquilles de silex blanchâtre (inv. W-I.1984/2-3) ; un fragment de galet en phyllade vert (inv. W-I.1984/4) ;
- sous la dalle « D » du vestibule (HUBERT & HUYSECOM, 1984^b, p. 19) : un grattoir sur éclat long et mince en silex (inv. W-I.1983/2 ; fig.102.4) et une pointe de flèche foliacée en silex gris clair (inv. W-I.1983/1 ; type 410 de C. Renard ; fig.102.3).

D'autres artefacts attribuables à l'époque néolithique ont été récupérés dans les déblais des premières fouilles :

- à l'ouest de l'orthostate « L », au niveau du sondage S 1981/1 (HUBERT & HUYSECOM, 1982^a, p. 30) : une pointe de flèche en silex gris moyen, de forme triangulaire, à pédoncule et à ailerons dégagés (inv. W-I.1981/1 ; type 120 de Renard ; fig.102.1) ;
- à l'est de l'orthostate « E », dans la couche humique moderne (HUBERT & HUYSECOM, 1983, p. 25) : une pointe de flèche triangulaire en silex gris beige, à pédoncule et à ailerons dégagés (inv. W-I.1982/1 ; type 120 de Renard ; fig.102.2) ;
- dans les tranchées pratiquées devant l'allée couverte, sous la couche arable (HUBERT, 1980, p. 41) : deux petits fragments de silex (inv. W-I.1979/1-2) ;
- dans la zone orientale du chevet, dans les sédiments remaniés au XIX^e siècle (HUBERT & HUYSECOM, 1984^b, p. 19) : une pointe de flèche en silex gris clair à pédoncule et à ailerons récurrents (inv. W-I.1983/3 ; type 130 de Renard ; fig.102.5) ; une pointe de flèche en silex gris foncé à beige à pédoncule et à ailerons récurrents (inv. W-I.1983/4 ; type 130 de Renard ; fig.102.6) ; une pointe de flèche en silex gris clair à pédoncule et à ailerons récurrents (inv. W-I.1983/5 ; type 130 de Renard ; fig.102.7) ; un éclat de hache polie.

5.4.2.2. La céramique

Des tessons de céramique ont été rencontrés en dehors de tout contexte archéologique :

- un tesson d'une poterie grossière à fond plat (inv. W-I.1979/3), à l'interface du limon en place et de la couche arable, dans une tranchée devant l'allée couverte (HUBERT, 1980, p. 41) ;
- des tessons d'aspect néolithique dans la tranchée S 1981/1 (HUBERT & HUYSECOM, 1982^a, p. 30) ;
- de menus tessons à pâte fine et noire (origine non précisée ; HUBERT & HUYSECOM, 1984^b, p. 19).

5.5. Matériel anthropologique

5.5.1. Éléments mis au jour avant 1979

Comme dans le cas des artefacts, des ossements ont été recueillis avant les interventions modernes ; leur position stratigraphique est inconnue. Lors du sondage sauvage de 1880 (FRÉBUTTE *et al.*, 2003, p. 170-171 et 175), de tels fragments, humains ou animaux, furent dégagés à l'intérieur de l'allée couverte, entre les orthostates « E » et « L » ; ces restes ne sont malheureusement pas conservés.

Huit ans plus tard, des matières blanches et farineuses sont remarquées lors de la fouille menée dans la chambre sépulcrale par A. Charneux (1888, p. 207) ; elles sont interprétées comme des ossements pulvérisés. D'après E. Huysecom (1981^c, p. 82), il s'agirait, au moins en partie, de fragments de calcaire brûlés ou altérés.

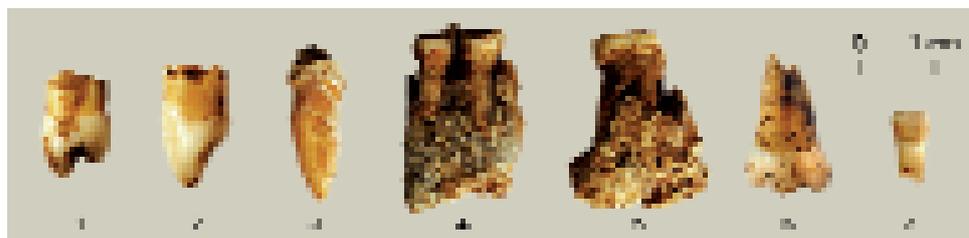
Enfin, les quelques ossements humains découverts à l'extérieur de la chambre lors des travaux d'A. de Loë, en 1906, ont été identifiés par l'anthropologue M.-H. Delsaux (HUYSECOM, 1981^c, p. 85). Ils appartiennent à un ou plusieurs individus dont le nombre est indéterminé. Ces restes se composent de deux extrémités inférieures des deux derniers métatarsiens droits, provenant apparemment du même pied, de deux esquilles d'humérus, d'une esquille de côte, d'un petit fragment médian de clavicule et d'un petit morceau d'épiphyse sternale de clavicule.

5.5.2. Éléments mis au jour entre 1979 et 1984

Trois petites séries de restes humains ont été isolées en contexte archéologique.

Dans l'empierrement du vestibule, sept documents, soit trois dents et un rocher, deux fragments de mandibule et un fragment de maxillaire utilisé pour datation radiocarbone, ont été trouvés (inventaire ACI 1983 ; HUBERT & HUYSECOM, 1984^b, p. 17). Les documents référencés dans ce secteur comprennent actuellement :

- une première prémolaire supérieure gauche ; racine en cours de formation (4,5 mm sur la face linguale) ; sujet d'une bonne dizaine d'années (fig. 103.1) ;
- une canine permanente supérieure gauche ; racine en cours de formation (4,6 mm sur la face linguale) ; sujet d'une dizaine d'années (fig. 103.2) ;
- une incisive permanente inférieure abîmée, apparemment gauche ; racine complètement formée ; couronne altérée ; sujet adulte (fig. 103.3) ;
- un fragment de mandibule, de 15 mm de largeur, probablement droite, avec les couronnes des incisives centrale et latérale très altérées ; sujet adulte (fig. 103.4) ;



103

Site de « Wéris I », dents et fragments de mandibules découverts aux abords et à l'intérieur de l'allée couverte.

Photos J. Eloy, AWEM.

– un fragment de mandibule gauche, avec molaire (deuxième ?) dont la couronne est très usée obliquement ; sujet adulte (fig. 103.5).

Parmi les pierres de fondation du piédroit sud-ouest « I », c'est-à-dire dans le chevet, huit restes humains ont été récoltés : deux premières phalanges de pouces droits et une de pouce gauche, deux métacarpes, un fragment de phalange, un trapézoïde droit et une molaire d'adulte (inventaire ACI 1984 ; HUBERT, 1985^b, p. 17). Actuellement, ce lot ne comprend plus qu'une troisième molaire supérieure permanente, appartenant à un sujet adulte (fig. 103.6).

Des esquilles d'os longs d'aspect ancien, encroûtés de manganèse, ont été dégagés à l'intérieur de l'allée couverte, dans les dix premiers centimètres ; parmi eux figurerait une cavité glénoïde gauche d'enfant (HUBERT, 1985^b, p. 17).

De plus, quelques fragments osseux supposés humains ont été dégagés hors contexte à l'ouest de l'orthostate « L » (HUBERT & HUYSECOM, 1982, p. 30), tandis qu'une incisive de lait a été découverte dans le remblai de la tranchée F 2000/3 (fig. 103.7). Il s'agit en fait d'une incisive inférieure déciduale droite, probablement latérale, dont la moitié apicale de la racine est brisée ; le diamètre mésio-distal de sa couronne est de 4,7 mm.

5.6. Datations radiométriques

Deux échantillons osseux humains découverts entre 1979 et 1984 ont, en 1997, été datés par AMS à la Radiocarbon Accelerator Unit du Research Laboratory for Archaeology and the History of Art de l'Université d'Oxford (TOUSSAINT & HUBERT, 1998).

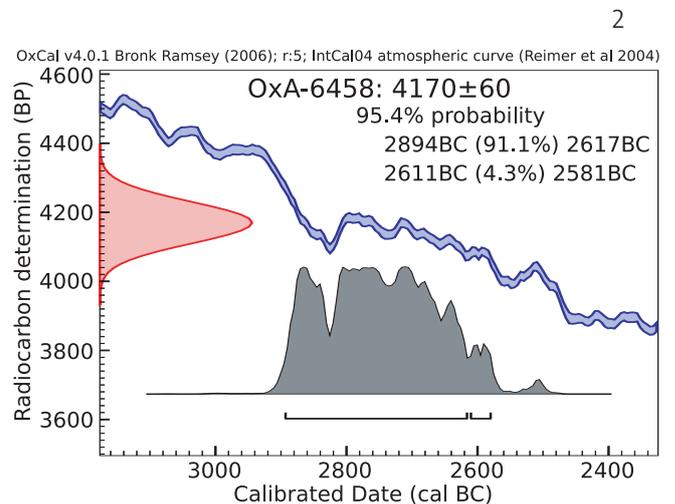
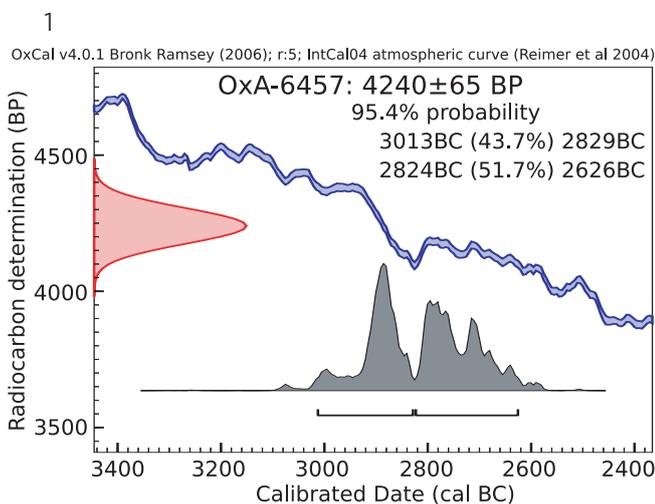
Le premier échantillon se composait d'une phalange adulte (inv. W-I.1984) trouvée en 1984 dans les pierres calcaires formant le soubassement de l'orthostate « I ». Son analyse référencée OxA-6457 (fig. 104.1) a donné le résultat suivant : 4240 ± 65 BP soit, après calibration, entre 3013 et 2626 à 2σ (probabilité de 97%).

Le second échantillon est constitué par un petit fragment de maxillaire (inv. W-I.1983/6) trouvé, en 1983, dans les pierres calcaires formant l'empierrement du vestibule. Son analyse (OxA-6458) a donné le résultat suivant : 4170 ± 60 BP soit, après calibration, entre 2894 et 2581 à 2σ (fig. 104.2).

104

Site de « Wéris I », calibration des datations radiocarbones :

1. Phalange d'adulte.
2. Fragment de maxillaire.



6. INTERPRÉTATION

6.1. L'allée couverte

Les fouilles modernes ont exhumé peu d'éléments néolithiques liés à la préparation du terrain et à la construction de l'allée couverte. Cette pauvreté résulte principalement des nombreuses et importantes interventions qui ont malmené le contexte stratigraphique du site, particulièrement entre 1880 et 1906. Les principaux vestiges découverts ont trait à la fondation des blocs délimitant le monument et à l'aménagement du vestibule.

6.1.1. Le vestibule

Le vestibule a souffert de la restauration de 1887, lorsque la dalle « N », déplacée durant la « chasse au trésor » de 1880, a été repositionnée et le monolithe « M » redressé.

Ces manipulations peu méthodiques n'ont cependant pas touché l'empierrement F 1983/7 qui est attribuable à l'époque de construction de l'allée couverte. Ses éléments étaient également revêtus d'argile noirâtre de décomposition et étaient engagés dans le sédiment de la fosse F 1983/8 ; cette structure partage une équivalence stratigraphique avec l'excavation F 1983/11 de la dalle d'entrée « O ».

L'empierrement F 1983/7 pourrait être associé à l'obturation de l'entrée de la chambre sépulcrale, et ce sur base de deux observations (fig. 105) :

- ses largeurs différentielles près des extrémités méridionales des monolithes couchés « C » et « D » sont identiques à l'épaisseur de ces derniers (HUBERT, 1983^a, p. 7). Cette remarque permet de considérer les blocs, une fois relevés, comme des « portes », et l'empierrement comme l'assise de ce dispositif de fermeture ;

- l'organisation particulière de ses éléments calcaires qui sont déposés à plat ou de chant. Etagés sur deux lits et posés à plat, ces composants garantissent une excellente stabilité aux endroits présumés d'érection des « portes » de poudingue. Quant aux pierres fichées de chant, elles calaient ce dispositif tout en en renforçant le côté septentrional.

105

Site de « Wéris I », l'allée couverte. Vue zénithale de l'empierrement F 1983/7 du vestibule.

106

Site de « Wéris I », l'allée couverte. Dressement expérimental de la dalle « D » devant le bloc d'entrée « N », réalisé à l'occasion des restaurations de 1990.



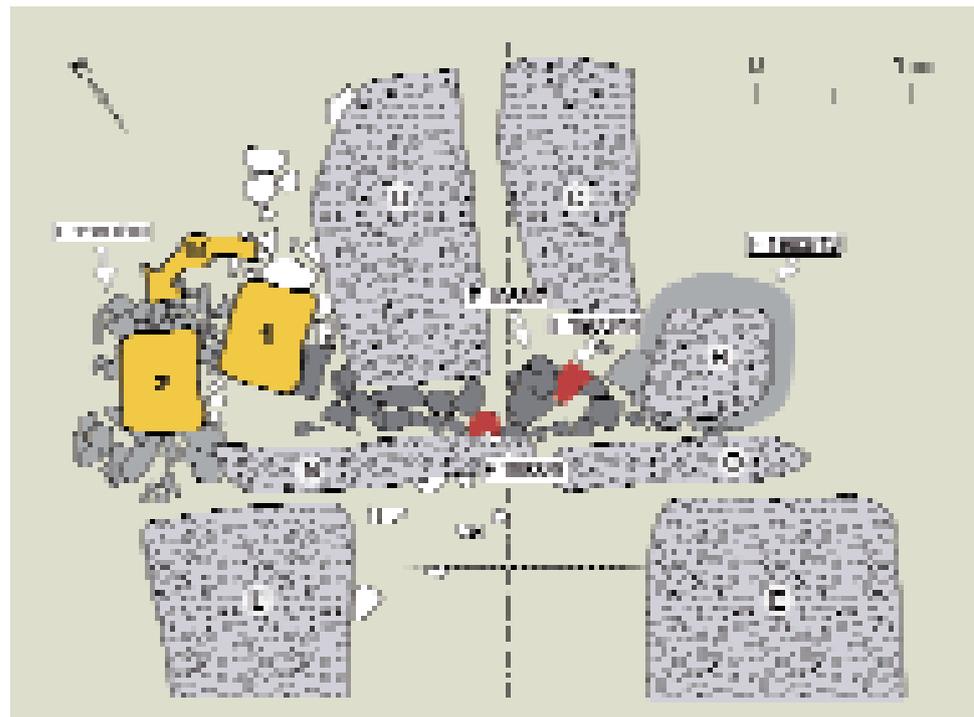
Une expérimentation effectuée en 1990 a permis de vérifier de manière concrète cette interprétation car le bloc «D» a été redressé sur le radier F 1983/7 du vestibule. Cette opération a montré la parfaite stabilité de la pierre ainsi que l'adéquation entre la base de ce bloc de poudingue et l'assiette empierrée (fig. 106).

Une des trois petites excavations relevées sous l'empierrement du vestibule (F 1983/9) a été interprétée comme un trou de poteau (HUBERT, 1983). Peut-être cet élément permettait-il de maintenir dressée la dalle-hublot durant la phase de construction ?

La couronne de pierres calcaires F 1983/10 repérée à l'ouest de l'empierrement du vestibule ceinture une surface qui pourrait localiser l'érection primitive du bloc «M», redressé «à la légère» au XIX^e siècle; ces pierres calcaires seraient alors les vestiges du calage du monolithe qui pourrait avoir été disposé dans une fosse (fig. 107). Trois indices confortent cette hypothèse :

- le pilier opposé du vestibule, le bloc «B», toujours implanté à sa position néolithique, présente à sa base un dispositif de calage (F 1983/13) qui est le sosie de la couronne d'éléments calcaires F 1983/10 ;
- l'espace délimité par les pierres de la couronne F 1983/10 offre des dimensions proches de la base du bloc «M» ;
- si on le dispose à l'emplacement ceint par la couronne, le bloc «M» s'inscrit dans un alignement parfait avec les menhirs M 20 et M 21 (§ 6.2 et 6.3) et le flanc occidental de l'orthostate «L» (fig. 108).

Dans une classification récente des menhirs et des piliers du « champ mégalithique de Wéris », les piliers «B» et «M» ont reçu les codes d'identification M 17 et M 18 (FRÉBUTTE *et al.*, 2000^b).



107

Site de « Wéris I », plan du vestibule de l'allée couverte avec le pilier «M» à son emplacement actuel (1) et à son emplacement néolithique supposé (2).

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

108

Site de « Wéris I », alignement de l'emplacement néolithique supposé du bloc « M » avec les zones d'érection des menhirs M 20 (F 1979/1) et M 21 (F 1979/6).

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



6.1.2. La chambre sépulcrale

Les fosses F 2000/1 et F 2000/2 (fig. 89 et 90) correspondent clairement aux structures d'implantation des orthostates «L» et «E». Les pierres calcaires enregistrées dans leur remplissage servaient à asseoir au mieux les monolithes, à leur donner une certaine horizontalité et à racheter les irrégularités du sol et de la base des blocs (fig. 109).

Le dispositif de fondation de la dalle «O», qui n'a pas été touchée par la restauration de 1887 (à l'inverse de la dalle «N» qui fut redressée à cette époque), laisse à penser que ces fosses d'implantation des longs côtés se rejoignaient au niveau de l'entrée. La fosse F 1983/11 (fig. 89), dans laquelle est dressée la dalle «O», et la fosse F 2000/2 de l'orthostate «E» présentent une connexion stratigraphique ; ce lien démontre qu'elles correspondent aux tronçons d'une seule et même excavation.

Les fosses d'implantation n'étaient pas limitées aux blocs antérieurs de la chambre mais devaient s'étendre vers le sud pour accueillir les orthostates arrière. La zone du chevet n'a pas livré les traces de creusement de telles structures mais comportait deux empierrements qui constituent un argument en faveur de cette interprétation. En effet, les radiers F 1984/1 et F 1984/3, qui devaient reposer dans des fosses non repérées lors de la fouille, s'inscrivent sans discontinuité dans le prolongement de la fosse de fondation de l'orthostate «L» pour le premier et de l'orthostate «E» pour le second ; de plus, certaines pierres calcaires situées à leurs extrémités septentrionales reposent en partie sous ces mêmes orthostates. La datation néolithique de ces dispositifs contribuant à associer le bloc «I» avec le radier F 1984/1 et le bloc «F» avec le radier F 1984/3 ne pose pas problème : leurs pierres calcaires étaient couvertes d'argile noirâtre de décomposition, signe de l'ancienneté de leur dépôt.

Aucune connexion planimétrique n'a pu être observée entre le radier de fondation F 1984/2 de la dalle de fermeture du chevet et les radiers F 1984/1 et F 1984/3 (fig. 89). En effet, côté oriental, au niveau de l'angle sud du pilier arrière «F», aucun vestige de soutènement n'a été relevé ; côté occidental, la tranchée F 2000/3, attribuable au XIX^e

109

Site de « Wéris I », l'allée couverte :

1. La fosse de fondation F 2000/1 de l'orthostate « L » avec ses pierres calcaires de soutènement, à l'intérieur de la chambre.

2. La fosse de fondation F 2000/2 de l'orthostate « E » avec ses pierres calcaires de calage, à l'extérieur de la chambre.

1



2



siècle (voir § 6.5), a détruit la zone de contact de cet empiérement avec le radier F 1984/2 de l'orthostate arrière « I ». Il est par conséquent impossible de déterminer si le plan de la chambre sépulcrale était intégralement délimité par une rainure continue dont la largeur variait en fonction des monolithes qui y étaient installés.

6.1.3. Le chevet

Le radier de pierres calcaires F 1984/2 était destiné à soutenir la dalle de fermeture du chevet. Malheureusement, il n'est pas certain que cette dernière ait été retrouvée. Dans son état actuel, la dalle « H », couchée dans la partie postérieure de la chambre, est trop exigüe pour avoir rempli cette fonction ; elle pourrait cependant n'être qu'un morceau d'une dalle plus importante.

La dalle « G », couchée derrière le monument (fig. 89), n'a pas servi à contrebuter la fermeture du chevet. Comme à « Wéris II », il semble que son rôle soit avant tout symbolique : d'après certaines interprétations (GIMBUTAS, 2005), le plan des allées couvertes évoquerait d'ailleurs le corps d'une femme dont la tête serait, à « Wéris I », matérialisée par la dalle « G ». Ce dernier bloc est associé à la fosse F 1983/12 (fig. 91.4) qui recellait également le radier de fondation F 1984/2 du chevet ; la datation de cette structure est dès lors liée à la construction du monument mégalithique. Cette excavation a été perturbée lors des fouilles exécutées par Charneux en 1888. Durant cette campagne, le commissaire-voyer a [...] *complètement dégagé la pierre qui se trouve enterrée à la partie postérieure du monument ; puis l'ayant soulevée suivant un angle d'environ 45°, [...] il a [...] examiné et sondé le sol jusqu'à une assez grande profondeur* (CHARNEUX, 1888).

Les divers sondages réalisés derrière le monument n'ont livré aucun nouvel indice néolithique. Il n'y a ni menhir supplémentaire, ni fosse, ni matériel archéologique.

6.1.4. Une tranchée d'implantation, un tumulus, ou ... ?

Au terme de la présentation et de l'interprétation des résultats, de nombreuses questions se posent sur la manière dont l'allée couverte a été construite et sur l'aménagement préalable du terrain.

Les Néolithiques ont-ils enfoui le monument dans une vaste tranchée d'implantation comme c'est le cas à « Wéris II », à Lamsoul et dans nombre de sites du Bassin parisien ? L'ont-ils au contraire simplement érigé au niveau du sol, en le recouvrant ou non d'un tumulus, et si oui, partiellement ou complètement ? Ont-ils, troisième possibilité, profité d'une éventuelle petite rupture de pente pour implanter la construction ?

Ont-ils, en corollaire, creusé les fosses allongées (par exemple F 2000/1 et 2000/2) dans lesquelles étaient dressés les orthostates au fond d'une vaste tranchée d'implantation, ou se sont-ils limités à les creuser à partir du niveau du sol ?

Deux difficultés empêchent d'apporter une réponse définitive à ces interrogations.

La première tient à l'absence d'un horizon Bt qui aurait permis d'estimer la position du sol néolithique par rapport au sol actuel, de déterminer si ce sol néolithique avait été érodé ou non et de préciser le niveau d'encaissement primitif de l'allée couverte.

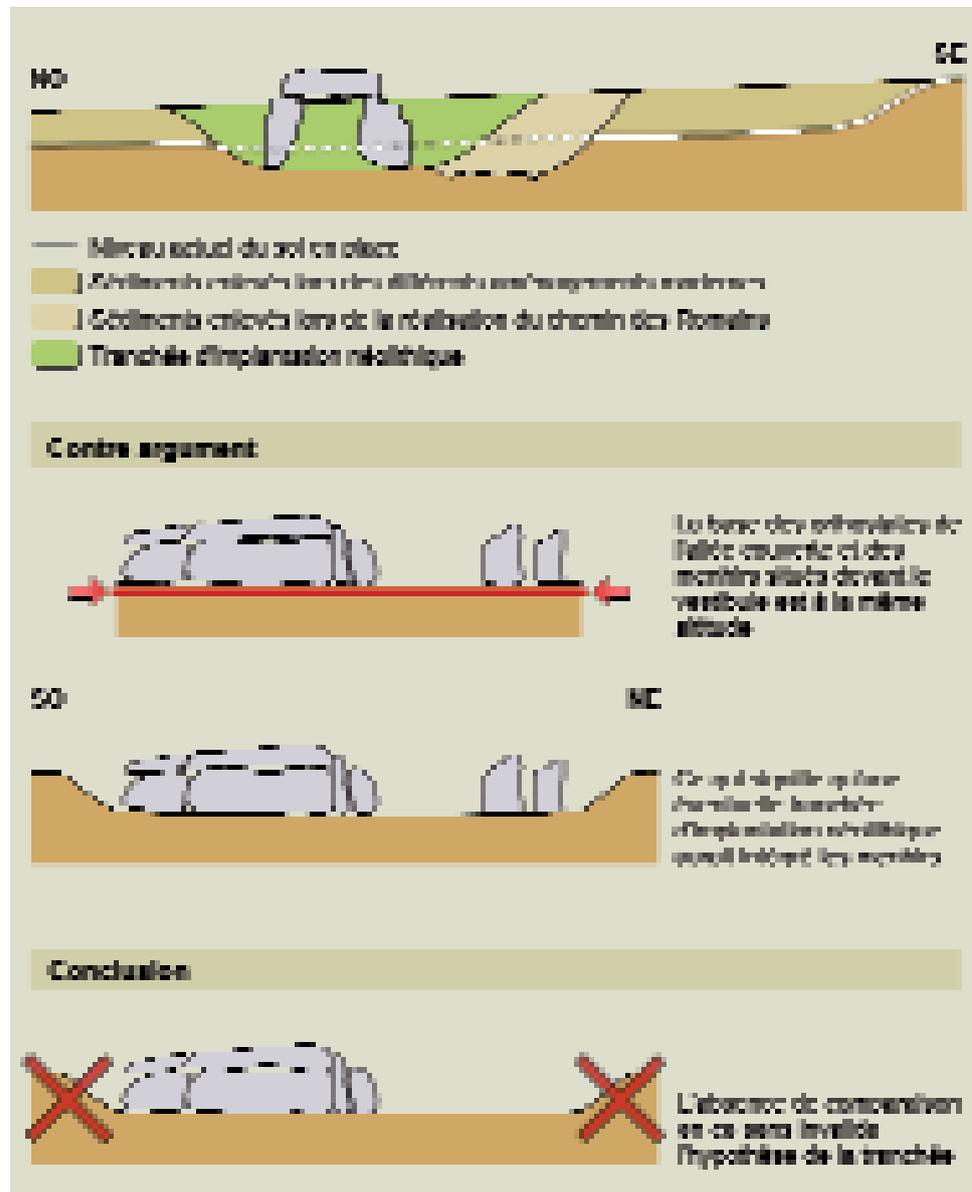
Le second obstacle réside dans le nombre et l'importance des perturbations post-néolithiques. En altérant le contexte stratigraphique, ces remaniements n'ont épargné que quelques lambeaux des structures de fondation de l'allée couverte, vestiges dont l'interprétation est pour le moins limitée. Ainsi, la réalisation des tranchées des multiples chemins des Romains et le nivellement intempestif que subit le site en 1887 ont véritablement coupé le monument mégalithique de son environnement. De la sorte, le plateau de Wéris, qui à l'est de la construction néolithique se caractérise par un versant doucement incliné du sud-est vers le nord-ouest, s'interrompt brusquement à 13 m de l'allée couverte, au sommet du talus du chemin de remembrement.

Or, à cet endroit particulier, le sol actuel se situe pratiquement à la même altitude que la surface supérieure des orthostates orientaux « E » et « F ». Cette observation amène à envisager diverses hypothèses.

Dans la première (fig. 110), le paysage antérieur au creusement du « chemin des Romains » se prolongeait en pente douce jusqu'à l'allée couverte. Il est alors tentant de supposer que le monument a été implanté dans une tranchée longitudinale, perpendiculaire à la pente générale du plateau à cet endroit, comme c'est le cas à « Wéris II ». Un indice situé devant le vestibule plaide cependant contre cette idée en suggérant que l'enfouissement de l'allée couverte de « Wéris I » n'a pas été aussi profond que celui du monument apparenté de « Wéris II » : en effet, dans cette hypothèse, la constatation que le fond des fosses de fondation des menhirs M 19, M 20, M 21 et M 28 est à peu près au même niveau que celui de la base des orthostates de l'allée couverte implique que ces menhirs seraient insérés dans la tranchée de fondation du monument, ce qui n'a pas d'équivalent connu.

La seconde hypothèse envisage la construction du monument à même le sol avec ou sans tumulus, soit dans la pente naturelle du terrain, soit sur une terrasse naturelle ou anthropique ; il y aurait dans ce dernier cas présence d'une rupture de pente à une dizaine de mètres à l'est du monument. Aucune des diverses versions de cette hypothèse ne peut cependant être démontrée, ni à l'inverse infirmée. Certes, aucun indice archéologique – structures de base ou muret périphérique par exemple – ne plaide en faveur de l'hypothèse du tumulus ; cette idée ne peut cependant être formellement rejetée dans la mesure où d'autres sites, comme Lamsoul pour se limiter au bassin mosan, présentent un tumulus limité à une butte de sédiments. De la même manière, les profils du plateau de Wéris au niveau de l'allée couverte sont trop affectés par les multiples remaniements qui ont affecté le site – tant à l'époque de l'aménagement du « chemin des Romains » que par la suite – pour permettre de démontrer la présence ou l'absence d'une terrasse préalable à l'aménagement du monument.

La troisième hypothèse suppose, elle-aussi, une véritable rupture de pente naturelle antérieure à la rupture artificielle due au talutage du chemin, mais cette fois au niveau même de l'allée couverte dont la construction aurait tiré parti. En effet, si les mégalithes avaient vraiment voulu enterrer ou au moins dissimuler leur construction, comme à Wéris II, ils auraient pu profiter de cette éventuelle « anomalie » naturelle qui aurait apporté deux avantages d'ordre technique. L'un était d'économiser les efforts de terrassement en construisant le monument dans la pente et le long du talus naturel de sa rupture. Cette pratique d'implanter en partie une allée couverte dans une pente est d'ailleurs attestée dans plusieurs sites du Bassin parisien, à Guiry-en-Vexin et à Saint-Martin-du-Tertre par exemple. L'autre avantage était de faciliter l'acheminement,



110 Site de « Wéris I », l'hypothèse d'une tranchée d'implantation. Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

jusqu'au chantier, des blocs de poudingue récoltés plus vers l'est et de faciliter la pose des dalles de couverture. Aucun indice de terrain sérieux ne permet cependant de démontrer ou à l'inverse de réfuter cette hypothèse. L'historiographie de l'allée couverte de « Wéris I » au XX^e siècle souligne cependant que sans un contrebutoir extérieur des orthostates arrière « F » et « J », ceux-ci s'effondrent sous le poids de la dalle de couverture « J », étant donné leur faible épaisseur. Dans la mesure où aucune observation n'a montré la présence d'un tertre couvrant l'arrière du monument et qu'un recouvrement de cette zone semble nécessaire pour des raisons de résistance mécanique, ne faut-il pas voir là un indice d'une insertion au moins partielle du monument dans l'éventuelle rupture de pente déjà évoquée ? Les constructeurs néolithiques de Wéris ont

montré à travers les quelques monuments qui subsistent leur pragmatisme et leurs connaissances techniques. Il serait très surprenant qu'un tel « vice de construction » soit venu infirmer ce savoir.

On le voit, aucune donnée archéologique n'indique comment les Néolithiques ont implanté l'allée couverte de « Wéris I » dans le paysage, ni même s'ils l'ont revêtu d'un tertre. L'hypothèse d'un monument enterré comme à « Wéris II » et l'hypothèse inverse d'une construction réalisée à même le sol sur un replat rencontrent des objections. La troisième idée, celle d'une édification profitant d'une rupture de pente bénéfique, quant à elle, d'avantages théoriques. Mais dans la mesure où l'absence de preuves bien tangibles n'est en rien une preuve d'absence, il vaut mieux considérer toutes ces propositions comme des spéculations et relativiser l'aspect qu'offre le site de nos jours, en admettant qu'il sera toujours impossible de reconstituer avec précision l'implantation précise de l'allée couverte dans le paysage.

6.1.1.5. *Datation et attribution culturelle*

Les seuls éléments utiles pour dater la construction et l'utilisation de l'allée couverte de « Wéris I » sont représentés par les six pointes de flèche à pédoncule, par des tessons d'un vase campaniforme et par les deux analyses radiométriques obtenues sur os humains.

Suite à la récente remise en question des conceptions relatives au Néolithique des quatrième et troisième millénaires avant notre ère, C. Renard (2004) a étudié les armatures de cette période découvertes dans le Bassin parisien et a pu définir des types propres au Seine-Oise-Marne du Néolithique récent, au Gord du Néolithique final et au Campaniforme. Sur base de ce travail, les armatures perçantes à pédoncule et à ailerons dégagés ou récurrents de « Wéris I » sont attribuables au Néolithique final. La connaissance de cette phase du Néolithique en Belgique réclame un réexamen global avec, en particulier, une redéfinition culturelle des populations du bassin mosan. La révision du matériel lithique de la grotte CH1 de Chauveau, avec datations radiocarbone inédites et nouvelle lecture de la stratigraphie, plaide cependant pour une évolution parallèle à celle du Bassin parisien, avec Néolithique moyen à armatures tranchantes puis Néolithique final à pointes à pédoncule et ailerons (TOUSSAINT, 2005).

A « Wéris I », l'absence d'artefacts antérieurs au Néolithique final et la découverte d'une pointe de flèche à pédoncule et ailerons dégagés dans la fosse de fondation du bloc « L » incitent à penser que c'est durant cette période que fut érigée l'allée couverte et qu'elle connut sa première utilisation. Obtenues sur des restes osseux humains trouvés dans les radiers de fondation du vestibule et de l'orthostate « I », les deux analyses radiométriques confortent cette idée : elles fournissent des fourchettes chronologiques qui s'étendent dans la première moitié du troisième millénaire avant J.-C.

Quant aux tessons du type AOO, ils soulignent la fréquentation ultérieure du monument par une population campaniforme. Même si aucune datation radiométrique de restes humains ne l'atteste, cette occupation pourrait s'inscrire soit dans une persistance de la vocation funéraire de « Wéris I », comme c'est le cas pour d'autres ensembles mégalithiques (SALANOVA, 2004, p. 19-21), soit dans une fréquentation secondaire du site à d'autres fins.

6.1.1.6. *Interprétation anthropologique*

L'inventaire précis des documents anthropologiques découverts lors des fouilles de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e à « Wéris I » ainsi que lors des recherches modernes est très délicat à dresser. Il semble cependant que le nombre total de restes récoltés est assez faible, guère plus d'une centaine au total, sans qu'un décompte précis ne soit réalisable.

Est-il possible de décoder les causes d'une telle pauvreté ? Les conditions de conservation au sein de la chambre sépulcrale ne semblent pas avoir contribué à l'altération des documents ; au contraire, les ossements et les dents préservés jusqu'au début des fouilles sont en relativement bon état, ce qui tient sans doute à la fois à la nature calcaire du substrat rocheux et à la protection des objets par la structure même de la chambre sépulcrale.

La pauvreté des découvertes pourrait dès lors résulter, soit de vidanges de la chambre sépulcrale par les Néolithiques, à l'occasion de l'abandon définitif du site ou à diverses reprises auparavant, soit de pillages anciens post-néolithiques. L'absence de relevés stratigraphiques des dépôts de la chambre et de plans de répartition précis du rare matériel découvert lors des premières fouilles prive cependant les tentatives d'interprétation actuelles de la plupart des indices qui auraient permis de discuter objectivement de ces diverses possibilités.

Pour les raisons évoquées, le nombre minimum d'individus (NMI) dont les restes ont été exhumés de l'allée couverte n'est pas estimable. Quoiqu'il en soit, des restes d'adultes, d'adolescents et d'enfants ayant encore leurs dents déciduales ont été trouvés. L'allée couverte de « Wéris I » semble donc bien correspondre à une sépulture plurielle.

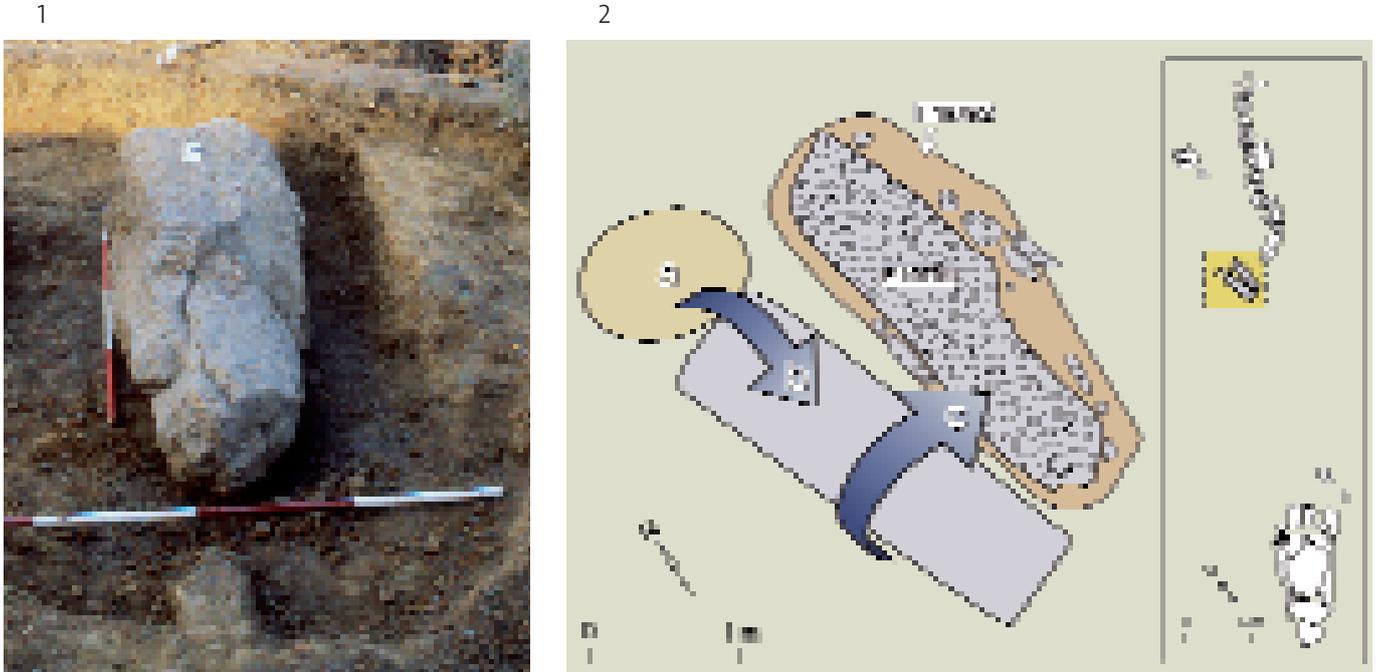
Cependant, comme à l'allée couverte voisine, celle de « Wéris II » (voir chapitre 7), les caractéristiques précises des dépôts funéraires de « Wéris I » sont quasiment impossibles à déterminer, à nouveau en raison de l'absence de relevés planimétriques et stratigraphiques. On ne saura ainsi jamais si cette sépulture plurielle a été multiple, c'est-à-dire avec inhumation simultanée des défunts, ou collective, avec dépouilles déposées au fil des décès successifs, sur un laps de temps plus ou moins long (DUDAY, 2005). La nature primaire ou non du dépôt des cadavres, la présence de réaménagement des dépouilles et des ossements, le dépôt dans un espace ouvert ou au contraire en pleine terre, ou encore l'existence de vidange, sont tout aussi impossibles à discuter, quoique probables au vu des comparaisons avec les régions voisines (CHAMBON, 2003).

6.2. Les blocs précédant l'allée couverte

6.2.1. Le bloc F 1979/1 : un menhir certain (M 20)

Le bloc F 1979/1 (fig. 111.1) peut être interprété comme un menhir certain de type B selon une grille de critères récemment publiée (fig. 116 ; TOUSSAINT *et al.*, 2005).

Les fouilles ont en effet révélé la présence d'une fosse d'érection, soit la structure F 1979/3 (fig. 92), qui prouve le dressement anthropique de cette pierre (critère Af1) et en localise le lieu de dressement primitif à 21 m de l'entrée de l'allée couverte et à 7 m



111

Site de « Wéris I », condamnation du menhir M 20 (bloc 1979/1) :

1. Fouille du menhir dans la fosse F 1979/2.

2. Schéma d'interprétation :

a. Emplacement de dressement néolithique dans la fosse d'érection F 1979/3 ;

b. Abattage vers le sud ;

c. Basculement dans la fosse de condamnation F 1979/2.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

à l'ouest de son axe. Avec le pilier M du vestibule (§ 6.1.1) et le menhir « M 21 » (§ 6.2.2), cette pierre dessine un alignement sud-sud-ouest/nord-nord-est.

Un second critère d'identification réside dans le positionnement chronologique du menhir dans le Néolithique final. Cette proposition se fonde sur l'appartenance de celui-ci à un ensemble mégalithique daté par certains de ses éléments, comme l'allée couverte de « Wéris I » (critère Dhf2).

Le scénario de la condamnation de la pierre dressée est imaginable (fig. 111.2). Après avoir sapé la portion sud-est (F 1979/4 ; fig 92) et sud de la fosse d'érection, les démolisseurs ont fait basculer le bloc vers le sud, puis l'ont roulé vers l'est, afin qu'il tombe dans la fosse de condamnation F 1979/2. Associés aux vestiges découverts, les caractéristiques et la position de la pierre renforcent cette reconstitution : l'extrémité la plus régulière et la plus large du monolithe, soit son extrémité nord, est la plus proche de la fosse néolithique ; son interprétation en tant que base du menhir en est corroborée.

Ce menhir est répertorié sous le code M 20 dans le classement des pierres dressées de Wéris (FRÉBUTTE *et al.*, 2000^b).

6.2.2. Les blocs F 1979/5, F 1979/8 et F 1982/1 : fragments d'un menhir certain (M 21)

La combinaison de deux critères figurant dans la grille d'identification des menhirs (TOUSSAINT *et al.*, 2005) atteste que le monolithe reconstitué à partir des blocs F 1979/5, F 1979/8 et F 1982/1 correspond indubitablement aux fragments d'un menhir certain de type B (fig. 116), identifié par le code M 21 (fig. 112 ; FRÉBUTTE *et al.*, 2000^b).

Le premier indice est le dressement anthropique indéniable de la pierre, corroboré par la fosse d'érection F 1979/6 (critère Af1) dans laquelle était encore poinçonné le bloc F 1979/5, soit la base archéologiquement encore en place du menhir (fig. 94 et 112.1).

1



2



112

Site de « Wéris I » :

1. Partie inférieure (F 1979/5) du menhir M 21 encore implantée dans sa fosse d'érection néolithique F 1979/6 dont le contour est souligné par un pointillé.
2. Résultat de la destruction du menhir M 21 avec, à l'avant-plan, les éléments brisés (F 1979/8 et F 1982/1) de sa partie supérieure. À l'arrière-plan est visible la base (F 1979/5) du monolithe toujours implanté dans la structure d'érection néolithique (F 1979/6). Vue depuis le nord-ouest.

Cet emplacement primitif du menhir M 21 est distant du menhir M 20 de 7,50 m. L'azimut magnétique qu'ils tracent est de 22°30', soit le nord-nord-est.

Le second critère d'interprétation mégalithique est similaire au cas du menhir M 20 : l'attribution de l'élévation de ce menhir au Néolithique final est autorisée grâce à l'intégration de celui-ci dans un ensemble mégalithique dont des éléments sont bien datés, comme l'allée couverte (critère Dhf2), plus particulièrement dans un alignement avec d'autres menhirs certains tels que les monolithes M 18 (bloc « M » du vestibule de l'allée couverte) et M 20.

Une manipulation ultérieure du monolithe est démontrée par les blocs F 1979/8 et F 1982/1 et leur fosse d'enfouissement F 1979/7 (fig. 94 et 112.2). Ces indices indiquent une destruction brutale du menhir et la volonté de débarrasser le sol d'éléments gênants en les enfouissant dans une structure adéquate (critère Af4). La datation et les raisons précises de cet acte demeurent inconnues.

Malgré son redressement, le monolithe offre une piètre silhouette, celle d'un moignon de menhir, car il n'est pas complet. Son sommet actuel et ses flancs présentent ci et là des surfaces aux arêtes relativement fraîches, stigmates de l'arrachage d'autres fragments, non retrouvés.

6.2.3. Le bloc « A », un menhir certain (M 19), et le bloc F 1983/1, une dalle de calage

L'antériorité de la fosse F 1983/2 (fig. 98.4) par rapport au chemin qui longe le flanc est de l'allée couverte est évidente car cette fosse a été partiellement entaillée lors de la réalisation du talus ouest de la voie (voir § 5.2.3). L'excavation contient deux éléments importants : d'une part la dalle F 1983/1, d'autre part la couronne de fragments de calcaire, de grès et de poudingue bordant le sommet et les côtés latéraux de cette dalle.

D'un point de vue archéologique, la dalle F 1983/1 est en position secondaire. Son inclinaison à 45° montre qu'elle a subi une manipulation lors de la création du chemin puisque ce pendage s'insère parfaitement dans le gabarit de la berge de ce dernier.

L'hypothèse selon laquelle la pierre serait à l'origine disposée verticalement dans la partie sud-orientale de la fosse et qu'elle aurait subi un basculement du sud-est vers le nord-ouest est tout à fait probable. Si à la surface de la fosse F 1983/2 (fig. 98) on

soustrait la zone sud-est où la dalle F 1983/1 aurait été dressée, la portion restante de cette excavation présente un plan quadrangulaire dont les côtés sud, nord et ouest sont délimités par la couronne de pierres diverses. La superficie interne de la surface ainsi délimitée est de peu supérieure à celle de la section de l'extrémité nord-est du bloc « A ». Or, cette partie du monolithe reposait en partie dans cette zone, sur l'angle sud-ouest de la fosse. Cette position du bloc « A » est-elle datable ? Comme l'illustrent les documents iconographiques les plus anciens, elle est en tout cas antérieure aux événements des années 1880 : sans ce bloc sur lequel s'appuyait la base du piédroit « B », ce dernier se serait complètement effondré puisqu'il penchait dangereusement vers le sud-est.

La position du bloc « A » et ses correspondances métriques avec une portion de la fosse F 1983/2 suggèrent que ce bloc est un menhir abattu et que ladite structure en est la fosse d'érection (fig. 113.1). La couronne de pierres est le reliquat encore en place du système de calage de ce bloc dressé ; le calage néolithique du piédroit « B » est apparenté à ce dispositif. Quant à la dalle F 1983/1, elle aurait participé au calage mais aurait également servi d'élément de renfort de la paroi sud-orientale de la fosse lors de la mise en place du menhir.

En conclusion et au regard des éléments recueillis, cette pierre dressée, identifiée par le code M 19, est un menhir certain de type B (fig. 116) : son dressement anthropique est indiqué par la présence d'une fosse d'érection (critère Af1) et, étant donné son appartenance à un site mégalithique daté, son interprétation chronologique ne pose pas de problème (critère Dhf2).

La condamnation de ce monument, associée à la construction du « chemin des Romains », peut schématiquement être envisagée comme suit, à partir de sa disposition néolithique (fig. 113.1) :

- dans un premier temps, les responsables de cet acte ont renversé le monolithe de poudingue vers le sud-ouest (fig. 113.2) ;
- dans un deuxième temps, ils l'ont fait pivoter d'un quart de tour vers le sud pour aligner son grand axe à celui du chemin (fig. 113.3a) ;
- dans un troisième temps, ils ont coupé la fosse d'érection de biais pour réaliser le pendage du talutage (fig. 113.3b) ;
- dans un quatrième temps, le bloc F 1983/1 a été basculé dans l'espace restant de la fosse, préalablement occupé par le menhir (fig. 113.4).

6.2.4. Le bloc F 1983/4 : base d'un menhir certain (M 28)

L'examen des données de fouille apportent deux certitudes à l'égard du bloc F 1983/4 (fig. 99), situé à 1,80 m devant le menhir « A ». La première est que son dépôt résulte d'une cause anthropique puisqu'il a été dégagé au sein d'une fosse (F 1983/5). La seconde souligne que cet enfouissement est antérieur à l'établissement du chemin dont le talutage a entamé cette fosse.

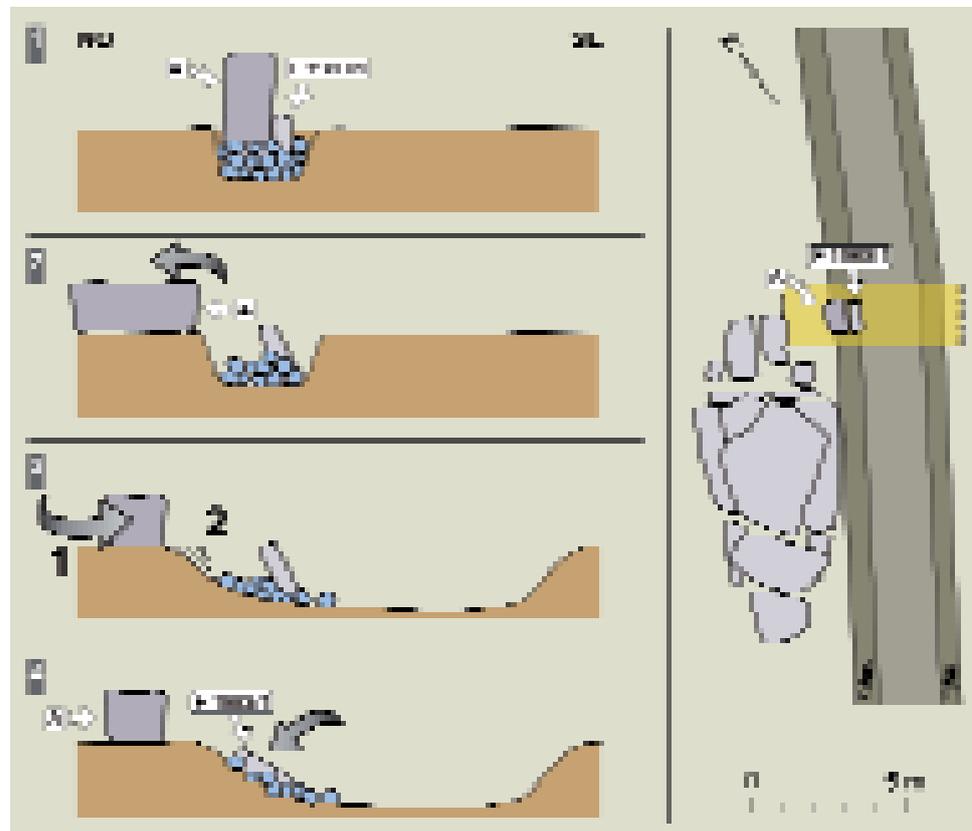
Vu le contexte mégalithique du site, deux hypothèses peuvent être avancées pour expliquer la présence du bloc à cet endroit : soit il s'agit du rejet d'un élément de poudingue, fragment possible d'un menhir détruit ; la fosse serait dès lors une structure de condamnation. Soit le bloc serait la base encore en place d'un menhir détruit et la fosse, sa structure d'érection.

113

Site de « Wéris I », schéma de condamnation des blocs « A » et F 1983/1 :

1. Disposition néolithique supposée.
2. Basculement du bloc « A ».
3. Aménagement du chemin F 1983/3 : a, première phase ; b. seconde phase.
4. Basculement du bloc F 1983/1.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



L'interprétation de la fosse comme structure de condamnation cadre mal avec les correspondances étroites entre sa forme et ses dimensions et celles du bloc. Les aménagements de condamnation découverts jusqu'à présent dans le champ mégalithique de Wéris ont des emprises nettement plus importantes que les blocs qui y ont été jetés, afin de faciliter le déroulement de l'enfouissement.

Plusieurs éléments tendent par contre à privilégier la seconde hypothèse :

- les parentés de forme et de mesures entre la fosse et le bloc ont été observées dans la plupart des sites à menhir(s) de Wéris. Les fosses d'érection de ces monuments sont légèrement plus grandes que les monolithes qui leur sont associés ; ce choix technique des Néolithiques permettait une meilleure maîtrise du mouvement de la pierre lors de son basculement dans la fosse, puis lors de son dressement ; il garantissait aussi un calage plus efficace et plus rapide de la base de la pierre et par conséquent une stabilité accrue ;
- les caractéristiques de mise en place du bloc F 1983/4 et de son excavation d'accueil s'apparentent à celles des menhirs rencontrés sur le site de « Wéris I ». La base de la pierre est soigneusement posée à l'horizontal sur un substrat compact, à une profondeur de 0,55 m par rapport au niveau de sol actuel. Cette disposition assure une stabilité optimale à la pierre et un aplomb parfait de ses parois latérales ;
- la face supérieure du monolithe (F 1983/4) offre un plan « frais », non érodé, indice probable d'un plan de fracture assez récent, à l'exemple du bloc F 1979/5 ;

malheureusement, aucun des poudingues qui reposent encore dans ce secteur ne paraît jointif avec ce bloc ;

– l'emplacement du bloc F 1983/4 s'inscrit dans le prolongement de l'orthostate « E » de l'allée couverte. Avec le menhir « A », ou M 19, distant de près de 2 m, il évoque une ligne parallèle à l'axe suggéré par les menhirs M 20, M 21 et l'implantation primitive possible du pilier « M » du vestibule (fig. 108).

En conclusion, ces remarques poussent à considérer le bloc F 1983/4 comme la base en place d'un menhir certain de type B (fig. 116). Il est identifié par le code M 28.

6.2.5. Les blocs F 1979/9, 1979/10 et 1979/11-12

Une gravure signée par L. Moreels montre qu'en 1886 plusieurs blocs de poudingue reposaient contre le talus occidental du « chemin des Romains » (fig. 114). Il semble qu'avant le rebouchage de cette voie, en 1887, ces blocs furent déplacés et alignés sur le sommet du talus. Ils feraient partie de la double traînée de pierres de poudingue enregistrée en 1979. C'est au sein de cet ensemble que furent rencontrés les trois monolithes F 1979/9, 1979/10 et 1979/11-12 (fig. 115).

D'un point de vue géomorphologique, la présence naturelle de blocs de poudingue à « Wéris I », sur le substrat rocheux calcaire, n'est pas à exclure. Les examens stratigraphiques ont en effet démontré que des phénomènes de solifluxion y avaient déposé des fragments de cette roche exogène, issus du versant occidental de la colline dominant le village de Wéris. Bien qu'elle concerne des morceaux de poudingue de taille très réduite, cette observation tend à nuancer l'acheminement par les mégalitheurs de l'ensemble des blocs de poudingue sur le site.

De toute façon, l'interprétation éventuelle de la nature solifluée des monolithes F 1979/9, F 1979/10, F 1979/11 et F 1979/12 n'interdit en rien l'hypothèse de leur utilisation par les constructeurs néolithiques. Malgré l'absence de structures archéologiques associées, plusieurs indices étayaient cette réflexion :

– l'examen des pierres F 1979/9 et F 1979/11-12 révèle des plans de fracture qui soulignent une destruction causée par l'homme. La raison de ces agissements est difficile à admettre si l'on avance le simple rejet de blocs gênant le travail des champs ou toute autre activité : déplacer des monolithes aussi massifs à la limite des parcelles eut été amplement suffisant pour s'en débarrasser à moindre effort. L'énergie dépensée pour commettre cet acte destructif délibéré amène à penser que ces pierres n'étaient pas anecdotiques et à envisager naturellement la condamnation de menhirs. Les empreintes d'éclatement des monolithes F 1979/9 et F 1979/11-12 leur confèrent un « air de famille » avec les menhirs M 21 et M 28 repérés sur le site. Comment expliquer la fracture en deux morceaux du bloc F 1979/11-12 ? Si ce bloc a été dressé, il a éventuellement pu se briser lors de son abattement, suite au choc violent produit lorsqu'il a touché le sol ; cette circonstance de dégradation est avancée pour le menhir M 2 d'Oppagne (voir chapitre 9 de la présente monographie) ;

– la présence de tels monolithes sur un site mégalithique avéré n'est pas à négliger même si elle ne peut être utilisée comme un argument décisif ;

– la morphologie des monolithes se caractérise par une massivité indéniable, une forme régulière et une extrémité plane qui pourrait être interprétée comme base. Leurs

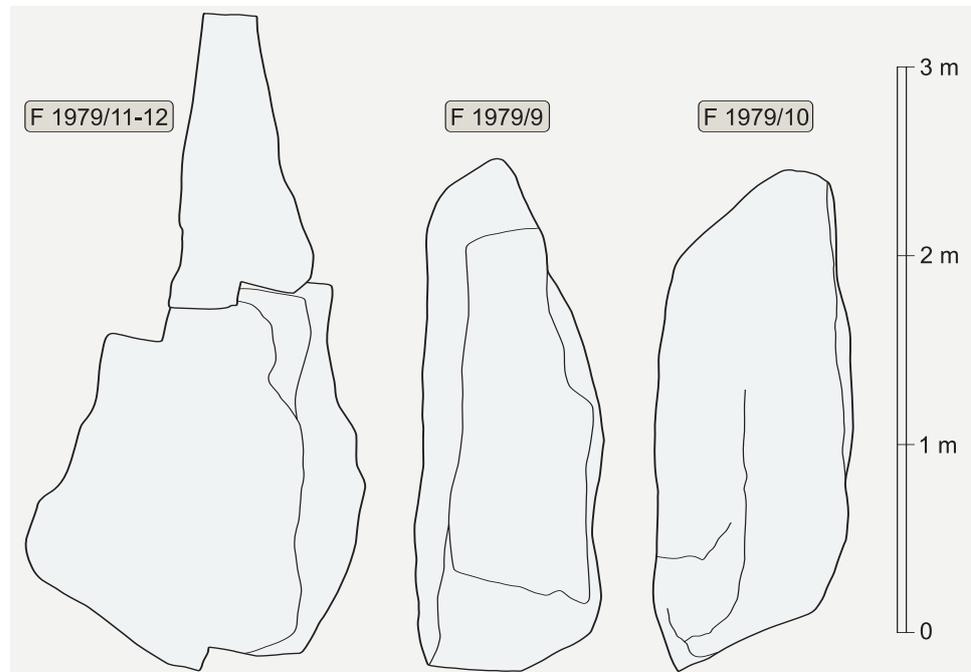


114
Site de « Wéris I »,
gravure de L. Moreels
représentant les abords
de l'allée couverte en
1886.

poids n'en font pas des blocs anecdotiques puisqu'ils sont compris entre 3,3 et 7,8 tonnes. Ces caractères sont tout à fait conciliables avec ceux des menhirs actuellement connus dans le champ mégalithique (FRÉBUTTE *et al.*, 2000^b) ;

– le lieu de découverte des monolithes, sur le sommet du talus occidental de l'ancien chemin, est également intéressant. Le creusement de cette voie a occasionné des dommages au site, entre autres, le déchaussement du menhir M 19, le basculement de la dalle de calage F 1983/1 sur le talus et l'altération de la fosse du menhir M 28, voire la destruction de celui-ci. Cet aménagement n'aurait-il pas également provoqué l'abattement d'autres pierres dressées alignées avec les menhirs M 19 et M 28 et implantées plus vers le nord-nord-est, tels les monolithes F 1979/9, F 1979/10 et F 1979/11-12 ? Cette dernière interrogation est à mettre en relation avec l'alignement sud-sud-ouest/nord-nord-est déterminé par les menhirs M 18, M 20 et M 21. En effet, dans le cadre de cette hypothèse, l'espace précédant l'allée couverte aurait pu être, partiellement ou complètement, « monumentalisé » par une allée balisée par deux lignes parallèles de pierres dressées.

En conclusion, les blocs de poudingue F 1979/9, F 1979/10 et F 1979/11-12 présentent les caractères absolus d'une manipulation anthropique mais pas de dressement. Etant donné le contexte archéologique et les indices énoncés précédemment, il est raisonnable de les considérer comme des menhirs probables de type B (fig. 116 ; TOUSSAINT *et al.*, 2005). Ces pierres sont respectivement identifiées par les codes M 29, M 30 et M 22 (FRÉBUTTE *et al.*, 2000^b). L'endroit précis d'érection de ces mégalithes



115

Site de « Wéris I », relevé théorique des blocs F 1979/11-12, F 1979/9 et F 1979/10.

probables n'est pas assuré. Il est cependant intéressant de noter qu'en 1979, les blocs F 1979/10 et F 1979/11 gisaient pratiquement en vis-à-vis des lieux d'érection des menhirs M 20, pour l'un, et M 21, pour l'autre. Cette disposition relève-t-elle d'une simple coïncidence née d'un dépôt post-néolithique aléatoire ou représente-t-elle un indice des relations qui unissaient ces quatre pierres ? La question mérite réflexion, encore que le décapage S 2001/15 n'ait livré aucun indice d'érection.

6.3. Condamnation des mégalithes

La destruction des menhirs de « Wéris I » est, pour l'essentiel, attribuable à l'homme et non à des effondrements naturels. Au vu des techniques utilisées, les motivations de ces condamnations pourraient avoir été variées et relever d'époques distinctes : certaines pierres dressées ont été abattues, puis enterrées – comme le menhir M 20 –, d'autres ont subi des dégradations plus brutales allant jusqu'à l'éclatement du monument en plusieurs blocs rejetés ou non dans des fosses, comme le menhir M 21.

La datation de ces dégradations n'est pas déterminée ; aucun artefact n'a, par exemple, été exhumé dans les fosses d'ensevelissement. Rien ne permet ainsi d'affirmer que les Néolithiques sont les auteurs de tels agissements. Par contre, des indices tendent à envisager que l'aménagement du « chemin des Romains » est responsable de l'abattage des menhirs situés dans la partie orientale de la parcelle, soit les menhirs M 19, M 28 et peut-être M 22, M 29 et M 30. Dans un cas au moins, les destructeurs ont utilisé un explosif pour effectuer leur tâche : deux traces de barre à mine sont en effet visibles sur le petit bloc F 1979/13.

116

Site de « Wéris I », critères d'identification des menhirs.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

	PHOTO	CARACTÈRES ANTHROPIQUES		ATTRIBUTION / DATATION	
		Ensemblement	Formes, motifs, ou motifs géométriques	Ensemblement	Autres indices (autres menhirs du site)
M19	BOIS FOUILLES		AH4  DH2 		
	BOIS FOUILLES	AH1  AH2 			
M20	BOIS FOUILLES		AH4  DH2 		
	BOIS FOUILLES	AH1 	AH4 		
M21	BOIS FOUILLES		AH4  DH2 		
	BOIS FOUILLES	AH1 	AH4 		
M28	BOIS FOUILLES		AH4  DH2 		
	BOIS FOUILLES	AH1 			

Menhirs, certains, de type H - au moins, 1 cellule absente de dessinement et 1 cellule de présomption d'attribution

M22 M29 M30	BOIS FOUILLES		AH4  DH2 		
	BOIS FOUILLES				

Menhirs probables de type H - au moins, 1 cellule absente de motifs géométriques anthropiques et 1 cellule de présomption d'attribution

APPÉLIATION	CARACTÈRES ANTHROPIQUES	ATTRIBUTION / DATATION
Menhirs circulaires		
de type A ou type B	1 cellule absente de dessinement 1 cellule absente de dessinement	1 cellule absente 1 cellule de présomption en contexte mégalithique
Menhirs, probables...		
de type A ou type D ou type C	1 cellule absente de dessinement 1 cellule absente ou de présomption de manipulation anthropique 1 cellule absente de dessinement	1 cellule absente 1 cellule de présomption ou un simple motif Cellules indécises

AH1 = Présence d'une forme stylisée	AH4 = Cellules géométriques et/ou topographiques absentes dans un espace mégalithique et/ou présence de motifs circulaires	☆☆☆ Cellule absente
AH2 = Présence de lignes de sillage	DH2 = Inscriptions dans un espace mégalithique associé ou bien isolé	☆☆ Cellule de présomption
abs = Présence d'une forme de configuration		☆ Cellule indécise

Si la restauration de 1887 n'avait pas eu lieu, peut-être aurait-il été possible de déterminer la cause réelle de l'effondrement du chevet de l'allée couverte et de la fracture de l'angle nord de la dalle de couverture «K». Ces dégâts sont-ils le résultat de causes anthropiques, intentionnelles ou non, ou naturelles? L'affaissement du chevet est-il dû au creusement du chemin le long du flanc oriental du monument ou aux utilisateurs du monument qui le condamnèrent rituellement?

6.4. L'ancien chemin F 1983/3

Le chemin qui longe le flanc oriental de l'allée couverte correspond à l'ancien «chemin des Romains». Cette identification se fonde sur les relevés cadastraux du XIX^e siècle qui situent précisément le tracé de la voie et sur la gravure de Moreels (fig. 114). Sur cette vue, le tracé et l'assiette de la voie sont nettement discernables, ainsi que sa berge occidentale sur laquelle gisent une série de gros blocs de poudingue. L'abandon et le remblayage du chemin creux sont clairement liés à la campagne de restauration de 1887 : lors de ce chantier, le terrain fut entièrement nivelé et un nouveau chemin fut implanté plus vers l'est, à l'endroit de la voirie actuelle.

Plusieurs cartes, par exemple celle dressée au XVIII^e siècle à l'initiative du comte de Ferraris, témoignent d'une certaine ancienneté du chemin. Les observations stratigraphiques attestent tout au plus de deux phases d'aménagement de la voie. Cette pauvreté peut s'expliquer de deux manières : soit ces aménagements ont totalement détruit des assiettes antérieures par surcreusement intégral, soit les tracés du chemin ont sensiblement divagué au cours du temps. Selon cette seconde possibilité, les traces de chemins plus anciens se situeraient plus vers l'est, plus précisément sous la voie de remembrement moderne et ses accotements.

Sans données archéologiques, la connaissance de la création du premier « chemin des Romains » et de son évolution demeure conjecturale. Il faut ainsi considérer comme sans fondement l'opinion assez répandue que le tronçon dégagé appartiendrait à la voie gallo-romaine dite « de Famène » (FRÉBUTTE & TOUSSAINT, 2003, p. 121-122).

6.5. Archéologie des modifications récentes du site

Deux types de modifications modernes du site de «Wéris I» ont été enregistrées (fig. 90).

Les premières, de type archéologique, sont liées à d'anciennes tranchées de fouilles réalisées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du monument :

- dans la chambre, la tranchée longitudinale F 2000/3 est sans aucun doute le sondage dirigé par Charneux en 1888 ;
- sur le flanc occidental de l'allée, l'excavation F 2000/4 qui semble détourner le monument peut vraisemblablement être attribuée aux fouilles menées par de Loë et Rahir en 1906.

Le second type de modifications observées est lié aux aménagements de « mise en valeur » du site en 1887, c'est-à-dire le remblayage de l'ancien « chemin des Romains » et le nivellement général du terrain (US 104), grâce à des déblais et des remblais limoneux atteignant une épaisseur de 0,25 m dans la tranchée S 6.

7. CONSERVATION ET MISE EN VALEUR

Sur base des découvertes du premier programme de fouilles modernes, des restaurations ont touché l'allée couverte et certains menhirs entre 1979 et 1990 (fig. 117).

En ce qui concerne l'allée couverte, le pilier du vestibule « B » qui était incliné vers l'est a été redressé et sa base bétonnée en 1983. La même année, le pilier « M » subit une opération similaire sans être déplacé, malgré la découverte de son emplacement primitif 0,50 m plus vers le nord ; ce choix était dicté par le souci de contrebuter la dalle d'entrée « N », en attendant mieux... En 1990, le chevet, démonté en 1984, est relevé sur des fondations bétonnées, en tenant compte du tracé des radiers néolithiques F 1984/1 et F 1984/2 et du plan global du monument.

Devant l'allée couverte, deux menhirs abattus sont redressés et bétonnés à leur base, les menhirs M 19 en 1983 et M 20 en 1979. En 1982, les blocs F 1979/8 et F 1982/1 sont rajustés à la colle époxy à deux composants sur le bloc F 1979/5 afin de reconstituer le menhir M 21.

En 1990, le site fait l'objet d'un réaménagement global. La grille encerclant l'allée couverte depuis 1887 est démantelée et les éléments calcaires de son soubassement sont répartis le long du chemin de remembrement pour empêcher le parking sauvage.

Avant d'être rebouchés, tous les sondages réalisés entre 1999 et 2001 ont été remblayés au sable jaune sur une épaisseur minimale de 0,10 m, pour marquer les paliers atteints par la fouille.

En 2007, une nouvelle restauration des éléments du site s'avère indispensable. En effet, la dalle antérieure de couverture, « K », présente deux défauts majeurs qu'il conviendra de corriger (fig. 118). Le premier correspond à son angle nord, qui se brisa à une époque indéterminée et dont le bloc fracturé fut repositionné en 1887. Si l'on examine la photographie prise vers 1906 par Rahir et une vue actuelle du site, on constate que ce bloc d'angle a bougé et qu'il s'est incliné d'au moins 0,10 m vers le centre de la façade. Cette disposition présente des problèmes de sécurité et menace la stabilité des éléments du vestibule. Une intervention d'ingénierie adaptée s'impose donc. Le deuxième défaut de cette dalle se situe aux abords de son angle oriental, au-dessus de l'orthostate « E », où un fragment s'est détaché durant l'hiver 2005-2006. Cette altération qui peut s'aggraver indique l'urgence d'une consolidation de la dalle « K » mais également des orthostates « E » et « I », où de multiples fissures s'observent.

Dans le cadre de cette intervention supplémentaire, le pilier « M », pourrait être implanté à l'endroit de son dressement primitif et la base du menhir M 28, déplacé durant la fouille, repositionné à l'endroit de sa découverte. Les menhirs probables M 22, M 29 et M 30 ont été alignés le long de l'accotement occidental de l'ancien « chemin des Romains » afin de restituer la disposition du XIX^e siècle (fig. 114).

8. CONCLUSION

Les huit campagnes de fouille qui se sont succédé sur le site de « Wéris I » entre 1979 et 1984 et de 1999 à 2001 présentent un bilan mitigé, malgré des apports significatifs du point de vue géologique et archéologique.

117

Site de « Wéris I » :

1. Anastylose du bloc « A » (menhir M 19) et bétonnage des bases des blocs « B » et « M » du vestibule.

2. Détail du redressement du bloc « A ».

3-4. Restauration du chevet avec le redressement des orthostates « I » et « F » sur du sable stabilisé.

5. Démantèlement, en 1990, de la clôture enserrant l'allée couverte depuis 1887.

6. Cérémonie marquant la fin des travaux de restauration du site en 1990.

7. Le site en 1990.



1

2



3



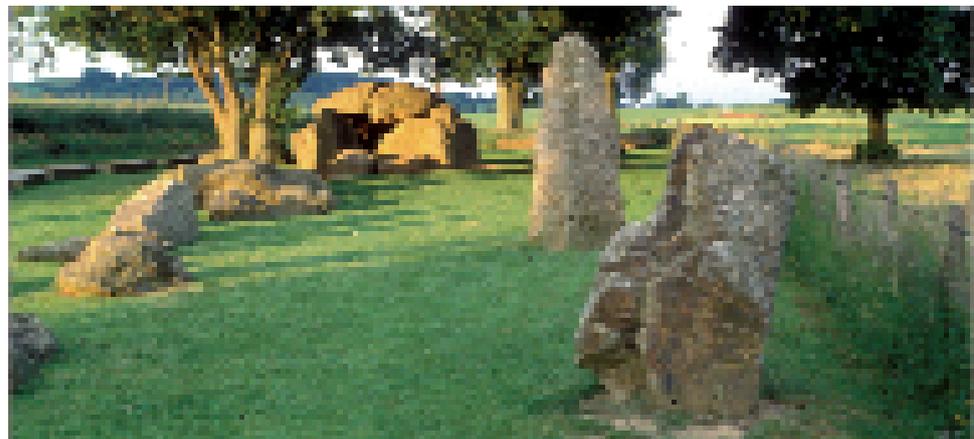
4



5



6



7

118

Site de « Wéris I » :

1. Etat du vestibule au début du xx^e siècle (© IRPA, Bruxelles).
2. Etat du vestibule en 2006 avec le décrochage marqué de l'angle brisé de la dalle de couverture « K ».
3. Fissure présente à l'arrière de l'orthostate « I ».
4. Fissure se développant à l'angle nord de l'orthostate « E » où s'appuie la dalle de couverture « K ».
5. Altération récente le long du côté oriental de la dalle de couverture « K », avec détachement d'un fragment.
6. Orientation des vues 1 à 5.

1



2



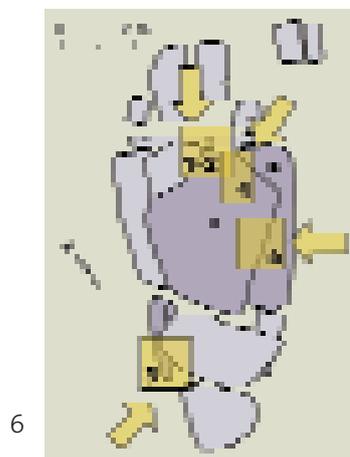
3



4



5



6



119

Site de « Wéris I » en avril 2007.

Les données sédimentaires et pétrographiques recueillies fournissent en effet un cadre fondamental pour toute future étude archéologique de la région de Wéris. L'examen géologique a pu déterminer la mise en place des dépôts naturels sur le substrat calcaire et caractériser ces couches. Grâce à cette approche, des nappes de cailloux en grès, poudingue et quartzite, rencontrées ci et là, ont été identifiées à des horizons de solifluxion et non à des empierements anthropiques.

La maigreur des résultats archéologiques est significative de l'ampleur des perturbations post-néolithiques qui ont affecté le site et son contexte stratigraphique, depuis la création du « chemin des Romains » jusqu'à la fouille de 1906. Ce constat est d'autant plus navrant que les quelques vestiges dégagés suggèrent la monumentalité qui devait caractériser l'installation mégalithique. La découverte de quatre menhirs certains (M 19, M 20, M 21 et M 28) et de leur emplacement de fondation évoque l'existence d'une allée menant à l'allée couverte (fig. 119), composée par deux lignes sud-sud-ouest/nord-nord-est de pierres dressées. Ce dispositif aurait été complété par les trois blocs massifs de poudingue (M 22, M 29 et M 30) qui reposent sur le terrain et qui sont probablement des menhirs abattus.

Les recherches menées à l'intérieur et aux abords immédiats de l'allée couverte ont livré des éléments intéressants à propos du mode de construction du monument. Les premiers correspondent à la fondation des parois de la chambre sépulcrale qui reposaient dans une ou plusieurs fosses et sur des assises de pierres calcaires. Les seconds témoignent de l'empierement du vestibule ; ce radier aurait soutenu le système de fermeture de l'entrée, assurée par le dressement des blocs « C » et « D ».

Par ailleurs, le dégagement d'une couronne de pierres au nord-nord-est de la dalle « N » a permis de retrouver l'emplacement de dressement initial du pilier « M », repositionné à la légère en 1887 ; à cet endroit, avec les menhirs M 20 et M 21, le monolithe s'inscrit parfaitement dans l'axe du bord occidental de l'allée précédant le monument.

L'examen du mobilier, associé à deux analyses radiocarbone, situe la réalisation de l'allée couverte au Néolithique final, dans la première moitié du III^e millénaire avant notre ère. Après cette occupation, le lieu sera fréquenté par un groupe campaniforme, à des fins difficilement identifiables.

Au terme de ce rapport, trop de questions fondamentales demeurent sans réponse. La connaissance du site de «Wéris I» en est lourdement affectée. Même si quelques considérations conjecturales peuvent être émises, des interrogations subsisteront définitivement sur l'aspect primitif du site, la technique d'implantation et le mode de fonctionnement de l'allée couverte, ainsi que sur les raisons et la datation des condamnations de menhirs.

Bibliographie

BERTRAN P. (dir.), 2004. *Dépôts de pente continentaux. Dynamique et faciès*, Quaternaire, hors-série, 1, 259 p.

CHAMBON P., 2003. *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France. Du cadavre aux restes ultimes*. Paris, C.N.R.S. (Gallia Préhistoire, 35^e supplément), 398 p.

CHARNEUX A., 1888. Les fouilles à l'ancien dolmen de Wéris, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XX, 34, p. 207.

DAUFRESNE DE LA CHEVALERIE A., 1879. Les antiquités du village de Wéris (suite), *Revue catholique*, n. s., XXI, p. 502-511.

DECKERS J., 1961. *Texte explicatif de la planchette de Durbuy 169W*, Centre de cartographie des sols (Carte des sols de la Belgique).

DE LOË A., 1908. Nos recherches et nos fouilles durant le deuxième semestre de 1906 (suite). Fouilles du premier dolmen de Wéris (province de Luxembourg), *Bulletin des Musées royaux des Arts décoratifs et industriels*, 2^e série, 1^{re} année, 6, p. 52.

DUDAY H. 2005. L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort. In : DUTOUR O., HUBLIN J.-J., VANDERMEERSCH B. (éd.), *Objets et méthodes en paléanthropologie*. Paris, Comités des travaux historiques et scientifiques, p. 153-215.

FRÉBUTTE C., PIRSON S., TOUSSAINT M., HUBERT F., LAMBERMONT S. & MASY P., 2000a. Durbuy/Wéris : nouvelles fouilles à l'allée couverte nord Wéris I, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 8, p. 156-158.

FRÉBUTTE C. & TOUSSAINT M., 2003. Du Paléolithique à l'Epoque contemporaine : contexte archéologique des environs du « champ mégalithique de Wéris ». In : TOUSSAINT M. (dir.), *Le champ mégalithique de Wéris. Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1. Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine (Etudes et Documents, Archéologie, 9), p. 108-129.

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M. & HUBERT F., 2000b. Essai d'analyse des menhirs du champ mégalithique de Wéris (Durbuy). In : *Huitième Journée d'Archéologie luxembourgeoise*, Rochefort (25 et 26 février 2000), p. 14-26.

- FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M., HUBERT F. & MASY P., 2003. L'allée couverte de Wéris I : bilan des connaissances avant les fouilles récentes. In : TOUSSAINT M. (dir.), *Le champ mégalithique de Wéris. Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1. Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine (Etudes et Documents, Archéologie, 9), p. 132-181.
- FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M., HUBERT F., PIRSON S. & MASY P., 2002. Durbuy/Wéris : campagne archéologique en 2001 sur le site de l'allée couverte nord ou Wéris I, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 10, p. 179-181.
- FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M., MASY P., PIRSON S. & HUBERT F., 2001^a. Campagne archéologique 2001 sur le site du « champ mégalithique de Wéris » à Durbuy (province de Luxembourg), *Notae Praehistoricae*, 21, p. 156-173.
- FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M., PIRSON S., ANSLIJN J.-N. & HUBERT F., 2001^b. Durbuy/Wéris : fouilles à l'allée couverte nord ou Wéris I, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 9, p. 158-161.
- GIMBUTAS M., 2005. *Le langage de la déesse*, traduit de l'anglais par C. Chaplain et V. Morlot-Duhoux, Paris, Ed. Des femmes-Antoinette Fouque.
- HUBERT F., 1979. Wéris (Lx.) : fouilles au « Dolmen Nord », *Archéologie*, 1979, 2, p. 46.
- HUBERT F., 1980. Fouilles de contrôle au dolmen nord de Wéris. In : *Conspectus MCMLXXIX*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 223), p. 41-42.
- HUBERT F., 1982. Wéris (Lux.) : Allée couverte n° I, *Archéologie*, 2, p. 96.
- HUBERT F., 1983^a. L'allée couverte n° I de Wéris (Durbuy). Fouilles de contrôle de 1979 à 1983, *Société wallonne de Palethnologie*, 1, p. 4-8.
- HUBERT F., 1983^b. Wéris (Lux.) : allée couverte n° 1, *Archéologie*, 2, p. 124.
- HUBERT F., 1984. Wéris - Durbuy (Lux.) : alignement mégalithique, *Archéologie*, 2, p. 126-127.
- HUBERT F., 1985^a. Campagne 1984 à l'alignement mégalithique de Wéris-Durbuy (Lux.), *Notae Praehistoricae*, 5, p. 93-94.
- HUBERT F., 1985^b. Recherches aux mégalithes de Wéris, *Archaeologia Belgica*, n.s., I/1985, 2, p. 17-24.
- HUBERT F. & HUYSECOM E., 1981. Wéris (Lux.) : Allée couverte nord, *Archéologie*, 2, p. 108.
- HUBERT F. & HUYSECOM E., 1982^a. Fouilles de contrôle au dolmen nord de Wéris. In : *Conspectus MCMLXXXI*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 247), p. 28-30.
- HUBERT F. & HUYSECOM E., 1982^b. L'ensemble mégalithique de Wéris. Fouilles anciennes et récentes, *Notae Praehistoricae*, 2, p. 57-62.
- HUBERT F. & HUYSECOM E., 1983. Troisième campagne à l'allée couverte I de Wéris. In : *Conspectus MCMLXXXII*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 253), p. 25-27.

- HUBERT F. & HUYSECOM E., 1984^a. L'allée couverte Wéris I. Fouille de contrôle de 1979 à 1983, *Notae Praehistoricae*, 4, p. 125-130.
- HUBERT F. & HUYSECOM E., 1984^b. Quatrième campagne à l'allée couverte I de Wéris. *In* : *Conspectus MCMLXXXIII*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 258), p. 15-19.
- HUYSECOM E., 1981^a. A propos de fragments de gobelets « AOO » exhumés des allées couvertes de Wéris (Luxembourg), *Helinium*, XXI, p. 55-60.
- HUYSECOM E., 1981^b. A propos des monnaies d'or romaines trouvées en 1885-1886 à l'allée couverte nord de Wéris (Luxembourg), *Bulletin du Cercle d'Etudes numismatiques*, 18, 1, p. 16-17.
- HUYSECOM E., 1981^c. Les allées couvertes de Wéris, *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 57^e année, 3-4, p. 63-131.
- JACQUES V., 1891. Voeu pour la conservation des pierres qui se trouvent en dehors du grillage de Wéris I, *Compte rendu des travaux du VI^e Congrès tenu à Liège les 3, 4, 5 et 6 août 1890, Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, VI, Liège, p. 117-118.
- JADIN I., TOUSSAINT M., BECKER A., FRÉBUTTE C., GOFFIOUL C., HUBERT F. & PIRSON S., 1998. Le mégalithisme de Famenne. Approche pluridisciplinaire et perspectives, *Anthropologie et Préhistoire*, 109, p. 95-119.
- JUVIGNÉ E., 1977. Déflation éolienne sur des alluvions de l'Ourthe au Pléistocène, *Revue belge de Géographie*, 101, p. 175-185.
- JUVIGNÉ E. & MULLENDERS W., 1972. Compte rendu de l'excursion du 4 juillet 1971 en Famenne et à Treignes. *In* : MACAR P. & PISSART A. (éd.), *Processus périglaciaires*, Symposium international de Géomorphologie « L'étude de la dynamique des processus périglaciaires par l'expérimentation en laboratoire et la mesure de la dynamique de terrain », 1-4 juillet 1971, Liège, p. 323-333.
- MOREELS L., 1888. Les dolmens de Wéris et d'Oppagne (Province de Luxembourg), *Annales de la Société géologique de Belgique*, XV, p. CLXXXI-CXC.
- PAPELEUX J., 1968-1969. Monnaies anciennes à Wéris, *Ardenne et Famenne*, XI, 1, p. 54-55.
- PIRSON S., 2003. Contextes géologique et géomorphologique du « champ mégalithique de Wéris ». *In* : TOUSSAINT M. (dir.), *Le « champ mégalithique de Wéris ». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1, Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine (Etudes et Documents, Archéologie, 9), p. 284-363.
- PIRSON S., HAESAERTS P., COURT-PICON M., DAMBLON F., TOUSSAINT M., DEBENHAM N. C. & DRAILY C., 2006. Belgian cave entrance and rock-shelter sequences as palaeoenvironmental data recorders: the example of Walou cave, *Geologica Belgica*, 9 (3-4), p. 275-286.
- RENARD C., 2004. Première caractérisation des industries lithiques du 3^e millénaire en Centre-Nord de la France. Les armatures de flèches de la fin du 4^e et du 3^e millénaire

dans le bassin de la Seine. In : VANDER LINDEN M. & SALANOVA L. (dir.). *Le troisième millénaire dans le nord de la France et en Belgique*, Paris, Société préhistorique française (Mémoire, XXX), p. 103-113.

SALANOVA L., 2004. *La question du Campaniforme en France et dans les Iles anglo-normandes*, Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques.

STAINIER X., 1902, *Durbuy-Mormont*, Bruxelles, Commission géologique de Belgique (Carte géologique de la Belgique au 1/40.000, 169).

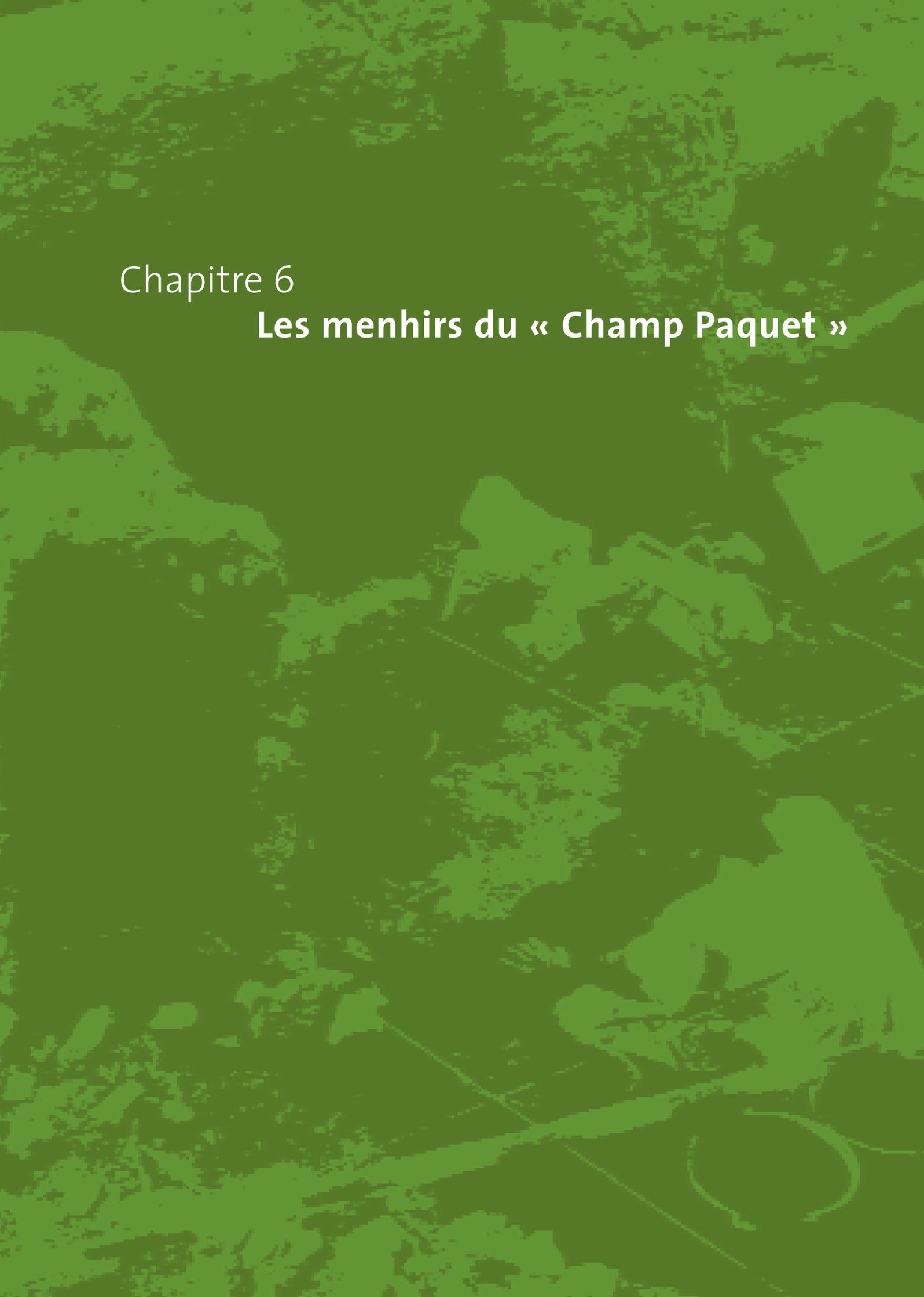
TANDEL E., 1888. Le dolmen de Wéris, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XX, 34, p. 129-130.

TOUSSAINT M., 2005. Nouvelle interprétation des sépultures néolithiques de la grotte CH1 de Chauveau, à Godinne-Yvoir (province de Namur, Belgique), *Bulletin de la Société royale belge d'Etudes géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, 44, p. 231-244.

TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C., PIRSON S., ANSLIJN J.-N., HUBERT F., MASY P., LAMBERMONT S., LACROIX P. & BEAUJEAN J.-F., 2000b. Fouilles 1999 et 2000 à l'allée couverte de Wéris I (Durbuy, province de Luxembourg), *Notae Praehistoricae*, 20, p. 177-196.

TOUSSAINT M. & HUBERT F., 1998. Durbuy/Wéris : datations 14C de l'allée couverte Wéris I, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 6, p. 126.

TOUSSAINT M., PIRSON S., FRÉBUTTE C. & VALOTTEAU F., 2005. Critères d'identification des menhirs dans la Préhistoire belgo-luxembourgeoise, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 102, 3, p. 597-611.

An aerial photograph of a field with a white grid overlay. Several stone markers are placed at various points on the grid. The markers vary in size and shape, some being rectangular and others more irregular. The field is surrounded by trees and a road is visible in the lower right corner.

Chapitre 6

Les menhirs du « Champ Paquet »

Les deux menhirs fouillés en 1984 au « Champ Paquet », une partie du « Champ de la Longue Pierre », ont joué un rôle majeur dans la compréhension de l'ensemble mégalithique de Wéris. En effet, complétant les informations liées à une première découverte dans le secteur en 1947, celle du « menhir Danthine », les deux nouveaux monuments ont permis de comprendre que les mégalithes de Wéris ne formaient pas une simple file mais s'organisaient en alignements parallèles. La fouille a également apporté d'utiles renseignements relatifs aux techniques d'érection des pierres dressées de la région.

Les menhirs du « Champ Paquet »

FRANÇOIS HUBERT ET FRANÇOISE HUBERT-MOYSON
ASSOCIATION WALLONNE D'ÉTUDES MÉGALITHIQUES

1. INTRODUCTION

En 1947, M^{lle} H. Danthine, professeur de préhistoire à l'Université de l'Etat à Liège, attirait l'attention sur le potentiel mégalithique du lieu-dit *al Longue Pire* ou « Champ de la Longue Pierre », à mi-distance entre les deux allées couvertes de Wéris. Grâce aux renseignements communiqués par M. Lallemand, ancien instituteur à Oppagne, elle put en effet remettre au jour une longue pierre enfouie à une époque indéterminée (DANTHINE, 1961). Les résultats de cette fouille, la première au champ mégalithique depuis les campagnes de Rahir et de Loë en 1906, étaient cependant limités. En effet, aucune fosse d'érection et aucun document susceptible de garantir une attribution au Néolithique n'avaient été découverts. La fouilleuse avait dû se contenter de suggérer l'hypothèse mégalithique sur base de la position relative de la pierre par rapport aux deux allées couvertes et d'observations microtopographiques mettant en évidence un léger relief correspondant à un banc de calcaire qui semblait constituer un obstacle au glissement naturel d'un pareil bloc.

Avec le menhir « Danthine » redressé le long de la route de Barvaux à l'issue de la fouille de 1947, à 380 m au nord-ouest de la borne kilométrique 4, on pouvait croire que cet endroit avait rendu sa longue pierre. En 1983 cependant, un agriculteur de Wéris, M. Paquet, nous signalait que sa charrue accrochait encore des pierres sur une largeur de six sillons, dans la parcelle 162^a, environ à 50 m de l'endroit exploré en 1947. Une fouille fut alors décidée, avec l'accord du propriétaire des lieux, obtenu à l'unique condition qu'on le débarrassât de cet obstacle. Quatre grands blocs de poudingue furent ainsi dégagés au cours de l'été 1984 (fig. 120). A l'issue de la fouille, les deux menhirs du « Champ Paquet » ont fait l'objet d'un article dans *Archaeologia Belgica* et de courtes notices (HUBERT, 1984 ; 1985^a et 1985^b). Le présent chapitre actualise ces premiers textes et en développe l'illustration.

120

Menhirs du « Champ Paquet »
fouille 1984 :

1. Vue depuis le nord-ouest.
2. Vue depuis le sud.



1



2

2. LE SITE

Les coordonnées Lambert du site sont les suivantes : $X = 231,950$; $Y = 113,480$. L'altitude est d'environ 262 m (carte IGN 55/1-2, Durbuy-Mormont). Les pierres étaient situées dans la parcelle n° 162^a (Durbuy, 12^e Div., Sect. A). Le sous-sol meuble à l'endroit de la découverte s'est développé sur un substrat calcaire.

Le lieu-dit « Champ de la Longue Pierre », qui n'est pas repris sur le plan cadastral de 1845, existe encore dans la tradition populaire qui le situe sur l'ensemble des parcelles allant des numéros 155 à 165, au nord de la route du Pas-Bayard à Barvaux, sur la feuille sud du plan cadastral de Wéris de 1954 (fig. 121.3). On peut retrouver l'appellation au XVII^e siècle, dans les archives de Durbuy à Saint-Hubert qui relatent que le « 8 may 1660 » une terre située à « la longue pierre » est donnée en « gagière », devant la Haute Cour de Durbuy, à Jean Bredar par Guillaume Bruskin. Le juge Geubel, archéologue amateur régional bien connu au XIX^e siècle, évoque aussi une grosse pierre dans ce secteur (TOUSSAINT *et al.*, 2003, p. 241).

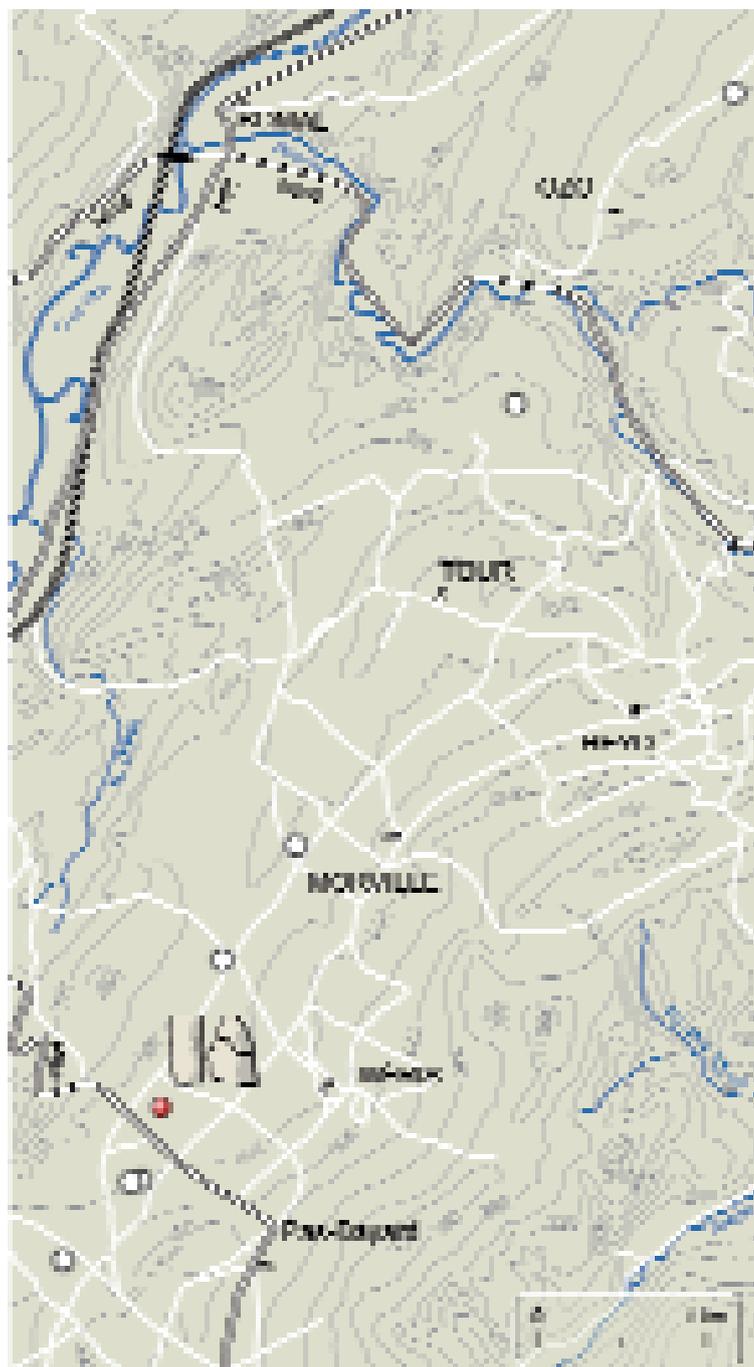
121

Menhirs du « Champ Paquet » :

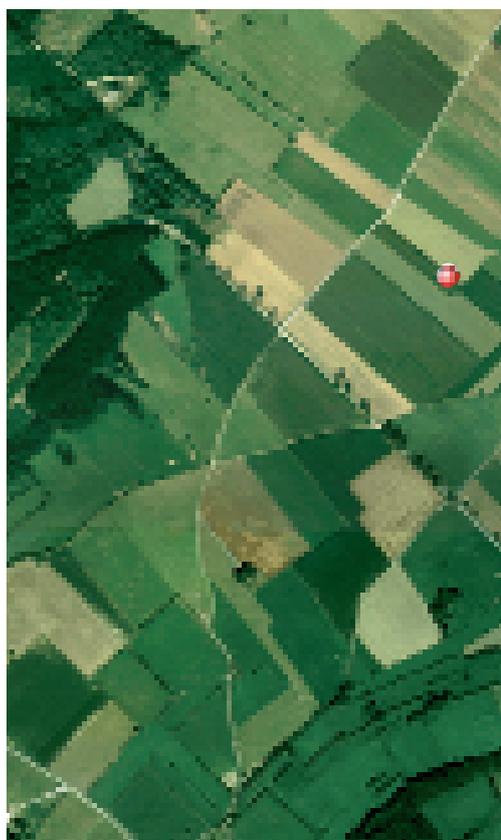
1. Implantation au sein du « champ mégalithique de Wéris ».
2. Localisation sur orthophotoplan.
3. Localisation cadastrale.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

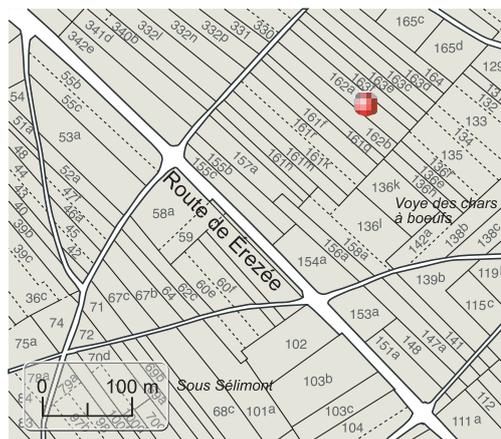
1



2



3

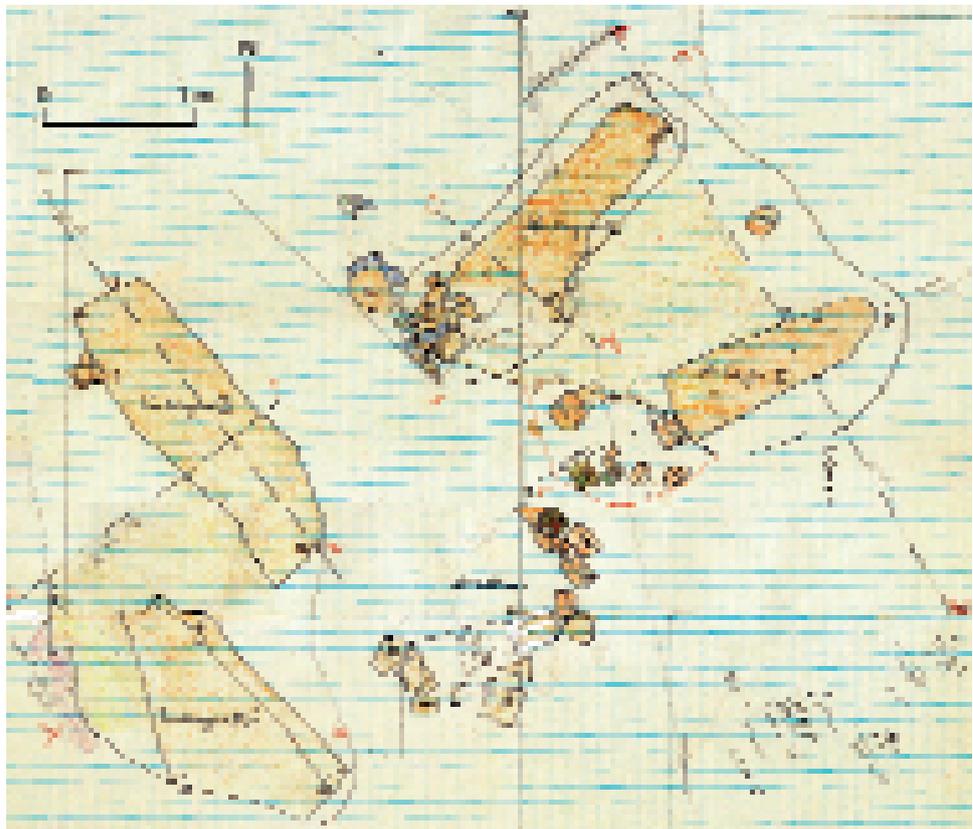


3. MÉTHODES DE FOUILLE

La fouille des pierres du « Champ Paquet » a été conduite en associant les décapages fins, étendus au fil de la succession des observations, aux relevés stratigraphiques. Au total, 41,5 m² ont été fouillés (fig. 122 et 123).



122
Menhirs du « Champ Paquet »,
fouille 1984, vue générale depuis
le nord-est.



123
Menhirs du « Champ Paquet »,
plan de terrain dressé lors de
la fouille.



124
Menhirs du « Champ Paquet »,
à l'avant-plan le poudingue I,
à l'arrière-plan le II.

4. OBSERVATIONS GÉOLOGIQUES

D'après la carte géologique, la roche en place à l'emplacement des blocs concernés est du calcaire givetien (STAINIER, 1902 ; PIRSON, 2003). Lors de l'intervention archéologique, le *bedrock* n'a pas été atteint.

Les dépôts meubles naturels observés dans les sondages consistent en colluvions limoneuses ou argilo-limoneuses de teintes variées, parfois avec cailloutis. Ces colluvions sont issues du versant à l'est.

Les dalles concernées sont en poudingue de la Formation de Hampteau (Emsien) qui affleure à quelques kilomètres à l'est (PIRSON, 2003). D'après Danthine (1961), leur arrivée naturelle sur le site est écartée par le géologue Fourmarier.

5. OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

5.1. Poudingue I

Un premier sondage fit apparaître, à 14 cm sous la surface, la tête d'une pierre de poudingue qui s'est avérée être une dalle triangulaire aux flancs subparallèles, épaisse de 0,50 à 0,33 m (fig. 124 et 125). Elle reposait sur un long côté (1,42 m), légèrement inclinée sur le bord d'une fosse s'étendant vers le nord-ouest. Les longs côtés, irréguliers et à cassure fraîche, mesurent 1,42 m et 1,35 m à leur corde ; le petit côté, à surface patinée, a 0,80 m, soit hors tout un triangle de 0,80 m de largeur et 1,55 m de hauteur.

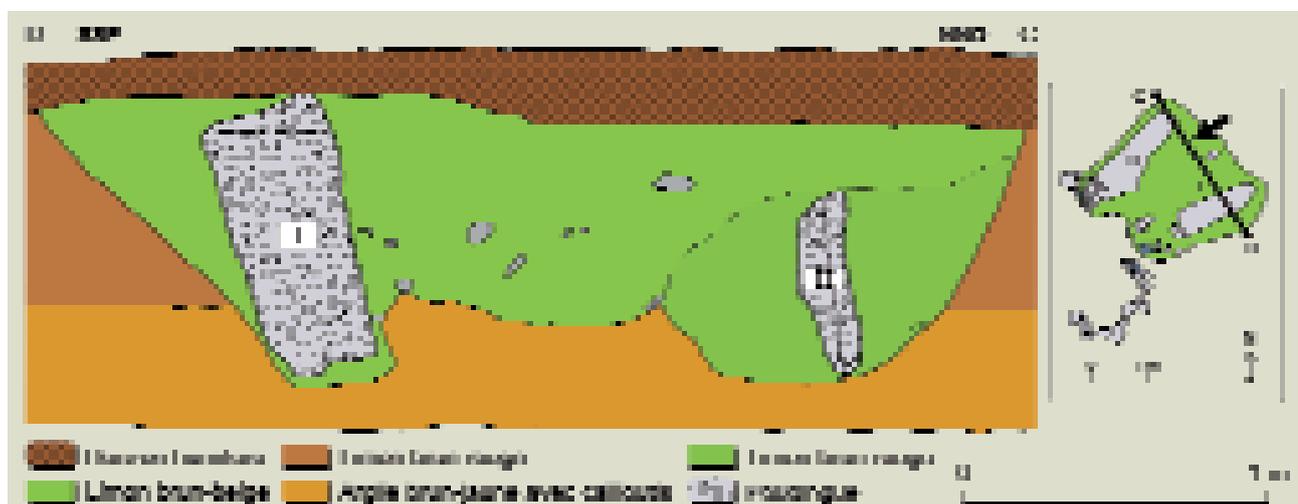
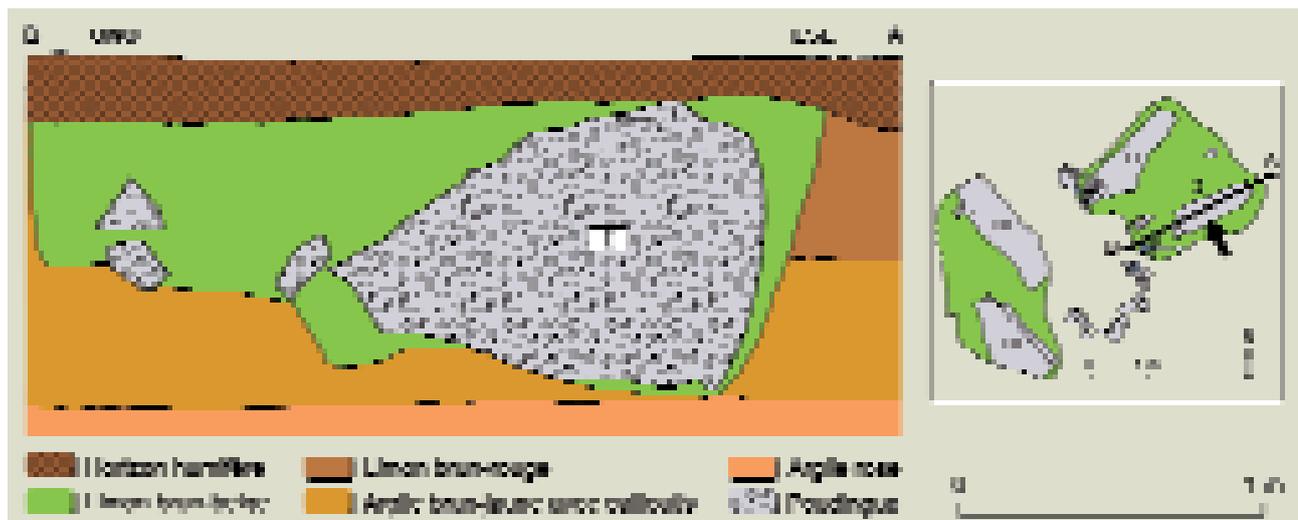
La fosse (fig. 126) avait été creusée 1,10 m sous la surface, à travers la terre arable, un horizon B de limon sableux brun reposant sur une colluvion argileuse brun-rouge à cailloutis de grès ferrugineux surmontant une argile rose imperméable. Le remblai, rejeté par bancs, montrait du limon de l'horizon B et des terrains mélangés à contacts mieux définis qui ont permis de délimiter une grande fosse lors du décapage. Dans cette fosse, vers l'extrémité B de la coupe (fig. 126), quelques blocs de poudingue apparaissaient.

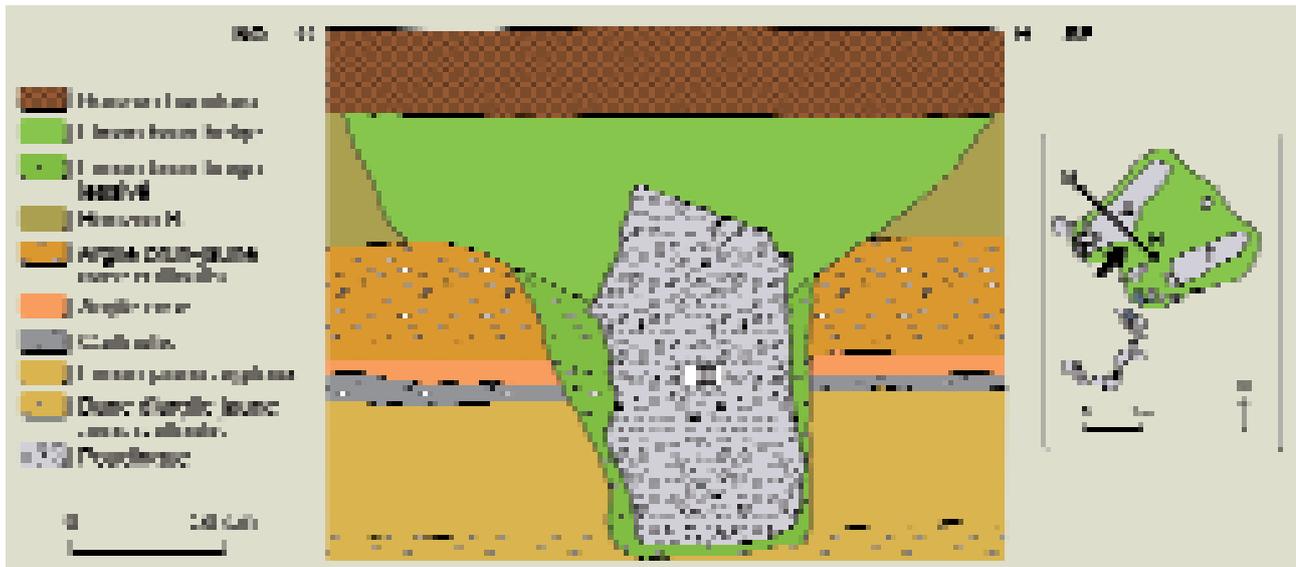
125
Menhirs du « Champ Paquet »,
à l'avant-plan le poudingue I,
à l'arrière-plan le II.



126
Menhir du « Champ Paquet »,
poudingue I, coupe AB.

127
Menhirs du « Champ Paquet »,
poudingues I et II, coupe CD.



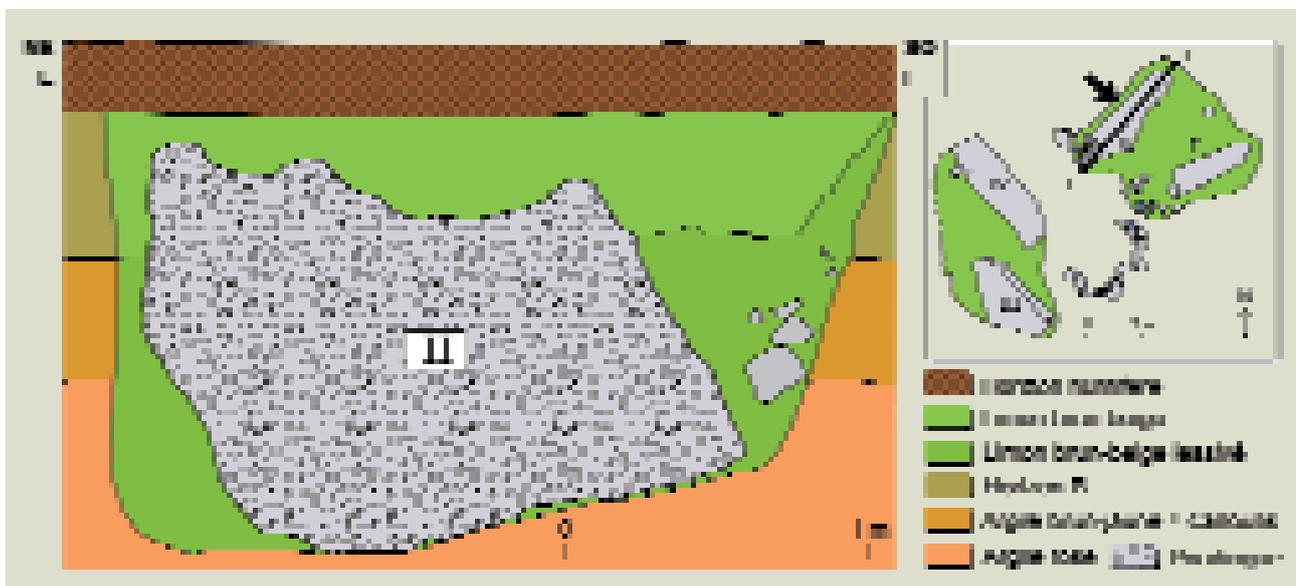


128
Menhirs du « Champ Paquet »,
poudingue II, coupe GH.

5.2. Poudingue II

En redressant la contrecoupe CD (fig. 127), orientée vers le nord-ouest, nous avons découvert des terrains remaniés jusqu'à 1,10 m sous la surface. Vers le point C, un poudingue dressé affleurerait. Des pelages horizontaux pour suivre cette pierre ont amené la découverte d'une forte dalle épaisse de 0,60 m à sa base, dressée à la verticale contre le bord extérieur de la fosse (fig. 128). Ses flancs parallèles aboutissent à des tranches irrégulières dont la supérieure présente une cassure fraîche (fig. 129). Elle était engagée dans une fosse étroite sans calage. A son extrémité sud-ouest (fig. 129 et 130), une fosse en V avait été surcreusée dont le remplissage se composait de limons bruns et jaunes avec des pierres de poudingue et de calcaire dont beaucoup d'interstices n'avaient pas reçu de colmatage. Parmi ces pierres, deux tessons d'une céramique apparemment du XVII^e siècle ont été trouvés, l'un dans le haut, l'autre dans le bas du remplissage. Ce poudingue II mesure 1,35 m de hauteur et 1,98 m de largeur.

129
Menhirs du « Champ Paquet »,
poudingue II, coupe EF; à droite,
la fosse en V.





130
Menhirs du « Champ Paquet »,
poudingue II.

5.3. Une structure en « U »

Reprenant le décapage à la recherche des petits poudingues vus dans la coupe AB (fig. 126), nous avons mis en évidence une série de ces blocs de 0,30 à 0,50 m sous la surface, qui avaient été rejetés dans la fosse du poudingue I. Ils nous ont menés à une autre série de pierres moins enfouies entre 0,28 et 0,35 m qui dessinaient un « U » à branches courtes sur une large base, soit 1,10 m sur 0,60 m de dimensions intérieures (fig. 123, 131, 132 et 138). Ces blocs étaient entassés, jusqu'à trois en hauteur, sans ordre apparent et encerclaient sur trois côtés une fosse peu profonde, marquée à son dernier niveau, 0,71 m, par des terrains lessivés gris.



131
Menhirs du « Champ Paquet »,
vue zénithale de la structure
en « U ».

132
Menhirs du « Champ Paquet »,
structure en «U» vue depuis le
nord-est.

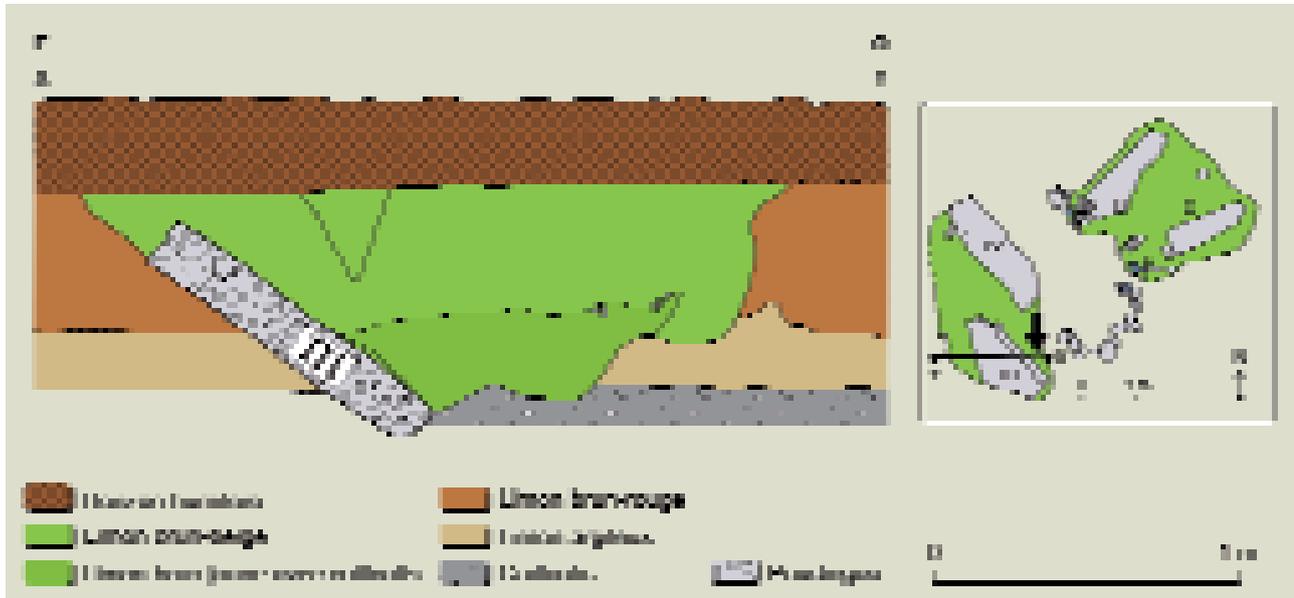


5.4. Poudingue III

Les décapages précédents avaient étendu la fouille vers l'ouest jusqu'à découvrir deux nouveaux blocs de poudingue importants. Le poudingue III est une dalle triangulaire, de 1,85 m à la base et de 1,10 m et 1,20 m de côtés. L'épaisseur en est de 0,30 m en moyenne (fig. 133). Il reposait incliné, sur sa pointe, contre le bord d'une fosse assez vaste pour le recevoir tout entier à plat (fig. 134). Le colmatage de cette fosse est un limon brun-jaune mélangé de cailloux de grès, surmonté d'un limon sableux brun-beige. Au-dessus de la dalle, on aperçoit un ancien sondage à parois obliques comblé de limon brun-jaune lui-même attaqué par une entaille à limon jaune.



133
Menhirs du « Champ Paquet »,
poudingue III.



134
Menhirs du « Champ Paquet »,
poudingue III, coupe XY.

5.5. Poudingue IV

A 0,40 m sous la surface est apparu le poudingue IV, un parallélépipède assez régulier, haut de 1,02 m, large de 0,55 m et long de 2,34 m (fig. 135 à 137). Il était posé de chant en contact d'un côté avec le bord d'une fosse assez large, dont le fond était partiellement surcreusé pour recevoir la pierre. Le limon de colmatage, brun beige, ne contenait que quelques cailloux de grès, et montrait, contre le poudingue, une frange plus grise.

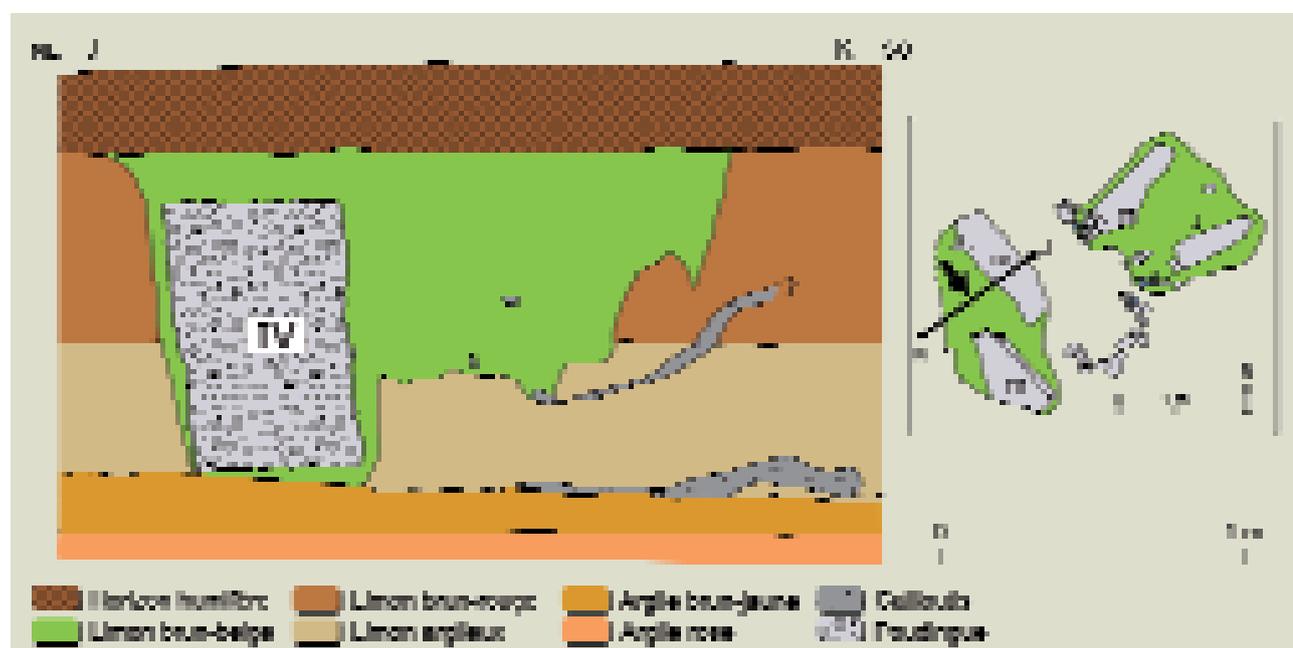


135
Menhirs du « Champ Paquet »,
poudingue IV.

136
Menhirs du « Champ Paquet »,
poudingue IV.



137
Menhirs du « Champ Paquet »,
poudingue IV, coupe JK.



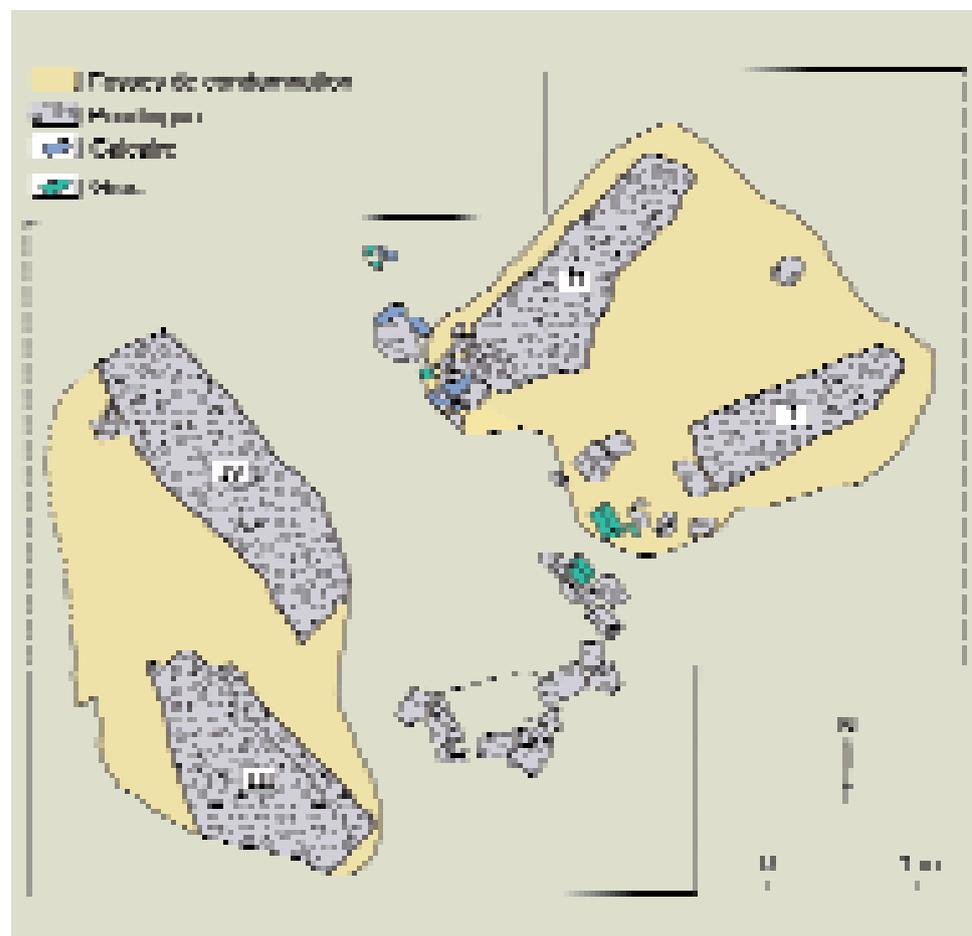
5.6. Le matériel

Mis à part les blocs de poudingue eux-mêmes, le matériel archéologique exhumé est pauvre. Ont déjà été cités les deux tessons de la fosse par laquelle on avait essayé de déraciner le poudingue II. Il s'agit de fragments d'un même pot en grès beige clair à couverte transparente dont la pâte est bien homogène et qui pourrait être daté de la fin du XVI^e ou du XVII^e siècle. Près de la structure en « U », nous avons relevé la présence de

quelques tessons de vases montés à la main ; leur épaisseur varie de 3 à 12 mm. Le noyau en est noir et montre un dégraissant de fine chamotte ; les parois sont rouges et à peine lissées. Le Second Age du Fer pourrait leur être attribué d'après leur aspect général. Des prospections dans les champs alentour ont rapporté de rares déchets de la taille de silex divers et un petit grattoir sur éclat en silex blond.

5.7. Plan

En plan (fig. 138 et 139), le poudingue II est orienté à 37° vers l'est du nord magnétique du 03.10.1984. A 1,20 m au sud-est gît le poudingue I incliné dans sa fosse. La structure en « U » est à 2,5 m, centre à centre, du poudingue II, vers le sud. Son orientation est de 55° vers l'est. Le côté nord-est du poudingue IV n'est qu'à 0,20 m de l'axe transversal de la structure en « U ». Quant au poudingue III, il est enterré à 1,10 m du centre de la structure. Le tout occupe une surface de 24 m^2 , en comptant l'espace pris par les fosses d'enfouissement. Le centre de la structure en « U » est à 6,50 m de la lisière séparant les parcelles 162^a et 162^b, à 115 m du « Vieux chemin des Romains ».



138

Menhirs du « Champ Paquet »,
plan général de la disposition
des 4 blocs de poudingue et de
la structure en « U ».

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



139

Menhirs du « Champ Paquet »,
vue d'ensemble des 4 blocs et
de la structure en « U » depuis
le nord-ouest.

6. INTERPRÉTATION

6.1. Relations entre les divers blocs

La position inclinée des blocs de poudingue I et III, enterrés dans de larges fosses, indique des pierres déplacées et enfouies pour les faire disparaître de la surface du champ, même si le poudingue I est peu enterré. Ces fosses de condamnation largement ouvertes, où les pierres gisent en oblique, attestent une négligence dans le travail des fossoyeurs, à moins que ceux-ci n'aient eu des difficultés à déplacer ces pierres et à les jeter horizontalement dans les fosses.

La position du poudingue IV montrerait les mêmes problèmes de maniement qui ont forcé les terrassiers à l'enterrer de chant en surcreusant la fosse.

Le poudingue II semble n'avoir jamais été déplacé de sa position verticale bien qu'on ait essayé par une fosse latérale et contournante de le déraciner. Son arête supérieure, qui présente des cassures fraîches, dessine un mouvement que l'on retrouve en négatif à la base du poudingue I. Il est manifeste, cela a été prouvé lors du démontage et du transport de ces pierres, que le poudingue I est la partie supérieure du poudingue II. Jadis, ils ne formaient qu'une seule pierre, certainement plus haute que ce que donne la reconstitution (fig. 140) car l'arête supérieure du poudingue I est aussi en cassure fraîche.

Quant à la structure en « U », elle offre une longueur et une largeur correspondantes à la largeur et à l'épaisseur du poudingue IV, avec lequel elle doit vraisemblablement être mise en relation. La longueur de la structure est de 1,10 m et la largeur du poudingue atteint 1,02 m ; la largeur de la structure est de 0,60 m, pour une épaisseur du poudingue de 0,55 m.



140

Menhirs du « Champ Paquet » :

1. Poudingue I remonté sur le II selon la coupe EF. A droite, la fosse en V avec cailloux.
2. Les blocs I et II actuellement conservés derrière l'allée couverte de « Wéris I ».

6.2. Les poudingues du « Champ Paquet », des menhirs indiscutables

D'aucuns pourraient, devant les pierres enterrées du « Champ Paquet », alléguer qu'il ne s'agit que de blocs épars de poudingue comme on en voit beaucoup à l'est du village de Wéris, où ils ont été enfouis par des cultivateurs désirant épierrer leur champ. En effet, cette hypothèse est plausible mais dans un autre endroit que la dépression de Wéris dont le sol épouse des reliefs qui font barrage à un écoulement de pierres par solifluxion. Déjà en 1947, M^{lle} Danthine avait répondu à cette objection par l'argument du géologue Fourmarier dont l'avis a été formel : *entre la zone de poudingue de Wéris et le champ [...] passe un banc de calcaire qui constitue un obstacle infranchissable au glissement naturel d'un bloc pareil [...]*. De plus, H. Danthine faisait remarquer que son mégalithe [...] *gisait entre les deux dolmens de Wéris et d'Oppagne, à environ 25 m de la ligne qui les unit [...]*, tout en notant que cet alignement n'est pas parfaitement rectiligne. Les deux menhirs du « Champ Paquet » sont également sur cette ligne qui aboutit à 25 m à l'est de l'allée couverte II, là où se trouvent les cinq menhirs de « Wéris II » (voir chapitre 8). La fouille du « Champ Paquet » semble donc démontrer l'existence d'un alignement de menhirs parallèle à l'axe qui joint les deux allées couvertes.

Par référence à la méthodologie des critères de reconnaissance développée récemment, les poudingues du « Champ Paquet » apparaissent d'ailleurs comme deux « menhirs certains de type B » (fig. 141; TOUSSAINT *et al.*, 2005). Ils présentent en effet des critères absolus de dressement qui nécessitent des fouilles pour être reconnus : fosse d'érection (Af1) dans le cas des blocs jointifs I et II ; blocs de calage (Af2) pour le poudingue IV. Des critères de manipulation anthropique existent également dans la mesure où les quatre blocs de poudingue ont été trouvés sur un substrat différent de leur propre nature (Ahf4) et où des fosses de condamnation ont été repérées (Af4). En l'absence de datation radiocarbone et de matériel archéologique dans les fosses d'érection, leur attribution au Néolithique repose, comme dans le cas du menhir Danthine, sur le critère de présomption que représente leur insertion dans un ensemble mégalithique dont d'autres éléments sont indiscutables (Dhf2).

	CARACTÈRE ANTHROPIQUE		ATTRIBUTION / DATATION	
	Uniquement	Autres : blocs de condamnation	Uniquement	Autres indices chronologiques

III	IGES FOUILLES		AH1 ★★★	DM2 ★★	
	FOUILLES	AJ1 ★★★	AJ2 ★★★		
IV/III	IGES FOUILLES		AH1 ★★	DM2 ★★	
	FOUILLES	AJ2 ★★	AH1 ★★		

APPARTENANCE	CARACTÈRE ANTHROPIQUE	ATTRIBUTION / DATATION
Mégaliths complets		
de type A de type B	1 critère absolu de condamnation 1 critère absolu de déconcrètement	1 critère absolu 1 critère de présomption de construction antérieure
Minimum certains de type B : au moins 1 critère absolu de condamnation et 1 critère de présomption antérieure		
Mégaliths partiels		
de type A de type B de type C	1 critère absolu de déconcrètement 2 critères absolus ou de présomption de manipulation antérieure 1 critère absolu de déconcrètement	1 critère absolu 1 critère de présomption de un simple indice Critères relatifs

AH - Présence d'une base d'érection avec - Présence de blocs de calage	AH1 - Critères géométriques laugmentés et déconcrètement sur le sommet d'un bloc de condamnation	★★★ - Critères absolus ★★ - Critères de présomption
AJ - Présence d'une base de condamnement	DM2 - Présence dans un ensemble mégalithique d'un bloc de condamnement	

141
Menhirs du « Champ Paquet »,
critères d'identification.
Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

6.3. Organisation du site

Sur base des observations effectuées lors de la fouille de 1984, les poudingues I et II forment un seul menhir. Le bloc II en est la semelle restée en place dans sa fosse d'érection néolithique et le bloc I le sommet basculé dans une fosse de condamnation.

Le poudingue IV, qui correspond à un menhir complet, est couché dans une fosse de condamnation, à peu de distance de l'axe transversal de la fosse d'érection encore délimitée par une structure de blocs de calage disposés en «U». La concordance dans les dimensions de la fosse et de la base du bloc semble indiquer que le bloc avait été dressé dans une petite fosse dont le fond était encore tapissé de terres de lessivage lors de notre fouille. Son pourtour supérieur, sa dernière béance, avait été rempli par des blocs de poudingue et ce sur trois côtés. Le quatrième nous semble avoir été occupé par

le poudingue III qui servait d'étai après avoir peut-être été employé comme dalle de renfort au bord de la fosse au moment de l'érection du menhir. Un fait semblable a été observé au menhir indicateur de l'allée couverte de « Wéris I » en 1983.

Par la suite, au cours de notre ère, le poudingue IV a été renversé hors de sa fosse d'érection. Il en a ensuite été écarté par traction d'environ 0,70 m. Couché sur une face large, il a, enfin, été basculé de chant dans une fosse qui a dû être creusée en partie en sous-oeuvre.

6.4. Considérations sur la synchronie du dressement et de la condamnation des menhirs du « Champ de la Longue Pierre »

Divers indices suggèrent que l'histoire du menhir « Danthine » et des deux menhirs « Paquet », tous trois découverts dans le « Champ de La Longue Pierre », pourrait avoir été commune, tant en ce qui concerne leur destruction que leur érection.

Ces trois pierres semblent en effet avoir été renversées par les mêmes personnes dotées de moyens peu appropriés à les enterrer convenablement. En effet, M^{lle} Danthine fait remarquer que : *le gros bloc n'aurait décrit dans sa chute qu'un quart de tour : il se serait donc trouvé couché sur une de ses faces latérales*. Si nous comprenons bien, le cultivateur qui a réenterré cette pierre l'a trouvée de chant comme nous avons découvert le poudingue IV. On peut en inférer que ces pierres qui ont été enfouies suivant une même méthode, ont toutes les chances de l'avoir été par les mêmes personnes, sans doute au XVII^e siècle comme le montrent les deux tessons de la fosse du poudingue II. Les archives du XVII^e nous livrent les noms de deux auteurs potentiels de cette destruction, Jean Bredar et Guillaume Bruskin. Qui des deux a voulu donner plus de valeur à ces terres en les épierrant, celui qui a donné ses champs en « gagière », Bruskin, ou celui qui les a reçues, Bredar ?

Si l'on peut penser que les pierres du « champ de la Longue Pierre » ont été renversées en même temps, on peut également estimer qu'elles ont été dressées conjointement avec le menhir indicateur de l'allée couverte de « Wéris I », car la méthode utilisée est identique pour le menhir indicateur de « Wéris I », pour le poudingue IV du « Champ Paquet » et pour le menhir « Danthine ». Le poudingue IV avait une fosse fermée par une dalle de calage comme au menhir indicateur. Quant au menhir « Danthine », son inventeur dit avoir trouvé parmi les pierres qui l'accompagnaient une pierre parallélépipédique de taille exceptionnelle de 1,10 x 0,50 x 0,50 m. On peut voir dans ce bloc l'homologue de nos pierres de calage et suggérer encore qu'à même méthode, même époque.

7. MESURES DE CONSERVATION

Après la fouille, les pierres du « Champ Paquet » ont été, dans un souci de conservation, déplacées le long de la bordure méridionale de la parcelle de l'allée couverte de « Wéris II », à l'époque encore propriété de l'Etat belge qui la transféra en 1999 à la Région wallonne (fig. 78.1 et 140.2).

8. CONCLUSION

La fouille de deux menhirs au « Champ Paquet » en 1984 marque une étape de première importance dans la connaissance et le déchiffrement du « champ mégalithique de Wéris ». Outre le fait qu'il s'agisse de la première découverte de menhirs locaux depuis l'exhumation du « Danthine » en 1947, la fouille a, d'une part, montré que les mégalithes de Wéris ne s'organisaient pas en un seul alignement plus ou moins sinueux mais composaient en réalité des alignements parallèles et, d'autre part, apporté de précieuses informations relatives au système de calage de certains menhirs qui, comme dans le cas du poudingue IV, combinent des petits blocs et une dalle de plus grandes dimensions.

A cet égard, la similitude de technique peut suggérer une synchronie du dressement. Dans cette optique, le poudingue IV, le « Danthine » et le menhir indicateur de l'allée couverte de « Wéris I » auraient été dressés plus ou moins à la même époque, par le même groupe de mégalitheurs, voire par le même maître d'oeuvre.

La vie des menhirs du « Champ Paquet » peut se résumer en trois phases : érection au Néolithique, condamnation aux Temps modernes, fouilles il y a une vingtaine d'années.

Enfin, la fouille de 1984 au « Champ Paquet » conforte la validité du « Danthine » en lui conférant un contexte mégalithique proche.

Bibliographie

DANTHINE H., 1961. Un menhir découvert à Wéris en 1947, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XCII, p. 29-35 (même article dans les *Annales de la Fédération Archéologique, Historique et Folklorique de Belgique*, XXXVIII^e Congrès, Arlon, 1961, p. 29-35).

HUBERT F., 1984. Wéris - Durbuy (Lux.) : alignement mégalithique, *Archéologie*, 2, p. 126-127.

HUBERT F., 1985^a. Campagne 1984 à l'alignement mégalithique de Wéris-Durbuy (Lux.), *Notae Praehistoricae*, 5, p. 93-94.

HUBERT F., 1985^b. Recherches aux mégalithes de Wéris, *Archaeologia Belgica*, n.s., I, 2, p. 17-24.

PIRSON S., 2003. Contextes géologique et géomorphologique du « champ mégalithique de Wéris ». In : TOUSSAINT M. (dir.), *Le « champ mégalithique de Wéris ». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1, Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine (Études et Documents, Archéologie, 9), p. 284-363.

STAINIER X., 1902, *Durbuy-Mormont*, Bruxelles, Commission géologique de Belgique (Carte géologique de la Belgique au 1/40.000, 169).

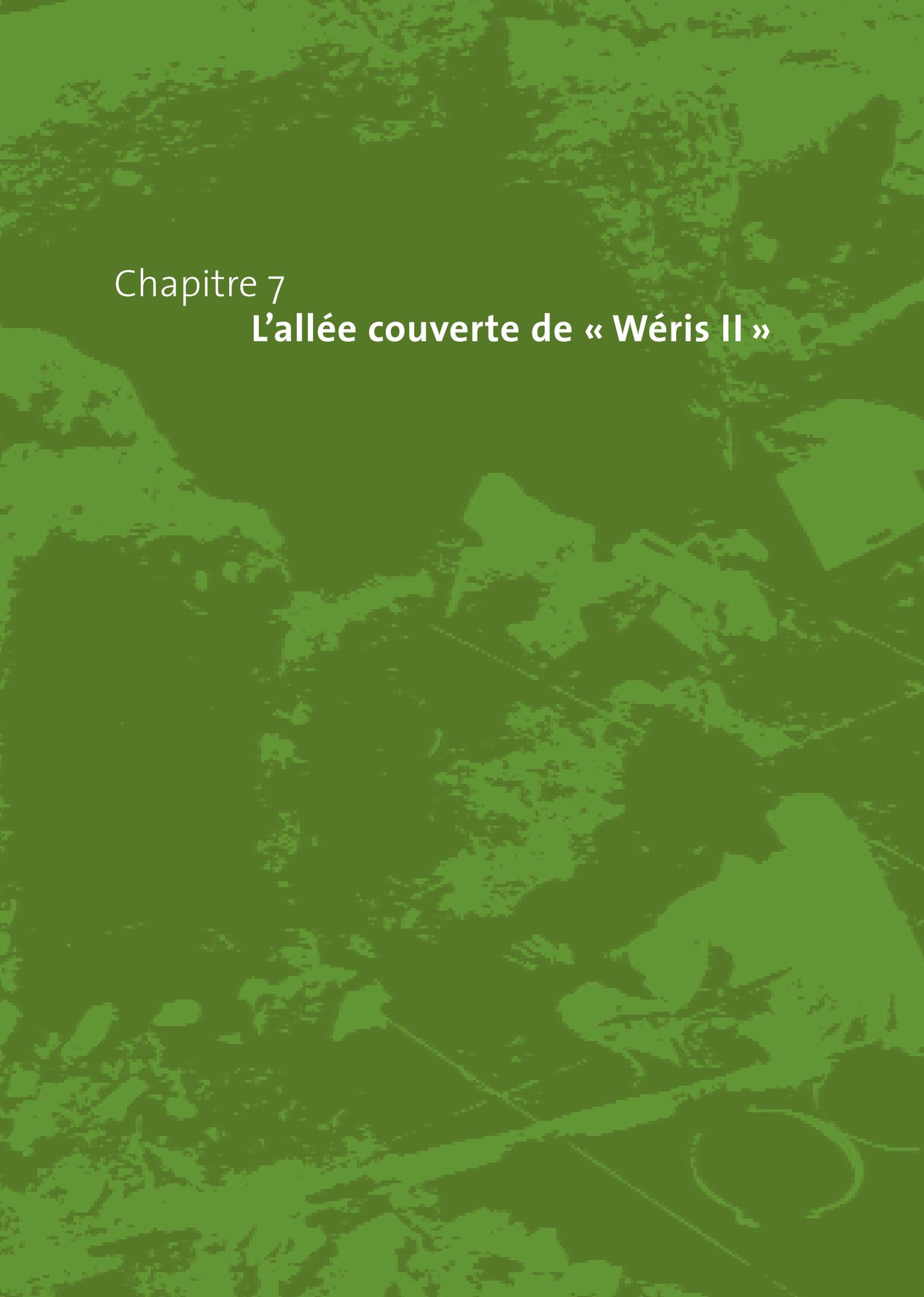
TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C., HUBERT F. & MASY P., 2003. Les menhirs du « champ mégalithique de Wéris » : bilan des connaissances avant les fouilles récentes. In M. Toussaint (dir.), *Le « champ mégalithique de Wéris ». Fouilles de 1979 à 2001*.

Volume 1. Contexte archéologique et géologique. Namur (Études et Documents, Archéologie, 9), p. 224-247.

TOUSSAINT M., PIRSON S., FRÉBUTTE C. & VALOTTEAU F., 2005. Critères d'identification des menhirs dans la préhistoire belgo-luxembourgeoise, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 102, 3, p. 597-611.

Chapitre 7

L'allée couverte de « Wéris II »



Bien que découverte il y a quelque 120 ans, l'allée couverte de « Wéris II » est le site du champ mégalithique local à avoir été le moins perturbé par les diverses séries de fouilles qui ont été réalisées en 1888 et 1906. Les recherches conduites en 1996 et 1997 ont dès lors permis d'y retrouver certaines structures sommairement évoquées lors des premiers dégagements et d'y observer divers éléments encore inédits.

L'allée couverte de « Wéris II »

MICHEL TOUSSAINT, CHRISTIAN FRÉBUTTE, STÉPHANE PIRSON, PHILIPPE MASY ET FRANÇOIS HUBERT
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE ET ASSOCIATION WALLONNE D'ÉTUDES MÉGALITHIQUES

1. INTRODUCTION

L'allée couverte de « Wéris II » (fig. 142 et 143), également connue sous de multiples dénominations comme « deuxième dolmen », « dolmen sud », « dolmen d'Oppagne » et bien d'autres (TOUSSAINT, 2003), a été repérée au début de l'année 1888 par les fils d'un exploitant agricole local, à l'occasion de l'enlèvement de quelques grosses pierres qui gênaient la culture d'un champ.

Après un dégagement sommaire par un des inventeurs, de premières fouilles sont entreprises par A. Charneux du 31 mai au 2 juin de la même année 1888, dans le but de vérifier la nature mégalithique des dalles découvertes. Quelques mois plus tard, entre la

142

Allée couverte de « Wéris II », état à l'issue des fouilles de 1996-1997.



mi-août 1888 et le début 1889, Charneux fait vider l'intérieur de la chambre par A. Orban, fouilleur qui louait régulièrement ses services à divers archéologues de l'époque. Des fouilles de contrôle sont ensuite effectuées par A. de Loë et E. Rahir, au cours du second semestre de 1906, tant aux alentours qu'à l'intérieur du monument.

En 1985, l'ancien Service national des Fouilles dégage la dalle enfouie derrière le chevet de l'allée couverte (HUBERT, 1985). Après la fouille, en 1986, du groupe des menhirs situé à l'est (HUBERT 1987 et chapitre 8), le même organisme procède, en 1987, à quelques sondages à l'extérieur du monument : les dalles couchées devant la chambre sont mieux dégagées, des tranchées sont ouvertes à l'est de l'orthostate antérieur gauche («t») et à l'ouest de l'arrière droit («s»).

Finalement, en 1996, la Direction des Fouilles du Ministère de la Région wallonne, devenue depuis Direction de l'Archéologie, reprend les travaux de contrôle interrompus en 1987 et réalise deux importantes campagnes de fouilles dans les différents secteurs de l'allée couverte, du début du mois de juillet à la fin septembre 1996 ainsi qu'au printemps 1997. Une petite vérification à but géologique est également conduite du 8 au 11 juin 2004, sous la forme de deux tranchées ouvertes à l'est et à l'ouest du monument.

Ces recherches modernes ont fait l'objet de deux articles préliminaires (TOUSSAINT *et al.*, 1996 ; 1997^c) et de trois notices (TOUSSAINT *et al.*, 1997^a ; 1997^b ; 1998). Elles sont également présentées dans des contributions générales relatives au mégalithisme et au Néolithique belge (TOUSSAINT, 1997^a ; 1997^b ; 2007 ; TOUSSAINT *et al.*, 1997^d ; 2006 ; JADIN *et al.*, 1998 ; FRÉBUTTE *et al.*, 2001 ; 2004) ainsi que dans des articles plus spécifiques abordant la datation des ossements humains exhumés dans la chambre sépulcrale (TOUSSAINT *et al.*, 2000), la conservation des monuments (FRÉBUTTE *et al.*, 2003), la typologie des menhirs (FRÉBUTTE *et al.*, 2000) ou encore la pétrographie des mégalithes de Wallonie (PIRSON, 1997 ; PIRSON *et al.*, 2003^a ; 2003^b ; 2006). Le présent chapitre développe et illustre considérablement toutes ces informations de manière à proposer un rapport détaillé des diverses interventions récentes sur le site. Certaines des études spécialisées, notamment relatives au paléoenvironnement, sont cependant reportées au troisième volume, de manière à être abordées dans une optique plus globale, en intégrant les différents sites qui composent le champ mégalithique.

2. LE SITE

L'allée couverte de «Wéris II» se trouve à environ 1.300 m au nord de l'église d'Oppagne et à quelque 1.500 m au sud-sud-ouest du site de «Wéris I», dans la parcelle cadastrale 1032^a (Durbuy, 12^e Div., Sect. B ; fig. 144.3, en brun). Ses coordonnées Lambert sont : X = 231,48 ; Y = 112,93. Son altitude avoisine la cote des 275 m (carte IGN 55/1-2, Durbuy-Mormont).

La parcelle cadastrale où se trouve le monument appartient à la Région wallonne. Les quelques ambiguïtés liées au transfert de propriété de l'Etat fédéral à la Région qui subsistaient encore lors de la rédaction du premier volume de cette monographie ont été levées. En outre, le 19 janvier 2003, la Région wallonne a acquis d'autres terrains au sud et à l'ouest de l'allée couverte, pour élargir son périmètre de protection (parcelles 1032^b et 83 comprenant respectivement 32 ares et 18,20 ares ; fig. 144.3, en vert).

143

Site de « Wéris II », implantation dans le paysage : 1. Vue depuis le sud-est ; 2. Vue depuis le nord-est ; 3-4. Modèles topographiques tridimensionnels. 1 et 2. Photo Balloïde-P. Moers, © SPW, Direction de l'Archéologie ; 3-4. J.-N. Anslin et N. Toussaint, AWAP.



1

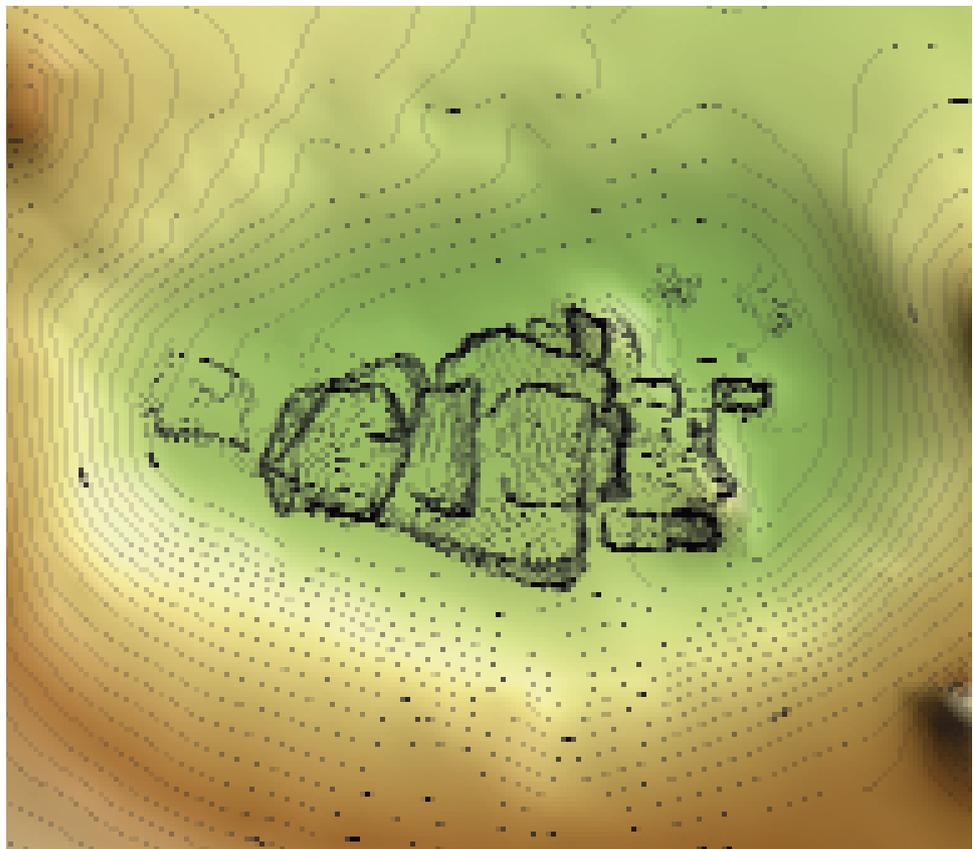
2





3

4



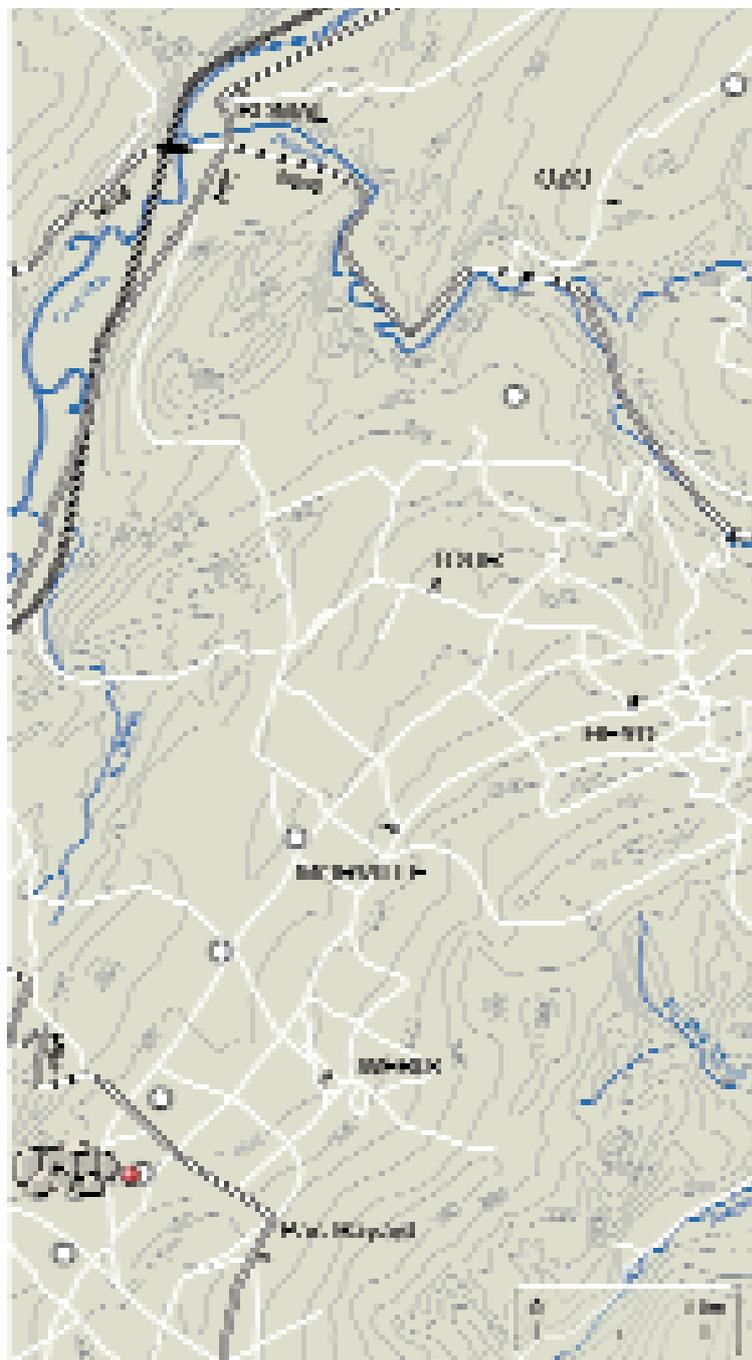
144

Allée couverte de « Wéris II » :

1. Implantation au sein du « champ mégalithique de Wéris ».
2. Localisation sur orthophotoplan.
3. Localisation cadastrale avec, en vert et brun, les terrains appartenant à la Région wallonne.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

1



2



3



3. MÉTHODES DE FOUILLE

Les fouilles entreprises en 1996 et 1997 à «Wéris II» ont concerné tant la chambre sépulcrale que le vestibule, l'extérieur des deux longs côtés du monument et le secteur situé derrière la chambre (fig. 145).

En prélude à ces travaux, une nouvelle topographie a été réalisée à l'aide d'un théodolithe à laser. Des prises de vue verticales pour photogrammétrie ont également été effectuées depuis un élévateur, par le géomètre J. Debie (fig. 146.1).

Les dalles et blocs couchés dans le vestibule ont ensuite été enlevés à la grue (fig. 146.2), faisant apparaître un secteur du site qui n'avait jamais été perturbé par les fouilles anciennes (fig. 146.3).

Les décapages ont été réalisés par référence à un carroyage au mètre carré, tant dans la chambre (fig. 146.4) que devant celle-ci, dans le vestibule (fig. 146.5), et le long du

145

Allée couverte de « Wéris II », implantation des principales zones de fouilles récentes. Le sondage ouvert 5 m devant le vestibule ainsi que les sondages géologiques à l'est et à l'ouest du monument (fig. 148 et 150) ne sont pas figurés.

Infographie J.-F. Lemaire et S. Lambermont, AWEM.

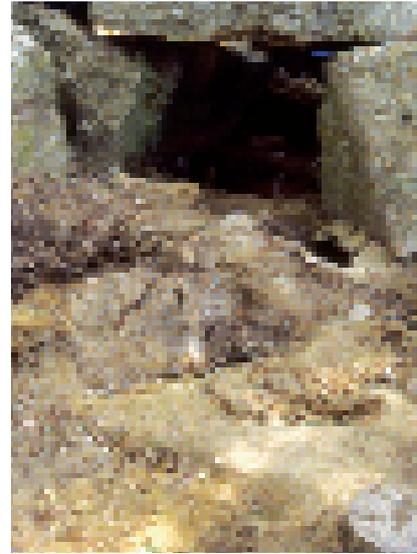




1



2



3



4



5



6

146

Allée couverte de « Wéris II » :

1. Vue zénithale avant la fouille.
2. Enlèvement des blocs du vestibule à l'aide d'une grue.
3. Etat du vestibule après enlèvement des blocs.
4. Fouille dans la chambre.
5. Fouille du vestibule.
6. Relevé du dallage externe à grandeur nature.

flanc oriental. De longues tranchées de 1 m de largeur ont en outre été ouvertes perpendiculairement à l'axe longitudinal du monument. Des coupes ont été ménagées aussi souvent que possible. La fouille a été réalisée avec des outils de type pelle et pelle américaine dans les couches superficielles de déblais puis avec des instruments de plus en plus fins au fur et à mesure que se présentaient des couches en place. Des plans de détail successifs et des relevés de coupes ont été dressés à l'échelle 1/10. Ces documents ont ensuite été scannés pour archivage et préparation des publications.

Le dallage qui longe le monument du côté oriental a en outre été décalqué à grandeur nature sur des feuilles de plastique (fig. 146.6), pour faciliter la remise en place de ses éléments et sa restauration à l'issue de la fouille.

Divers prélèvements pour étude du contexte, notamment palynologiques et pédologiques, ont été effectués dans les coupes.

A l'issue de la fouille et de la restauration concomitante, deux nouvelles topographies ont été réalisées, l'une en plan et l'autre en trois dimensions (fig. 143.3-4).

Enfin, les deux sondages géologiques pratiqués en juin 2004 ont été creusés à la pelle mécanique, et leurs coupes soigneusement nettoyées pour le relevé stratigraphique.

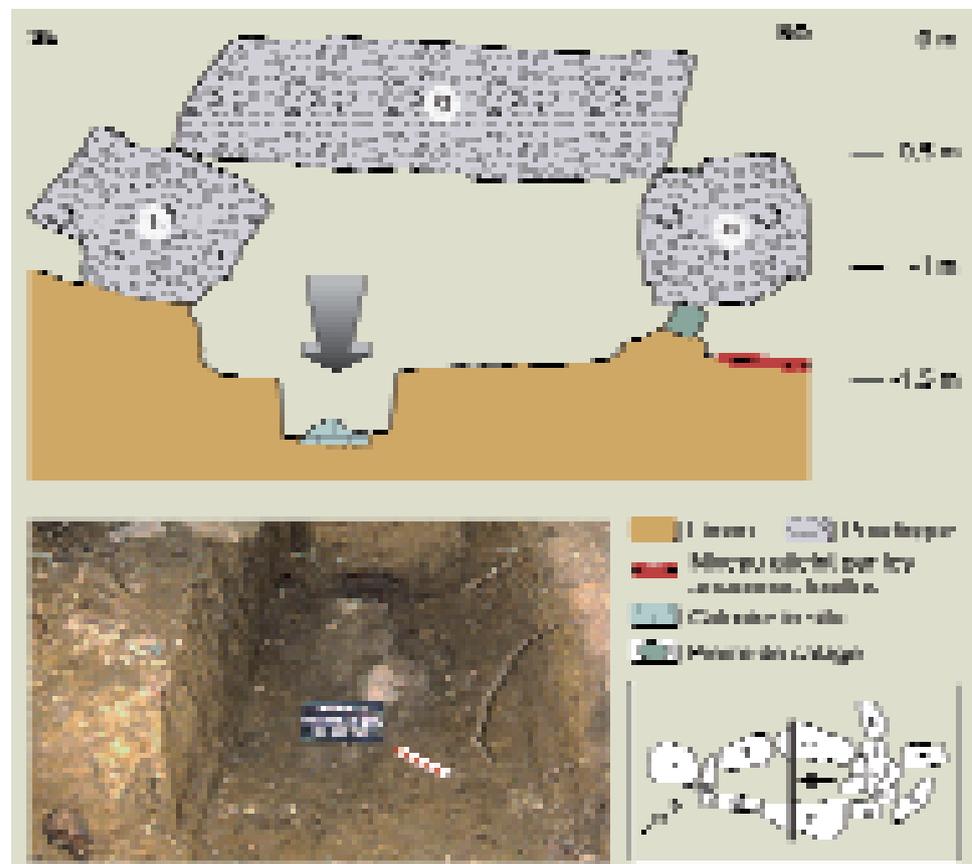
4. OBSERVATIONS GÉOLOGIQUES

4.1. Les dépôts naturels

D'après la carte géologique (STAINIER, 1902), le *bedrock* est du calcaire givetien (Dévonien moyen) caractéristique du replat de la Calestienne sur lequel est implanté le monument (PIRSON, 2003). Ce substrat calcaire a été atteint lors des fouilles entreprises en 1996 et 1997 dans la chambre sépulcrale de l'allée couverte (fig. 147).

Le dépôt naturel au-dessus de ce calcaire est un limon argileux mélangé de pierrailles de grès. Il a été observé tant lors des fouilles de F. Hubert (1987, p. 78) à l'emplacement des menhirs situés un peu à l'est de l'allée couverte que dans les décapages et sondages de 1996-1997 dans l'allée couverte, où il était en grande partie recoupé par la fosse d'implantation du monument. La faible extension des surfaces d'observation de ces dépôts naturels n'a cependant pas permis de les décrire en détail.

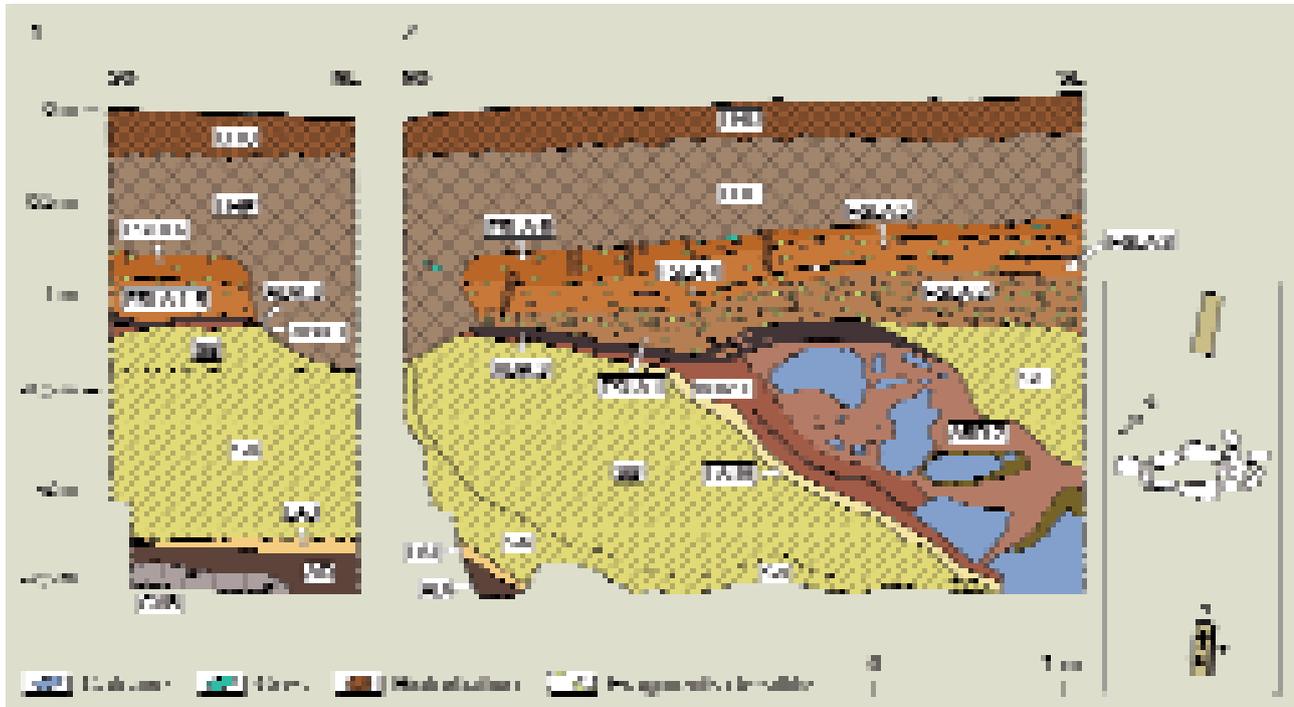
Enfin, les sondages à vocation géologique réalisés en 2004, afin de décrire le substrat naturel de manière plus précise et de vérifier l'absence de solifluxion, mécanisme qui aurait pu apporter des blocs de poudingue depuis la crête affleurant à l'est, ont mis en évidence des dépôts assez complexes (fig. 148-151).



147

Allée couverte de « Wérís II », coupe transversale et photo de la roche en place sous le monument. La flèche indique le sens de la prise de vue.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



148

Allée couverte de « Wéris II », sondage géologique à l'est du monument :

1. Coupe transversale sud-ouest/nord-est.
2. Coupe longitudinale nord-ouest/sud-est.

Infographie J.-F. Beaujean et J.-F. Lemaire, AWEM.

4.1.1. Sondage est

La succession des dépôts du sondage est la suivante, de haut en bas (fig. 148 et 149) :

LHU – Limon gris brun foncé, hétérogène. La limite inférieure est diffuse, irrégulière.

LHE – Limon brun moyen plus ou moins argileux, hétérogène, assez fortement bioturbé. Quelques petits fragments de grès de teintes variées y ont été observés. De nombreuses bioturbations descendent de cette couche. A l'intersection des deux coupes relevées (fig. 149.2), une fosse a été identifiée. Ses limites subverticales ont bien été observées dans les couches FSLA, ABR et SB. Par contre, sa limite supérieure n'a pas pu être suivie en détail. Son creusement ne débute cependant pas de l'interface FSLA6/LHE.

FSLA – Limon argileux riche en fragments plurimillimétriques à pluricentimétriques de siltite gris verdâtre, parfois jaune verdâtre. La présence de ces nombreux fragments de siltite confère à la couche un aspect bigarré. La limite avec ABR est le plus souvent nette, érosive. Dans la partie supérieure de FSLA, des krotovines descendent de la couche sus-jacente. Différents faciès ont pu être distingués, sur base de la couleur de la matrice et de la concentration en fragments de siltite. La matrice de FSLA1 est brun clair à jaune verdâtre. Les fragments de siltite y sont assez nombreux. FSLA2 présente une matrice identique à FSLA1, mais la concentration en morceaux de siltite y est très élevée. FSLA3 est brun moyen plus ou moins rougeâtre et est assez riche en fragments de siltite. FSLA4 se distingue uniquement de FSLA3 par la couleur brun foncé de la matrice. FSLA5 est identique à FSLA3. Quant à FSLA6, sa matrice brun franchement rougeâtre la distingue des autres couches. Dans l'ensemble de la couche, des revêtements argileux brun rougeâtre ont été observés, de plus en plus fréquents vers le haut de

la stratigraphie. Les éléments grossiers sont uniquement représentés par la siltite, à l'exception du faciès FSLA6 dans lequel des morceaux de grès beige, gris brun, brun foncé et rouge ont été observés, principalement à l'interface avec la couche sus-jacente.

SC – Identique à SB.

ABR – Argile présentant différents faciès, passant parfois de l'un à l'autre de manière diffuse. ABR1 est de teinte dominante rougeâtre, avec quelques lentilles brun foncé ; la transition avec LAJH est graduelle. ABR2 est de teinte plus bigarrée, rougeâtre à brun foncé, localement beige. Ce faciès contient de nombreux blocs centimétriques à pluridécimétriques de calcaire massif riche en organismes (stromatopores, crinoïdes, brachiopodes, coraux du type *Thamnopora*, ...). Localement, ces blocs sont enrobés d'une argile brun foncé du même type que ABR3. Ce faciès ABR3 est brun foncé. Il passe parfois latéralement à ABR2.

LAJH – Limon argileux jaunâtre hétérogène, avec lentilles étirées et boulettes d'argile brun foncé ou brun moyen, d'argile orangée et quelques fragments de siltite.

SB – Identique à SA, mais moins compact et moins régulièrement structuré. La stratification n'est pas clairement visible, la roche se présentant sous la forme d'un cailloutis compact d'éléments plurimillimétriques à pluricentimétriques.

SA – Siltite jaune verdâtre, friable, alternant avec de la siltite gris verdâtre, plus dure. La siltite est localement micacée. La stratification est bien visible. Des revêtements argileux brun rougeâtre s'observent sur les nombreux plans de fracture de la roche.

AD et LAJ – Argile brun foncé (AD) et limon argileux bigarré, beige, brun foncé ou orangé (LAJ). Des bioturbations modernes, avec remplissage meuble et contenant des radicelles, ont été observées, de même que des bioturbations plus anciennes, compactes.

CAB – Calcaire argileux altéré, gris bleuté à gris-brun. Des brachiopodes et des nodules de calcaire plus pur, contenant des restes de crinoïdes, ont été repérés.

Des radicelles ont été observées dans toutes les couches, à l'exception de CAB et SB. Leurs dimensions augmentent vers le haut.

A l'issue de leur description, ces dépôts peuvent s'interpréter comme suit :

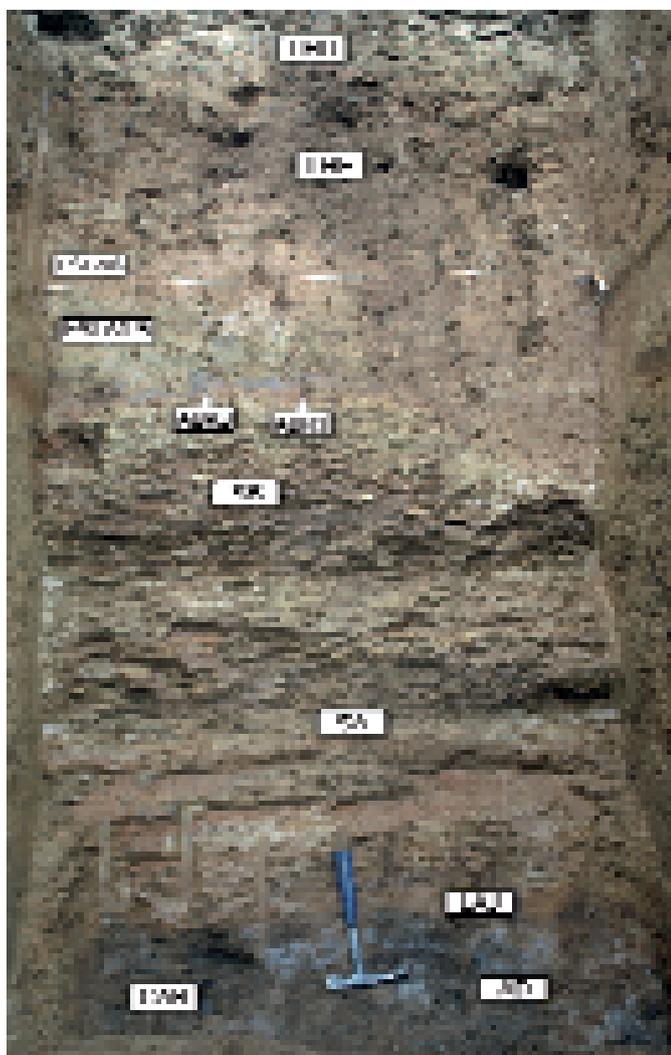
La base des dépôts (couches CAB à SC) présente une géométrie et des lithologies qui tranchent nettement avec les sédiments sus-jacents. Ces couches caractérisent le sommet altéré du *bedrock* givetien. Le pendage oriental de cet ensemble correspond au plan de stratification. La couche CAB représente le sommet altéré d'un banc de calcaire argileux, la couche AD étant de l'argile de décalcification. La couche SA est un banc de siltite en place, SB correspondant vraisemblablement à son sommet altéré. Les couches LAJH et ABR traduiraient une altération intense (karstification) d'un second banc calcaire dont les reliquats sont représentés par le faciès ABR2. La couche ABR3 correspond à l'argile de décalcification de ce banc calcaire. SC matérialise un second banc de siltite. Les couches AD et LAJ d'une part, et LAJH et ABR d'autre part, résultent de la karstification du sommet des bancs calcaires au contact des bancs de siltite. La décalcification a donné de l'argile, et des circulations localisées sont à l'origine des lentilles étirées et des fragments de siltite observés en LAJ ainsi qu'en LAJH et ABR1.

Dans le sondage oriental, la succession des lithologies est donc : calcaire argileux/siltite/calcaire fossilifère/siltite. La présence de quelques bancs de siltite ou de grès est connue dans la Formation de Fromelennes (sommet du Givetien). L'attribution à cette formation des lithologies observées est tout à fait compatible avec la localisation du

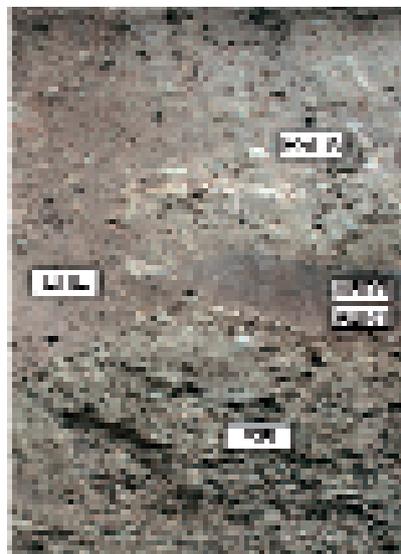
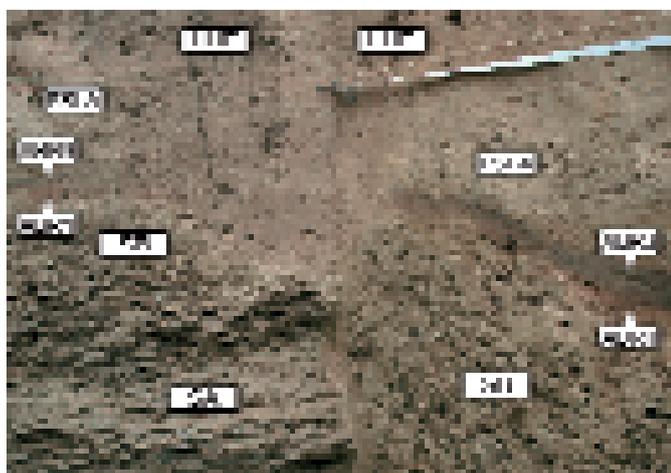
149

Allée couverte de « Wéris II », sondage géologique à l'est du monument :

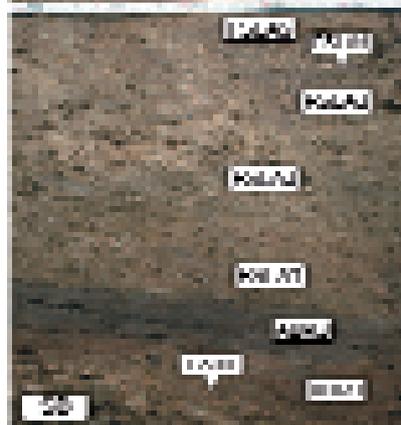
1. Coupe transversale sud-ouest/nord-est (fig. 148.1).
2. Vue de la fosse située à l'angle nord du sondage.
3. Détail de la fosse (à gauche) sur la coupe longitudinale (fig. 148.2).
- 4 et 5. Détails de la coupe longitudinale (fig. 148.2).



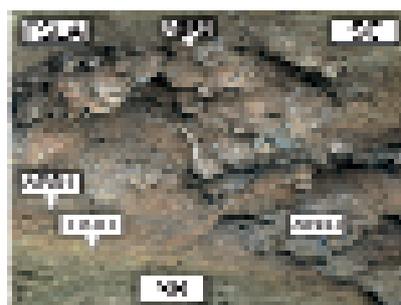
2



4



5



sondage dans le contexte géologique local, dans la partie supérieure du Givetien (Gvb de STAINIER, 1902), équivalent de la Formation de Fromelennes (PIRSON, 2003, p. 310).

Une discordance angulaire très nette sépare ce premier ensemble des couches FSLA, LHE et LHU. Les différents faciès de FSLA traduisent le remaniement par colluvionnement d'un matériau du type de celui des couches SA, SB et SC. Le pendage de ces dépôts indique que le déplacement s'est effectué de l'est vers l'ouest, soit dans le sens de la pente actuelle ; une telle observation est compatible avec l'érosion et le remaniement de SC, ou d'une couche équivalente située plus haut sur le versant, à l'est. La couche LHE, moins argileuse et contenant quelques fragments de grès, pourrait correspondre à des colluvions issues de zones plus éloignées, situées plus haut sur le versant (Eifélien de la colline du « Thier-de-Sel ») et incorporant une composante lœssique en position secondaire. Quant à la couche LHU, par comparaison avec le faciès semblable observé dans le sondage ouest (LHH), il pourrait s'agir de remblai affecté par une pédogenèse récente.

La présence de revêtements argileux brun rougeâtre dans les couches FSLA à SA traduit une illuviation qui témoigne de l'existence d'une (ou plusieurs) pédogenèse(s) de type sol brun lessivé développée(s) au départ d'une surface correspondant plus ou moins à l'interface LHE/FSLA, le sommet du profil ayant été tronqué (cailloutis à l'interface). De telles pédogenèses, attribuées à des interglaciaires, ont été décrites en Condroz ou en Famenne (PAEPE, 1969 ; JUVIGNÉ & MULLENDERS, 1971 ; PAEPE & VANHOORNE, 1976).

Les dépôts antérieurs à cette (ces ?) pédogenèse(s) sont pléistocènes. Quant aux colluvions LHE, elles pourraient être pléistocènes ou holocènes. L'âge de la fosse observée à l'extrémité nord du sondage demeure inconnue (§ 6.10).

4.1.2. Sondage ouest

La succession des dépôts du sondage occidental est la suivante (fig. 150 et 151) :

LHH – Limon hétérogène humifère, contenant des boulettes de sédiments remaniés, des charbons de bois, différents type de grès. A l'extrémité nord-ouest du sondage, un petit lit de graviers calcaires bien calibrés s'observe dans une petite dépression, associé à une bouteille en plastique.

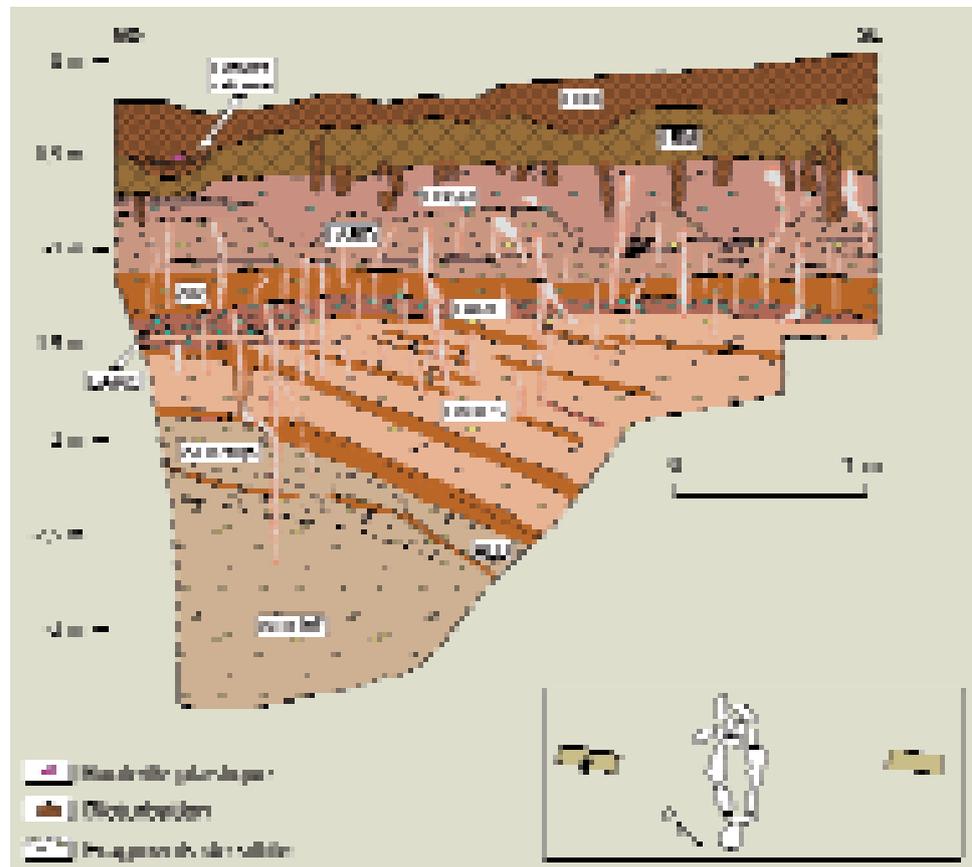
LBM – Limon brun moyen, humifère, bioturbé. Pas de structure évidente. Quelques rares fragments de grès millimétriques à pluricentimétriques. Des krotovines descendent de cette couche.

LBGR – Limon brun gris rougeâtre, très hétérogène. Porosité importante. Une légère structure lamellaire est visible, ainsi qu'une faible structure granulaire. Des revêtements gris humifères, issus de LBM, existent sur les surfaces des unités structurales. Du manganèse (Mn) est présent sur la surface de la structure lamellaire. Des ponctuations millimétriques à plurimillimétriques de manganèse existent par ailleurs. Des langues verticales de limon gris-blanc bordé d'une zone brun rougeâtre descendent de cette couche vers les couches sous-jacentes. Les plus fines d'entre elles peuvent former un réseau polygonal en surface. Des fragments de siltite gris beige sont visibles. Quelques rares fragments millimétriques à pluricentimétriques de grès ont été observés dans les deux tiers supérieurs de la couche ; dans la zone nord-ouest du sondage, une lentille plus riche en cailloux avec nombreuses ponctuations de manganèse est à

150

Allée couverte de « Wéris II », sondage géologique à l'ouest du monument. Coupe longitudinale nord-ouest/sud-est.

Infographie J.-F. Beaujean et J.-F. Lemaire, AWEM.



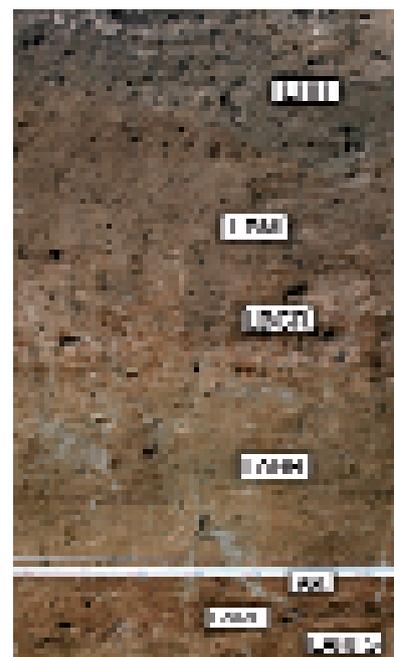
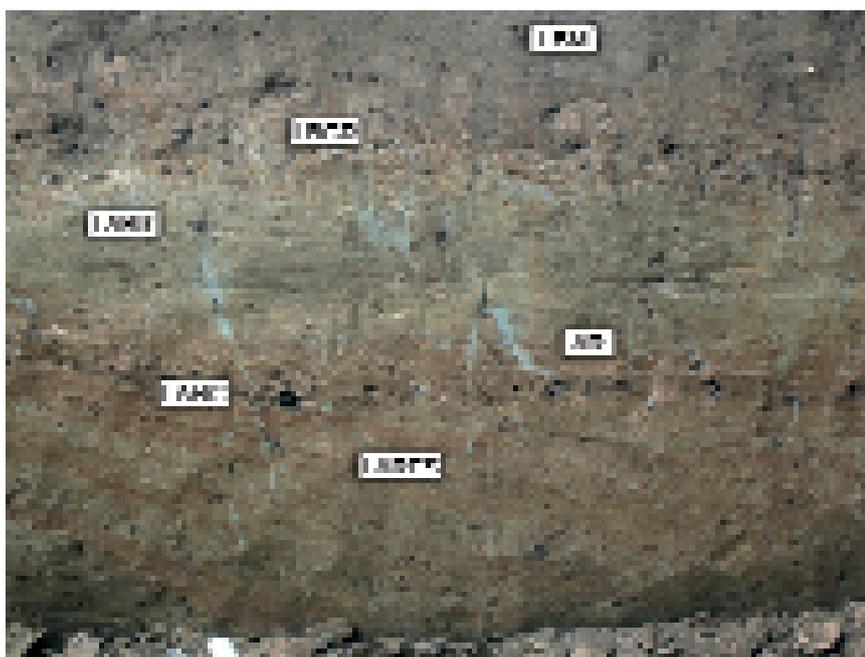
151

Allée couverte de « Wéris II », sondage géologique à l'ouest du monument. Coupe longitudinale nord-ouest/sud-est.

1 et 2. Détails des principales lithologies.

1

2



signaler. L'interface avec la couche sous-jacente est irrégulière, diffuse. Des dépressions parfois assez importantes y sont visibles.

LABR – Limon argileux beige rougeâtre, hétérogène. Nombreux fragments de siltite gris beige, parfois jaunâtre. Localement, des lentilles moins riches en siltite s'observent. Il y a des lentilles de limon argileux brun foncé dans la moitié inférieure de la couche.

AR – Argile rougeâtre, avec quelques fragments de siltite. Revêtements argileux brun rougeâtre. Taches millimétriques de manganèse.

LARC – Limon argileux brun moyen plus ou moins rougeâtre, riche en éléments grossiers. Ces derniers, millimétriques à pluricentimétriques, sont uniquement composés de grès. Du manganèse s'observe souvent, recouvrant parfois complètement certains cailloux. Revêtement argileux brun rougeâtre.

LARFS – Limon argileux beige rougeâtre avec fragments de siltite beige. De nombreuses lentilles rougeâtres, nettement moins riches en siltite, s'y remarquent. Des niveaux avec quelques fragments de grès s'observent localement. Du manganèse est présent, soit en taches millimétriques, soit en recouvrement des cailloux.

ALB – Limon argileux beige riche en fragments de siltite au sommet (ALB sup), les parties plus basses en étant moins chargées. Taches de manganèse. Lentille brun moyen dans ALB sup.

L'interprétation de cette coupe complète les déductions permises par le sondage est.

La couche LHH correspond à du remblai moderne, comme l'atteste la présence d'une bouteille de plastique et de graviers. Les couches LBM à LARC peuvent être interprétées comme des colluvions, remaniant des fragments de grès et de siltite issus du versant (Eifélien) et des bancs de siltite du sommet du Givetien observés dans le sondage est. Les lentilles plus ou moins riches en éléments grossiers tendent à confirmer cette interprétation. Les couches LARFS et ALB pourraient, elles, également correspondre à des colluvions, comme l'indiquent les lentilles de lithologies variées étirées suivant la pente. Toutefois, ce pendage est inverse par rapport à la topographie actuelle. Étant donné le contexte ainsi que la nature des dépôts, la présence d'un soutirage karstique responsable de ce pendage inverse est envisageable. En effet, le *bedrock* n'a pas été atteint malgré la profondeur du sondage dépassant celle du sondage est. De plus, la richesse en siltite du remplissage, jusque dans les zones les plus profondes de ce sondage, est difficile à expliquer si on envisage des colluvions venant de l'ouest, cette roche n'affleurant a priori pas dans cette direction (Givetien franchement calcaire).

Plusieurs pédogenèses se sont développées sur ces colluvions. La première se superpose à la couche LBM (humification, bioturbations). La seconde surmonte la couche LBGR, documentée par les revêtements humifères et la structure granulaire, par les dépressions observées au contact entre LBGR et LABR, qui pourraient être des chablis, et par une partie des langues blanchâtres sub-verticales qui correspondent à des langues de dégradation de racine, ou glosses. La troisième débute à l'interface LAGR/AR et est de type sol brun lessivé, avec illuviation d'argile, ce qu'indiquent les revêtements argileux brun rougeâtres. Cette dernière phase pédologique est à mettre en relation avec les observations du sondage oriental et correspondrait à un sol développé sous couvert forestier en contexte interglaciaire au Pléistocène, dont une partie des glosses matérialiseraient la phase de dégradation. La succession de plusieurs lentilles rouges dans la couche LARFS pourrait correspondre à un « B en bandes » associé à ce dernier sol et

qui se serait superposé aux limites lithologiques. La présence de manganèse doit être mise en relation avec les phases pédologiques.

La composante limoneuse de ces sédiments peut trouver son origine dans l'altération de siltites locales ou situées plus haut sur le versant ainsi que, plus probablement, dans les limons éoliens (löss) présents dans la région (voir chapitre 9 et PIRSON, 2003).

4.2. Les matières premières

4.2.1. Les roches impliquées

Outre la vingtaine de grosses dalles composant son noyau central, l'allée couverte de « Wéris II » comprend plusieurs dizaines de plaquettes et blocs de dimensions nettement plus modestes. Ces petits éléments ont été essentiellement utilisés pour les dallages extérieur et intérieur, pour le comblement des interstices entre les orthostates ainsi que comme pierres de calage pour certains des blocs dressés liés au monument.

Les grosses dalles sont toutes en poudingue de la Formation de Hampteau ; elles proviennent donc de la crête située à moins de 2 km à l'est (PIRSON, 2003).

La nature des éléments de plus petites dimensions est nettement plus variée. On y rencontre différents types de grès et de calcaires (PIRSON, 1997 ; PIRSON *et al.*, 2003^a, 2003^b). Leur étude pétrographique ainsi que les implications archéologiques qui en découlent seront présentées en détail dans un chapitre du volume 3 de la présente monographie qui abordera l'étude de l'ensemble des roches associées aux différents monuments du « champ mégalithique de Wéris ».

4.2.2. Lieu de récolte des blocs de poudingue

Les Néolithiques n'ont probablement pas récolté les blocs de poudingue sur la crête où il affleure mais bien dans la zone de solifluxion située en contrebas (PIRSON, 2003). Or, entre « Wéris II » et cette crête se dresse la colline du « Thier-de-Sel ». Il semble donc impossible que des blocs de poudingue aient été remaniés depuis leur affleurement jusqu'à « Wéris II » par des processus de déplacement en masse de type solifluxion.

Les deux sondages réalisés à la pelle mécanique en juin 2004 confirment ce point de vue. En effet, aucun fragment de poudingue n'a été observé dans les sédiments meubles recouvrant la roche en place. Tout au plus, quelques fragments de grès y ont été repérés, vraisemblablement issus de la colline du « Thier-de-Sel ».

5. OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

5.1. Description globale de l'état du monument avant les fouilles de 1996-1997

Disposée dans une tranchée dont elle ne dépasse quasiment pas, l'allée couverte de « Wéris II » comprend trois parties, soit un vestibule, une chambre sépulcrale et une dalle postérieure (fig. 152).

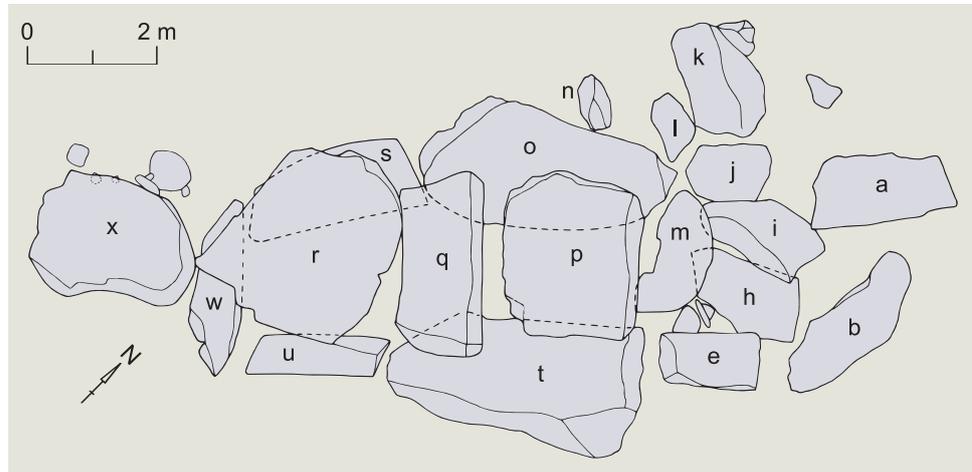
152

Allée couverte de « Wéris II » :

1. Plan avec codification des orthostates, dalles de couverture et autres blocs de poudingue, réalisé en 1996, au début des fouilles modernes.
2. Vestibule vu depuis le nord-nord-est.
3. Arrière du monument depuis l'ouest.
4. Arrière du monument avec au premier plan la dalle « x » située derrière le chevet.

Infographie S. Lambermont et
J.-F. Lemaire, AWEM.

1



2



3



4



La zone d'accès du monument, l'antichambre ou vestibule, était en grande partie effondrée. Elle comprenait une douzaine de blocs (« a » à « l ») dont un seul, le pilier « e », situé du côté oriental, était encore dressé.

De forme rectangulaire, la chambre est délimitée par deux piliers de chaque côté, « o » et « s » au nord-ouest, « t » et « u » au sud-est. Elle est surmontée par trois dalles de couverture (« p », « q » et « r »). Une dalle de chevet (« w ») et une dalle d'entrée avec ouverture taillée en forme de « porche » (« m ») en forment les petits côtés.

Derrière la pierre de chevet (« w »), se trouvait une grande dalle disposée presque horizontalement (« x »), comme à l'allée couverte nord.

Avant l'enlèvement de la dalle couchée située derrière le chevet et des dalles effondrées de la zone d'accès du vestibule, l'ensemble avait une longueur totale de 11,60 m. Sans la dalle arrière, la longueur est réduite à 9,70 m. La largeur maximale est de 5,4 m en prenant en compte le bloc « k », couché à droite du monument, et de 4,55 m sans en tenir compte. La largeur intérieure de la chambre, au niveau du dallage, varie de 1 m vers le chevet à 1,80 m entre les piliers « o » et « t ». L'axe principal du mégalithe est orienté à peu près du nord-est au sud-ouest, avec l'ouverture positionnée au nord-est.

5.2. Les structures plus fugaces de « Wéris II »

5.2.1. Dallettes à l'extérieur du flanc gauche (sud-oriental) du monument

Aucune publication ancienne ne mentionne la présence d'un dallage ou même de simples dalles à l'extérieur des côtés longitudinaux de la chambre sépulcrale de « Wéris II ». Pourtant, les fouilles de 1996 ont conduit à la découverte d'une série de plaquettes de grès, et accessoirement de calcaire, le long du côté extérieur sud-est du monument (fig. 153). Cet ensemble de dalles longe le pilier arrière gauche ou sud-oriental du vestibule, « e », ainsi que les deux piliers qui délimitent le côté est de la chambre, soit « t » et « u ». Lors de sa découverte, la structure était encore conservée sur quelque 8 m de longueur ; elle se situe entre 20 et 30 cm au-dessus de la base des orthostates. Elle atteint 40 à 80 cm de largeur selon les endroits et se compose d'une à trois plaquettes de large.

Devant le pilier « e », le seul encore dressé dans le vestibule, la dispersion des plaquettes se prolonge sur 80 cm avant de s'infléchir légèrement vers l'intérieur du vestibule, en délimitant un espace qu'aucun bloc dressé n'occupait au début des fouilles de 1996.

Le côté nord-occidental du monument n'a livré que deux plaquettes apparemment en place et quelques-unes en position secondaire.

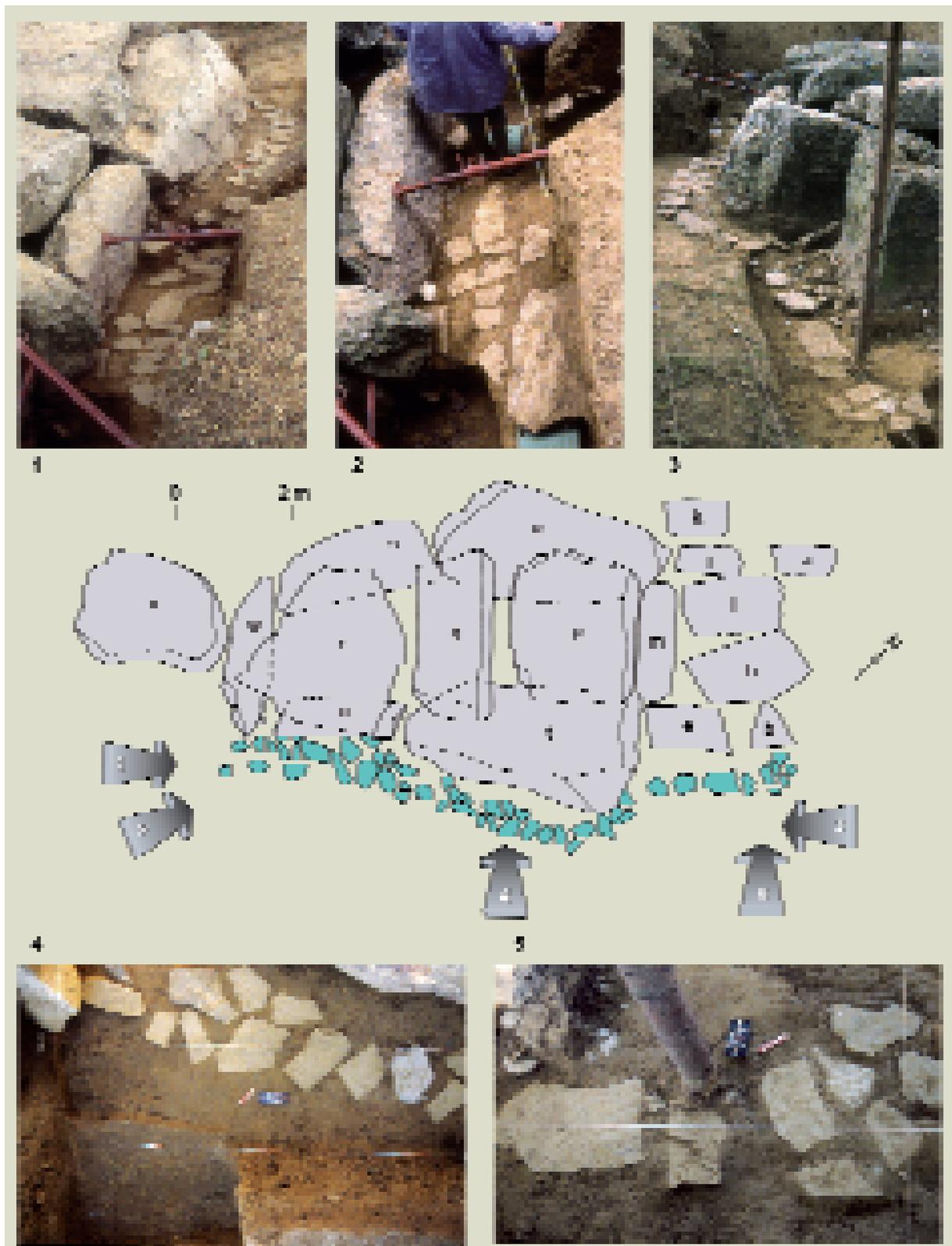
De prime abord, la traînée de dalles ne se prolonge pas à l'arrière de l'allée couverte. L'interruption brusque de cette structure au niveau de l'orthostate qui ferme le chevet (« w »), à l'endroit même où la trace d'une ancienne tranchée s'observe, amène cependant à nuancer ce point de vue. En outre, la grande dalle couchée derrière le chevet (« x ») pourrait elle-même s'être en partie substituée aux dalles.

Les plaquettes situées à l'extérieur du monument se trouvaient sensiblement dans le prolongement de celles qui tapissaient la base de l'intérieur de la chambre.

153

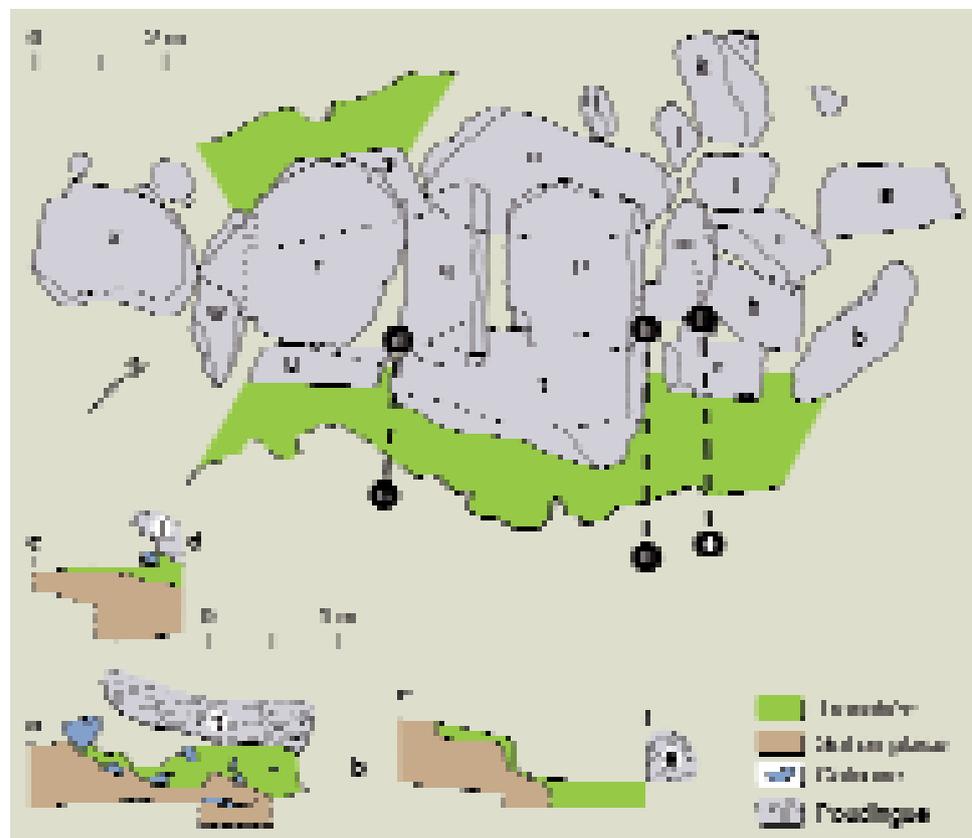
Allée couverte de « Wéris II », dallage externe. Les flèches indiquent le sens des prises de vue.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



5.2.2. Une vaste tranchée longitudinale

En poursuivant la fouille sous les plaquettes qui s'égrènent sur le flanc oriental de l'allée couverte, les traces d'une vaste tranchée longitudinale ont clairement été mises en évidence, tant par décapages successifs que sur diverses coupes (fig. 154). En plan, la tranchée était nettement visible sur plus de 7 m de longueur, tout au long du flanc sud-est de l'allée, ainsi que du côté occidental du pilier arrière «s». Elle a aussi été observée dans la chambre sépulcrale et, par endroits, dans le vestibule.



1

2



154

Allée couverte de « Wéris II » :

1. Tranchée longitudinale, plan et coupes.

2. Coupe a-b à l'aplomb de l'orthostate « t ».

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

En coupe, cette longue fosse se présentait de la manière la plus nette juste devant l'orthostate « t » (fig. 154.2). La section transversale ménagée à l'aplomb de la face antérieure, ou septentrionale, de ce pilier montre la limite inférieure du creusement de cette tranchée, légèrement en pente vers l'intérieur du monument.

Les diverses coupes ménagées perpendiculairement au côté sud-est du monument en ont également parfois recoupé la base. La distinction entre la tranchée recherchée et les traces de creusement des premières fouilles s'est faite sur base de l'examen stratigraphique, des relations avec les plaquettes observées le long du monument et de la présence ou non de débris modernes.

A l'extérieur du monument, le pendage de la base de la tranchée variait de 30 à 45°. Le remplissage était limoneux. Sous les déblais modernes, la structure était cependant, à l'extérieur du pilier « u », partiellement remplie par de la blocaille.

Sur base de l'ensemble de ces observations, malheureusement un peu limitées en raison des remaniements anciens, il est possible de considérer que :

- la tranchée a une largeur maximale au niveau du pied des orthostates de l'ordre de 6 m ; les coupes pratiquées sur le flanc oriental de la chambre indiquent un profil de la tranchée assez oblique, de 30 à 45°, tandis que les observations réalisées devant le pilier « t » et dans la chambre montrent un encaissement de moins en moins important du fond de cette structure, vers l'axe médian du monument. Les limites antérieure et postérieure de la tranchée n'ont pas été observées, en raison des remaniements déjà évoqués. Sa longueur reste donc inconnue ;
- tous les orthostates de la chambre sépulcrale sont disposés dans la tranchée ;
- du côté oriental du vestibule, le pilier « e » est clairement inclus dans la tranchée, comme d'ailleurs la base présumée du bloc « b ». Les traces de la tranchée ont disparu sur le flanc occidental du vestibule. Cependant, en extrapolant les données planimétriques disponibles pour l'ensemble de cette structure, il est légitime de suggérer que les autres gros blocs effondrés qui remplissaient le vestibule y étaient, eux aussi, inclus ;
- sur les mêmes bases d'observation des plans et d'extrapolation, la dalle « x », située derrière le chevet, devait également être intégrée dans la tranchée ;
- les plaquettes qui longent le flanc oriental du monument sont incluses dans la tranchée.

5.2.3. Comblement des interstices entre les piliers de la chambre

L'interstice entre les deux orthostates gauches « t » et « u » était bouché par de nombreux petits blocs pris dans de la terre brunâtre, encore visibles lors de la fouille récente (fig. 155). Ces blocs n'étaient cependant pas empilés régulièrement. Certains d'entre eux recouvraient une des dalles situées le long du flanc oriental du monument.

Entre les deux piliers occidentaux « o » et « s », d'autres blocs ont aussi été observés. Ils composaient une structure un peu similaire à la précédente, quoique plus diffuse.

Aucune trace non équivoque de comblement des intervalles entre les deux orthostates arrière de la chambre et la dalle de chevet, soit entre « u » et « w » ainsi qu'entre « s » et « w », n'a été repérée. Tout au plus, peut-on éventuellement supposer qu'un petit fragment engagé entre « u » et « w » – et un peu plus grossier que les deux dalles bien plates qui se trouvaient juste à côté – participait au comblement de cet intervalle.

5.2.4. Dallettes à l'intérieur de la chambre sépulcrale

La présence de dalles sur le sol de l'intérieur de l'allée couverte a été notée dès les premières fouilles. Charneux (1890) signale en effet que des ossements humains disposés à 2,70 m de l'entrée [...] *reposaient sur quatre petites dalles en grès, alignées en forme de plancher*, sans cependant procéder à aucun relevé planimétrique. Il n'a en outre pas réalisé qu'il s'agissait d'une structure assez étendue qui tapissait l'essentiel de la base de la chambre. La petite zone mentionnée par Charneux se situe vers le milieu de la chambre, juste avant la limite des piliers antérieurs et postérieurs, dans un secteur où les fouilles récentes ont montré à la fois des plaquettes in situ et d'autres légèrement remaniées. La fouille de Loë et Rahir, en 1906, n'apporte aucune information nouvelle relative à cette structure.

Il faudra attendre les recherches de 1996 pour voir confirmée la présence d'une série de dalles à l'intérieur de la chambre (fig. 156-157). Une zone d'un peu plus de 1 m², faite de plaquettes de grès et parfois de calcaire, était en effet conservée sur le côté occidental du centre de la chambre, à la limite des piliers « o » et « s ». Divers secteurs secondaires, parfois en place, parfois perturbés, subsistaient aussi dans le fond de la chambre et dans la zone du vestibule, juste devant la dalle d'entrée. D'une manière générale, cette structure ne compte qu'une seule plaquette d'épaisseur.

Il y a, selon les endroits, une hauteur de 70 à 90 cm entre la base des dalles de couverture et les plaquettes. Aucune structure archéologique n'a été décelée sous cet empierrement.

5.2.5. Supports de la dalle-hublot

Les deux piédroits de la dalle-hublot qui marque la limite entre le vestibule et la chambre sépulcrale de « Wéris II » ont été déposés sur des structures bien spécifiques qui n'avaient jamais été observées ni décrites avant la fouille de 1996. Elles étaient en effet masquées par les blocs couchés qui remplissaient tout le vestibule et qui n'avaient pas été déplacés lors des fouilles de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

Le piédroit sud-est, avait été placé sur une petite dalle de poudingue (« y ») posée horizontalement sur le sol. Le piédroit nord-ouest reposait par contre sur un amas de petits blocs formant radier (fig. 158). De la sorte, les bases des deux piédroits étaient légèrement surhaussées par rapport au sol en place sous le monument et se trouvaient sensiblement à la même hauteur que les plaquettes qui, dans le vestibule, semblaient, sur base de leur positionnement altimétrique, prolonger celles de l'intérieur de la chambre.

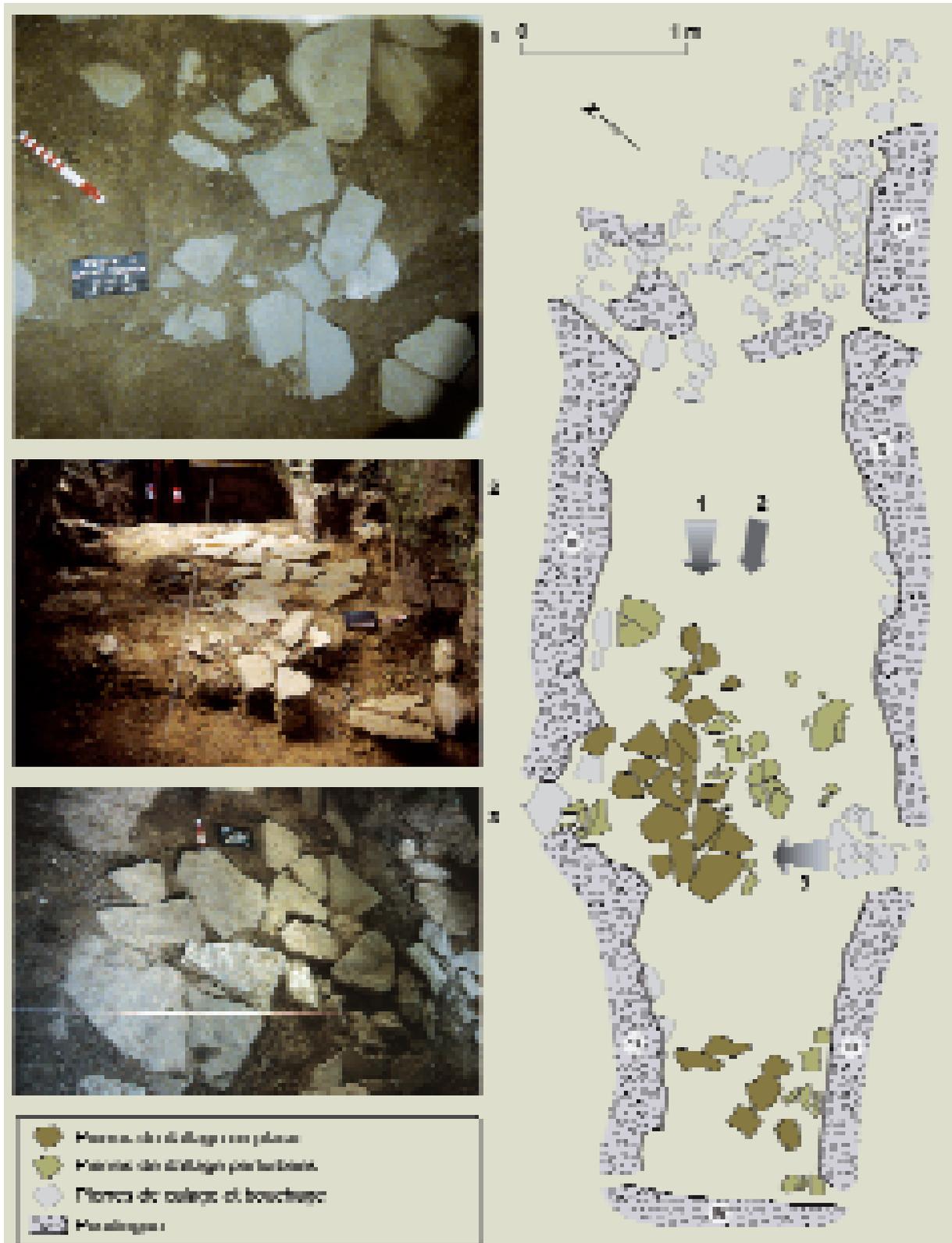
5.2.6. Une fosse dans le vestibule

Une petite fosse a été repérée à l'arrière du vestibule, devant la dalle-hublot « m » qui donne accès à la chambre sépulcrale (fig. 159). Sur le plan stratigraphique, elle se trouve à la base de l'allée couverte et est creusée dans les terrains en place sous le monument.

156

Allée couverte de « Wéris II », dallage intérieur. Les flèches indiquent le sens des prises de vue.

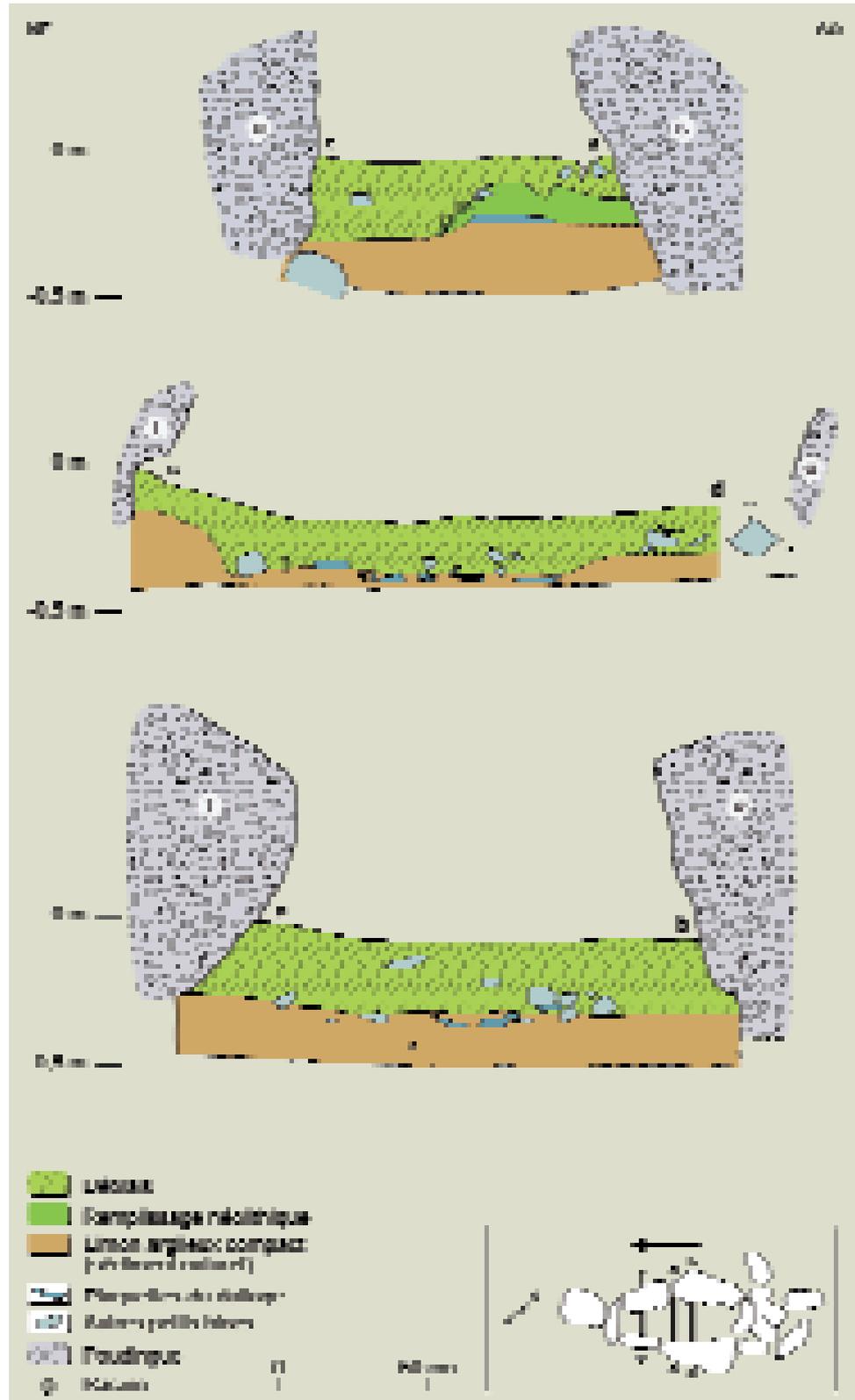
Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



157

Allée couverte de « Wéris II », dallage intérieur, coupes.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

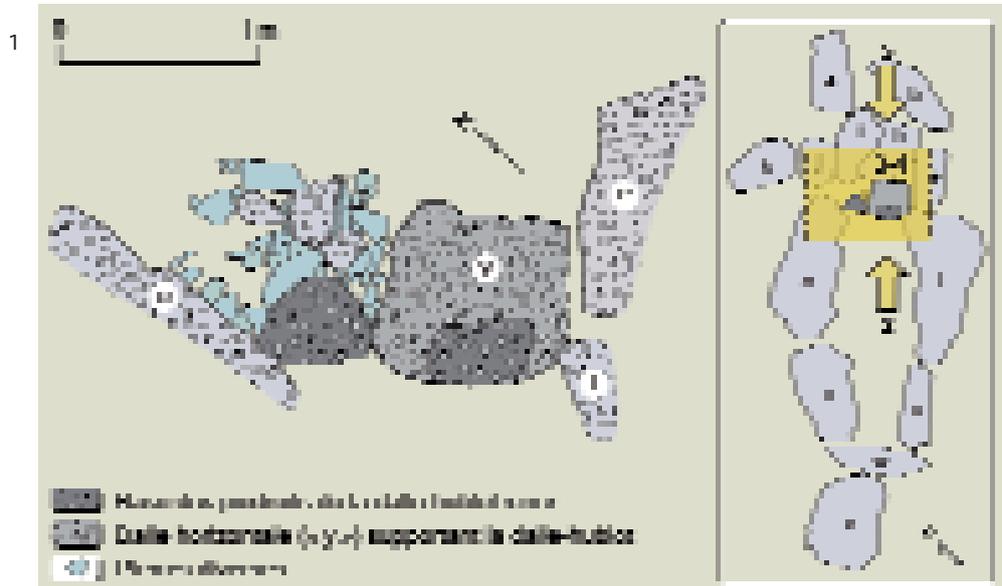


158

Allée couverte de « Wéris II ».

1. Plan des piédroits de la dalle-hublot « m », visibles après enlèvement des blocs « h » et « i ».
2. Le piédroit oriental reposant sur la dalle de seuil « y », vu depuis l'intérieur de la chambre.
3. Vue zénithale du piédroit oriental reposant sur la dalle de seuil « y ».
4. Même vue après enlèvement du piédroit oriental.
5. Vue de la dalle de seuil « y » depuis l'avant du vestibule.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



2



3



4



5



De forme irrégulièrement ovale, avec grand axe sud-sud-est/nord-nord-ouest, cette fosse a une longueur maximale de 90 cm et une largeur maximale de 64 cm. Sa plus grande profondeur n'était que de 26 cm. En coupe longitudinale, elle est concave, avec des parois obliques à 45° dans la moitié supérieure, puis une pente qui s'atténue vers le bas pour déboucher sur un fond légèrement arrondi. Les bords sont plus abrupts en coupe transversale, en pente de quelque 45° dans la moitié supérieure puis à tendance verticale vers le bas, tandis que le fond y apparaît sub-horizontale.

Un bloc de poudingue de près de 50 cm de longueur sur 13 cm d'épaisseur, formant quasiment une dalle, couvrait partiellement la fosse, en étant nettement décalé du centre de la structure (fig. 159.1).

La fosse était comblée par un sédiment argilo-limoneux homogène, de couleur brun foncé. Un gros éclat naturel de calcaire gris bleuté se trouvait dans ce remplissage, partiellement sous l'extrémité septentrionale du bloc de poudingue qui couvrait la structure. Un second petit fragment de calcaire a été trouvé plus bas.

Bien que non perturbée par des fouilles anciennes, la fosse ne contenait que trois fragments osseux et un tesson de poterie informe. Les fragments osseux, très fragmentaires, n'avaient pas été clairement identifiés à l'issue de la fouille. Un réexamen récent a cependant permis de déterminer que l'un d'entre eux provient d'un métacarpien humain adulte.

5.2.7. Amas de pierres sous les orthostates

Des petits blocs de pierre, le plus souvent en calcaire, ont été observés à la base des orthostates encore dressés, tant à l'intérieur et à l'extérieur de la chambre que des deux côtés du pilier « e » du vestibule (fig. 160).

À l'intérieur de la chambre, ils ont pu être observés sous les piliers « t », « o » et « s ».

Ce type de structures a aussi pu être étudié plus en détail après démontage des blocs couchés qui encombraient le vestibule.

La base de l'orthostate de plan quadrangulaire « e » apparaissait ainsi, avant son enlèvement pour les besoins de la fouille, entourée de petits blocs irréguliers de calcaire et de poudingue, surtout sur ses deux faces longitudinales mais aussi sur ses deux petits côtés (fig. 161). Lors de l'enlèvement, une fosse dans laquelle s'insérait la base de ce pilier a pu être observée. En coupe, le profil antérieur de cette fosse s'incline à quelque 40°. Vers l'arrière, la fosse ne semble pas s'interrompre et donc se prolonger jusqu'au pilier « t ». Le sédiment qui marquait son fond, un peu irrégulier, était plus tassé encore que les sédiments avoisinants. La base de cette fosse n'était pas comblée par des petits blocs.

Un autre amas de petits blocs se trouvait à 1 m devant la dalle « e », à l'est du côté le plus large et épais de la dalle de poudingue « b » (fig. 162). Il était partiellement contourné par l'extrémité antérieure de la traînée de plaquettes qui longe le côté sud-oriental de l'allée couverte.

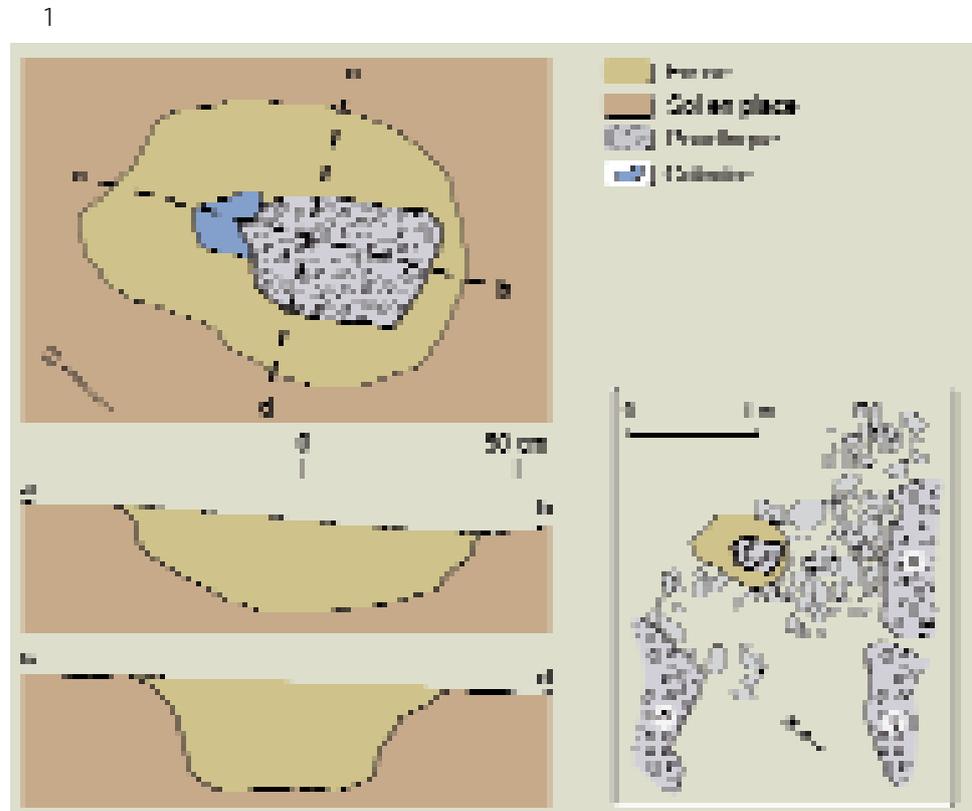
Une dernière zone de concentration de petits blocs équivalents a été repérée à l'ouest du vestibule. Par référence à l'axe longitudinal du monument, elle est située à peu près symétriquement par rapport à l'amas précédent découvert sous la dalle « b », à proximité de la base supposée du bloc « a », lui aussi effondré.

159

Allée couverte de « Wéris II »,
fosse dans le vestibule :

1. Plan et coupes.
2. Vue d'implantation dans le vestibule depuis le nord-est.
3. Vue zénithale depuis le sommet de l'orthostate « o ».

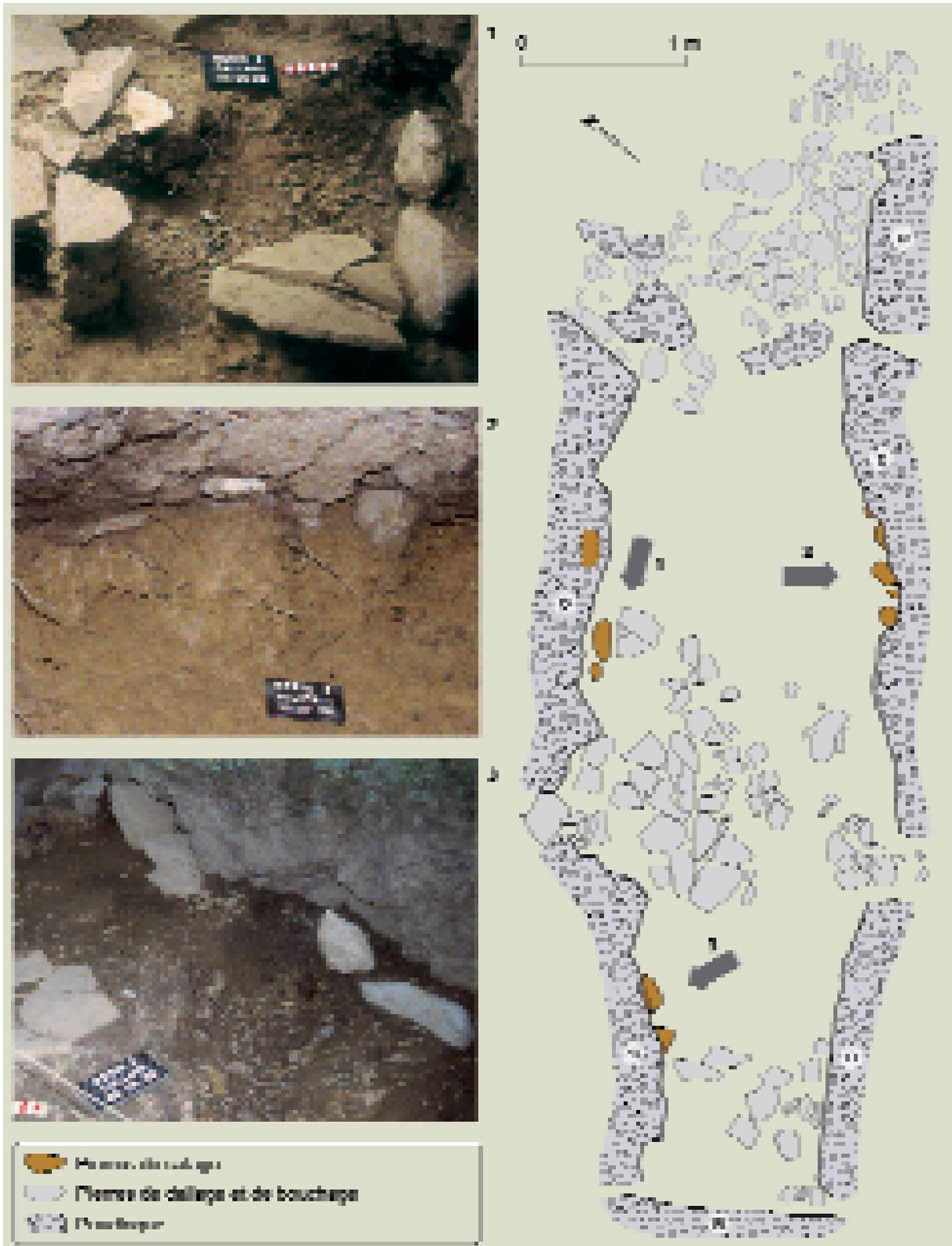
Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



160

Allée couverte de « Wéris II », petits blocs disposés sous les orthostates. Les flèches indiquent le sens des prises de vue.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



161

Allée couverte de « Wéris II ».

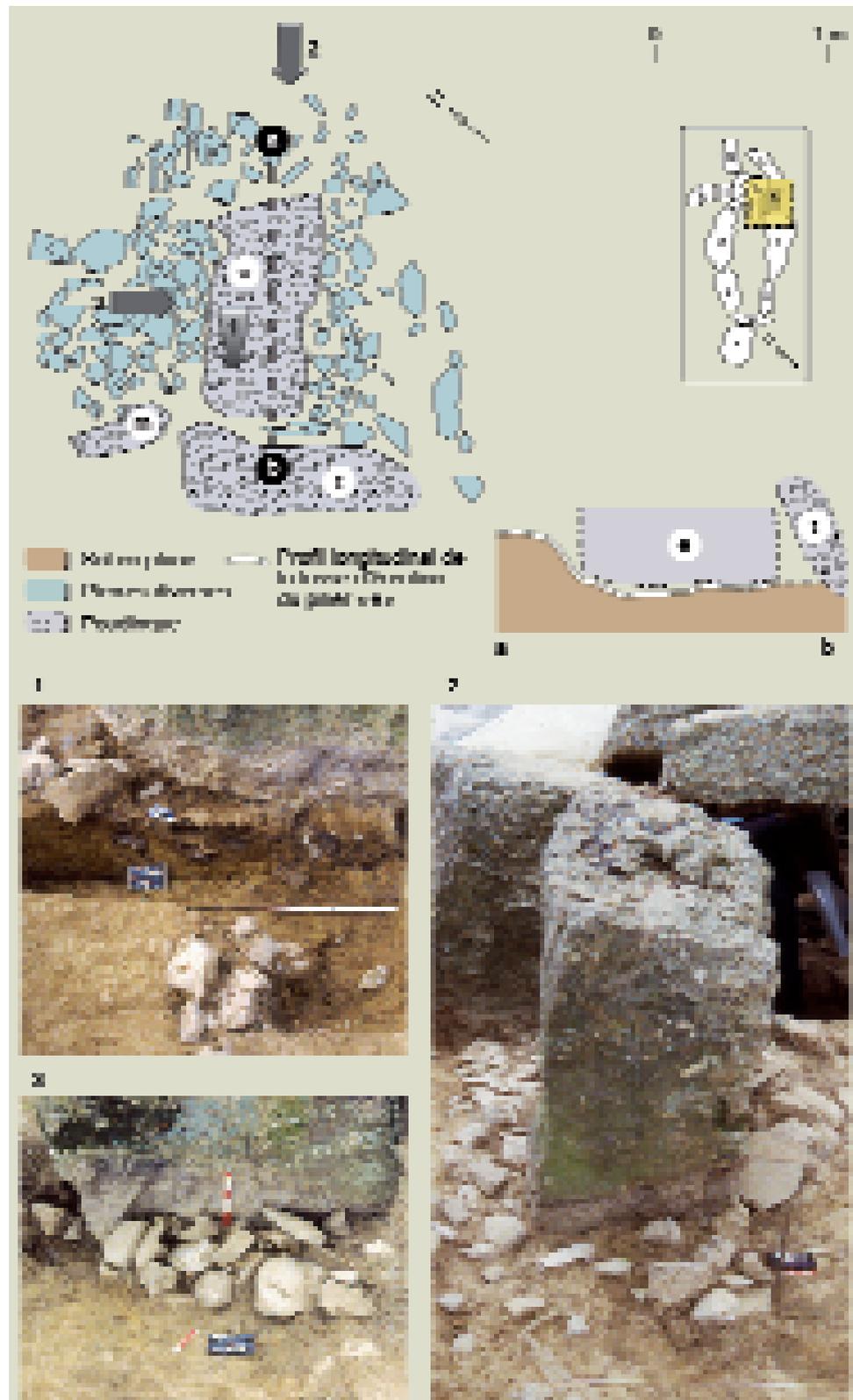
1. Plan des petits blocs entourant la base du pilier « e » du vestibule et profil (a-b) de la fosse située sous cet orthostate. Les flèches indiquent le sens des prises de vue.

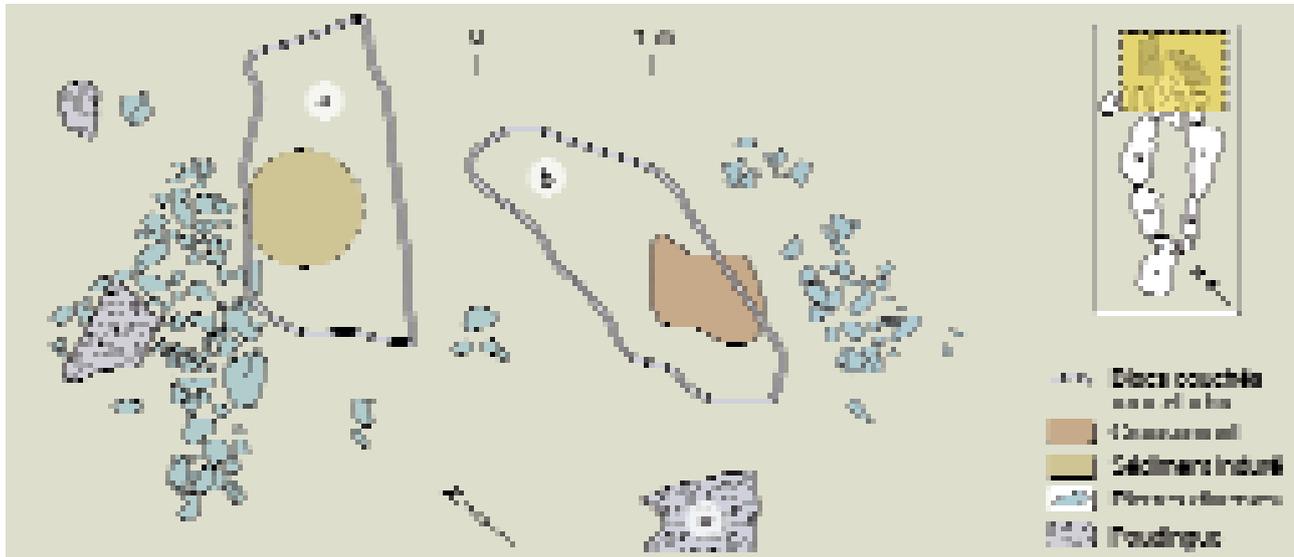
2. A l'avant-plan, fosse d'érection du pilier « e » enlevé pour les besoins de la fouille, et petits blocs bordant la fosse ; à l'arrière-plan, le pilier « t ».

3. Orthostate « e » entouré de petits blocs sur trois côtés.

4. Petits blocs entourant la face nord-ouest de l'orthostate « e ».

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.





162

Allée couverte de « Wéris II », concentrations de petits blocs dans le vestibule.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

5.2.8. Sous le poudingue « k », de petits blocs circonscrivent une dépression

Après enlèvement des gros blocs de poudingue « j » et « k », couchés au nord de l'orthostate antérieur occidental de la chambre (« o »), une série de petites pierres et quelques autres plus grosses formaient une espèce de couronne incomplète, en U (fig. 163). En surface, le sédiment entouré par cette structure composait une tache aux contours mal individualisés. Il était cependant plus meuble que les zones avoisinantes et se subdivisait en deux variantes : au sud-est, un sédiment argileux gris clair et au nord-ouest un sédiment plus hétérogène gris jaunâtre. Lors de la fouille, cette tache fit place à une dépression de faible profondeur, dont les contours et la forme en coupe étaient parfois délicats à identifier, mais dont le fond était extrêmement induré. Cette fosse est irrégulièrement ovale. Ses dimensions peuvent être estimées à 1,43 m de longueur maximale pour environ 1,2 m de largeur. Les profils de cette dépression montrent un creusement de l'ordre de 45° à 60° sur les bords et un fond légèrement concave, pour une hauteur ne dépassant pas 17 à 18 cm. Les coupes dressées indiquent que le dépôt argileux gris observé en surface au nord-est de la tache surmonte par endroit le gris jaune hétérogène, phénomène qui tend à montrer que la dépression a été partiellement érodée. Le remplissage ne comptait que de rares cailloux. Il n'a, enfin, pas pu être déterminé si les blocs de la couronne partielle en U étaient ou non engagés dans le remplissage de la dépression.

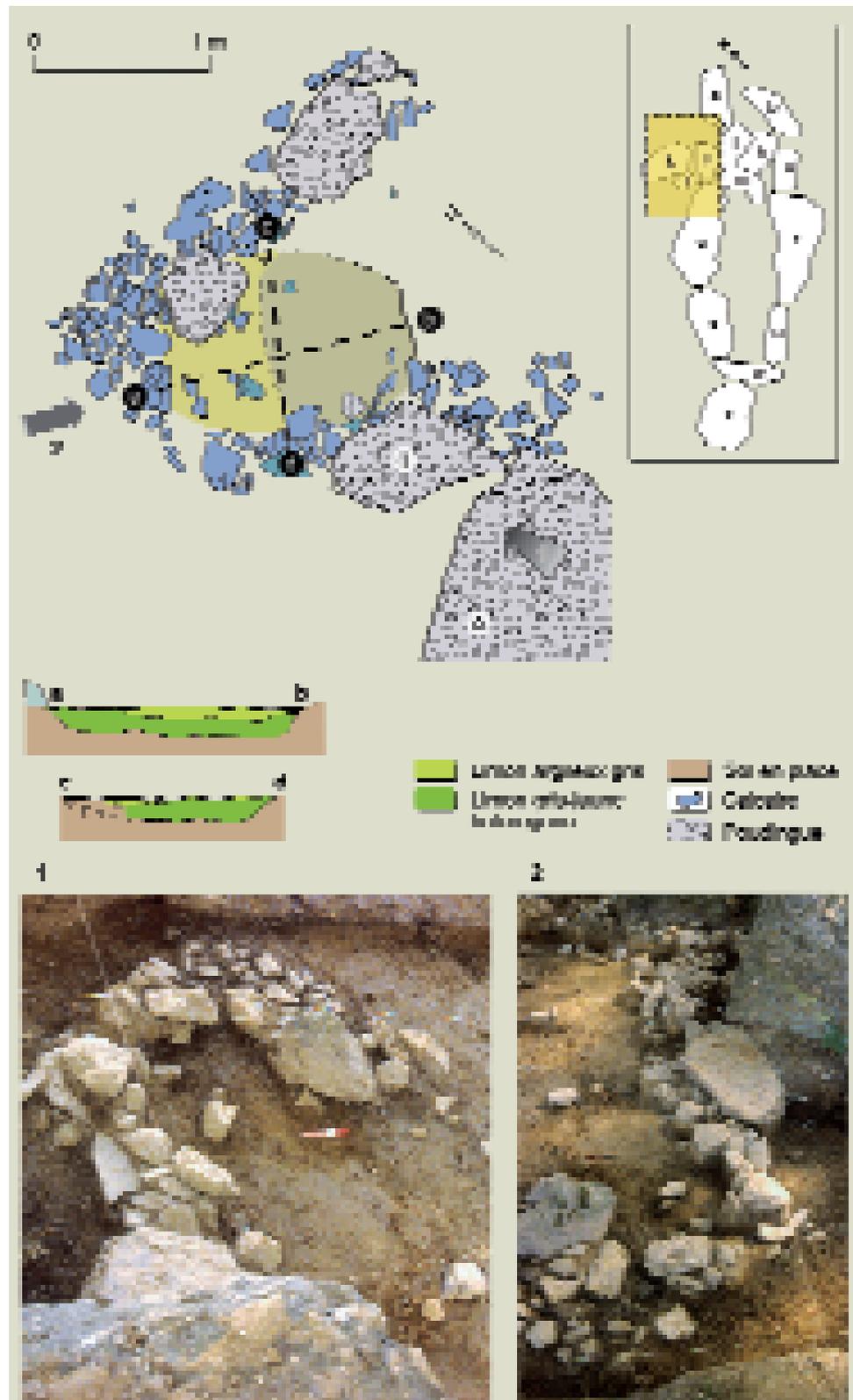
5.2.9. Structures périphériques

Divers sondages ont été réalisés en dehors de l'emprise directe (fig. 145) de l'allée couverte, tant devant et derrière le monument que sur ses côtés, à la fois pour rechercher d'éventuelles structures annexes que dans un but géologique (fig. 148 et 150), en descendant au substrat rocheux.

163

Allée couverte de « Wéris II », fosse et petits blocs découverts sous le poudingue « k ». Les flèches indiquent le sens des prises de vue.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



Le sondage pratiqué à quelques mètres devant le vestibule n'a révélé aucune structure archéologique. La fosse d'implantation du monument se terminait donc avant cette zone, au maximum aux abords des deux arbres qui ont été plantés devant le vestibule au début du XX^e siècle. La stratigraphie de cette zone se limite à une couche humique surmontant des couches de colluvions puis de limon de plus en plus argileux. Le sondage a été arrêté à 1,6 m de profondeur, sans que le substrat rocheux ait été atteint.

La tranchée creusée à l'ouest du monument (fig. 150), perpendiculairement à son grand axe, n'a pas livré de structure archéologique. Les dépôts limoneux s'y succédaient jusqu'au moins 3,5 m de profondeur ; la roche en place n'a pas été touchée.

Le sondage géologique ouvert à l'est de l'allée couverte (fig. 148) a, lui, révélé une petite fosse anthropique de près de 1 m de diamètre et de quelque 70 cm de profondeur.

Les sédiments rencontrés derrière l'allée couverte et derrière la dalle couchée « x » étaient, pour l'essentiel, profondément remaniés par les fouilles anciennes. Une coupe dont la partie inférieure paraissait bien en place a cependant pu être dégagée à l'extrémité arrière du sondage réalisé dans ce secteur. Sous une couche humifère moderne de quelque 50 cm d'épaisseur et une couche de colluvion de la même épaisseur, s'observait une fine strate – d'une dizaine de centimètres – de texture limoneuse, brune et compacte, recoupée à l'extrémité occidentale par un fossé parallèle à l'axe longitudinal de l'allée couverte. La largeur maximale de cette structure était de l'ordre d'une soixantaine de centimètres, pour une profondeur conservée ne dépassant pas 15 cm. Son fond était plat.

5.3. Éléments mobiliers

5.3.1. Matériel archéologique

Les campagnes de fouilles de 1996 et 1997 ont livré peu de matériel archéologique.

Le document néolithique le plus significatif est une pointe de flèche à pédoncule qui se trouvait à la limite postérieure de la partie conservée du dallage externe et de la zone remaniée située derrière le chevet, dans un secteur où sa position strictement en place ne peut être garantie. Cette pointe répond à peu près au type 120 des industries lithiques du 3^e millénaire défini par C. Renard (2004) pour le Centre-Nord de la France, c'est-à-dire à ailerons bien dégagés par rapport au pédoncule.

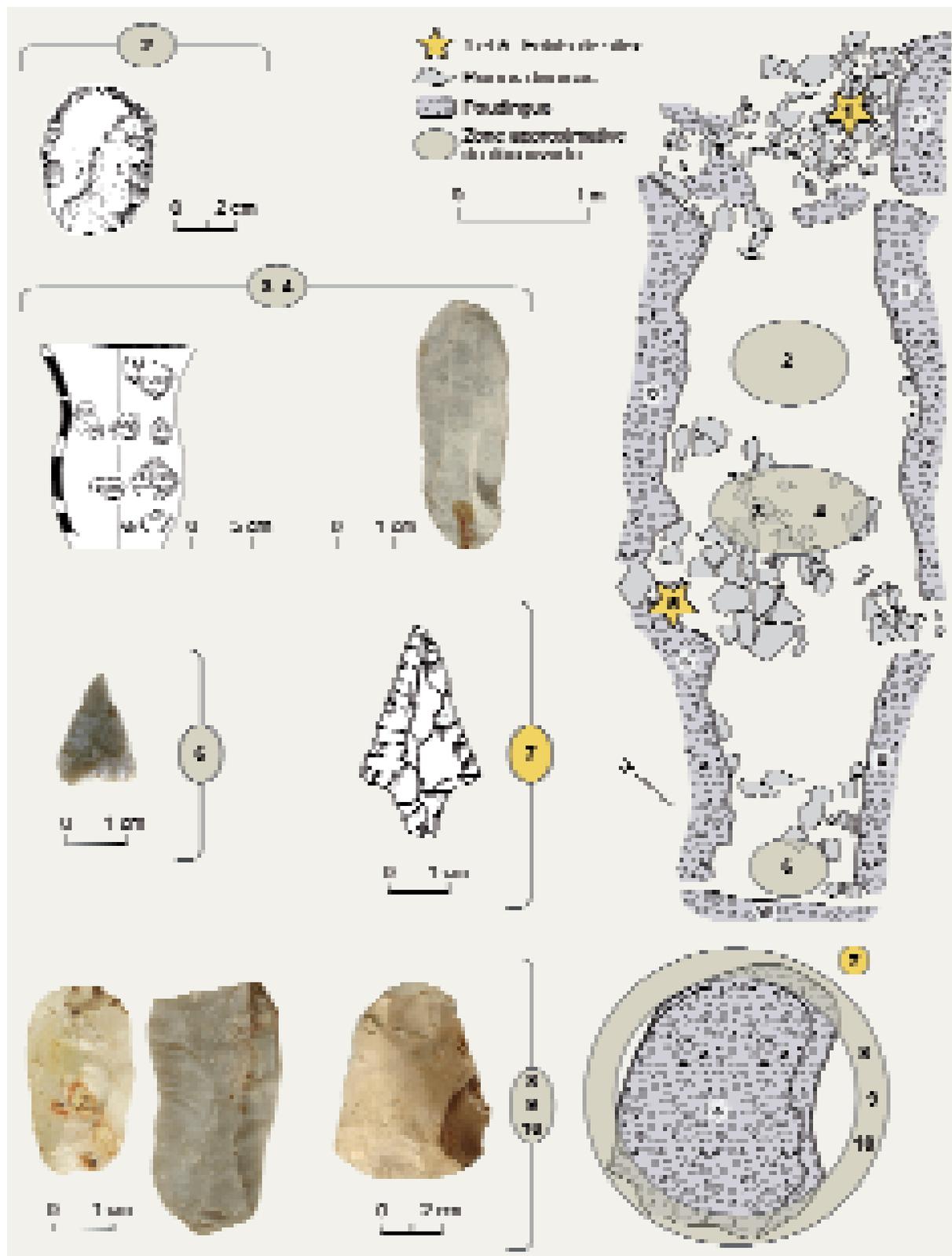
Les seuls autres artefacts lithiques découverts consistent en rares éclats et fragments d'éclats, au total 5, sans guère de signification culturelle. Seuls deux d'entre eux paraissent bien en place, l'un dans le vestibule et l'autre à la limite des orthostates « o » et « s ». Quelques petits tessons de poterie de facture grossière qui ne sont pas incompatibles avec une attribution au Néolithique ont également été découverts, mais uniquement dans les déblais des fouilles anciennes.

Dans le but de préciser au mieux la répartition spatiale de l'ensemble du matériel archéologique néolithique ou compatible avec une telle attribution, les objets mentionnés dans la publication des premières fouilles (TOUSSAINT, 2003, p. 215-220, d'après HUYSECOM, 1981^a; 1981^b) ont, comme ceux des recherches récentes, été approximativement positionnés sur plan (fig. 164) d'après les quelques informations planimétriques publiées à l'époque (CHARNEUX, 1890).

164

Allée couverte de « Wéris II », matériel archéologique le plus significatif, toutes fouilles confondues. Les artefacts 1, 5 et 7 (en jaune) ont été trouvés en 1996-97 et les autres lors des fouilles de la fin du XIX^e siècle.

2 et 3. D'après Huysecom, 1981a ; 7. Dessin S. Lambermont, AWEM ; infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



5.3.2. Matériel anthropologique

Les restes osseux et dentaires découverts à « Wéris II », toutes fouilles confondues, ne sont pas nombreux (fig. 165).

L'inventaire des ossements et dents exhumés lors des premières fouilles a été réalisé par l'anthropologue M.-A. Delsaux (HUYSECOM, 1981a; TOUSSAINT, 2003, p. 213-215). Il compte 57 éléments et correspond, à quelques détails près, à la liste fournie par Charneux sur base de l'inventaire dressé par le paléontologue J. Fraipont (CHARNEUX, 1890). Toutes ces pièces ont pu récemment être photographiées dans les réserves de l'Institut archéologique luxembourgeois, à Arlon ; l'inventaire a été confirmé.

Les découvertes de 1996 et 1997 sont plus pauvres encore. Dans le vestibule, elles se limitent à cinq documents :

- un deuxième métacarpien gauche adulte, trouvé sur le dallage, près du pilier « e », utilisé pour réaliser la datation radiocarbone OxA-8956 ;
- une molaire inférieure encore insérée dans un fragment de mandibule ;
- un petit fragment de maxillaire, sans dents ;
- deux débris osseux difficilement identifiables, dont un dans la fosse.

Six autres documents ont été repérés à la base de la chambre :

- un cinquième métatarsien gauche adulte trouvé juste sur le dallage de la chambre sépulcrale, le long de l'orthostate « o », utilisé pour obtenir la date OxA-8939 ;
- deux petits fragments de calotte crânienne, probablement d'un os pariétal ;
- un petit fragment d'os long ;
- trois débris osseux difficilement identifiables.

5.4. Radiocarbone

Deux datations d'ossements humains exhumés lors des fouilles réalisées en 1996 et 1997 à « Wéris II » ont, en 1999, été obtenues à la Radiocarbon Accelerator Unit, Research Laboratory for Archæology and the History of Art de l'Université d'Oxford (TOUSSAINT *et al.* 2000b ; fig. 166).

L'échantillon qui a livré la première se composait d'un deuxième métacarpien gauche adulte trouvé sur une dalle du vestibule, à quelques dizaines de centimètres devant la dalle-hublot, légèrement à l'est de la petite fosse couverte par une dalle de poudingue : OxA-8956 = 4240 ± 45 BP, soit entre 2910 et 2700 BC après calibration à 1σ et entre 2920 et 2660 à 2σ . Le $\delta^{13}C$ est de -20,4.

Obtenue à partir d'un cinquième métatarsien gauche adulte trouvé juste sur le dallage de la chambre sépulcrale, le long de l'orthostate « o », la seconde a fourni un résultat de 4180 ± 40 BP (OxA-8939), soit entre 2880 et 2680 BC après calibration à 1σ et entre 2890 et 2620 à 2σ . Le $\delta^{13}C$ est de -20,5.

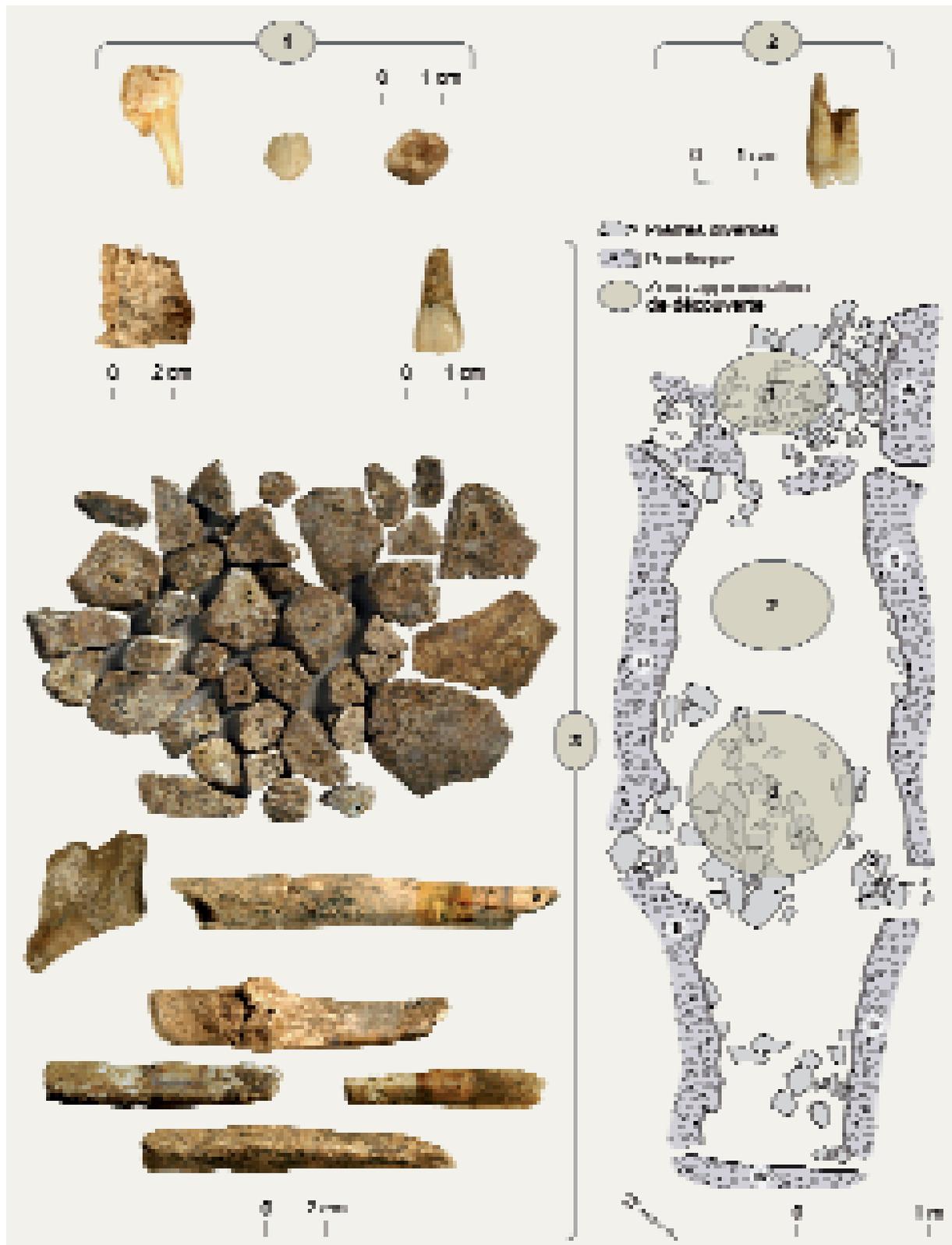
Ces deux résultats sont clairement affectés par un plateau sur la courbe de calibration, qui limite la précision des dates calendaires.

De telles dates sont cependant à la fois très proches l'une de l'autre et quasi identiques à celles qui ont été obtenues à partir d'ossements humains découverts lors des fouilles de 1979 à 1984 à « Wéris I » (OxA-6457 = 4240 ± 65 BP et OxA-6458 = 4170 ± 60 BP ; TOUSSAINT & HUBERT, 1998).

165

Allée couverte de « Wéris II », matériel anthropologique.

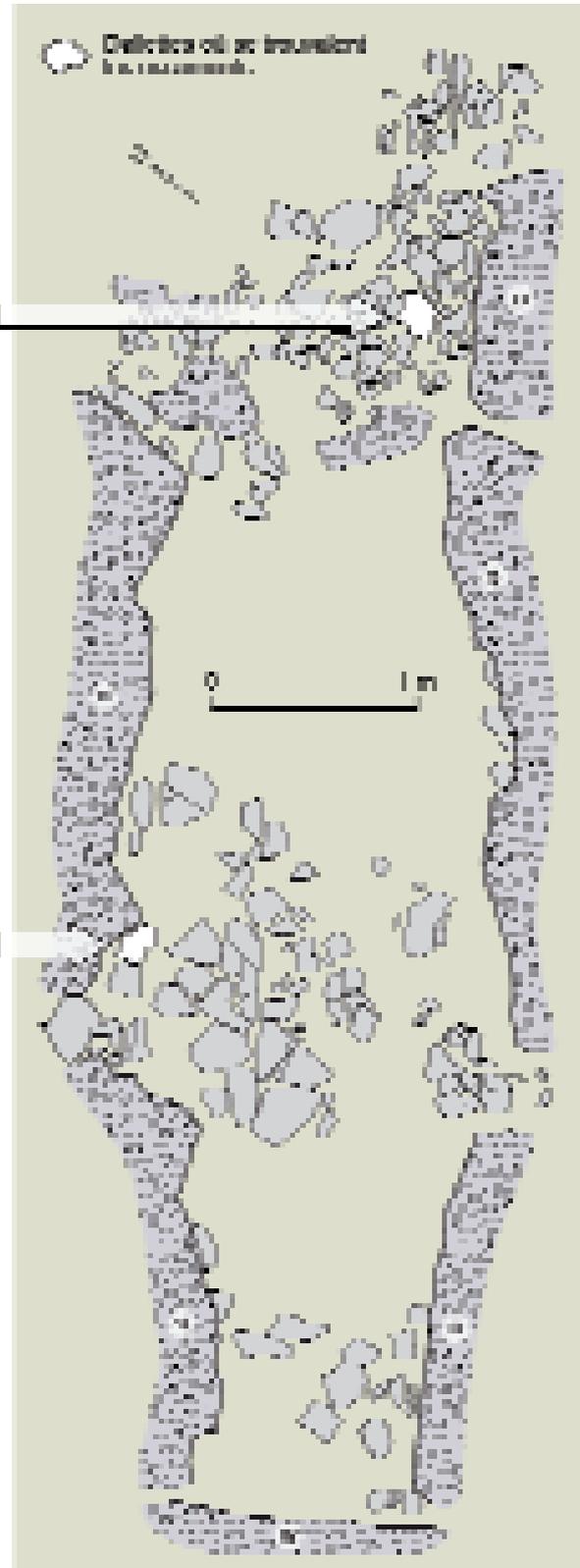
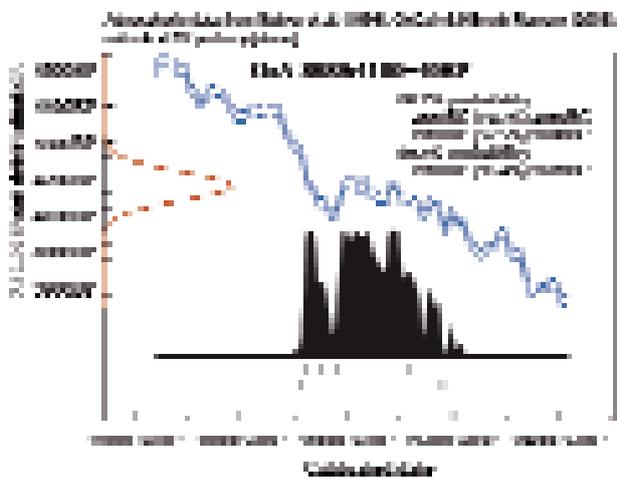
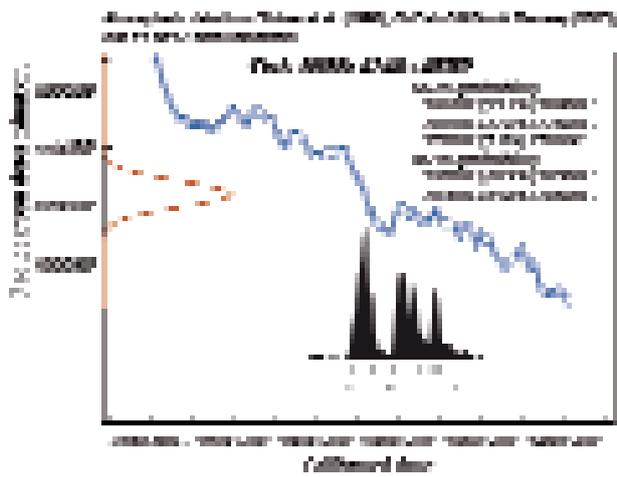
Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



166

Allée couverte de « Wéris II », datations radiocarbone par AMS d'ossements humains et leur calibration.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



6. INTERPRÉTATION

6.1. Le dallage extérieur : une structure néolithique

Quelle est la signification des nombreuses dalles repérées en 1996 le long du flanc oriental de l'allée couverte ? Leur disposition et leur régularité permettent clairement d'y voir un dallage intentionnel. Si ce dernier s'avérait néolithique, il s'agirait d'un élément capital pour la compréhension du monument. L'absence de mention d'un dallage externe dans les rapports des premiers fouilleurs ainsi que d'éléments de comparaison dans le mégalithisme européen (MASSET, 1997) incitent dès lors à la plus grande rigueur dans l'interprétation de cette structure.

À l'analyse cependant, de nombreux indices, tant stratigraphiques que planimétriques ou encore logiques, montrent le caractère indiscutablement néolithique de ce dallage et permettent donc d'éliminer l'idée même d'une réalisation postérieure (fig. 167).

Sur le plan stratigraphique, il y avait ainsi, à plusieurs endroits, au moins une dizaine de centimètres de sédiment bien en place au-dessus du dallage externe. Lors de leur détournement relativement superficiel du monument, les premiers fouilleurs n'ont donc pu voir cette structure, au moins pour l'essentiel.

Un deuxième argument stratigraphique tient à ce que deux plaquettes du dallage extérieur passaient encore, lors des fouilles récentes, clairement sous les pierres qui bouchaient l'espace entre les piliers «t» et «u» (fig. 167.1).

Dans la même logique stratigraphique, le dallage contournait en partie la base supposée du bloc «b», couché sur le côté oriental du vestibule en passant partiellement dessous (fig. 167.2) ; or rien n'indique que ce bloc «b» ait jamais été déplacé avant les fouilles récentes.

En plan, le dallage externe s'insère, strictement, dans la largeur de la tranchée d'implantation néolithique (fig. 167.3), un peu au-dessus du niveau des bases des orthostates. S'il s'agissait d'une réalisation moderne, des plaquettes auraient dû être disposées dans toute la largeur, au moins par endroits, de la tranchée des premières fouilles qui est plus large que la tranchée néolithique.

La face inférieure des plaquettes du dallage avait une structure particulière qui évoque celle des blocs retrouvés bien en place dans les sites de grottes ; le sol était en outre marqué par la «décoloration» des plaquettes.

Les fouilleurs de 1888 et de 1906 ont, dans la mesure où chacune de leur campagne n'a duré que quelques jours, forcément dû être économes de leur temps et des moyens mis en oeuvre. Il y avait, dans un tel cadre, peu de sens à perdre de précieuses heures à amener sur place autant de dalles pour un usage si limité.

Le dallage extérieur est presque dans la continuité du dallage intérieur ; tous deux sont à peu près au même niveau par rapport à la base des orthostates (fig. 167.4).

Les plaquettes des deux dallages, l'intérieur comme l'extérieur, sont constituées des mêmes matières, calcaire et grès. Si le dallage externe était une réalisation postérieure à celle du monument, faite par exemple par les premiers fouilleurs pour faciliter la circulation de brouettes, pourquoi ces derniers auraient-ils justement sélectionné les mêmes roches que celles utilisées par les Néolithiques pour aménager le dallage interne ? Pourquoi aussi auraient-ils couru au loin pour trouver les grès nécessaires à

167

Allée couverte de « Wéris II », critères d'identification néolithique du dallage extérieur :

1. Deux plaquettes du dallage (en rouge) se situent partiellement sous les pierres de bouchage ;
2. Une plaquette du dallage (en rouge) passe partiellement sous la base du bloc « b » ;
3. Le dallage se situe strictement dans la tranchée de fondation du monument ;
4. Les dallages extérieur et intérieur sont presque en continuité.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



leur éventuel « pavement » alors qu'ils auraient facilement pu stabiliser le fond de leurs tranchées avec les débris de poudingue et les cailloux qui abondent autour du site ? On pourrait objecter qu'un éventuel empiérement externe « moderne » aurait pu être aménagé en réutilisant les plaquettes apparemment arrachées du dallage interne lors des premières fouilles. Il n'en est rien, à la fois parce que la surface manquante du dallage interne néolithique est de loin inférieure à celle du dallage externe et des nombreuses plaquettes retrouvées dans les déblais des premières fouilles, et aussi parce que la fouille de la chambre s'est faite lors de la troisième campagne d'exploration de 1888, donc après le détournement du monument.

Pour dégager le monument le long de son côté occidental, les premiers fouilleurs ont clairement creusé plus bas que la position présumée d'un éventuel dallage externe similaire à celui du flanc oriental. Toute cette zone était donc fortement remaniée avant les fouilles récentes. Seules deux plaquettes encore en place à peu près à la même altitude que le pavage externe oriental pourraient être les derniers vestiges d'un dallage occidental qu'auraient traversé les fouilleurs de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e, sans y prêter attention. En corollaire, si ces premiers fouilleurs avaient aménagé un empiérement sur le côté ouest du monument, pourquoi l'auraient-ils détruit ?

L'absence d'indices en faveur du contournement de l'arrière de l'allée couverte par le pavement peut trouver deux explications. Lors des fouilles de 1996-1997, les sédiments encore présents autour de la grande dalle couchée « x » étaient fortement remaniés, en sorte que l'éventuel dallage devait forcément avoir été détruit par les fouilleurs successifs. Le fait que la partie conservée du dallage s'arrête brusquement à la limite des traces d'une ancienne fouille est d'ailleurs significatif à cet égard. Il n'est d'autre part pas impossible que la dalle « x » elle-même ait fait office de pavage dans une grande partie de cette zone.

En guise de synthèse, l'attribution au Néolithique du dallage extérieur qui longe le côté oriental de l'allée couverte ne fait guère de doute. La présence d'un dallage équivalent sur le côté occidental est plausible, encore que les indices soient trop limités pour dépasser le stade de l'hypothèse. A l'arrière, il n'est pas non plus possible de se prononcer avec certitude.

L'intérêt du dallage extérieur de « Wéris II » tient à la fois à l'absence d'éléments de comparaison dans les monuments des dernières phases du Néolithique d'Europe nord-occidentale et à la signification d'une telle structure pour le fonctionnement de l'allée couverte.

Sur base d'un dépouillement de la littérature (MASSET 1997, p. 120), le sol pavé de « Wéris II » serait en effet un cas unique dans les allées mégalithiques du Nord-Ouest européen.

La présence même d'un dallage le long du flanc oriental de la chambre et du vestibule, comme d'ailleurs possiblement aussi sur le côté occidental, implique qu'à un moment ou l'autre de son fonctionnement, voire tout au long de celui-ci, l'espace autour du monument était vide. Il n'y avait donc pas, ou pas encore, de tumulus. Au contraire, l'allée sépulcrale était bien visible au sein de sa tranchée de fondation, d'une manière sans doute assez similaire à sa situation depuis la fin des fouilles de 1996-1997 et la restauration partielle qui a suivi. Les contemporains des défunts pouvaient donc éventuellement circuler autour de l'allée couverte, dans le cadre de pratiques ou cérémonies diverses, peut-être liées aux dépôts successifs de cadavres, à des

restructurations de la disposition des dépouilles et squelettes, ou à toute autre occasion publique ou privée où intervient le souvenir des ancêtres.

Un tel dallage, qui contribue à étayer la justesse de l'expression usuelle « des tombes pour les vivants », semble traduire une relation aux défunts, donc à la mort, différente de celle qui prévalait dans d'autres sociétés néolithiques, entre autres les rubanés récents, qui inhumaient leurs défunts ou les incinéraient dans de simples fosses rebouchées au ras du sol. Divers indices laissent cependant envisager la possibilité que la mise au tombeau dans les allées couvertes régionales ait été réservée à certains membres du groupe seulement. Il s'agit de la présence de nombreux ossements humains dans des sépultures plurielles découvertes dans des grottes et abris-sous-roche dispersés aux abords du « champ mégalithique de Wéris » ; ces documents ont livré les mêmes datess radiocarbones et un matériel archéologique typologiquement très similaire.

6.2. Une tranchée d'implantation néolithique

Tous les orthostates composant la chambre sépulcrale de « Wéris II » ainsi que les deux piliers du côté oriental du vestibule sont disposés dans la longue et vaste tranchée bien observée sur le côté longitudinal sud-oriental du monument à l'occasion des fouilles de 1996-1997. Bien que les vestiges de cette grande fosse n'aient pu être notés que très partiellement sur le côté occidental du vestibule et derrière le chevet, il paraît évident que tous les autres blocs composant le vestibule et la dalle disposée derrière la chambre sépulcrale aient, eux aussi, été inclus dans cette tranchée. Sur base d'un raisonnement géométrique dans l'espace il est d'ailleurs difficile d'imaginer qu'il ait pu en être autrement.

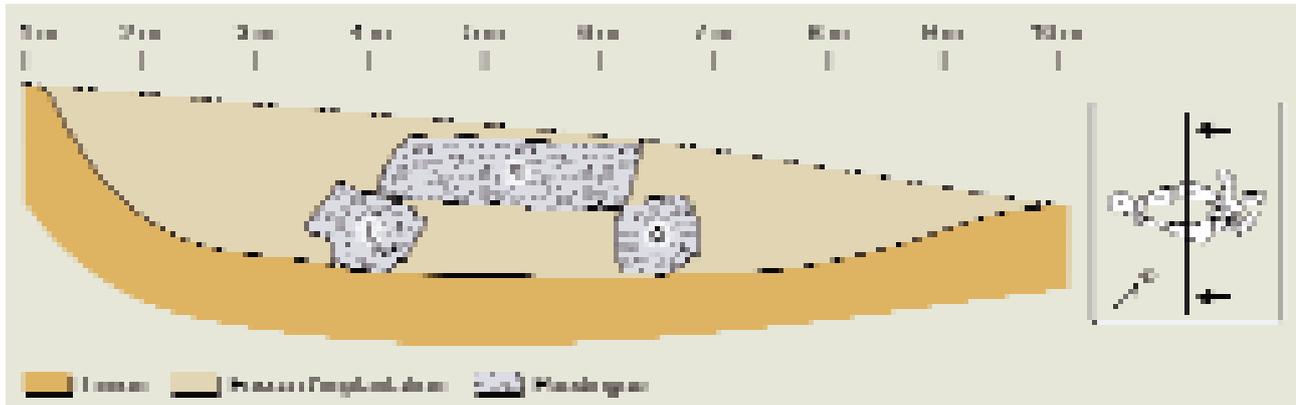
Le fait même que le monument ait été bâti dans la tranchée, dont seules les dalles de couverture émergeaient à peu près (fig. 168), montre clairement que cette structure a été creusée par les « mégalitheurs ». La présence d'un chemin dallé néolithique au sein même de cette tranchée plaide dans le même sens. Il s'agit donc d'une tranchée d'implantation, ou de fondation, aménagée au tout début de la construction de l'allée couverte. Les multiples comparaisons d'allées mégalithiques enterrées disponibles dans le Néolithique nord-ouest européen, tant dans le Bassin parisien qu'en Hesse-Westphalie, mais aussi à Lamsoul en Belgique, ne laissent d'ailleurs aucun doute sur cette interprétation. Ces comparaisons architecturales seront développées dans le troisième volume de la présente monographie.

6.3. Comblement des interstices entre les orthostates de la chambre

Les interstices entre les deux orthostates orientaux « t » et « u » ainsi que occidentaux « o » et « s » étaient, à la base, bouchés par des petits blocs enrobés dans du sédiment brunâtre. Par leurs formes plus arrondies ou plus cubiques selon les cas, ces blocs se distinguent des dalles plates qui composaient les dallages interne et externe du site.

Les multiples comparaisons disponibles dans les allées couvertes du Néolithique récent, tant dans les autres monuments de Calestienne que sont « Wéris I » et Lamsoul que dans le Bassin parisien, permettent à l'évidence d'y voir les reliquats de petits murets

1



168

Allée couverte de « Wéris II » :

1. Schéma d'interprétation de la fosse d'implantation néolithique avec les dalles de couverture incluses dans le remplissage.
2. Le monument lors des fouilles de 1996-97, avec les dalles de couverture émergeant à peine de la tranchée d'implantation.
3. Vue en 2007 depuis le chemin d'accès situé au nord-ouest.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



2



3

en pierres sèches. De telles structures étaient destinées à rendre les chambres funéraires mégalithiques hermétiques, en comblant les intervalles entre les orthostates qui, n'ayant pas été taillés, n'étaient pas jointifs.

6.4. Les dalles de l'intérieur de la chambre : un dallage néolithique

Les plaquettes repérées en 1996 à l'intérieur de la chambre et accessoirement dans la moitié arrière du vestibule étaient en partie groupées et bien en place et en partie plus ou moins isolées et remaniées. Une telle répartition planimétrique évoque un dallage continu, ou presque, qui aurait été disposé à la base de l'intérieur du monument par les mégalitheurs néolithiques puis perturbés par les fouilleurs successifs. La présence de dallages à la base des chambres sépulcrales de nombreuses allées couvertes du Néolithique récent/final du Nord-Ouest européen est d'ailleurs bien connue.

La découverte, surtout dans les fouilles de la fin du XIX^e siècle et très accessoirement dans celles de 1996, de matériel archéologique et anthropologique disposé sur les plaquettes conforte cette interprétation, surtout dans la mesure où deux osselets humains ont été datés au radiocarbone des premiers siècles du troisième millénaire CalBC. La position stratigraphique même des dalles, à la base de la chambre et sans aucun élément anthropique sous-jacent, plaide dans le même sens.

6.5. La petite fosse à l'arrière du vestibule

La dalle de poudingue qui recouvrait partiellement la fosse trouvée dans le vestibule pourrait, par sa disposition, évoquer une sorte de fermeture de la structure, au moins symbolique puisque incomplète.

La position même de la fosse juste devant la dalle-hublot donnant accès à la chambre sépulcrale n'est sans doute pas fortuite. Une autre caractéristique marquante de cette structure tient à son insigne pauvreté en matériel archéologique, limité à trois fragments osseux et à un seul tesson. L'un des morceaux d'os au moins est cependant humain ; doit-on y voir le témoignage d'un dépôt intentionnel ?

Sur le plan stratigraphique, la fosse se trouve à la base de l'allée couverte, sous le niveau correspondant à la dalle-hublot et sous les quelques plaquettes étalées dans le vestibule. Elle est d'ailleurs creusée dans les terrains en place sous le monument. Ces deux observations plaident en faveur de son ancienneté relative et la fait apparemment remonter au tout début de la construction du monument, peut-être juste après le creusement de la tranchée de fondation et probablement avant la fin de la pose des orthostates et de la dalle-hublot. Dans un tel contexte, le monument ne devait pas encore être réellement fonctionnel comme sépulture, ce qui pourrait expliquer la rareté des ossements trouvés dans la fosse. Au sein même du « champ mégalithique de Wéris », un autre cas de fragment humain trouvé à l'extrême base d'un monument, le menhir « à Djèyî », a d'ailleurs été rencontré (TOUSSAINT *et al.*, 1998 ; ce volume, chapitre 3). Peut-être signalait-il la proximité d'une sépulture, mais il ne correspond pas lui-même aux reliquats d'une tombe. En ce sens, il pourrait fournir un parallèle aux quelques restes humains de la fosse du vestibule de « Wéris II », si toutefois celle-ci est bien

quelque peu antérieure à l'utilisation sépulcrale de l'allée couverte. Dans les deux cas, il s'agirait alors de phénomènes périphériques aux sépultures, des indicateurs symboliques d'une sépulture proche à «à Djèyî» ou en cours de constitution dans le cas de «Wéris II». Si tel est bien le cas, il y a là un indice en faveur d'une interprétation de la fosse du vestibule comme manifestation de gestes non strictement utilitaires posés tout au début de la construction – une sorte de «dépôt de fondation» – et qui ouvre peut-être une fenêtre sur le domaine des rites.

6.6. Amas de pierres, creusements et architecture originelle du vestibule

Le vestibule de l'allée couverte de «Wéris II» est effondré de longue date. Avant la fouille de l'été 1996, il était cependant encore quasiment dans le même état que lors de la découverte du site en 1888, comme en attestent les deux aquarelles réalisées par Moreels à cette époque (TOUSSAINT, 2003, p. 187 et 190).

La signification du pilier «e», qui semble ne jamais avoir été abattu, ne pose pas de problème. Il délimite la partie sud-orientale du vestibule, à côté de la dalle-hublot.

Diverses observations permettent d'interpréter le bloc «b» couché devant «e». En premier lieu, la position même du bloc «b» ainsi que sa forme et ses dimensions évoquent un orthostate. L'extrémité la plus massive de «b», donc sa base probable, se trouve en effet du côté du pilier absolument certain qu'est la dalle «e», et dans le même axe longitudinal (fig. 169.1). Le bloc «b» est en outre trop petit pour avoir servi de dalle de couverture du vestibule.

En second lieu, l'amas de petits blocs situé à l'est de la dalle «b» (fig. 169.2), évoque une structure de calage comme il s'en trouvait sur les côtés de l'orthostate «e».

Troisièmement, le pavement externe qui longe le monument s'infléchit vers l'axe médian du site devant la base supposée de cette dalle «b», en passant très partiellement dessous et en délimitant un espace qu'aucun bloc n'occupait. Cependant, si la dalle «b» est redressée sur son extrémité sud, elle remplit assez bien cette zone (fig. 169.3).

La signification du petit creusement avec fond tassé repéré sous «b» est plus délicate à appréhender (fig. 169.4). Sa structure et sa couleur sont assez proches de celles de la tranchée d'implantation, bien visible en plan dans toute la moitié arrière du vestibule. Cette petite dépression pourrait dès lors bien n'être qu'une petite extension du fond de la tranchée d'implantation, dont elle serait artificiellement isolée par les aléas d'un décapage horizontal recoupant le fond un peu ondulante de la structure principale. Il pourrait aussi correspondre à une partie du fond d'une fosse qui aurait participé au dressage de la pierre «b» en surcreusant la tranchée d'implantation du monument.

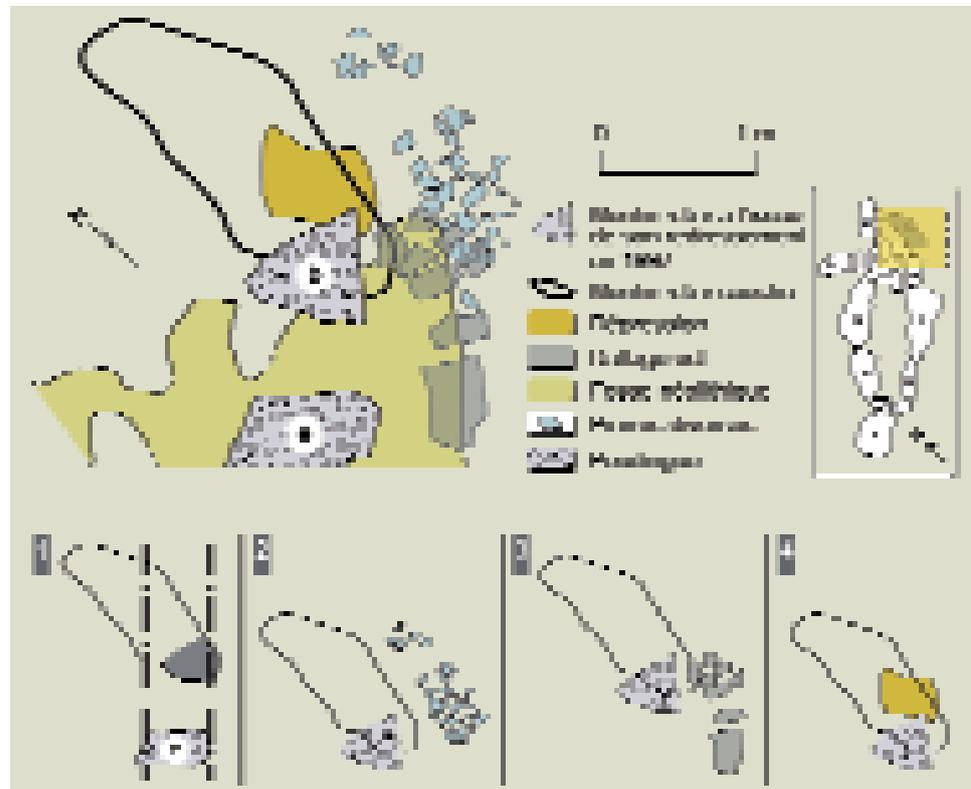
En conclusion et même si certaines incertitudes persistent sur le rôle exact du petit creusement évoqué précédemment, la combinaison de ces différentes observations tend à montrer avec une probabilité raisonnable que le bloc «b», couché devant «e», était un second pilier limitant latéralement le vestibule. La zone d'accès à la chambre sépulcrale de «Wéris II» était donc originellement plus complexe que généralement supposé, encore que, dès l'année de la découverte du monument, Moreels (1888, p. CLXXXV) ait très justement estimé qu'il y avait deux piliers de chaque côté du couloir d'accès. Cette zone de vestibule est donc plus élaborée et plus longue que celle de l'allée de «Wéris I» dont le plan général est pourtant très proche.

169

Allée couverte de « Wéris II », interprétation du bloc « b » comme pilier du vestibule :

1. La base (en gris) du bloc « b » couché se situe dans l'axe des orthostates « e », « t » et « u ».
2. Amas de blocs (en bleu) évoquant une structure de calage.
3. Le dallage externe du flanc oriental s'infléchit sous et autour de la base de « b ».
4. Une petite dépression (en ocre) pourrait correspondre à une partie de la fosse d'érection.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



La situation est moins sûre dans la partie droite, ou occidentale, du vestibule. Plusieurs dalles jonchaient en effet le sol, de sorte que les possibilités de remontage étaient, de prime abord, plus variées qu'à gauche.

L'extrémité la plus massive de la dalle « a » évoque la base d'un bloc dressé. Elle était en outre proche d'un amas de blocaille en position symétrique par rapport à la concentration de petits blocs qui se trouvait à l'est de la dalle « b », évoquant une structure de calage (fig. 162). Elle surmontait également une petite zone de forte compaction des sédiments. Enfin, dans la mesure où les éléments du monument sont répartis symétriquement de part et d'autre de son axe longitudinal, il paraît envisageable qu'aux deux piliers bordant le côté droit du vestibule répondent deux piliers du côté gauche. Dès lors, en fonction de ces quatre indices, la dalle « a » a été interprétée comme pilier.

Restait à identifier le deuxième pilier droit, en face de « e ». Divers indices, dont une fois encore la position des quelques pierres pouvant évoquer des éléments de calage, ont amené à utiliser « j » à cet effet, même s'il est moins haut que le pilier « e » qui lui fait face et si son redressement confère une indéniable asymétrie au vestibule qui donne accès à la chambre sépulcrale.

Les fouilles récentes n'apportent pas d'éléments réellement nouveaux à l'interprétation des dalles « h » et « i », également couchées dans le vestibule, juste devant la dalle-hublot. Sauf en imaginant qu'elles ont été cassées – où sont alors les morceaux manquants ? – la longueur maximale de ces deux dalles exclut d'en faire des éléments de couverture du vestibule. Charneux considérait, sans réellement les individualiser, que les pierres

parallélépipédiques disséminées devant la chambre sépulcrale servaient à en boucher l'accès (CHARNEUX, 1888, p. 205). Une hypothèse plus récente, mais sans réels arguments, consiste à y voir un soutien de la dalle-hublot (HUYSECOM, 1981, p. 127).

6.7. Le poudingue « k », la dépression et la couronne de pierres associée

Les petits blocs observés après enlèvement des poudingues « i » et « k » forment une sorte de couronne en U, entourant trois côtés d'une tache de sédiment mal délimitée (fig. 163). A la fouille, cette trace s'est transformée en faible dépression, pas toujours clairement individualisable.

A l'analyse cependant, la combinaison des différents facteurs que sont la morphologie des bords et du fond de cette dépression, l'induration dudit fond ainsi que la différence de compaction et de couleur par rapport au sédiment encaissant permet de proposer d'interpréter cette dépression comme le fond d'une fosse. Dans la mesure où celle-ci est entourée d'une couronne de pierres, et se trouve en outre sous la plus grosse extrémité du gros bloc de poudingue « k », qui en raison de ses dimensions mêmes « devait » bien avoir une fonction sur le site, il a paru raisonnable d'interpréter la petite dépression comme fosse d'érection du bloc « k », qui lui-même semble correspondre à un menhir. Dans cette hypothèse, la couronne de blocs entourant la fosse sur trois côtés peut être interprétée comme les éléments de calage du menhir, qu'elle soit engagée dans la partie conservée de la dépression, totalement ou partiellement, ou qu'elle soit en dehors.

Les critères de reconnaissance des menhirs développés récemment permettent de considérer le bloc « k » comme un menhir certain de type B (fig. 170 ; voir chapitre 1 et TOUSSAINT *et al.*, 2005). Le bloc associe en effet plusieurs critères absolus de dressement (Af1 : fosse ; Af2 : blocs de calage ; Af3 : liseré de compression) à un critère de présomption d'attribution/datation (Dhf2 : insertion dans un ensemble mégalithique).

6.8. Les fosses annexes

Aucun indice ne permet d'attribuer une date, fut-elle indirecte, à la petite fosse repérée lors du sondage géologique à l'est de l'allée couverte (fig. 149.1-3). Ce creusement se trouve cependant à l'extérieur de l'emprise maximale de la tranchée d'implantation, en sorte que sa relation avec le monument reste problématique. Elle pourrait tout aussi bien avoir été creusée par les Néolithiques que récemment.

La signification du petit fossé parallèle à l'axe longitudinal de l'allée couverte rencontré derrière le chevet est aussi peu claire, en raison de la rupture des liaisons planimétriques et stratigraphiques avec le monument engendrée par les diverses fouilles de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e.

6.9. Matériel archéologique, radiocarbone et attribution culturelle

La pointe pédonculée découverte lors des fouilles récentes à « Wéris II », derrière le chevet, correspond à peu près au type 120 du bassin de la Seine, et même à la variante

	CARACTÈRE ANTHROPIQUE		ATTRIBUTION / DATATION	
	Uniquement	Autres indices ou complémentaires	Uniquement	Autres indices ou complémentaires
HORS FOUILLES		120  ★★ ★	120  ★ ★	
FOUILLES	A11  ★★ ★ A12  ★★ ★ A13  ★ ★			

ATTRIBUTION	CARACTÈRE ANTHROPIQUE	ATTRIBUTION / DATATION
Menhirs, certains de type A de type K	Tout ou partie absente de ces critères TOUTES LES OÙLES DE CREusement	Tout ou partie absente TOUTES LES OÙLES DE CREusement ou certains métalliques
Menhirs certains de type M : au moins, TOUTES LES OÙLES DE CREusement, et TOUTES LES OÙLES DE PRESUMPTION D'ATTRIBUTION		
Menhirs, généralement de type B de type D de type C	Tout ou partie absente de ces critères TOUTES LES OÙLES DE CREusement DE MANIÈRE ANTHROPIQUE TOUTES LES OÙLES DE CREusement	Tout ou partie absente TOUTES LES OÙLES DE PRESUMPTION ou certains métalliques TOUTES LES OÙLES

A11 - Présence d'une ou de toutes ces caractéristiques	120 - Critères géologiques, sites lithiques, etc.	★★★ Critères absolus
A12 - Présence d'un ou de plusieurs de ces critères	120 - Sites lithiques, etc.	★★ Critères de présomption
A13 - Présence d'un ou de plusieurs de ces critères	120 - Sites lithiques, etc.	★ Critères relatifs
A14 - Présence d'un ou de plusieurs de ces critères	120 - Sites lithiques, etc.	

170
Allée couverte de « Wéris II »,
critères d'identification du
menhir « k ».
Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

121 de cette forme (RENARD, 2004). Dans la région éponyme de la culture « Seine-Oise-Marne » (SOM), au sens historique du terme, les chercheurs modernes répartissent maintenant les industries lithiques en groupes successifs, relevant d'abord du SOM stricto sensu, puis du groupe de Gord et enfin du Campaniforme. Le type 120 y correspond clairement au Gord. Une succession culturelle parallèle est plus délicate à mettre en évidence en Wallonie en raison de la rareté des sites stratifiés ayant livré des successions d'outillage. De bons indices en ce sens proviennent cependant de la grotte CH1 de Chauveau, dans la vallée de la Meuse namuroise, malgré un relatif manque de précision des fouilles entreprises en 1976 par de jeunes spéléologues (BONÉ *et al.*, 1983). Une réinterprétation fondée sur de nouvelles datations radiocarbone, sur une lecture plus fine des indices stratigraphiques observés par les fouilleurs et sur la comparaison avec la typologie des armatures de la région éponyme du SOM semble montrer, après

une sépulture individuelle du Néolithique moyen, la probable succession d'une sépulture plurielle du Néolithique récent, avec armatures tranchantes, puis d'une sépulture plurielle du Néolithique final à pointes à pédoncule et ailerons (TOUSSAINT, 2005 ; 2008). Sans doute les recherches futures dans de nouveaux sites permettront-elles d'affiner la chronologie du corpus des sépultures du bassin mosan et de tester l'évolution culturelle pressentie à Chauveau CH1.

Une seule autre armature, une pointe triangulaire à base concave, provient de « Wéris II ». Elle a été découverte au cours des recherches de 1888 au fond de la chambre sépulcrale. Sur base des considérations typologiques de J.-G. Rozoy, Huysecom (1981^a, p. 114-115) l'attribue au Mésolithique ou au Néolithique ancien, voire éventuellement moyen, et suggère qu'elle pourrait avoir été introduite dans le remplissage de l'allée couverte par remaniement de sédiments plus anciens lors de la construction du monument. Typologiquement parlant, il faut bien reconnaître que de telles armatures n'apparaissent pas dans des ensembles clos du Néolithique récent et final et que donc l'idée d'introduction dans la chambre à l'occasion du creusement des sédiments sous-jacents est tout à fait plausible. D'ailleurs, les prospections récentes dans les terrains labourés couvrant l'ensemble du « champ mégalithique de Wéris » livrent essentiellement, quoi qu'en faible quantité, des artefacts mésolithiques. L'absence de relevés stratigraphiques lors des premières fouilles nous prive cependant des seules preuves « objectives » qui auraient permis de dépasser le stade de l'hypothèse.

Le fragment de hache polie découvert en 1888, partiellement réutilisé en percuteur et dont le talon originel et en grande partie les bords manquent, ne fournit pas d'informations chrono-culturelles, en dehors d'une attribution générale au Néolithique.

Les divers grattoirs trouvés lors des premières fouilles sont de types communs même si, comme le notait déjà Huysecom (1981^a), les exemplaires qui ont été aménagés sur bout de lame par front convexe à retouches abruptes sont souvent mésolithiques. Ils posent dès lors les mêmes problèmes interprétatifs que l'armature triangulaire.

Les fouilles récentes ont livré, en position secondaire, quelques petits tessons de poterie. Certains, vernissés, sont clairement historiques. D'autres, de facture grossière, ne sont pas incompatibles avec une attribution à la Préhistoire. Les tessons non décorés des premières fouilles sont tout aussi peu démonstratifs, certains pouvant relever de toutes les époques de la Pré- et Protohistoire, tandis qu'un bord pourrait être laténien ou romain (HUYSECOM, 1981^a).

Les seuls éléments céramiques réellement significatifs sont les huit tessons décorés qui appartenaient à un gobelet de profil en « S » avec décor en arêtes de poisson caractéristique de la « Civilisation des Gobelets » (HUYSECOM, 1981^a ; 1981^b).

En synthétisant ces quelques informations typologiques, divers indices culturels, donc indirectement chronologiques, se dégagent plus ou moins clairement.

Quelques documents sont ainsi attribuables typologiquement au Mésolithique, voire au Néolithique ancien ou moyen. Au vu du contexte archéologique général du plateau de Wéris et des régions situées au sud du sillon Sambre-et-Meuse, il faut probablement attribuer un certain crédit à l'hypothèse selon laquelle ces artefacts relèvent plutôt des derniers chasseurs-cueilleurs et ont possiblement été « remontés » de niveaux plus anciens à l'occasion des terrassements liés à la construction de l'allée couverte. Ils ne fournissent de toute façon aucune information directe à propos de la population des mégalitheurs de Wéris.

Le site n'a livré aucun artefact SOM stricto sensu, ni lithique, par exemple des armatures tranchantes, ni céramique.

La pointe de flèche pédonculée découverte lors des fouilles de 1996-1997 semble correspondre à un Néolithique final typologiquement apparenté au Gord.

Les tessons décorés récoltés dans la chambre en 1888 et attribués à la « Civilisation des Gobelets » (groupe « AOO ») par Huysecom traduisent également une ultime réutilisation préhistorique du monument.

Divers artefacts, tels que tessons de poterie apparemment plus récents et scories, montrent que le site a encore été visité ultérieurement, avant les fouilles de 1888.

Sur ces bases, il pourrait être tentant de vouloir déduire que l'allée couverte de « Wéris II » a été construite à la fin du Néolithique, en tout cas après la phase récente à armatures tranchantes apparentée au SOM. Deux périodes d'utilisation pourraient être représentées. La pointe de flèche pédonculée, d'ailleurs assez similaire à celles de l'allée proche de « Wéris I », représenterait alors la plus ancienne phase funéraire, qui remonterait au début du Néolithique final. Les deux datations radiocarbone se situent, comme aussi celles de « Wéris I », à la limite (2800 à 2700 Cal BC) du Néolithique récent et final.

Les tessons du gobelet quant à eux pourraient ne pas correspondre à la même phase que cette pointe, au moins sur base des recherches récentes dans le Bassin parisien (RENARD, 2004). Ils seraient donc un peu plus récents, sans qu'il soit possible de déterminer s'ils ont été introduits dans le site à l'occasion d'une dernière utilisation sépulcrale ou d'une fréquentation d'un autre ordre, impossible à documenter une fois encore en raison des lacunes des relevés des fouilles anciennes.

Ce schéma, qui attribue la construction du monument au Néolithique final, remet en cause les idées traditionnellement exprimées à propos de l'attribution de l'allée couverte au SOM, il est vrai sans les nuances chronologiques introduites à propos de ce concept à la fin du XX^e siècle. Afin de valider cette hypothèse, il faudrait pouvoir assurer que le monument n'a pas subi de vidange du matériel archéologique et anthropologique qui y aurait été déposé au cours de premières phases de fonctionnement. En d'autres termes, il conviendrait de pouvoir garantir que le contenant, en l'occurrence l'allée couverte elle-même, et le contenu découvert lors des fouilles sont contemporains. Rien n'est plus difficile à démontrer dans le cas présent, avec si peu de matériel positionné avec précision dans l'espace et si peu d'informations stratigraphiques relatives aux fouilles de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

Quelques présomptions pourraient cependant s'inscrire en faveur de cette interprétation. Peut-on en effet imaginer qu'une vidange avant réoccupation par un autre groupe ait été suffisamment fine pour avoir fait disparaître toutes les traces de documents plus anciens, par exemple les très caractéristiques, mais petites, flèches tranchantes ? À l'inverse, comment interpréter le fait que les documents typologiquement récents, notamment les tessons AOO, aient été trouvés à la base de la chambre, apparemment dans des placages de sédiments encore en place au-dessus du dallage intérieur ? Il en va de même à l'allée couverte proche, « Wéris I », où la seule pointe pédonculée trouvée bien en place sous un orthostate de la chambre sépulcrale semble bien, elle aussi, remonter au Néolithique final (type 121 de RENARD, 2004).

Bien qu'étonnants, de tels indices sont trop ténus pour autoriser une interprétation définitive. À cet égard, seules la découverte et la fouille de nouveaux sites semblent

susceptibles de faire progresser la question de l'attribution culturelle des allées sépulcrales régionales. Il s'agirait de déterminer si toutes relèvent d'une seule tradition ou si, à l'inverse, diverses cultures successives ont bâti des monuments plus ou moins similaires, ou encore d'évaluer l'ampleur des réutilisations et réaménagements possibles.

6.10. Matériel anthropologique

A peine cinquante-sept documents figurent dans l'inventaire des os et dents provenant des fouilles de 1888. Seules onze pièces ont été récoltées à l'occasion des recherches de 1996-1997, soit cinq fois moins. Cette différence quantitative tient sans doute à la vidange quasi complète de la chambre sépulcrale lors des premières fouilles. Les quelques fragments trouvés lors des recherches récentes proviennent d'ailleurs uniquement des rares placages de sédiments encore en place le long des bases des orthostates.

Globalement cependant, le matériel anthropologique de l'ensemble des fouilles à « Wéris II », campagnes de 1886, 1906 et 1996-1997 confondues, est pauvre. Il en va de même du matériel lithique et céramique. Est-il possible de décoder les causes d'une telle situation ? Les conditions de conservation en sont-elles responsables ? La chambre sépulcrale a-t-elle été pillée bien avant les premières fouilles de 1886 ? Les Néolithiques eux-mêmes ont-ils vidangé le site ?

L'état des ossements et dents montre que les conditions de conservation in situ ont été relativement bonnes jusqu'aux premières vidanges du site, ce qui tient sans doute au substrat calcaire et à la protection des objets par la structure de la chambre sépulcrale.

Il est par contre plus malaisé de trancher entre les deux autres explications possibles. La pauvreté des découvertes pourrait, certes, résulter de pillages anciens et ce dans la mesure où, même après abandon de l'allée couverte, il ne devait pas être trop difficile de se glisser dans les espaces qui séparent les dalles de couverture qui affleuraient quasiment au niveau du sol. De la même manière, il était possible – comme d'ailleurs Charneux l'a fait dès 1888 – de récolter quelques restes humains en dégagant les sédiments comblant les interstices entre les blocs effondrés qui encombraient le vestibule. L'absence de relevés stratigraphiques des dépôts de la chambre et de plans de répartition précis du rare matériel découvert lors des premières fouilles prive cependant les tentatives d'interprétation actuelles de la plupart des indices qui auraient permis d'appréhender de manière réellement objective la réalité ou non de ces éventuels pillages. Pour les mêmes raisons, les possibles vidanges de la chambre sépulcrale par les Néolithiques, soit lors de l'abandon définitif du site, soit même à diverses reprises auparavant, sont tout aussi délicates à mettre en évidence.

Le nombre minimum d'individus (NMI) dont les restes ont été exhumés de l'allée couverte a été estimé à neuf par M.-A. Delsaux, avec surtout des adultes mais aussi deux jeunes enfants (HUYSECOM, 1981^a). Il ne correspond sans doute pas, pour les raisons évoquées ci-dessus, au nombre réel – probablement nettement plus élevé – de défunts disposés dans le site tout au long de son utilisation sépulcrale. Les rares documents trouvés lors des fouilles de 1996-1997 ne permettent pas d'augmenter ce NMI.

L'allée couverte de « Wéris II » a donc, sur base du NMI, été une sépulture plurielle. Est-il possible d'approfondir l'analyse et de déterminer d'autres caractéristiques des dépôts funéraires ? Il serait ainsi utile à l'interprétation de pouvoir déterminer, par

exemple, le caractère collectif ou multiple de la sépulture, la nature primaire ou non du dépôt des cadavres, la présence de réaménagement des ossements, le dépôt dans un espace ouvert ou au contraire en pleine terre, ou encore l'existence de vidanges.

Qualifier de multiple une sépulture – ou une des cellules funéraires d'une allée couverte – signifie, dans le jargon des anthropologues intéressés par la gestion des cadavres (DUDAY *et al.*, 1990 ; DUDAY, 2005), l'inhumation simultanée des défunts dont les restes y ont été trouvés. A l'inverse, si les dépouilles ont été déposées dans un laps de temps relativement long, au fil des décès successifs, il s'agit d'une sépulture collective. Une fois de plus, l'absence de relevés précis de tous les documents exhumés à « Wéris II » rend délicate l'appréciation objective de cette différence. Il est cependant tentant de penser que le nombre même de défunts décelés, sans aucun stigmate pathologique qui pourrait faire penser à une épidémie ou à un massacre, plaide en faveur de la seconde interprétation, comme d'ailleurs les multiples comparaisons relatives au fonctionnement des allées couvertes plus ou moins contemporaines du Bassin parisien. Mais n'est-ce pas là une position dogmatique ? Le petit nombre de documents anthropologiques récoltés ne suffit ainsi nullement à garantir l'enregistrement d'éventuels évènements violents, si les défunts ont jamais eu à en subir les conséquences.

Aucun indice ne permet d'évaluer les autres caractéristiques de la sépulture. Dans ce cas précis, on ne saura jamais avec objectivité si les dépôts ont été, en tout ou en partie, primaires, si les corps ont été ou non recouverts rapidement de terre, s'il y a eu des réaménagements successifs et ce même si les comparaisons ouest-européennes tendent à montrer la dynamique générale du fonctionnement des allées couvertes. La découverte même de tessons AOO s'inscrit cependant en faveur d'une utilisation relativement longue du site qui cadre bien avec l'idée de pratiques variées au fil du temps.

Enfin, le vestibule n'a même pas livré une dizaine de documents anthropologiques sur la septantaine découverte au cours des diverses fouilles de l'allée couverte. Peut-être faut-il voir dans ce déséquilibre numérique un indice en faveur d'une fonction sépulcrale essentiellement limitée à la chambre proprement dite ? A l'exception des quelques débris trouvés dans la petite fosse, les rares documents exhumés du vestibule proviendraient-ils, si cette hypothèse a une quelconque véracité, de déplacements par des animaux fouisseurs ou traduiraient-ils les activités de réorganisation des ossements par les fossoyeurs néolithiques au fil des enterrements successifs ?

6.11. A propos de la condamnation de l'allée couverte

Le vestibule de l'allée sépulcrale de « Wéris II » était effondré lors de la découverte du site. Plusieurs interprétations peuvent expliquer cette situation. Les Néolithiques eux-mêmes ont pu, cela a été signalé à diverses reprises dans d'autres sépultures mégalithiques du Nord-Ouest européen, avoir décidé d'effondrer l'entrée du monument au terme de son utilisation funéraire, soit pour en interdire l'accès, soit pour bien signifier la fin de la fonction première du site. La condamnation du vestibule pourrait aussi bien être beaucoup plus récente et répondre au souhait de dissimuler un monument jugé païen par les autorités ecclésiastiques ou encore correspondre à une rationalisation de l'espace par les agriculteurs du Moyen Age ou des Temps modernes.

Existe-t-il des indices permettant d'évaluer ces diverses possibilités, voire de trancher ?

Il convient, en prélude à une telle discussion, de rappeler une nouvelle fois que les fouilles récentes n'ont pu relever toutes les structures et tous les indices, notamment stratigraphiques, qui étaient encore en grande partie fossilisés dans les sédiments avant le détournement du monument et la vidange de l'essentiel de sa chambre dans les mois et les deux premières décennies qui ont suivi la découverte du site. Il est donc malaisé d'intégrer au débat, sur des bases réellement sérieuses, l'impact des réutilisations possibles d'une partie ou de l'ensemble du monument.

Quoi qu'il en soit, des considérations concernant respectivement l'effondrement du vestibule, le dallage extérieur, le comblement de la tranchée d'implantation ainsi que la couverture même de la chambre sépulcrale peuvent être prises en compte.

A « Wéris II », la fouille de la base du vestibule après dégagement des blocs effondrés n'a livré aucun indice de perturbation récente, par exemple des traces de tranchées destinées à enfouir les piliers, comme il en a été rencontré dans divers menhirs du champ mégalithique local, entre autres au « Champ de la Longue Pierre » ou à Ozo. Il n'y avait pas davantage d'objet de facture moderne. Ces deux types d'observations s'inscrivent mieux en faveur d'une condamnation au Néolithique qu'à une époque ultérieure. Il faut cependant rappeler que lors de ses fouilles de 1888, Charneux a récupéré quelques objets dans le vestibule, sans avoir déplacé les dalles effondrées dans ce secteur, mais probablement en travaillant entre celles-ci. En outre, une fois redressés, les piliers du vestibule de « Wéris II » sont moins hauts que les dalles de couverture de la chambre. Pourquoi dès lors, si la destruction du vestibule avait eu pour but de camoufler un monument honni au cours des temps historiques, aurait-on consacré une telle énergie à coucher les dalles du vestibule pour laisser la chambre en place ? D'ailleurs, les dépôts de terre qui masquaient la chambre recouvraient forcément aussi le vestibule.

Il est de plus en plus souvent considéré que les allées couvertes étaient laissées à vue au sein de leur fosse d'implantation et que le remplissage de cette dernière n'était qu'une des étapes de la condamnation des monuments (MASSET, 1997). Le dallage externe qui longeait, en tout ou en partie, l'allée couverte de « Wéris II » fournit une présomption en faveur de cette hypothèse. La vidange de la plus grande partie du remplissage de la fosse d'implantation au cours des premières fouilles ne permet cependant pas, dans le cas présent, de garantir la validité de cette interprétation, dans la mesure où il peut tout aussi bien être imaginé que le comblement corresponde à une seconde phase de la vie du monument au cours de son utilisation par les Néolithiques.

La présence même d'une couverture en grosses dalles sur les chambres sépulcrales est aussi parfois vue comme un indice de condamnation au Néolithique. En l'absence de stratigraphie, de telles vues ne peuvent être discutées objectivement dans le cas présent.

En conclusion, deux présomptions au moins plaident en faveur d'une condamnation de l'allée sépulcrale de « Wéris II » par les Néolithiques eux-mêmes, à la fin de son utilisation sépulcrale, soit l'effondrement du vestibule et la présence d'un dallage qui longe l'extérieur du monument. En raison de la non conservation de la plus grande partie des sédiments de la chambre et du remplissage de la tranchée d'implantation, il paraît cependant prudent de considérer cette interprétation comme un modèle possible qui, certes, répond le mieux aux quelques observations effectuées sur le terrain et cadre bien avec les hypothèses générales actuellement en vigueur, mais ne permet nullement d'atteindre une « certitude absolue ».

7. RESTAURATION DE L'ALLÉE COUVERTE À L'ISSUE DES FOUILLES

Restaurer un monument, c'est en assurer, au moins pour un temps, la conservation et la mise en valeur. C'est aussi, en partie, le trahir. En effet, toute restauration implique des choix. Il est exceptionnel qu'un ensemble architectural – un mégalithe dans le cas présent – corresponde à une seule époque, ait été construit en une seule phase et que toutes ses structures soient visibles en même temps (FRÉBUTTE *et al.*, 2003).

L'allée couverte de « Wéris II » présente une architecture apparemment « homogène ». Les choix de restauration effectués à l'issue de la campagne de fouilles de 1997 – qui peuvent très bien être contestés – ont été dictés par toute une série de facteurs.

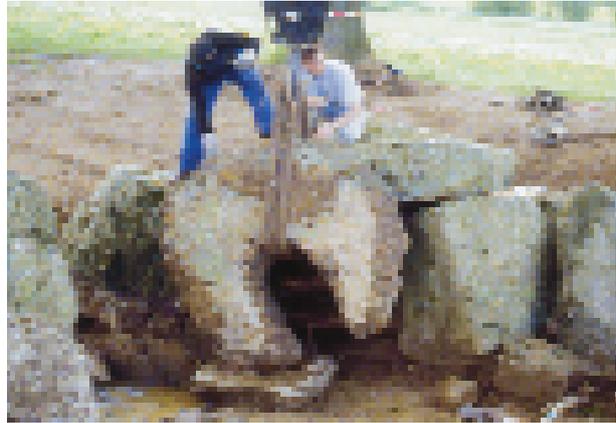
Il y avait, en premier lieu, le souci de rétablir le site dans un état aussi proche que possible de celui qui devait exister au début de son utilisation au Néolithique, en limitant cependant les interventions au minimum. La destruction au cours des fouilles anciennes de la plupart des indices archéologiques contenus dans le remplissage de la chambre ainsi que le détournement des côtés du monument ne permettaient en effet pas de prétendre reconstituer les éventuelles évolutions des structures de l'allée couverte.

Pour ces diverses raisons, la composante la plus visible des actions de restauration a concerné le vestibule effondré dont les piliers latéraux ont été redressés sur base des observations de fouilles et des interprétations qui en ont résulté. Les blocs « e » et « b » délimitent désormais le flanc oriental du vestibule (fig. 171.1), tandis que « a » et derrière lui « j » ferment le secteur sur son long côté ouest. La dalle d'entrée « m », avec demi-hublot, était cassée en trois morceaux lors de la reprise des fouilles : le plus grand était constitué par l'essentiel des piédroits et l'arc de l'ouverture aménagée et les deux autres correspondaient à la base des deux piédroits. L'élément principal avait en outre perdu sa position originelle de chant pour s'incliner dangereusement en surplomb. D'anciennes cartes postales tendent à montrer qu'il en était ainsi depuis la découverte du site. Lors de la restauration, les trois parties de la dalle d'entrée ont été recollées avant d'être repositionnées correctement (fig. 171.2). Enfin, la couronne de petits blocs de calage et le fond de fosse décelés entre les blocs « l » et « n » ont été interprétés comme des indices de la présence d'un menhir disposé à l'extérieur du pilier « o » de la chambre. Pour des raisons de concordance de dimensions, la dalle « k » qui reposait à proximité pouvait très bien correspondre à ce menhir et a dès lors été relevée à cet emplacement. La fonction des dalles « h » et « i », plus ou moins couchées devant la dalle-hublot au début des fouilles de 1996, n'a pu être mieux documentée. Ces dalles ont dès lors été remises dans la position qui était la leur avant les fouilles modernes de 1996-1997 (fig. 171.3).

Des impératifs de sécurité devaient, en second lieu, être pris en compte en raison de la haute fréquentation touristique du monument, dont l'accès au public est et a toujours été libre. C'est ainsi que la dalle de couverture arrière (« r ») a été repositionnée à l'aide d'une grue pour assurer la stabilité du chevet. Du côté sud, cette dalle ne reposait en effet plus sur le pilier arrière gauche « u » mais s'appuyait sur sa face interne, ayant quelque peu glissé à l'intérieur de la chambre au fil du temps. Le repositionnement a remis la dalle de couverture à cheval sur les piliers « s » et « u », tout en bouchant mieux l'espace entre elle et la deuxième dalle de couverture (« q »), au voisinage de l'intervalle entre les orthostates « t » et « u ». Ce faisant, la recherche de sécurité a peut-être contribué à se rapprocher davantage de l'état d'origine de la zone du chevet.



1



2



3



4

171

Allée couverte de « Wéris II »,
restauration :

1. Remise en place du bloc « b ».
2. Repositionnement de la dalle-hublot « m ».
2. Remplacement du bloc « i ».
4. Reconstitution du dallage interne.

En troisième lieu, le souci de bonne conservation de certaines structures fugaces, essentiellement les dallages interne et externe, a conduit à l'utilisation de matières modernes, en l'occurrence surtout du béton teinté, comme support lors de leur remise en place à partir des plans au 1/10 et des relevés sur plastique à grandeur réelle effectués avant leur démontage lors de la fouille (fig. 171.4). Il s'agissait en effet d'assurer à ces éléments une bonne résistance, indispensable en raison des risques de vandalisme.

Enfin, un conduit de drainage a été aménagé dans le vestibule afin d'évacuer les eaux de ruissellement vers un puits perdu creusé sous le chemin d'accès du site.

8. CONCLUSION

En dépit de diverses perturbations héritées des premières recherches de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, d'une possible condamnation par les Néolithiques ou au cours des temps historiques, voire de pillages anciens, les fouilles récentes à l'allée couverte de « Wéris II » ont permis d'intéressantes observations et interprétations.

Certaines confirment les constatations des premiers fouilleurs en les documentant plus finement, d'autres étaient totalement inconnues avant les fouilles récentes.

Tous ces acquis peuvent être répartis en trois niveaux de fiabilité.

On peut ainsi tenir pour « certains » les éléments suivants :

- une tranchée longitudinale destinée à implanter le monument a été creusée par les « mégalitheurs » néolithiques. Un peu au-dessus de la base des orthostates, elle était, tant à gauche qu'à droite, 1 à 1,5 m plus large que le noyau central du monument. En coupe, son pendage varie de 30 à 45° ;

- un dallage longeait le côté extérieur gauche de l'allée couverte. Il était inséré dans la tranchée de fondation néolithique, à quelques dizaines de centimètres au-dessus de la base des orthostates de la chambre et du vestibule ;

- un dallage intérieur a été aménagé à l'intérieur de la chambre sépulcrale et au moins partiellement dans le vestibule. C'est sur ce dallage, ou un peu au-dessus, que reposaient tous les documents archéologiques et anthropologiques exhumés au cours des fouilles successives ;

- un remplissage de petits blocs comblait les interstices entre les orthostates de la chambre. Il correspond vraisemblablement aux derniers vestiges de muretins de pierres sèches effondrés ;

- le piédroit oriental de la dalle d'accès en demi-hublot reposait sur une « dalle de seuil » et l'occidental sur un radier de blocaille ;

- une petite fosse recouverte par une dalle de poudingue avait été creusée dans le sous-sol du vestibule, juste devant la dalle d'entrée de la chambre. Elle pourrait être interprétée comme structure d'accueil d'un « dépôt de fondation ».

D'autres interprétations sont hautement probables :

- il semble bien que la zone d'accès à la chambre, le vestibule, ait bien été, comme le prétendait Moreels dès 1888, limitée latéralement par deux piliers de chaque côté, ce qui lui confère la forme d'un couloir d'accès plus que d'un réel vestibule ;

172

Allée couverte de « Wéris II », vue du flanc occidental peu après les fouilles de 1996-1997.



– au nord du pilier occidental de la chambre, «o», soit juste à l'extérieur du fond du vestibule, se dressait apparemment un menhir, comme en attestent une couronne irrégulière de petits blocs calcaires évoquant des pierres de calage ainsi qu'une petite trace de creusement ;

– il semble également que le dallage extérieur bien mis en évidence sur le long côté sud-oriental de l'allée couverte ait également existé au nord-ouest, voire partiellement derrière le chevet, et qu'il ait été en grande partie détruit par les premières fouilles.

Des indices de probabilité plus incertains laissent également entrevoir d'autres caractéristiques intéressantes du monument. Ainsi, de possibles indices de condamnation ont été observés et ils pourraient bien, par déduction, s'avérer néolithiques. Il semble également que l'allée couverte ait servi de sépulture à des groupes néolithiques finaux apparentés au Gord, voire plus tard à des populations campaniformes. Il n'est en outre pas impossible que la construction même du monument remonte aussi au Néolithique final et pas à une phase récente parallèle au SOM.

Cependant, en raison des lacunes d'enregistrement des premières fouilles, diverses informations sont à jamais perdues. On ne saura ainsi jamais, par exemple, s'il y avait une stratigraphie fine dans le remplissage de la chambre, qui aurait éventuellement pu mieux documenter les phases sépulcrales successives, tant du point de vue culturel que dans le détail des pratiques funéraires.

Quelques études restent à mettre en perspective pour clore l'analyse des apports des fouilles de 1996-1997 à la connaissance de l'allée couverte. Elles concernent notamment la palynologie, la pédologie ou encore l'origine des plaquettes composant les dallages intérieur et extérieur et seront présentées dans le troisième volume de la présente monographie.

Enfin, à moins de vouloir absolument lever les quatre orthostates qui délimitent la chambre pour préciser les informations déjà notées lors de la fouille de la base de la tranchée de fondation, tant à l'extérieur que dans le monument, l'exploration de terrain de « Wéris II » paraît complètement terminée (fig. 172).

Bibliographie

BONÉ E., CORDY J.-M., GILOT E., HALACZEK B., VAN IMPE L., VERGER-PRATOUCY J.-C. & VERMEERSCH P., 1983. Nouvelle contribution à l'anthropologie et à la préhistoire du Massif de Chauveau (Godinne-sur-Meuse, Belgique), *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 94, p. 5-49.

CHARNEUX A., 1888. Un nouveau dolmen à Wéris, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, XX, 34, p. 203-205.

CHARNEUX A., 1890. Les Dolmens de Wéris, province de Luxembourg (Belgique), *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, VI^e Congrès, Liège 3-6 août 1890, Liège, Vaillant-Carmanne, p. 174-179.

DUDAY H., 2005. L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort. In : DUTOUR O., HUBLIN J.-J. & VANDERMEERSCH B. (éd.), *Objets et méthodes en paléoanthropologie*, Paris, Comités des travaux historiques et scientifiques, p. 153-215.

- DUDAY H., COURTAUD P., CRUBEZY E., SELIER P. & TILLIER A.-M. 1990. L'anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, nouvelle série, t. 2, 3-4, p. 29-50.
- FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M. & HUBERT F., 2000. Essai d'analyse des menhirs du champ mégalithique de Wéris (Durbuy). In : *Huitième Journée d'Archéologie luxembourgeoise*, Rochefort (25-26 février 2000), p. 14-26.
- FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M. & HUBERT F., 2003. Pour une conservation responsable du patrimoine mégalithique de Wallonie, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 43, p. 51-65.
- FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M., HUBERT F. & PIRSON S., 2001. Le « champ mégalithique de Wéris » (prov. de Luxembourg). In : BELLAIRE C., MOULIN J. & CAHEN-DELHAYE A. (éd.), *Guide des sites préhistoriques et protohistoriques de Wallonie, Vie archéologique*, numéro spécial, p. 98-101.
- FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M., HUBERT F., PIRSON S. & MASY P., 2004. 1995-2001 : sept années de recherches mégalithiques en Calestienne (Belgique). In : *Actes du XIV^e Congrès de l'Union internationale des Sciences préhistoriques et protohistoriques*, Liège, 2-8 septembre 2001, Oxford, *Achaeopress* (BAR International Series, 1303), p. 95-107.
- HUBERT F., 1985. Wéris (Lux.) : allée couverte sud, *Archéologie*, 2, p. 129-130.
- HUBERT F., 1987. Les menhirs de l'allée couverte II de Wéris (comm. de Durbuy), *Archaeologia Belgica*, n.s., III, p. 77-82.
- HUYSECOM E., 1981a. Les allées couvertes de Wéris, *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 57, 3-4, p. 63-131.
- HUYSECOM E., 1981b. A propos de fragments de gobelets « AOO » exhumés des allées couvertes de Wéris (Luxembourg), *Helinium*, XXI, p. 55-60.
- JADIN I., TOUSSAINT M., BECKER A., FRÉBUTTE C., GOFFIOUL C., HUBERT F. & PIRSON S., 1998. Le mégalithisme de Famenne. Approche pluridisciplinaire et perspectives, *Anthropologie et Préhistoire*, 109, p. 95-119.
- JUVIGNÉ E. & MULLENDERS W., 1972. Compte rendu de l'excursion du 4 juillet 1971 en Famenne et à Treignes. In : MACAR P. & PISSART A. (éd.), *Processus périglaciaires*, Symposium international de Géomorphologie « L'étude de la dynamique des processus périglaciaires par l'expérimentation en laboratoire et la mesure de la dynamique de terrain », 1-4 juillet 1971, Liège, p. 323-333.
- MASSET C., 1997. *Les dolmens. Sociétés néolithiques et pratiques funéraires*, Paris, Errance, 2^e éd., 175 p.
- MOREELS L., 1888. Les dolmens de Wéris et d'Oppagne (province de Luxembourg), *Annales de la Société géologique de Belgique*, 15, p. CLXXXI-CXC.
- PAEPE R., 1969. Quelques aspects des dépôts quaternaires de la Famenne, *Bulletin de la Société belge de Géologie*, 78, 1, p. 69-75.
- PAEPE R. & VANHOORNE R., 1976. *The Quaternary of Belgium and its relationship to the stratigraphical legend of the geological map*, Bruxelles, Service géologique de

Belgique, (Mémoires pour servir à l'explication des Cartes géologiques et minières de la Belgique, 18).

PIRSON S., 1997. Etude pétrographique des monuments mégalithiques de Lamsoul et Wéris II, *Notae Praehistoricae*, 17, p. 195-197.

PIRSON S., 2003. Contextes géologique et géomorphologique du « champ mégalithique de Wéris ». In : TOUSSAINT M. (dir.), *Le « champ mégalithique de Wéris ». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1, Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine (Etudes et Documents, Archéologie, 9), p. 284-363.

PIRSON S., TOUSSAINT M. & FRÉBUTTE C., 2003^a. Durbuy/Wéris: les stratégies d'exploitation des matières premières à Wéris comparées à celles des autres mégalithes wallons, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 11, p. 146-150.

PIRSON S., TOUSSAINT M. & FRÉBUTTE C., 2003^b. Les matières premières des mégalithes de Belgique: état de la question, *Notae Praehistoricae*, 23, p. 147-172.

PIRSON S., TOUSSAINT M. & FRÉBUTTE C., 2006. Etude des matières premières des mégalithes de Wallonie: premiers résultats. In : JOUSSAUME R., LAPORTE L. & SCARRE C. (éd.), *Origine et développement du mégalithisme de l'ouest de l'Europe*, Actes du colloque de Bougon, 26-30 octobre 2002, Bougon, p. 119-124.

RENARD C., 2004. Première caractérisation des industries lithiques du 3^e millénaire en Centre-Nord de la France. Les armatures de flèches de la fin du 4^e et du 3^e millénaire dans le bassin de la Seine, *Anthropologica et Praehistoricae*, 115, p. 103-113.

ROZOY J.-G., 1963. L'allée couverte de la ganguille à Saint-Marcel (Ardennes), *Bulletin de la Société préhistorique française*, LX, p. 610-622.

STAINIER X., 1902. *Durbuy-Mormont*, Bruxelles, Commission géologique de Belgique (Carte géologique de la Belgique au 1/40.000, 169).

TOUSSAINT M., 1997^a. *Les mégalithes en Wallonie*, Namur, Division du Patrimoine (Carnets du Patrimoine, 23), 44 p.

TOUSSAINT M., 1997^b. Les sépultures mégalithiques du Bassin mosan wallon. In : BAIJOT A. (coord.), *Le secret des dolmens*, catalogue d'exposition, Wéris, p. 53-63.

TOUSSAINT M., 2003. L'allée couverte de « Wéris II » : bilan des connaissances avant les fouilles récentes. In : M. TOUSSAINT (dir.), *Le « champ mégalithique de Wéris ». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1. Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine (Etudes et Documents, Archéologie, 9), p.184-221.

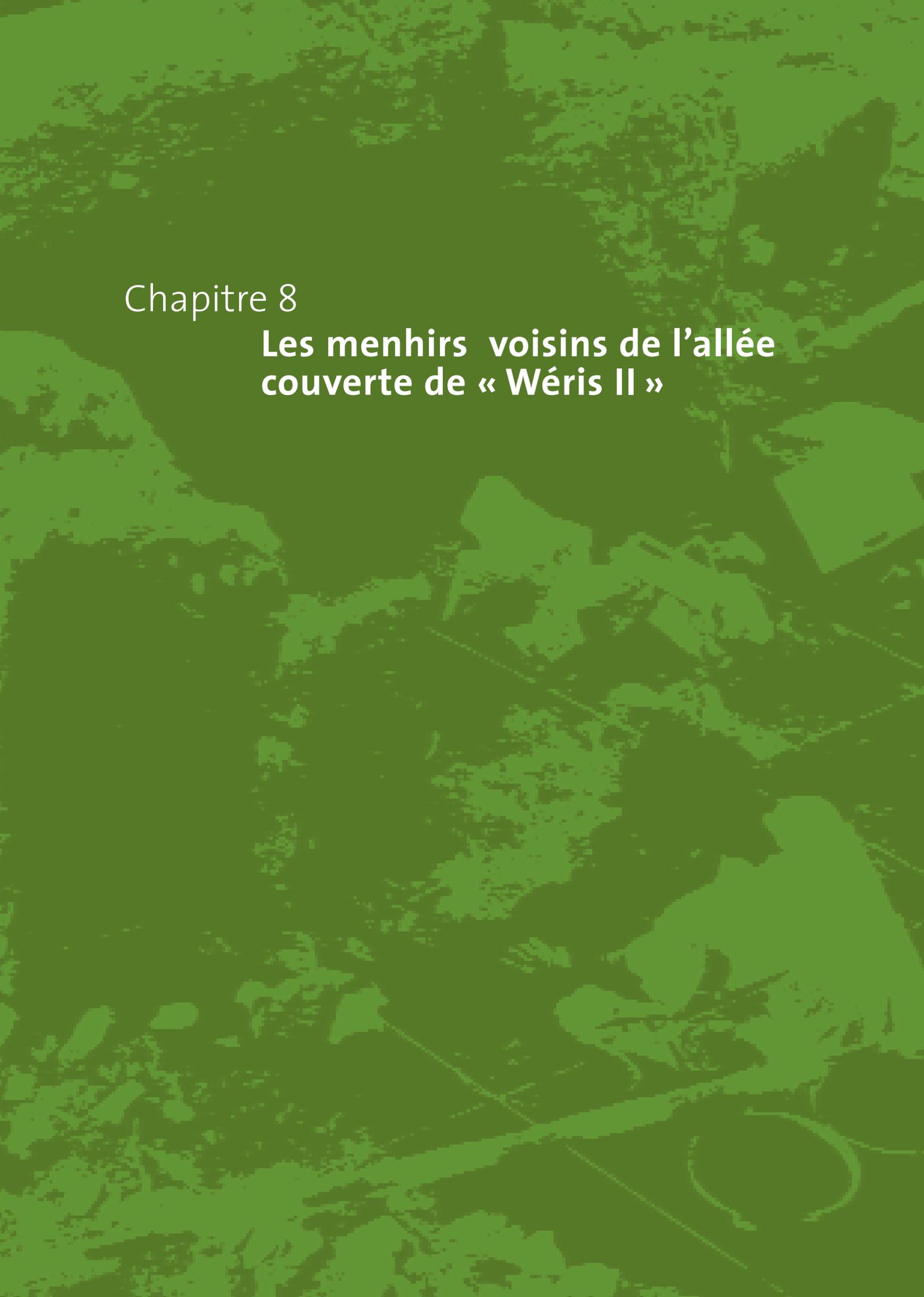
TOUSSAINT M., 2005. Nouvelle interprétation des sépultures néolithiques de la grotte CHI de Chauveau, à Godinne-Yvoir (province de Namur, Belgique), *Bulletin de la Société royale belge d'Etudes géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, 44, p. 231-244.

TOUSSAINT M., sous presse. Les sépultures néolithiques du bassin mosan wallon et leurs relations avec les bassins de la Seine et du Rhin. In : *Actes du colloque Internéo de Luxembourg 2003*, Luxembourg, *Archaeologia Mosellana*.

- TOUSSAINT M., BECKER A. & HUBERT F., 1996. Fouilles 1996 à l'allée couverte d'Oppagne ou « Wéris II » à Durbuy (province du Luxembourg), *Notae Praehistoricae*, 16, p. 197-208.
- TOUSSAINT M., BECKER A. & HUBERT F., 1997^a. Durbuy/Wéris: fouille 1996 à l'allée couverte d'Oppagne, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 4-5, p. 140.
- TOUSSAINT M., BECKER A. & HUBERT F., 1997^b. Durbuy : dernière campagne de fouilles à l'allée couverte de « Wéris II ». In : 5^{ème} Journée d'Archéologie luxembourgeoise, p. 20-21.
- TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C. & HUBERT F., 2000. Durbuy/Wéris: deux datations AMS d'ossements humains découverts à l'allée couverte « Wéris II », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 8, p. 155-156.
- TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C., HUBERT F. & DEWAMME E., 1997^c. Campagne de fouilles 1997 à l'allée couverte « Wéris II » (Durbuy, prov. de Luxembourg), *Notae Praehistoricae*, 17, p. 185-193.
- TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C., HUBERT F. & DEWAMME E., 1998^a. Durbuy/Wéris : fouille, restauration et mise en valeur de l'allée couverte d'Oppagne, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 6, p. 127-128.
- TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C., HUBERT F. & MASY P., 1998. Fouilles 1998 au champ mégalithique de Wéris: le menhir du lieu-dit « à Djèyî » à Heyd (Durbuy, province de Luxembourg), *Notae Praehistoricae*, 18, p. 157-165.
- TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C., PIRSON S., HUBERT F. & MASY P., 2006. Les mégalithes de Belgique : In : JOUSSAUME R., LAPORTE L. & SCARRE C. (éd.), *Origine et développement du mégalithisme de l'ouest de l'Europe*, Actes du colloque de Bougon, 26-30 octobre 2002, Bougon, p. 79-108.
- TOUSSAINT M. & HUBERT F., 1998. Durbuy/Wéris: datations 14C de l'allée couverte « Wéris I », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 6, p. 126.
- TOUSSAINT M., JADIN I., HUBERT F. & BECKER A., 1997^d. Les monuments mégalithiques de Lamsoul, « Wéris I » et « Wéris II ». Un essai de comparaison. In : PLUMIER J. (dir.), *Cinquième Journée d'Archéologie namuroise*, Actes-5, p. 31-52.
- TOUSSAINT M., PIRSON S., FRÉBUTTE C. & VALOTTEAU F., 2005. Critères d'identification des menhirs dans la préhistoire belgo-luxembourgeoise, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 102, 3, p. 597-611.
- TOUSSAINT M., PIRSON S. & JADIN I., 2005. L'allée couverte de Lamsoul à Jemelle-Rochefort (prov. de Namur). Campagne de fouilles de 2005, *Notae Praehistoricae*, 25, p. 179-185.

Chapitre 8

Les menhirs voisins de l'allée couverte de « Wéris II »



Trois grandes pierres de poudingue ont été repérées dès 1888 à l'est de l'allée couverte de « Wéris II ». Leur signification est longtemps restée énigmatique : correspondaient-elles à des menhirs abattus, à des éléments d'un troisième dolmen ou à des pierres inutilisées ? La réponse à ces questions a attendu un siècle : les fouilles de 1986 ont démontré que ces blocs composent un petit alignement de menhirs dont le nombre a été porté à cinq. Le site de « Wéris II » s'avère donc riche et complexe, dans la mesure où il associe une allée couverte semi-enterrée et un ensemble de menhirs.

Les menhirs voisins de l'allée couverte de « Wéris II »

FRANÇOIS HUBERT, MICHEL TOUSSAINT, CHRISTIAN FRÉBUTTE ET STÉPHANE PIRSON
ASSOCIATION WALLONNE D'ÉTUDES MÉGALITHIQUES ET DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

1. INTRODUCTION

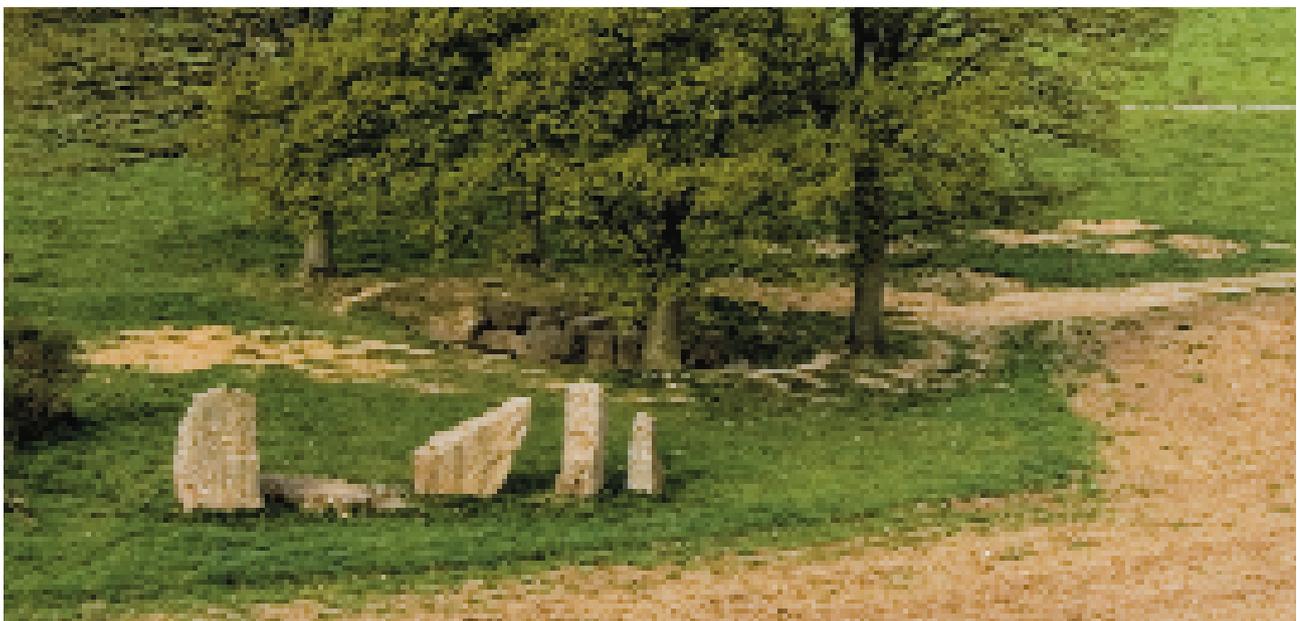
Dès la découverte du dolmen d'Oppagne ou « allée couverte II », les chercheurs de la fin du XIX^e siècle eurent l'attention attirée par trois grandes dalles de poudingue qui gisaient à proximité, à l'est et légèrement devant le monument principal.

Les mentions à leur propos sont cependant rares. Certaines se contentent de noter leur existence. D'autres y voient un possible dolmen, souvent considéré comme inachevé ou complètement ruiné. D'autres encore parlent de matière première amenée dans le

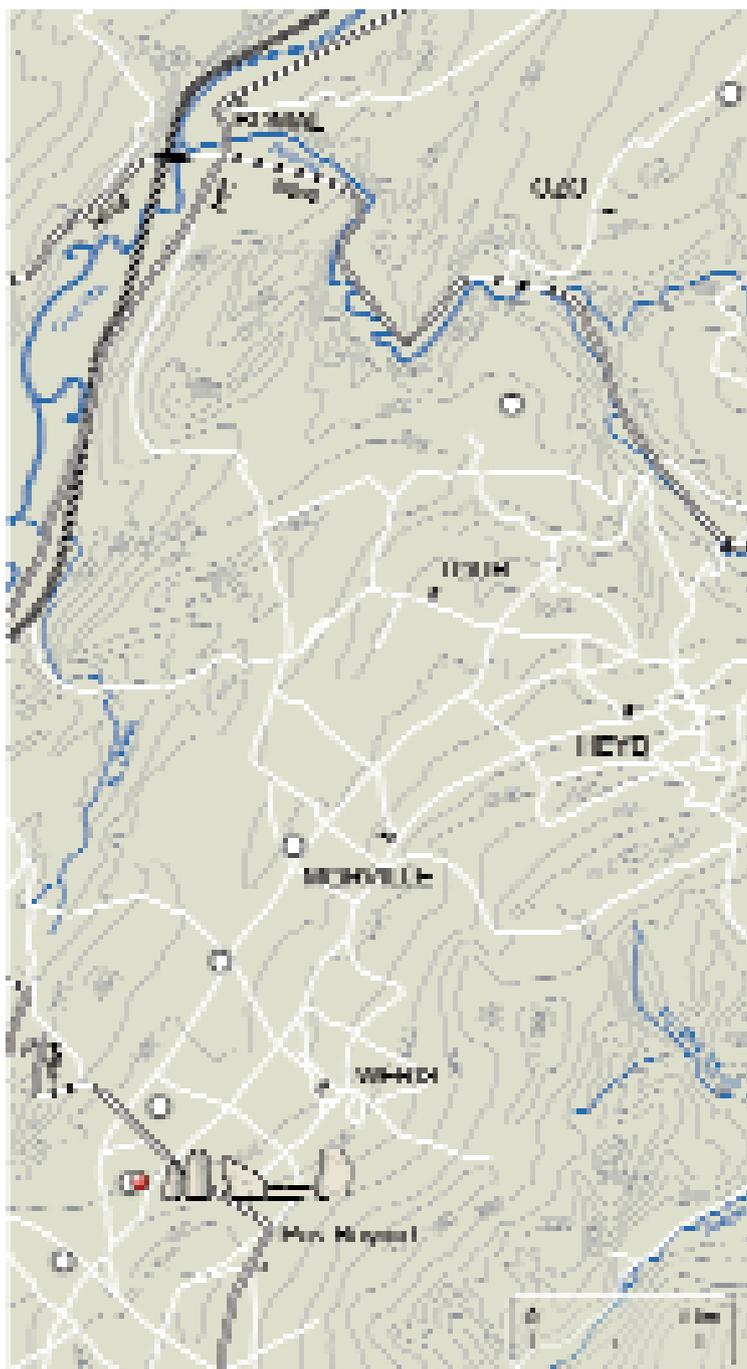
173

Site de « Wéris II » en 2007, vue depuis l'est.

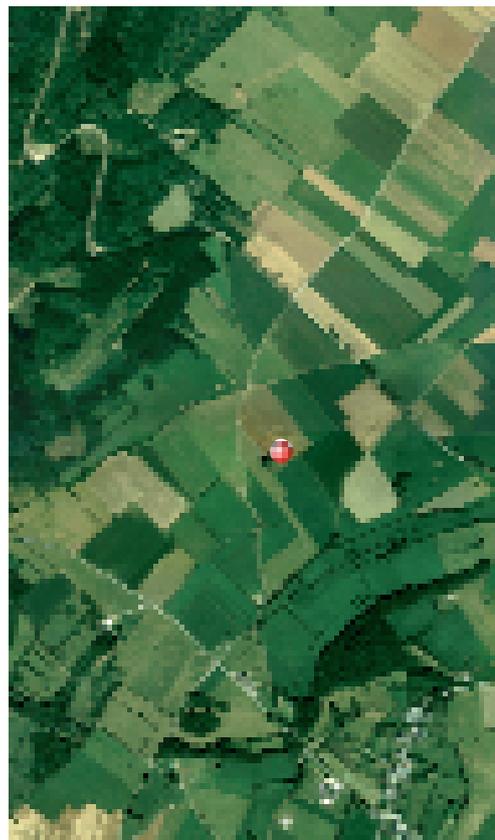
Photo Balloïde-P. Moers, © SPW, Direction de l'Archéologie.



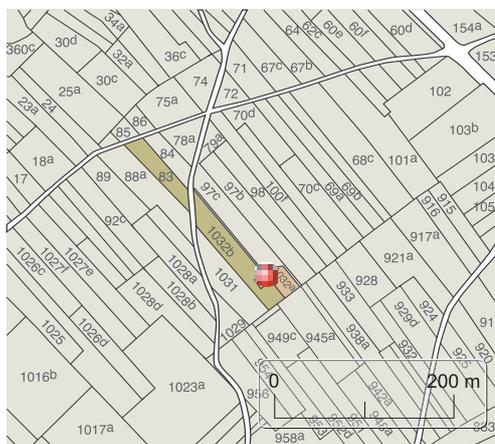
1



2



3



174

Menhirs de « Wéris II » :

1. Implantation au sein du « champ mégalithique de Wéris ».
2. Localisation sur orthophotoplan.
3. Localisation cadastrale avec, en vert et brun, les terrains appartenant à la Région wallonne.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

cadre de la construction de l'allée couverte voisine, mais finalement inutilisée. Quelques auteurs, enfin, les interprètent comme des menhirs. Aucun cependant n'apporte d'arguments sérieux en faveur de l'une ou l'autre hypothèse (voir historique dans le premier volume ; TOUSSAINT *et al.*, 2003).

C'est pour tenter de lever ces incertitudes et de déterminer la nature exacte de ces dalles que des recherches ont été menées sur le site au cours de l'été 1986. Celles-ci ont à la fois démontré que ces pierres pouvaient être interprétées comme des menhirs et ont porté leur nombre à cinq (HUBERT, 1987). Enfin, les dernières vérifications entreprises dans ce secteur en 1996 ont conduit à redresser quatre des cinq pierres l'année suivante (fig. 173).

2. LE SITE

Comme l'allée couverte du même site, les cinq grandes dalles de « Wéris II » se trouvent sur la parcelle cadastrale Durbuy, 12^e Div. (Wéris), Sect. B, n° 1032^a (fig. 174.3. Leurs coordonnées Lambert sont : X = 231,480 et Y = 112,930. Leur altitude moyenne est de 275 m (carte IGN 55/1).

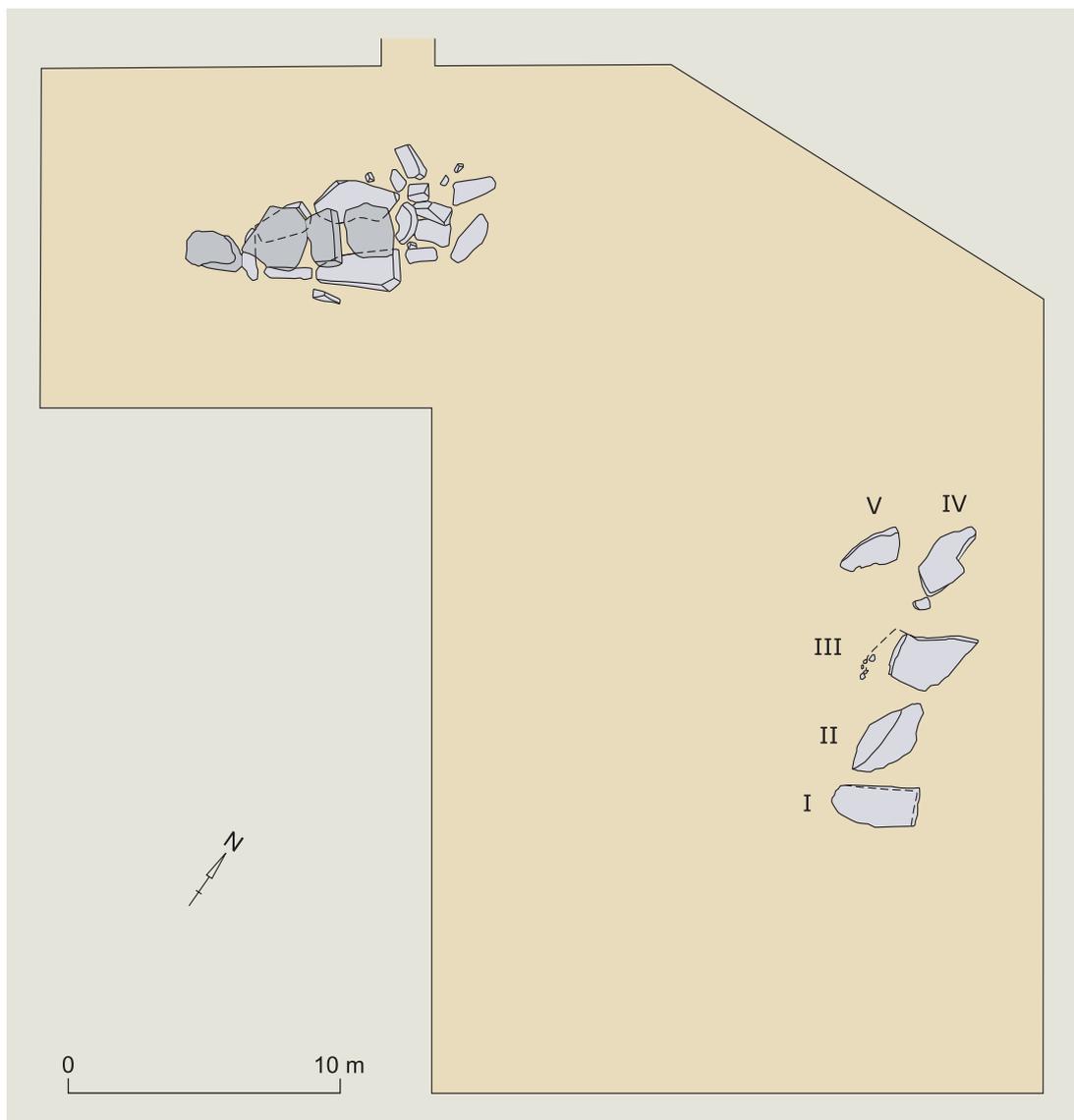
175

Plan d'ensemble de la parcelle cadastrale 1032^a, avec l'allée couverte de « Wéris II » et les menhirs voisins.

D'après HUBERT, 1987.

Les quatre premières dalles ont été découvertes couchées sur une ligne nord/sud, entre 20 et 30 m à l'est de l'allée couverte, la cinquième reposant juste à l'ouest de la quatrième (fig. 175).

L'allée couverte et les cinq dalles font partie des propriétés de la Région wallonne, comme le dolmen de « Wéris II ».



3. MÉTHODES DE FOUILLE

Les fouilleurs de la fin du XIX^e siècle avaient pratiqué des tranchées d'environ 60 cm de largeur autour des trois pierres connues à l'époque, qui portent les numéros I à III du sud au nord. Ils avaient ainsi détruit la stratigraphie. Lors des fouilles de 1986, des décapages parallèles, séparés par des bermes de 50 cm, ont été réalisés pour tenter d'assurer encore d'éventuelles lectures de profils (fig. 176). Ces trois dalles, comme les

176

Menhirs voisins de l'allée couverte de « Wéris II » lors des fouilles de 1986 :

1. Vue générale depuis le nord, avec les blocs IV et V à l'avant-plan et I à l'arrière-plan.
2. Vue générale depuis le sud-ouest, avec à droite le bloc I et à gauche le V.



1



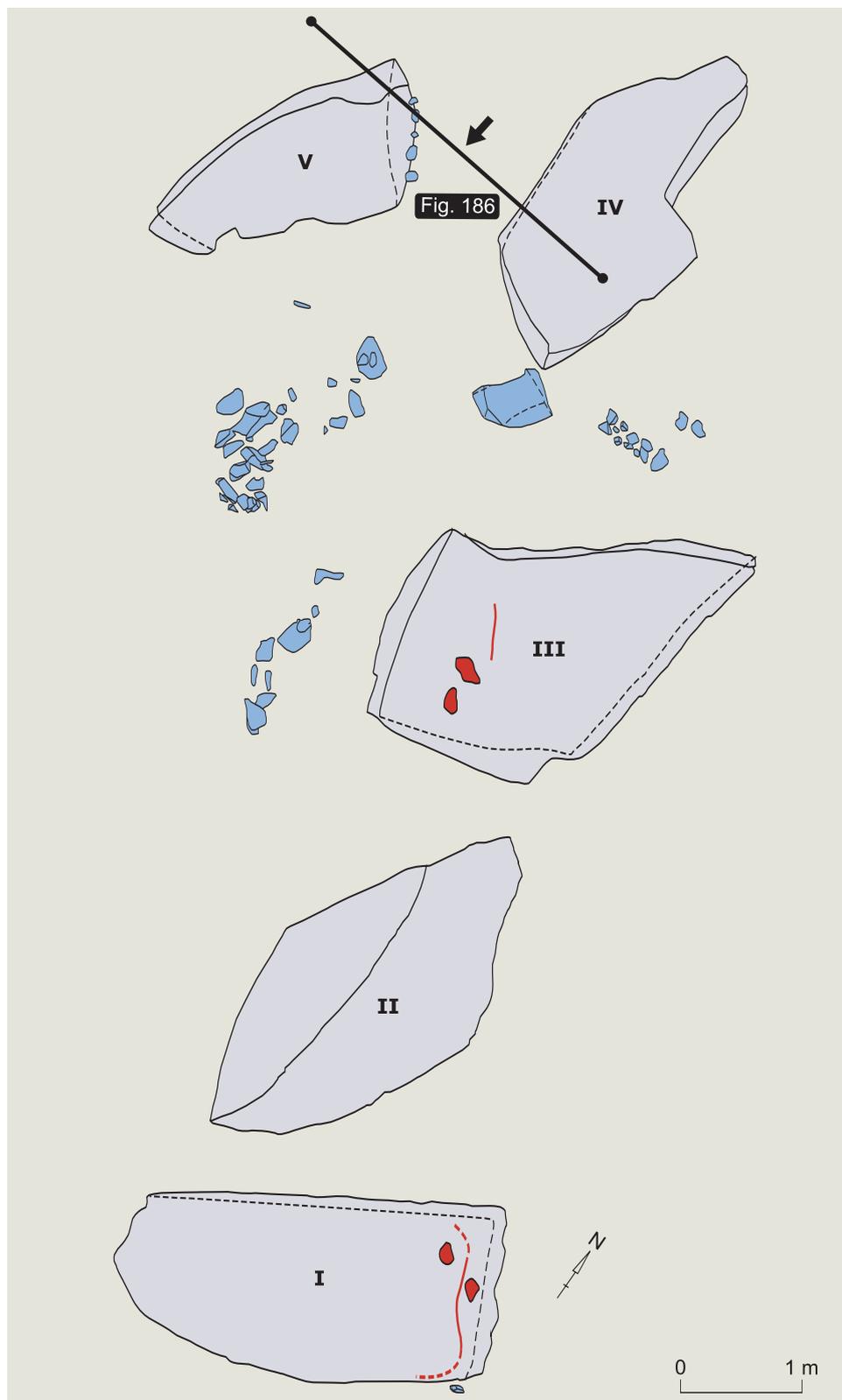
2

177

Menhirs voisins de « Wéris II »,
 plan des cinq dalles et de leurs
 structures associées (petits blocs
 et traces de creusement) avec
 positionnement de la coupe
 entre les pierres IV et V.

Structures repérées en 1986
 (en bleu) et en 1996 (en rouge).

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



deux nouvelles découvertes à l'occasion de ces fouilles, soit les poudingues IV et V, n'ont pas été déplacées.

En 1996 par contre, les cinq monolithes ont été retirés de leurs emplacements d'origine afin de tenter de déceler des indices archéologiques supplémentaires. Cette ultime fouille n'a donné que de maigres résultats qui, pour certains, complètent cependant ceux de 1986.

Enfin, en 1997, quatre de ces cinq pierres ont été redressées sur base des informations récoltées au cours des fouilles de 1986 et 1996.

4. OBSERVATIONS GÉOLOGIQUES

D'après la carte géologique (STAINIER, 1902), la roche en place sous les cinq blocs est du calcaire givetien. A la fouille, le substrat rocheux n'a pas été atteint. Par extrapolation des observations réalisées dans l'un des deux sondages ouverts à la pelle mécanique en juillet 2004, soit celui situé à une dizaine de mètres au sud-est de l'allée couverte, c'est-à-dire à une vingtaine de mètres au sud-sud-ouest des cinq blocs étudiés ici (voir chapitre 7), il devrait s'agir d'une alternance de bancs de siltites et de calcaires de la Formation de Fromelennes (Givetien supérieur ; PIRSON, 2003). Les dépôts meubles naturels rencontrés à plusieurs endroits dans les sondages correspondent sans doute aux colluvions observées au-dessus de la roche givetienne dans le sondage de 2004.

Les cinq dalles dont il est question ici sont en poudingue de la Formation de Hampteau qui affleure à moins de 2 km à l'est (PIRSON, 2003). La présence de ces blocs à cet endroit ne peut résulter de processus naturels, comme l'ont démontré les sondages de 2004.

5. OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

5.1. Pierre I

La pierre I (fig. 177 et 178) est un parallélépipède presque régulier, long de 3,20 m, large de 1,58 m au plus fort et épais de 83 cm à l'extrémité orientale, qui est rectangulaire. A l'extrémité ouest, rendue plus étroite par l'infléchissement d'un long côté, l'épaisseur est de 73 cm. Son volume était de l'ordre de 3,3 m³ et son poids de quelque 9 tonnes lors de la fouille de 1986. Le peson de la grue qui, en 1996, a servi à la déplacer pour permettre de fouiller sous son implantation indiquait un poids très proche, soit 8,9 tonnes.

Lors de la fouille de 1986, lorsque la pierre n'avait pas encore été déplacée, le contexte archéologique était limité à un petit bloc de calcaire disposé à sa base et en place. Posé sur sa pointe, cet élément présentait un aspect très corrodé. Sa surface, réduite à une boue gris-bleu qui avait imprégné son alvéole, ainsi que sa position indiquent que ce calcaire avait été jeté depuis fort longtemps dans une fosse étroite. Au-delà de ce bloc de calcaire, on rencontre le terrain en place, un limon argileux mélangé de pierrailles de grès, atteint par les anciens fouilleurs.

A l'issue de la fouille de 1986, il avait été suggéré qu'en relevant cette pierre I, il pourrait être possible de repérer des traces de fond de fosse et d'autres calcaires qu'elle



178
Menhirs de « Wéris II », pierre I,
vue depuis l'est.

aurait peut-être couverts en ripant lors de son abattage (HUBERT, 1987, p. 80). Et effectivement, après enlèvement de la dalle à l'aide d'une grue, en 1996, un creusement diffus de 4 à 7 cm de profondeur a été observé (fig. 177). Net sous l'extrémité orientale du bloc où il a une longueur de 1,40 m du nord au sud, il est beaucoup plus estompé et presque indiscernable du côté occidental. Quoiqu'il en soit, sa largeur ne semble guère dépasser quarante centimètres. Deux petits blocs de calcaire y ont également été notés.

5.2. Pierre II

La pierre II gît à 50 cm de la première (fig. 177 et 179). Elle épouse la forme d'un fuseau aplati dont une face est traversée par un sillon naturel. Sa longueur atteint 3,45 m et sa largeur 1,80 m. L'épaisseur varie de 75 cm d'un côté à 49 cm de l'autre. Le volume peut être évalué à 2,5 m³, le poids à ± 7 tonnes.



179
Menhirs de « Wéris II », pierre II,
entre les pierres III et I, vue
depuis le sud-est.

Son environnement archéologique semble avoir complètement disparu. Aucune observation à ce propos n'a été réalisée, ni en 1986, ni en 1996. En fait, seuls quatre petits calcaires étaient encore calés sous l'angle ouest de la pierre. Il est impossible de déterminer s'ils ont été rejetés dans la tranchée par les anciens fouilleurs ou s'ils appartiennent au comblement d'une fosse d'enfouissement du Moyen Âge, leur surface étant complètement lessivée.

5.3. Pierre III

La pierre III (fig. 177 et 180) est une dalle trapézoïdale à base droite, dont le sommet est déjeté en pointe. La grande diagonale mesure 3,37 m, l'autre 2,25 m. Son épaisseur varie de 87 cm à 80 cm d'un côté puis s'amenuise à 60 cm à la pointe. Le volume peut être estimé à 2,4 m³, le poids à ± 6,6 tonnes. La balance de la grue pour déplacer la dalle en 1996 a permis d'obtenir le poids de 7,7 tonnes. Sa forme en trapèze terminé par un biseau aigu rappelle certains menhirs comme la Zeupire de Gozée et la Pierre Brunehaut.

A 80 cm du côté ouest, une série de calcaires très altérés, non dérangés par les anciennes fouilles, a été repérée lors de la fouille de 1986 (fig. 177 et 181).

Au nord-ouest de ces calcaires, à mi-distance des dalles III et IV, gisaient en tas d'autres blocs tout aussi altérés (fig. 177 et 182).

Après enlèvement de la pierre, en 1996, deux observations supplémentaires ont été faites (fig. 177). Une limite de creusement réduite à une cinquantaine de centimètres de

180

Menhirs de « Wéris II », pierre III, vue depuis le nord-est.

181

Menhirs de « Wéris II », série de petits calcaires situés 80 cm à l'ouest de la pierre III.



182

Menhirs de « Wéris II », série de calcaires altérés situés entre les pierres III et V.



longueur pour une profondeur d'à peine quelques centimètres, avec fort tassement des sédiments, a été repérée à peu près parallèlement au côté ouest de la pierre III. En outre, deux petits calcaires se trouvaient au sud-ouest de cette limite.

5.4. Pierre IV

Au cours des décapages de 1986, deux autres poudingues (IV et V), inconnus auparavant, ont été mis au jour. Ils étaient encore enfouis dans les fosses qui devaient les soustraire à la vue, à environ 45 cm sous la surface du champ. Ces fosses ont été creusées à la forme des rochers à enterrer. Les espaces laissés entre les poudingues et les bords ont reçu non seulement des pierres arrachées à la base des poudingues, mais aussi tout ce que les enfouisseurs ont rencontré en faisant leurs trous, comme des fragments de bas fourneau, des scories de fer, du minerai, de la céramique brisée de La Tène finale et du XVI^e siècle.

Le premier de ces deux nouveaux poudingues, soit la pierre IV (fig. 177, 183 et 184), a la forme d'un trapèze surmonté d'un triangle dont les grandes faces sont parallèles. Son épaisseur est de 77 cm ramenée à 71 cm vers la pointe. La longueur atteint 3,10 m, la largeur 1,55 m. Le volume a été estimé à 2,2 m³ et le poids à ± 6 tonnes lors de la fouille de 1986. Le peson de la grue utilisée en 1996 pour déplacer le bloc a fourni un poids similaire : 5,9 tonnes.

Au coin est de la fosse et en dehors de celle-ci, nous avons relevé la présence d'une traînée de blocs calcaires disposés en deux rangs, longue de 90 cm et reposant à 20 cm au-dessus du niveau du fond de la fosse d'enfouissement.

La fouille complémentaire de 1996 n'a, après enlèvement du poudingue IV, apporté aucune information nouvelle.

5.5. Pierre V

La pierre V (fig. 177 et 185) épouse la forme d'un triangle irrégulier par ses grandes faces qui sont presque parallèles. Les côtés, parallèles entre eux, sont obliques par rapport aux faces. L'épaisseur varie de la base à la pointe entre 80 et 50 cm. La longueur

183

Menhirs de « Wéris II », pierre IV, vue depuis sud-sud-ouest.



184

Menhirs de « Wéris II », pierre IV, vue depuis l'est.



185

Menhirs de « Wéris II », pierre V, vue depuis l'ouest.



est de 2,45 m, la largeur à la base de 1,25 m. Le volume peut être estimé à 0,97 m³. Le poids du poudingue, estimé à ± 2,7 tonnes lors de la fouille, atteint en réalité 3,3 tonnes au peson de la grue.

La pierre V était enterrée à une trentaine de centimètres sous la surface du sol actuel, dans une fosse dont la périphérie montrait un important rejet de blocs calcaires et trois galets de grès originaires du poudingue, pesant 2,940, 2,090 et 0,825 kg et qui avaient été écrasés à leurs extrémités.

L'ancienne littérature en mentionne la découverte près de l'allée couverte et les considère comme des marteaux utilisés au bouchardage de la dalle d'entrée. A ce jour, nous en avons retrouvé huit dans les déblais du XIX^e siècle.

Entre l'arête ouest de la pierre IV et l'extrémité nord-est de la pierre V, une coupe a montré un remplissage d'une fosse dont le fond était colmaté d'un ancien humus lessivé jusqu'au gris clair (fig. 177 et 186-187).

Comme pour la pierre IV, les travaux de 1996 n'ont apporté aucun indice complémentaire à ceux de 1986.

186

Menhirs de « Wéris II », coupe entre les pierres IV, à gauche, et V, à droite, vue depuis le nord. Le remplissage d'une fosse est visible contre la pierre IV.



187

Menhirs de « Wéris II », détail de la fosse située contre la pierre IV. Vue depuis le nord.



6. INTERPRÉTATION

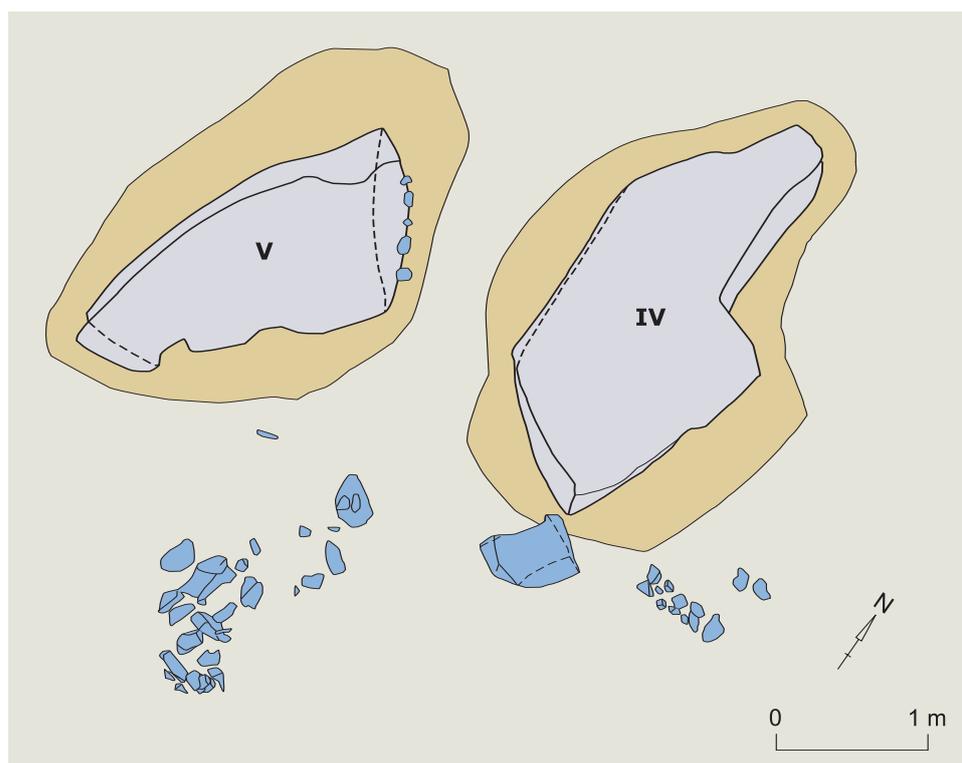
6.1. Fosses de condamnation

Les pierres IV et V étaient, lors de leur découverte en 1986, disposées dans de vastes fosses qui les soustrayaient à la vue. Ces fosses ont d'ailleurs été creusées à la forme des pierres à enterrer (fig. 188). Leurs remplissages contenaient en outre des scories de fer, du minerai, des tessons de poterie de La Tène finale ainsi que du XVI^e siècle de notre ère. Il apparaît donc légitime d'interpréter ces structures comme les fosses de condamnation des pierres IV et V. Cet enfouissement pourrait être survenu lors du XVI^e siècle sur base des tessons découverts, qui fournissent un *terminus ante quem*.

Aucune trace de fosse de condamnation des pierres I à III n'était encore clairement identifiable lors des fouilles de 1986 et de 1996. L'importance des premiers travaux de dégagement entrepris en 1888 pourrait expliquer cette situation.

6.2. Fosses d'érection

Les sédiments situés aux abords de trois des cinq dalles de poudingue situées à l'est de l'allée couverte de « Wéris II » présentent de diffuses traces de creusement qui sont sans aucun rapport avec les fosses de condamnation repérées.



188

Les pierres IV et V dans leur fosse de condamnation (en ocre).

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

Ainsi, les traces de creusement linéaires repérées sous les pierres I et III, après enlèvement à la grue, sont disposées dans le sédiment en place et sont plus ou moins parallèles à la base des dites pierres (fig. 189). Dans la mesure où ces indices sont antérieurs au renversement des dalles, il est tentant d'y voir les derniers reliquats des fosses qui ont servi à ériger les dalles en menhirs. Ces traces étaient cependant ténues et limitées, observations qui suggèrent qu'elles avaient été largement recoupées lors des manipulations qui avaient conduit à jeter au sol les pierres encore dressées. L'ampleur des fosses de condamnation repérées en 1986 sous les pierres IV et V confirme d'ailleurs l'importance des opérations de destruction.

Si ces déductions sont exactes, on peut considérer que la base du menhir que compose la pierre I aurait reposé à 1,18 m sous l'actuelle surface du sol. Elle aurait alors été enfouie de plus d'un tiers de sa longueur pour lui assurer une stabilité certaine.

Le creusement repéré entre les blocs IV et V est, lui aussi, aménagé dans les sédiments en place. Il se trouve en outre à proximité de la base du bloc V couché, dont il est plus ou moins perpendiculaire. Sur de telles bases, il paraît légitime d'interpréter cette trace comme le reliquat du fond de la fosse d'érection du bloc V, qui a dû piéger des infiltrations d'humus après l'érection du menhir. Celui-ci, orienté est/ouest, a été renversé vers le sud, puis basculé dans son trou d'enterrement.

Aucune trace de fosse d'érection n'a été observée sous les pierres II et IV.

6.3. Blocs de calage

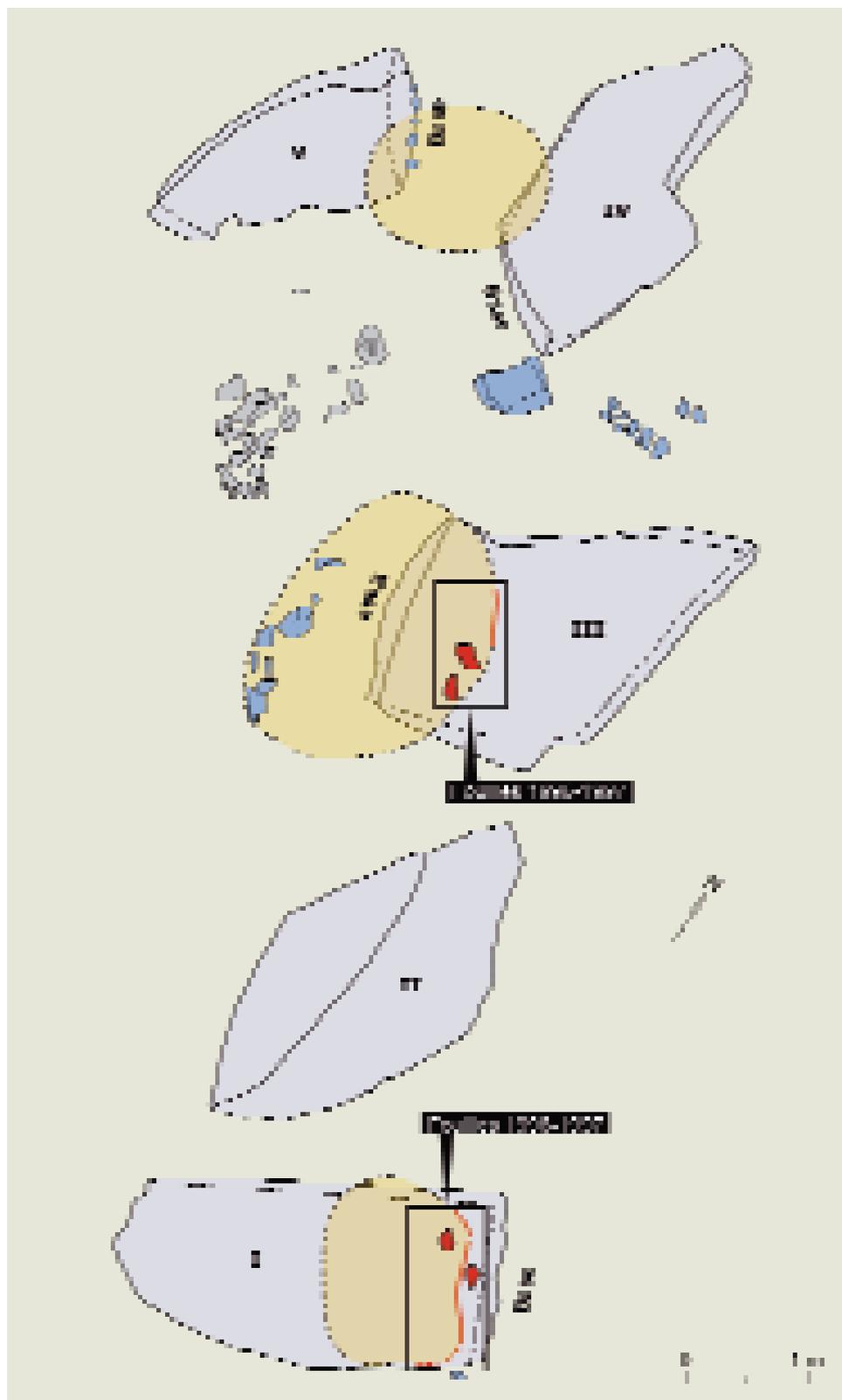
Les petites pierres de calcaire observées à proximité et sous les dalles I, III, IV et V se présentent sous deux aspects (fig. 189). Certaines apparaissent corrodées, avec une surface réduite à une gangue gris bleu, tandis que d'autres sont lessivées, sans gangue. Les blocs clairement en place observés lors des fouilles aux deux allées couvertes locales présentent en grande majorité le premier aspect. Il en va de même des quelques pierres retrouvées après enlèvement à la grue des cinq dalles de poudingue étudiées dans ce chapitre. La présence de cet aspect de surface gris-bleu peut donc être considérée comme un indice en faveur du caractère non remanié depuis très longtemps des pierres qui le présentent, qui sont bien archéologiquement en place. Cela exclut donc un apport lié aux remaniements engendrés par les recherches de 1888 et sans doute par les opérations de condamnation du XVI^e siècle.

La position même des petits calcaires corrodés par rapport aux dalles de poudingue I et III ainsi que par rapport aux fosses d'érection conduit à les interpréter comme les derniers vestiges des pierres de calage utilisées pour stabiliser ces menhirs dressés. La double traînée de blocs calcaires disposés en deux rangs à la base de la pierre IV peut elle aussi être interprétée comme un vestige du calage de la pierre IV, bien qu'aucune trace de fosse d'érection n'ait été lue. Tout se passe comme si la pierre dressée sur le côté sud et orientée nord/sud par ses faces, avait été renversée vers le nord et puis retournée dans une fosse creusée à l'ouest. Sur le plan, on constate que l'espace entre le bord de la fosse et le côté est de la pierre correspond à l'épaisseur de la pierre, ce qui est nécessaire pour pouvoir la basculer d'abord sur le chant avant de la retourner à plat dans le trou. S'il en a bien été ainsi, la pierre IV a été une pierre dressée, un menhir dont la pointe marquait l'ouest.

189

Menhirs de « Wéris II », interprétation des structures : en ocre jaune, position approximative des fosses d'érection, avec en traits rouges les limites observées en 1996 ; les blocs de calage découverts en 1986 sont en bleu et ceux trouvés en 1996 sont en rouge.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



Le tas de petits blocs tout aussi altérés, donc apparemment en place, observé au nord-ouest du poudingue III, en direction du V, peut éventuellement être considéré comme une réserve de blocs de calage qui n'ont jamais été employés.

6.4. La base des dalles

L'orientation des cinq grandes dalles de poudingue a été déterminée en tenant compte de leur forme générale. Ce sont les extrémités à la fois les plus larges et les plus épaisses, mais aussi parfois les plus plates, qui ont été considérées comme base (fig. 189). Ainsi par exemple c'est l'extrémité orientale rectangulaire de la pierre I qui est interprétée comme sa base.

6.5. Les cinq dalles, des menhirs indiscutables

Les fouilles de 1986 et 1996 ont mis au jour diverses structures – fosses d'érection et blocs de calage – qui ont permis de voir dans les cinq dalles de poudingue de réels menhirs et non pas, ainsi qu'on l'avait parfois cru, des dalles de couverture d'une hypothétique troisième allée couverte ou comme une réserve de pierres.

Les critères de reconnaissance des menhirs développés récemment (voir chapitre 1 et TOUSSAINT *et al.*, 2005) permettent de structurer cette interprétation.

En effet, quatre des cinq dalles, I, III, IV et V, peuvent être interprétées comme des menhirs certains de type B (fig. 190). Ces monolithes associent en effet tous au moins un caractère anthropique absolu de dressement à un critère de présomption d'attribution/datation. Par contre, la dalle II doit être considérée comme un menhir probable de type B.

Les caractères anthropiques de dressement correspondent à des traces de fond de fosse d'érection en ce qui concerne les dalles I, III et V (Af1), ainsi qu'à des blocs de calage dans le cas des dalles I, III et IV (Af2). Les critères de présomption d'attribution/datation tiennent à l'insertion des cinq dalles de poudingue dans un champ mégalithique dont d'autres éléments sont bien datés, notamment l'allée couverte voisine de « Wéris II » (Dhf2).

Les cinq menhirs portent les n° 9 à 13 dans la récente numérotation des menhirs du « champ mégalithique de Wéris » (FRÉBUTTE *et al.*, 2000).

6.6. Considération sur le poids des dalles de poudingue

Le poids des cinq pierres, mesuré à l'aide du peson de la grue de 50 tonnes utilisée en 1996 pour déplacer quatre d'entre elles, diminue à peu près régulièrement du sud au nord : 8,9 tonnes ; environ 7 tonnes ; 7,7 tonnes ; 5,9 tonnes et 3,3 tonnes.

Faut-il y voir l'effet du hasard ou d'un choix des mégalitheurs ? Le fait qu'une décroissance régulière de poids s'observe également dans le second site du « champ mégalithique de Wéris » qui associe plusieurs pierres dressées – celui des trois menhirs d'Oppagne – s'inscrit peut-être en faveur du second terme de l'alternative.

190

Les menhirs de « Wéris II », critères d'identification.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

V IV III II I		CARACTÈRE ANTHROPIQUE		ATTRIBUTION / DATATION	
Ménhirs certains		Éléments	Autres indices de manipulation	Éléments	Autres indices de manipulation
I	ROSE FOUILLES	A17 	AM4 	DM2 	
	FOUILLES				
II	ROSE FOUILLES	A17 	AM4 	DM2 	
	FOUILLES				
III	ROSE FOUILLES	A17 	AM4 	DM1  DM2 	
	FOUILLES				
IV	ROSE FOUILLES	A17 	AM4 	DM2 	
	FOUILLES				
V	ROSE FOUILLES	A11 	AM4 	DM2  DM3 	
	FOUILLES				

APPREHENSION	CARACTÈRE ANTHROPIQUE	ATTRIBUTION / DATATION
Ménhirs certains		
de type A	1 indice direct de dressement	1 DM2 (A10)
de type K	1 indice direct de dressement	1 indice de présomption reconstructive (A10)
Ménhirs certains de type II - au moins 1 indice direct de dressement et 1 indice de présomption d'attribution		
Ménhirs possibles		
de type A	1 indice direct de dressement	1 simple indice
de type L	1 indice direct ou de présomption de manipulation anthropique	1 indice de présomption ou un simple indice
de type K	1 indice direct de dressement	1 DM2 (A10)
Ménhirs possibles de type K - au moins 1 indice direct de manipulation anthropique et 1 indice de présomption d'attribution		

<p>A17 - Présence d'une fosse d'érection</p> <p>A10 - Présence de bols de crage</p> <p>AM4 - Indices géologiques, sites topographiques, altimétriques qui le rendent difficile pour les pentes voisines</p>	<p>DM1 - Simple indice</p> <p>DM2 - Insertion dans un ensemble mégalithique avec ou sans relief</p> <p>DM3 - Indices d'attribution dans les directions opposées, sites voisins</p>	<p> 3 - Indice direct</p> <p> 2 - Indice de présomption</p> <p> 1 - Indice simple</p>
--	---	--

7. RESTAURATION

Dans la mesure où il a pu être démontré qu'il s'agissait bien de menhirs, quatre des cinq blocs de « Wéris II », soit I, III, IV et V, ont pu, en avril 1997, être redressés à leur endroit d'origine, à l'aide d'une grue (FRÉBUTTE *et al.*, 1998 ; fig. 191).

En plan, ces réimplantations respectent la position originelle des menhirs. Il n'en est pas de même en altitude, dans la mesure où une chappe de béton léger a dû être disposée à chacun des quatre emplacements d'érection, pour assurer la stabilité. Les quatre pierres levées ont ensuite été, pour des raisons de sécurité, fixées par un bourrelet de béton (fig. 192-194).

Les distances entre les pierres redressées sont faibles (fig. 195). Entre les dalles IV et V, découvertes en 1986, elles sont même réduites à une cinquantaine de centimètres.

Cette restauration des menhirs a été réalisée dans un double but : assurer une meilleure conservation des vestiges et favoriser leur compréhension par le grand public, dans une région où économie et tourisme culturel sont étroitement liés.

191

Menhirs de « Wéris II », mise en place d'une chappe de béton avant redressement.



192

Menhirs de « Wéris II », le menhir I en cours de redressement.





193

Menhirs de « Wéris II », redressement du menhir IV.

194

Menhirs de « Wéris II », damage de la chape de béton enserrant la base des menhirs III, IV et V.

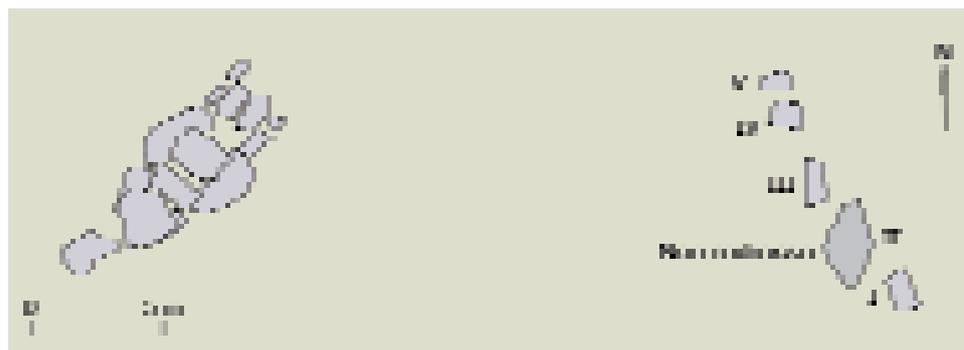
8. CONCLUSION

La fouille réalisée au cours de l'été 1986 à quelques dizaines de mètres à l'est de l'allée couverte de « Wéris » II s'est soldée par la découverte de deux nouvelles dalles de poudingue. Il y a donc cinq grandes pierres dans ce secteur et non trois comme on le croyait depuis un siècle.

Différents indices découverts lors des recherches de 1986 et 1996-1997 permettent de les interpréter comme des menhirs. Les pierres I, III, IV et V avaient conservé des traces d'une érection primitive, ce qui a permis de les redresser selon des normes objectives (fig. 196). Leur position à quelque 25 m à l'est de l'allée couverte met ce groupe dans l'alignement des menhirs du « Champ de la Longue Pierre » et « à Djèyê », parallèle à l'axe tracé par les deux allées couvertes.

195

Menhirs de « Wéris II », plan à l'issue de leur redressement.



Bibliographie

FRÉBUTTE C., HUBERT F., TOUSSAINT M. & DEWAMME E., 1998. Durbuy/Wéris : redressement des menhirs de «Wéris II», *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 6, p. 128.

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M. & HUBERT F., 2000. Essai d'analyse des menhirs du champ mégalithique de Wéris (Durbuy). *In: Huitième journée d'Archéologie luxembourgeoise*, Rochefort (25-26 février 2000), p. 14-26.

HUBERT F., 1987. Les menhirs de l'allée couverte II de Wéris (comm. de Durbuy), *Archaeologia Belgica*, n.s., III, p. 77-82.

PIRSON S., 2003. Contextes géologique et géomorphologique du «champ mégalithique de Wéris». *In: TOUSSAINT M. (dir.), Le champ mégalithique de Wéris. Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1. Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine (Etudes et Documents, Archéologie, 9), chapitre 10, p. 284-363.

STAINIER X., 1902. *Durbuy-Mormont*, Bruxelles, Commission géologique de Belgique, (Carte géologique de la Belgique au 1/40.000, 169).

TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C., HUBERT F. & MASY P., 2003. Les menhirs du «champ mégalithique de Wéris»: bilan des connaissances avant les fouilles récentes. *In:*

196
Site de « Wéris II » au printemps
2007, vue depuis le nord-ouest.

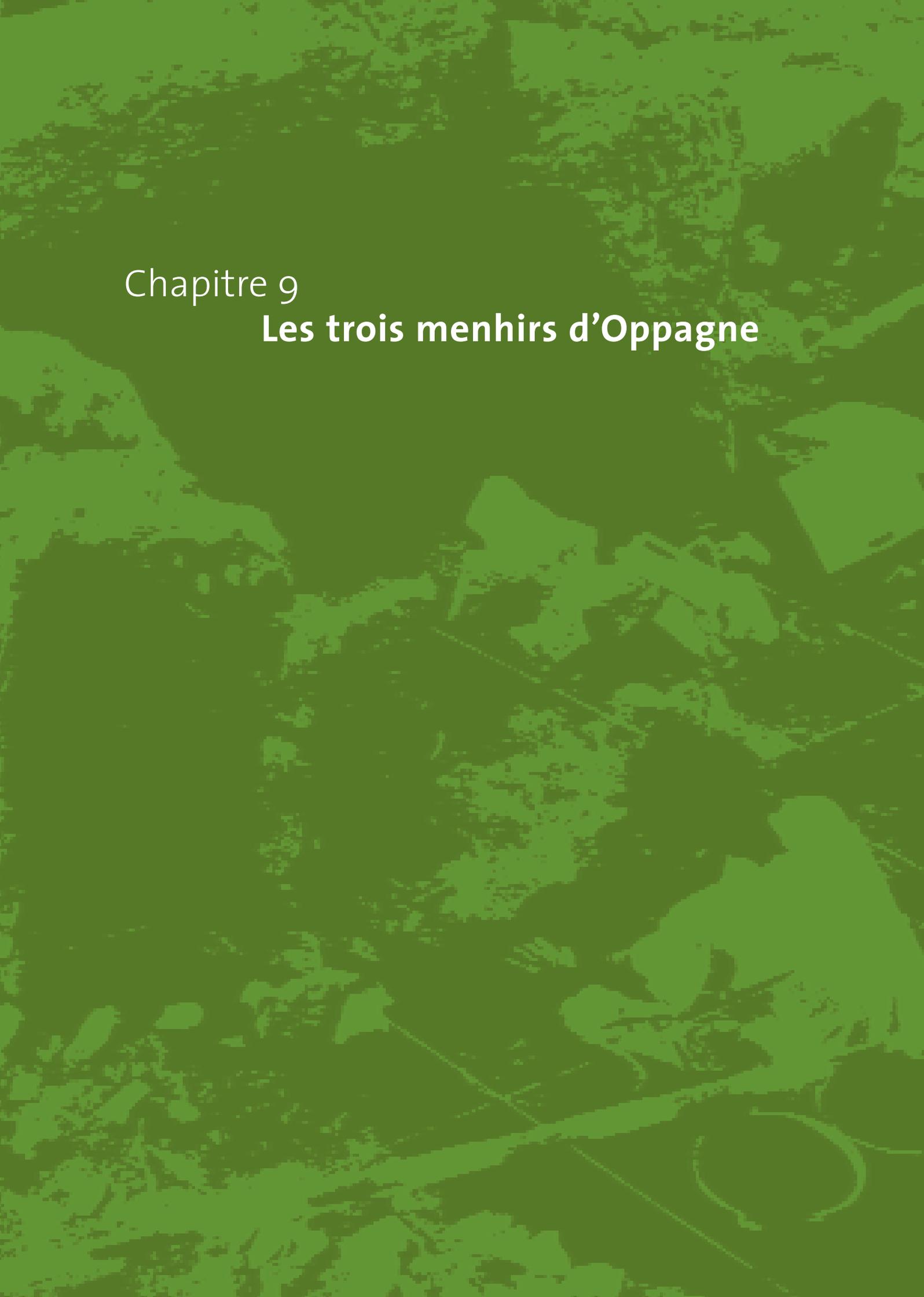


TOUSSAINT M. (dir.), *Le champ mégalithique de Wéris. Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1. Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine (Etudes et Documents, Archéologie, 9) chapitre 7, p. 224-247.

TOUSSAINT M., PIRSON S., FRÉBUTTE C. & VALOTTEAU F., 2005. Critères d'identification des menhirs dans la Préhistoire belgo-luxembourgeoise, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 102, 3, p. 597-611.

Chapitre 9

Les trois menhirs d'Oppagne



Trois blocs de poudingue dressés s'observent à l'ouest du village d'Oppagne, à quelques centaines de mètres au sud de l'allée couverte de « Wéris II ». Quoique détournés au début du xx^e siècle, ils ont attendu l'année 2001 pour faire l'objet de fouilles exhaustives qui n'ont malheureusement pas révélé de structures suffisamment probantes pour les interpréter comme des menhirs absolument indiscutables. Divers indices fondés sur le substrat sur lequel ils ont été trouvés, sur leur insertion dans l'alignement général des mégalithes de la région de Wéris et sur diverses observations de détail réalisées lors des dernières fouilles tendent cependant à les considérer comme des menhirs probables et à suggérer qu'ils ont été dressés au Néolithique, à quelques mètres au sud de leur position actuelle.

Les trois menhirs d'Oppagne

CHRISTIAN FRÉBUTTE, MICHEL TOUSSAINT, FRANÇOIS HUBERT, PHILIPPE MASY ET STÉPHANE PIRSON
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE ET ASSOCIATION WALLONNE D'ÉTUDES MÉGALITHIQUES

1. INTRODUCTION

Depuis 1888, année de sa première mention dans la littérature archéologique par L. Moreels (1888), le site des trois menhirs d'Oppagne (fig. 197) a souffert de nombreuses perturbations (FRÉBUTTE *et al.*, 2002^a ; TOUSSAINT *et al.*, 2003).

Il semblerait que ces trois pierres, supposées être les éléments d'un troisième dolmen par leur inventeur, n'aient connu leur premier sondage archéologique qu'en 1906. Son auteur, A. de Loë, n'en a laissé que quelques lignes (DE LOË, 1908) et une photographie qui montre une intervention menée sans la moindre précaution pour le contexte stratigraphique (fig. 221). Ce chercheur avança l'hypothèse de menhirs abattus et laissa le tout tel quel.



197

Site des trois menhirs d'Oppagne, état en avril 2007 ; vue depuis le sud-ouest.

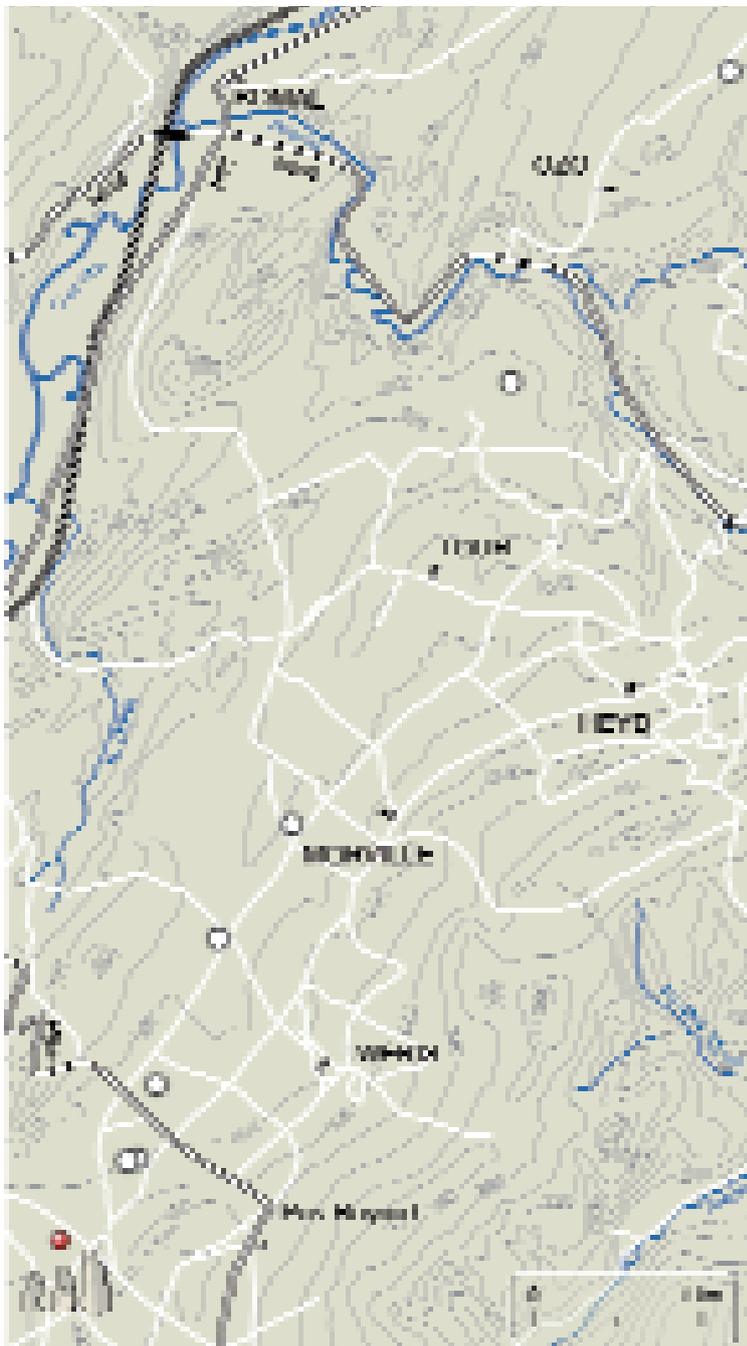
198

Site des trois menhirs d'Oppagne :

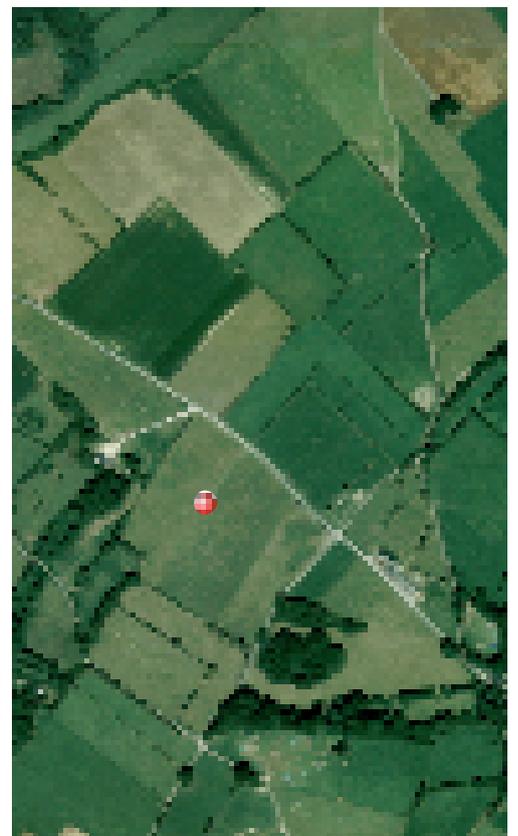
1. Implantation au sein du « champ mégalithique de Wéris ».
2. Localisation sur orthophotoplan.
3. Localisation cadastrale.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

1



2



3



Au cours des deux premiers tiers du XX^e siècle, trois autres phases de terrassement ont concerné le site. La première date probablement de 1923 quand un des blocs est extrait du terrain et déplacé vers une propriété de Hotton. La deuxième marque le rapatriement de cet élément et le dressement des trois « menhirs » en 1933 (BERTRANG, 1934). La troisième phase se situe en 1961; le service technique de la province de Luxembourg redresse le bloc central, écroulé peu avant 1944 (BERTRANG, 1961).

L'exécution de ces travaux se justifiait par le préjugé selon lequel les trois pierres d'Oppagne correspondaient à des menhirs. Dans ce cas, les multiples perturbations du sous-sol auraient-elles épargné des structures néolithiques ou des indices stratigraphiques essentiels pour qu'aujourd'hui encore une analyse puisse être tentée ?

Seules de nouvelles fouilles archéologiques pouvaient éventuellement apporter des éléments de réponse; elles ont été conduites du 18 juin au 28 août 2001 par la Direction de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne et l'Association wallonne d'Études mégalithiques. Ses résultats ont été publiés dans deux articles (FRÉBUTTE *et al.*, 2001; 2002^a) et dans une notice (FRÉBUTTE *et al.*, 2002^b).

Le rapport final présenté ici synthétise ces contributions et développe l'interprétation de certaines observations.

2. LE SITE

Le site est localisé à 920 m au nord-ouest de l'église d'Oppagne, un des villages de l'entité de Durbuy, à proximité du chemin de Petithan (fig. 198). Il est implanté pratiquement au sommet d'une pente versant au sud-ouest vers le ruisseau de Biron. Sa parcelle cadastrale est la propriété de l'Institut archéologique du Luxembourg et porte le n° 999^d (Durbuy, 12^e Div., Sect. B, 2^e feuille). Les coordonnées Lambert sont : X = 112,459 et Y = 231,199. L'altitude du site dépasse légèrement 285 m (carte IGN : 55/1-2, Durbuy-Mormont).

3. MÉTHODES DE FOUILLE

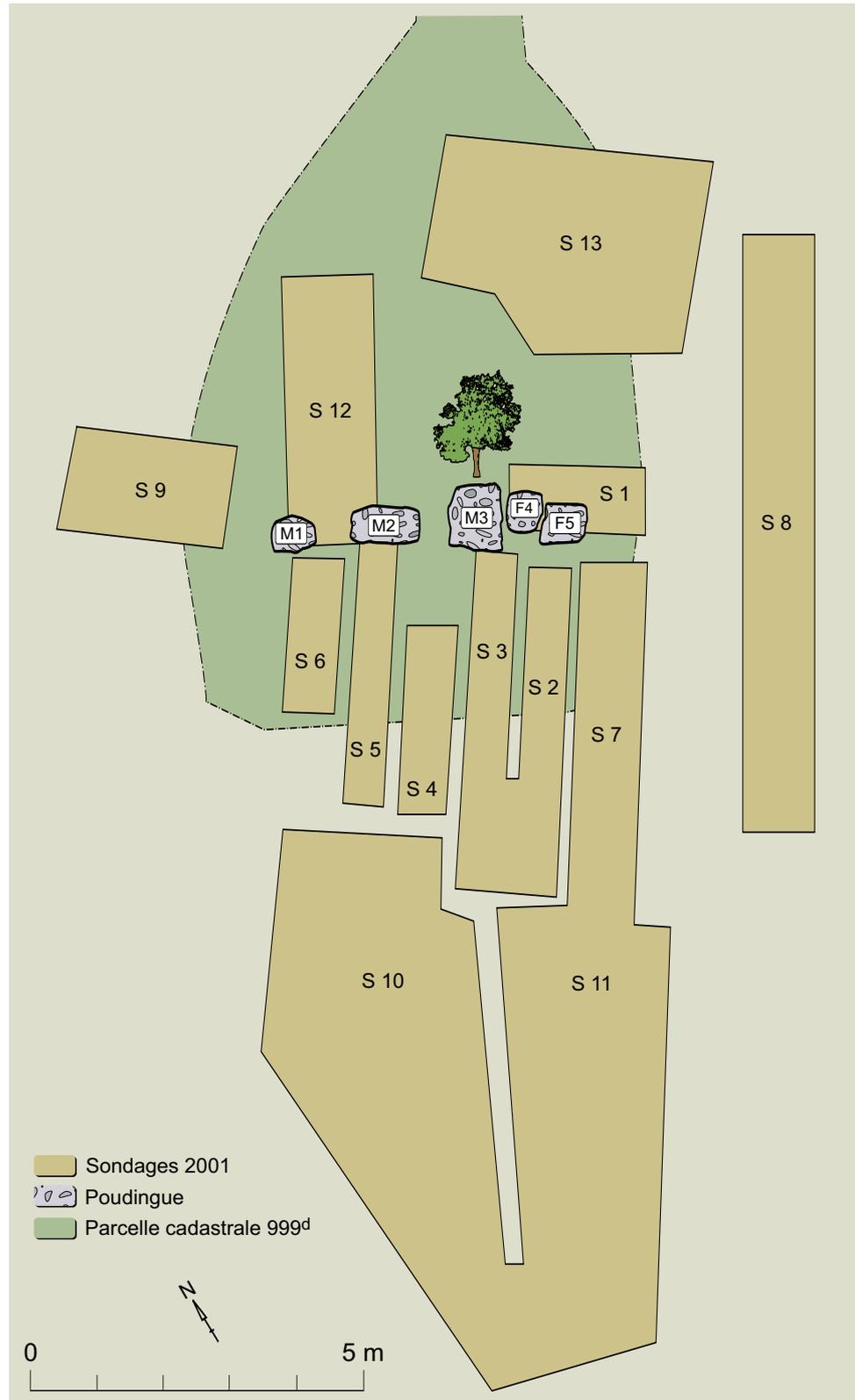
Les multiples interventions modernes qui ont affecté le site rendaient indispensable d'orienter la technique de fouilles suivant une démarche qui visait à privilégier les relevés stratigraphiques, plutôt que d'opter pour un décapage planimétrique extensif. Cette approche pouvait permettre la mise en évidence prudente d'éventuels vestiges, indices et autres anomalies dans un contexte sédimentaire le plus complet possible. Elle présentait aussi le meilleur moyen d'estimer l'impact des travaux du XX^e siècle sur le substrat, observation qui était susceptible de nuancer l'interprétation archéologique du site.

Treize tranchées de sondages (S 1 à S 13) ont ainsi été réparties autour de l'alignement de monolithes, sur une surface d'un peu plus de 200 m² (fig. 199); cette aire inclut le terrain de l'Institut archéologique du Luxembourg et empiète sur les parcelles 993^g, 997^a et 999^e. Un poirier, déjà présent en 1906 (fig. 221) et positionné à 1 m au nord-est du bloc M 3, a toutefois entravé partiellement les investigations dans ce secteur.

Le nombre et l'emprise des tranchées ont été également conditionnés par l'examen préliminaire de la photographie de 1906 et sa confrontation avec la disposition

199

Site des trois menhirs d'oppagne, plan d'implantation des fouilles de 2001.





200

Site des trois menhirs d'Oppagne, fouille 2001, vue depuis le sud-ouest.

201

Site des trois menhirs d'Oppagne, fouille 2001, vue depuis le sud-ouest ; à l'avant-plan, le sondage S 10.



contemporaine des blocs dressés (fig. 200-201) ; l'hypothèse d'une implantation primitive des menhirs à quelques mètres plus au sud ou au sud-ouest n'était effectivement pas à exclure. Les tranchées de 2001 ont atteint une profondeur moyenne de 70 cm ; de petits sondages plus profonds (de 1,20 m à 1,50 m) ont été effectués en S 3, S 6, S 8, S 10, S 11 et S 13, à des fins d'examen géologique. Certains vestiges ont réclamé un enregistrement particulier ; c'est le cas d'un niveau empierré qui fut relevé grandeur nature sur des feuilles de cellophane (fig. 202).

4. OBSERVATIONS GÉOLOGIQUES

202

Site des trois menhirs d'Oppagne, fouille 2001, relevé à taille réelle de l'empierrément (US 13) de la fosse F 3.



La carte géologique indique que la roche en place sous le site des trois menhirs d'Oppagne consiste en calcaires de l'étage Givetien (STAINIER, 1902 ; PIRSON, 2003). Ce substrat se présente sous la forme d'un cailloutis compact (US 23) composé de fragments de calcaires enrobés dans une argile plastique brun foncé à brun orange (fig. 203 et 204) ; cette argile résulte de la dissolution du calcaire (argile de décalcification). Vers le bas, ce cailloutis devient plus dense et plus grossier ; la roche saine n'a pas été atteinte. Vers le haut, le calcaire altéré passe à une couche de 5 à 25 cm d'argile de même nature, mais dépourvue d'éléments calcaires (US 21).

Le sommet du calcaire est très découpé ; les points les plus hauts apparaissent localement dès 45 à 50 cm sous la surface actuelle (sondages S 1, S 5 et S 13) alors que parfois, il n'a pas été atteint à plus de 1,50 m. Cette surface irrégulière ainsi que l'altération poussée et le résidu argileux qui le recouvre évoquent un lapiaz enterré.

Au-dessus du calcaire altéré et de l'argile de décalcification se sont déposées des colluvions limono-argileuses qui peuvent localement atteindre plus de 1 m d'épaisseur ; elles sont piégées dans les dépressions de la surface irrégulière du sommet du Givetien. Ces dépôts résultent du remaniement des différents stocks sédimentaires présents plus haut sur le versant. Ces derniers sont de deux types. Le premier correspond aux produits d'altération des roches dévoniennes disposées sur le trajet du dépôt de pente considéré. L'examen de la position topographique du site des trois menhirs d'Oppagne indique



203

Site des trois menhirs
d'Oppagne, substrat calcaire
altéré dans le fond du sondage
S 12.

204

Site des trois menhirs
d'Oppagne, substrat calcaire
altéré.

clairement que les colluvions sont originaires des collines du «Thier-de-Sel » et de «Thier Sel au Nord ». Le bassin d'alimentation englobe donc les roches eiféliennes et givetiennes situées entre ces collines et le site; le produit d'altération de ces roches fournira du limon et de l'argile avec fragments de calcaires, de grès, de siltites ou d'argilites. Le second stock attesté dans l'environnement géologique correspond à des loess ; des limons éoliens existent en effet en placages dans la région (DECKERS, 1961 ; JUVIGNÉ & MULLENDERS, 1972 ; JUVIGNÉ, 1977 ; PIRSON, 2003). Les lithologies observées dans les différents sondages sont totalement compatibles avec ces considérations. Par exemple, l'US 19 (limon beige sans éléments grossiers) correspond vraisemblablement au remaniement de limons d'origine éolienne alors que l'US 17 (argile limoneuse brune à ocre jaune, hétérogène, avec quelques fragments de siltites) évoque le remaniement des produits de l'altération du substrat rocheux eifélien.

Les trois grands blocs d'Oppagne sont en poudingue de la Formation de Hampteau (Emsien ; PIRSON, 2003). Leur origine, naturelle ou anthropique, fait l'objet d'une discussion spécifique dans la partie interprétative de ce chapitre (§ 6.2.1).

De nombreuses autres pierres de dimensions plus modestes ont en outre été observées lors des fouilles, principalement dans un empierrement situé face aux monolithes de poudingue. Leur étude pétrographique sera présentée dans le volume 3 de la monographie ; seule une description sommaire figure dans ce chapitre (§ 5.2.2).

5. OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

5.1. L'alignement des pierres dressées

5.1.1. Description des monolithes M 1, M 2 et M 3

Les trois pierres d'Oppagne sont des blocs de poudingue de tailles diverses dont les silhouettes se caractérisent par des crêtes dièdres centrées. Dans leur présentation actuelle, les pierres sont dressées et alignées suivant un axe ouest-nord-ouest/est-sud-est, sur une longueur de 4,20 m (fig. 205). La distance entre M 1 et M 2 s'élève à 70 cm et

205

Site des trois menhirs
d'Oppagne :1. Vue de l'alignement depuis
l'ouest.2. Vue de l'alignement en
plongée depuis l'ouest-nord-
ouest.2. Photo Balloïde-P. Moers, © SPW,
Direction de l'Archéologie.

celle entre M 2 et M 3 à 50 cm. Les parties enfouies des pierres n'ont pas été complètement dégagées en 2001 en raison des problèmes de stabilité et du caractère remanié de cette zone. Les bases des trois blocs sont cependant visibles sur la photographie prise en 1906 (fig. 221), avant leur dressement de 1933.

La plus petite des pierres dressées, M 1, est située à l'extrémité ouest-nord-ouest de l'axe. Sa hauteur totale est de 2,82 m ; sa section est subrectangulaire et mesure au maximum 60 cm sur 80 cm. Son poids est évalué à 2,50 tonnes. Un fragment de poudingue a été cimenté sur son sommet lors de la restauration de 1933. La partie enterrée se terminerai en pointe. Cette pierre serait celle qui fut déplacée vers Hotton.

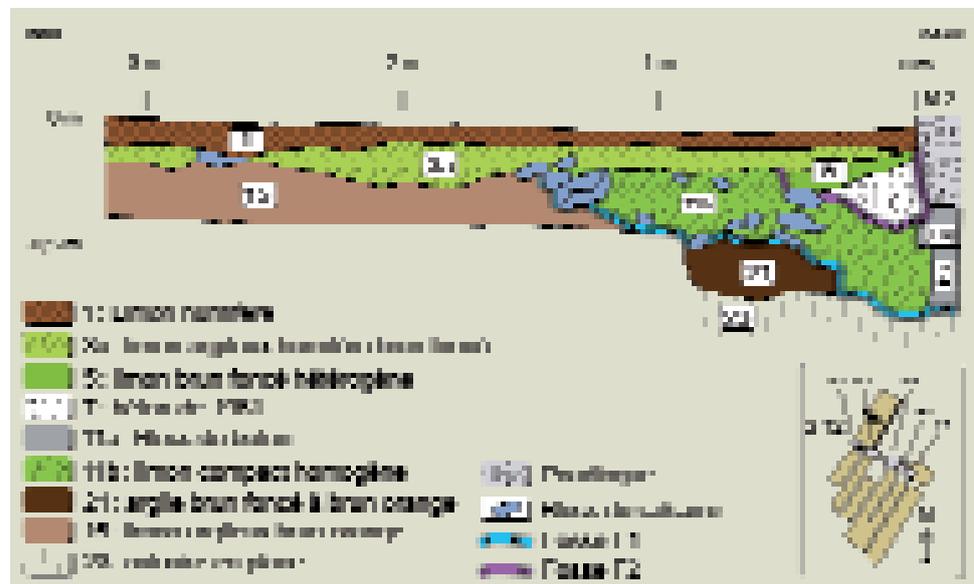
Le bloc central, M 2, a une section rectangulaire, mesurant au maximum 60 cm sur 1,20 m, et une base horizontale. Sa hauteur totale est de 2,90 m et son poids avoisine 4,10 tonnes. Des traces de ciment signalent le repositionnement de la portion supérieure sur la portion inférieure, opération datable de 1933.

A l'extrémité est-sud-est de l'alignement se trouve le plus grand bloc, M 3, dont la hauteur totale atteindrait 3,60 m. Sa section est subrectangulaire et mesure au plus 1 m sur 1,20 m de côté. La forme de sa base serait irrégulière. Le poids a été estimé à 7,6 tonnes lors de la fouille de 2001 et à 9 tonnes par A. Bertrang.

5.1.2. La fosse F 1

Les sondages S 1 et S 12 ont mis en évidence une tranchée F 1 associée à l'alignement des monolithes. L'absence d'un décapage planimétrique de l'ensemble de la parcelle n'a pas permis d'en déterminer précisément le pourtour. Toutefois, les relevés stratigraphiques montrent que ses bords se situent à 1,50 m au nord-est des menhirs M 1 et M 2, à 2,70 m au sud-est de M 3 et à moins de 1 m au nord-ouest de M 1. La limite au sud-ouest de l'alignement n'a pu être relevée en raison du bétonnage important de cette zone.

Le creusement de la fosse F 1 a atteint une profondeur maximale de 60 à 70 cm par rapport au sol actuel (fig. 206); il a entamé, de haut en bas, une couche de colluvions (US 15), l'argile d'altération du lapiaz (US 21) et par endroits le lapiaz lui-même (US 23). Sur son fond sont posés deux lits de blocs de béton (fig. 207) sur lesquels s'appuient les blocs redressés M 1 et M 2 ; cet aménagement n'a pas été observé aux abords de M 3. Le restant de la tranchée a été rebouché par un sédiment limono-argileux hétérogène et de couleur brun orangé à brun gris (US 11). Des fragments calcaires y ont également été rencontrés. Leur fréquence et leurs dimensions varient dans les



206
Site des trois menhirs d'Oppagne, coupe longitudinale du sondage S 12.
Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



207
Site des trois menhirs d'Oppagne, coupe sud-est/nord-ouest dans la tranchée S 12, au pied des blocs M 1 et M 2. On y voit la fosse F 1 avec son remblai limoneux (US 11b) et ses blocs de béton (US 11a) ainsi que la fosse F 2 avec sa couronne de béton (US 7).

zones sondées : ils sont plus épars et d'un volume plus important (10 à 15 cm) en S 12 alors qu'ils forment une nappe de cailloux (US 13) de 5 à 10 cm de calibre en S 1 et jusqu'à la base du monolithe M 3 (fig. 208).

La fouille a révélé l'existence au sud-ouest de l'alignement d'une grande excavation F 3. Grâce aux observations stratigraphiques, il a été démontré que cette structure correspondait au prolongement de la fosse F 1 dans ce secteur (voir § 5.2).

5.1.3. La fosse F 2

Une seconde fosse (F 2), descendant à 40 cm sous l'actuelle surface, a entamé le remblayage de l'excavation F 1 (fig. 206-207). Cette structure entoure l'alignement sur une largeur moyenne de 1,30 m au sud-ouest et de 50 cm à 1,30 m au nord-est. La moitié inférieure de ce terrassement comporte un béton (US 7) qui enveloppe la base des monolithes ; le reste du comblement se compose d'un limon argileux brun foncé à gris foncé (US 5).

5.1.4. Les blocs de poudingue F 4 et F 5

Deux blocs de poudingue (fig. 209) prolongent l'alignement des pierres dressées vers l'est-sud-est. Le bloc F 4 était enterré à peine à 10 cm du monolithe dressé M 3 ; il est

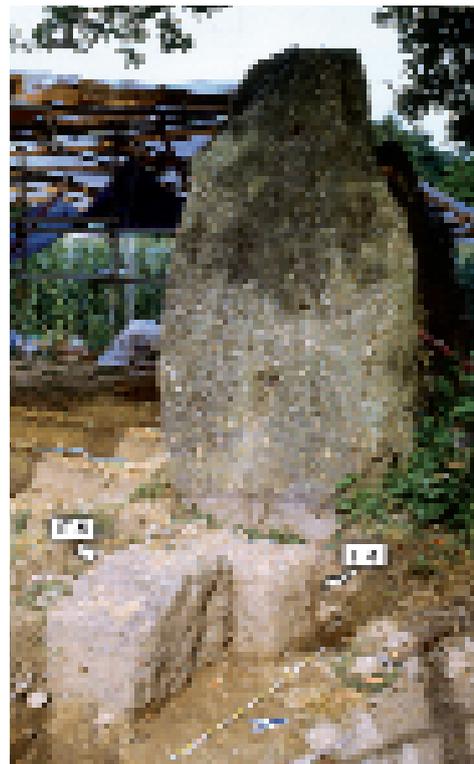
208

Site des trois menhirs d'Oppagne, dégagement de l'empierrement (U S 13) de la fosse F 1 au pied du flanc sud-est du monolithe M 3.

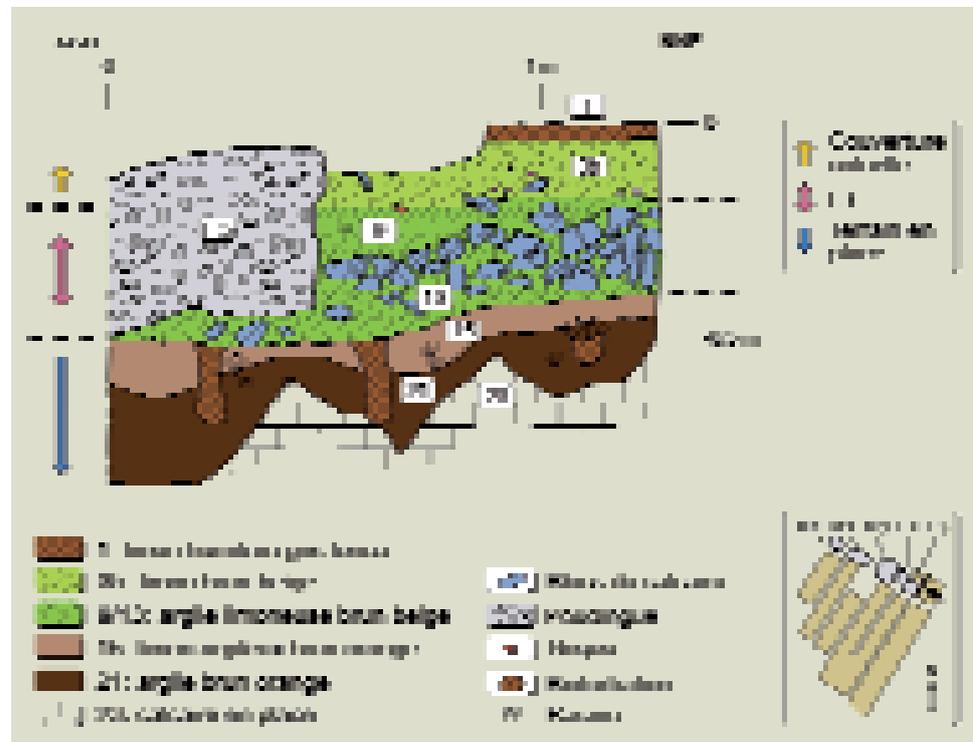


209

Site des trois menhirs d'Oppagne, les blocs F 4 et F 5 à l'est du monolithe M 3.



210
 Site des trois menhirs
 d'Oppagne, sondage S 1, coupe
 occidentale.
 Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



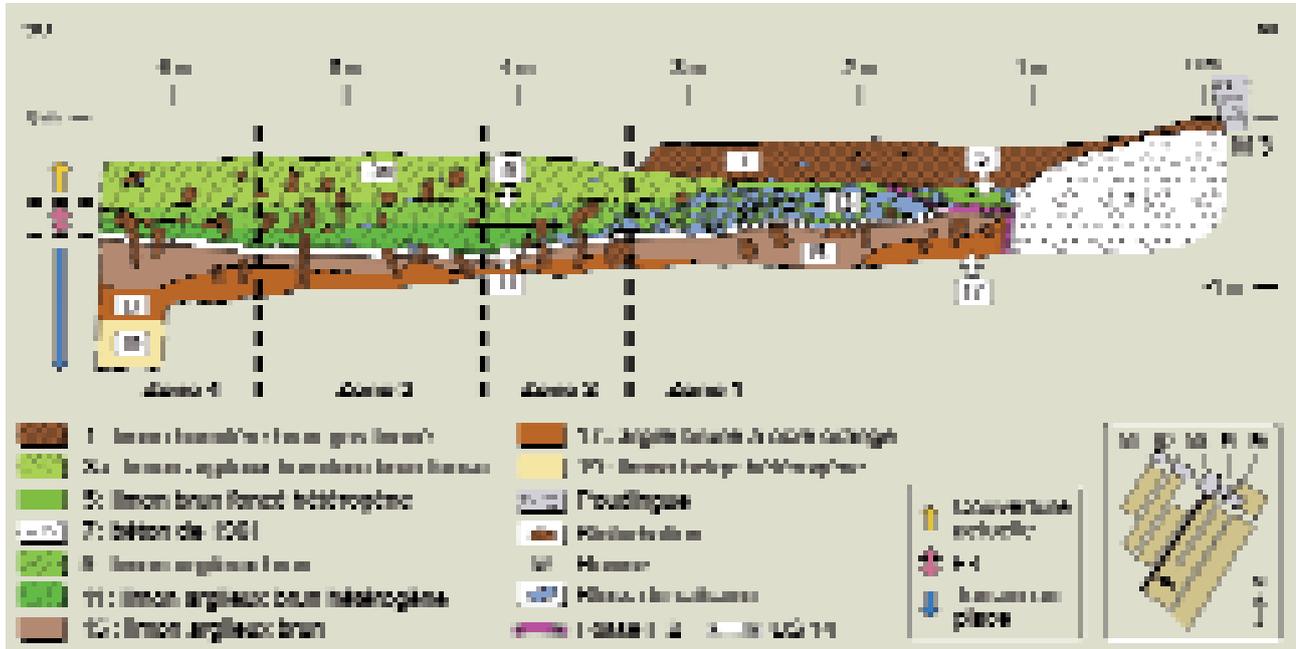
subquadrangulaire et mesure 70 cm de côté sur une épaisseur de 30 à 40 cm. Le bloc F 5 est subrectangulaire ; ses dimensions sont de 70 cm sur 80 cm, pour une épaisseur de 40 cm. Le poids approximatif des pierres atteint respectivement 440 et 580 kg.

Ces éléments sont inclus dans une stratigraphie relativement sommaire (fig. 210). Leurs deux tiers inférieurs sont enfouis dans le remblai (US 9 et 13) de la fosse F 1, posés à plat sur une de leurs faces principales. Leur tiers supérieur est enrobé d'un limon argileux brun orangé à brun gris, assez homogène (US 3b) qui a livré quelques artefacts modernes, notamment des briquillons et des clous. Enfin, leur surface supérieure est recouverte par l'actuel horizon humifère, épais de 5 à 10 cm (US 1).

5.2. Le secteur au sud et au sud-ouest de l'alignement

Pour les raisons de sécurité déjà évoquées, le bétonnage n'a pas été enlevé au sud-ouest de l'alignement. Ce choix a donc limité les relevés stratigraphiques à moins de 70 cm, voire de 1,30 m du bord méridional des monolithes.

Le secteur sud et sud-ouest présente l'excavation F 3 de grande dimension (fig. 210) qui correspond au prolongement de la fosse F 1 dans ce secteur. Cet aménagement, qui s'étend clairement sous l'assise bétonnée de la fosse F 2 et jusqu'à ± 7 m au sud des trois poudingues dressés, a incisé les colluvions limono-argileuses (US 15, 17) des poches engendrées par la micro-topographie du substrat. Il présente deux particularités majeures : la première correspond à son interface avec les colluvions, donc à sa limite de creusement, la seconde à son remblayage.



211
 Site des trois menhirs
 d'Oppagne, sondage S 3, coupe
 longitudinale du côté ouest.
 Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

5.2.1. L'interface de l'excavation F 3 avec les colluvions

L'interface de l'excavation F 3 (US 14) avec les dépôts naturels sous-jacents se caractérise par un profil asymétrique qui peut être subdivisé en quatre zones du nord-est au sud-ouest (fig. 211). Les dimensions et limites données ci-dessous se font à partir des bords méridionaux des menhirs redressés en 1933 vers la limite sud-sud-ouest de F 3.

La zone 1 débute au pourtour du bétonnage et s'achève entre 3 m et 3,50 m; l'interface sub-horizontale se situe à une profondeur moyenne de 50 cm sous le sol actuel.

Dans la zone 2, l'interface s'incline vers le sud sur une longueur de 85 cm, en suivant une pente maximale de 11°.

Dans la zone 3, l'interface redevient pratiquement horizontale ou remonte légèrement vers le sud-ouest, jusqu'à ± 5,50 m ; sa profondeur moyenne est de 70 cm.

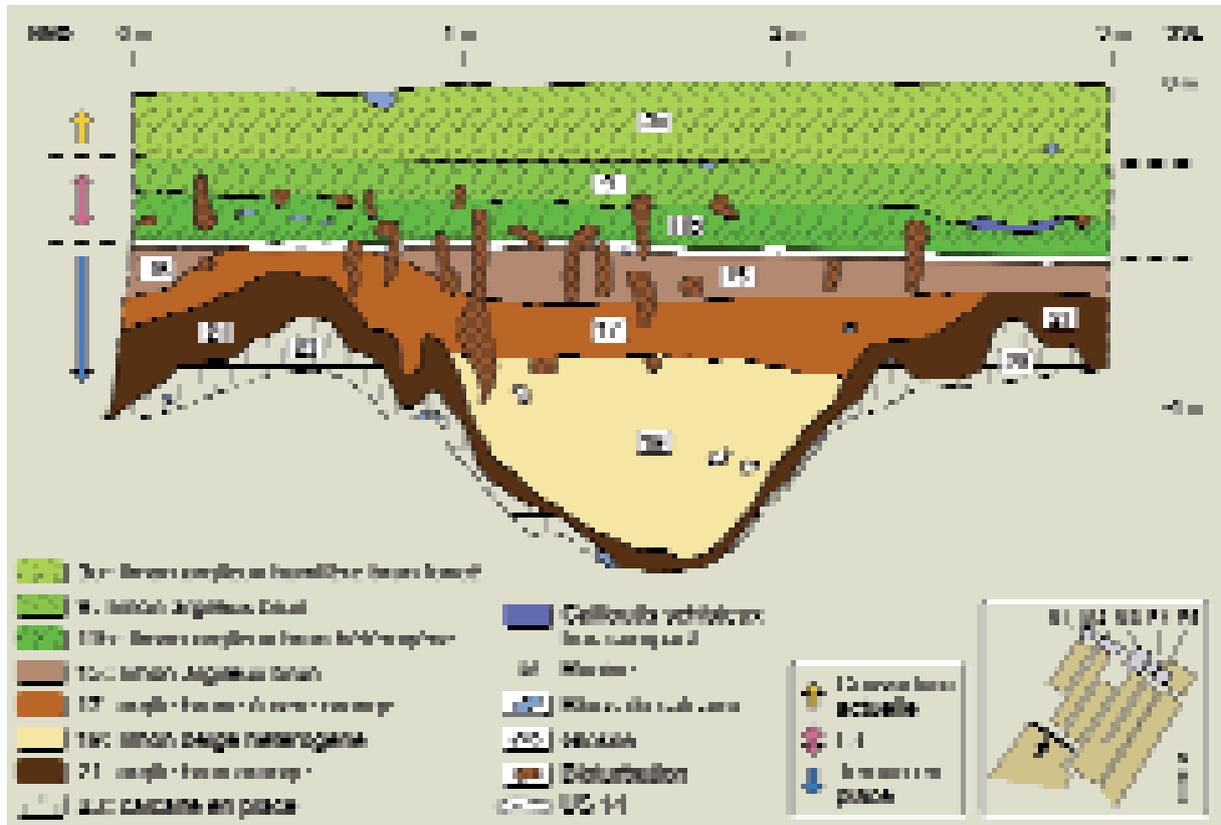
La zone 4 correspond au versant sud de la structure qui s'achève à quelque 6,50 m des blocs. Il s'agit d'une pente qui remonte suivant une déclivité de 30° et vient toucher la base de la couche de labour.

5.2.2. Le comblement de l'excavation F 3

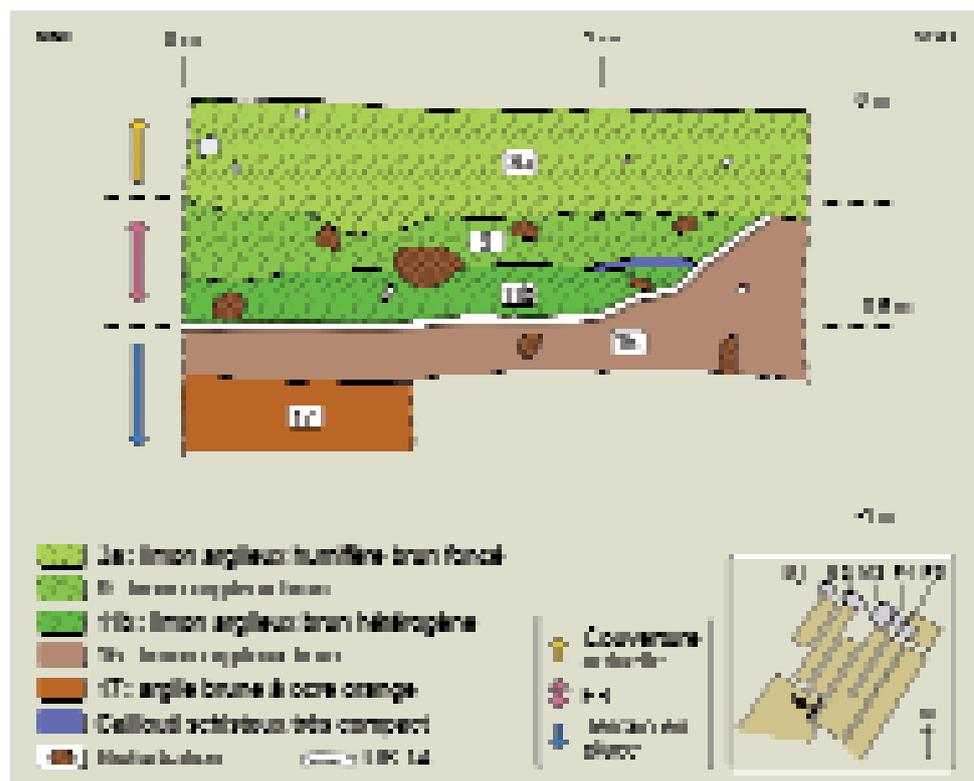
Trois unités stratigraphiques positives, anthropiques, comblent F 3 (fig. 211-213).

La première (US 11b) consiste en un limon argileux hétérogène, compact et de couleur brun à brun grisâtre. Cette couche, conservée sur 10 à 20 cm, est en contact direct avec l'interface que compose l'US 14 des zones 2 et 3. Elle contient quelques fragments calcaires épars.

La seconde (US 13) s'étend au-dessus de l'interface de la zone 1 sur une épaisseur de 10 à 15 cm et se compose de plusieurs milliers de pierres de calibre moyen de 10 à 20 cm. Quelque 1.300 de ces pierres ont été étudiées macroscopiquement (fig. 214-217).



212
Site des trois menhirs
d'Oppagne, sondage S 10, coupe
nord.
Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



213
Site des trois menhirs
d'Oppagne, sondage S 10, détail
de la coupe orientale.
Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

214

Site des trois menhirs d'Oppagne, sondage S 3, troisième niveau de décapage de l'empierrement (US 13) de la fosse F1 / F3.



215

Site des trois menhirs d'Oppagne, nettoyage et classement sur le terrain des éléments de l'empierrement.



216

Site des trois menhirs d'Oppagne, micrites à ostracodes géants et à terriers provenant de l'empierrement.



217

Site des trois menhirs d'Oppagne, stromatopore massif composant l'empierrement.



Il s'agit principalement de calcaires (96 %) ayant des affinités clairement givetiennes. On rencontre par exemple des micrites à ostracodes géants (*Leperditia*) comme celles de la Formation de Trois-Fontaines et des « biostromes » à stromatopores massifs et/ou branchus, *Thamnopora*, crinoïdes... Des fossiles caractéristiques s'y observent également (*Hexagonaria*, stringocéphales, gastéropodes de type *Murchisonia*). La présence de quelques roches détritiques (poudingue, grès et un fragment de siltite) est à signaler. Ces roches sont d'origine très locale : les poudingues appartiennent à la Formation de Hampteau, qui affleure à 1,5 km à l'est, tandis que la plupart des grès et

la siltite proviennent vraisemblablement du « Couvinien » local. Quelques rares grès grossiers rouges, issus de la formation de Hampteau ou de celle de Chooz, ont également été observés ; cette dernière formation affleure un peu plus à l'est, au-delà de la crête de poudingue de la formation de Hampteau, qui sépare l'Ardenne de la Calestienne (PIRSON, 2003).

Des artefacts divers ont été recueillis au sein de cette US 13 : deux tessons de sigillée, des clous, des fragments de bouteilles et des morceaux de briques.

La troisième unité (US 9) clôture le comblement de la fosse ; elle se caractérise par un sédiment limono-argileux homogène de couleur brune qui touche l'interface de la zone 4 et se superpose aux US 11 et 13. Cette couche est scellée par la couche humifère moderne (US 3a).

5.3. Les autres secteurs autour de l'alignement

Les tranchées effectuées au nord-ouest (S 9), au nord (S 12), au nord-est (S 13), à l'est et au sud-est (S 8) de l'alignement montrent que les dépôts naturels y sont directement recouverts par la couche de labour. Aucun vestige anthropique n'y a été relevé.

6. INTERPRÉTATION

6.1. Les fosses et leurs relations avec les blocs de poudingue

6.1.1. Les fosses F 1 et F 3

La fonction et la datation des fosses F 1 et F 3 sont associées au chantier de restauration des 7, 8 et 9 septembre 1933.

La fosse F 1 a accueilli la fondation maçonnée sur laquelle reposent les trois « monuments préhistoriques ».

La fosse F 3, dont l'emprise est plus importante au sud-ouest de l'alignement actuel, est étroitement liée au dégagement et au retrait des blocs M 2 et M 3, les seuls subsistant à l'époque sur le site après que M 1 a été emporté à Hotton. C'est en effet dans cette zone qu'étaient couchés les monolithes comme le montre la photographie prise lors des fouilles de 1906 (fig. 221). L'appréciation de cette localisation est confortée par le poirier qui est visible à l'arrière-plan du cliché et qui, devenu centenaire, agrmente encore de nos jours la parcelle.

Le niveau empierré qui compose l'US 13 de la fosse F 3 correspond donc à un dépôt récent. Il faut aussi noter que cet empièrrement, qui a notamment livré des artefacts modernes, se limite au terrain acquis par l'Institut archéologique du Luxembourg.

6.1.2. La fosse F 2

Tout comme la structure F 1 qu'elle recoupe, la fosse F 2 appartient également à un aménagement moderne du site. Le béton qui la remplit partiellement et qui consolide la

base des menhirs probables est associé au relèvement du bloc M 2. Le creusement et le comblement de F 2 sont par conséquent attribuables au chantier de 1961.

6.2. Détermination de la nature archéologique du site

La campagne de 2001 n'a livré aucun vestige d'époque néolithique et aucune preuve d'une érection préhistorique des monolithes M 1, M 2 et M 3. De prime abord, la nature mégalithique du site défendue depuis près d'un siècle semble donc discutable, voire à écarter.

S'arrêter à ce constat négatif relèverait toutefois d'une démarche réductrice comme le suggèrent les observations et réflexions conjuguées de l'archéologie et de la géologie.

6.2.1. Origine anthropique du dépôt des blocs M 1, M 2 et M 3

L'examen de la géologie et de la topographie des environs (PIRSON, 2003) fournit des indications décisives à propos de l'origine des trois blocs d'Oppagne. D'une part, ils sont en poudingue alors que le substrat est calcaire, indiquant leur caractère allochtone (fig. 218). D'autre part, ils n'ont pas pu arriver à leur emplacement actuel par des processus naturels de déplacement en masse comme la solifluxion, phénomènes qui sont pourtant à l'origine de la présence dans la région de plusieurs centaines de blocs de poudingue jalonnant le plateau de Wéris (PURVES & DUPONT, 1885; STAINIER, 1902; PIRSON, 2003). En effet, entre la crête où affleure le poudingue de la Formation de Hampteau et le site des trois menhirs d'Oppagne se dressent les collines du «Thier-de-Sel» et de «Thier Sel au Nord» qui font obstacle à la solifluxion (fig. 219). Une coupe passant par le site et la crête de poudingue (PIRSON, 2003, fig. 253.2, coupe DD') illustre bien cette situation. La présence de cette ligne de reliefs, qui s'étend grosso modo depuis le lieu-dit «Pas-Bayard» jusqu'au sud du village d'Oppagne, peut s'expliquer par la conjugaison de facteurs lithologiques (barre gréseuse de la Formation de la Lomme, à

218
Site des trois menhirs
d'Oppagne, substrat géologique.



l'origine d'une érosion différentielle) et structuraux (faille de Mormont et anticlinal d'Oppagne; PIRSON, 2003).

L'examen de la carte topographique indique qu'il existe cependant peut-être une possibilité pour le poudingue de franchir les collines sus-mentionnées, via le petit vallon dans lequel s'écoule la fontaine de Wénin. La répartition des blocs épars de poudingue sur les cartes géologiques de Purves et Dupont (1885) et de Stainier (1902), et notamment le fait que chacune d'elles positionne un bloc de poudingue dans ce vallon, renforce cette hypothèse, de même que l'observation de petits blocs de conglomérat de la Formation de Hampteau dans le vallon. Un sondage au débouché de ce petit vallon sur le plateau à l'ouest d'Oppagne, là où le relief s'atténue suite au passage dans les calcaires étiens de la Calestienne, pourrait confirmer cette possibilité. Toutefois, le site des trois menhirs d'Oppagne est trop au nord par rapport au débouché de ce vallon pour envisager la solifluxion de blocs jusque-là. L'absence d'indices de solifluxion du poudingue dans les dépôts naturels traversés par les nombreux sondages réalisés en 2001 démontre, elle aussi, l'impossibilité d'une arrivée purement naturelle des blocs étudiés.

Ces éléments démontrent donc avec certitude que la présence des blocs de poudingue sur le site résulte d'un transport anthropique. La détermination du lieu d'origine des blocs est délicate. Il pourrait s'agir d'une extraction sur la crête où la roche affleure; le point d'affleurement le plus proche se situe à 1,5 km à vol d'oiseau du site. Il semble toutefois plus probable d'envisager la « récolte » de blocs parmi les nombreux poudingues épars de la région (PIRSON *et al.*, 2003). Dans cette optique, si des blocs sont descendus via le petit vallon évoqué plus haut, les distances à parcourir sont très faibles, de l'ordre de 500 m. Par contre, si les hommes ont dû aller au-delà de la ligne de collines, la distance passe de 1 à 1,5 km en se basant sur la carte de Purves et Dupont (1885); l'acheminement vers le site a pu alors se faire soit par le vallon, soit en contournant le relief par le nord.

La mention sur la carte géologique de Purves et Dupont de blocs de poudingue à l'emplacement des trois menhirs d'Oppagne fournit un *terminus ante quem* au transport des blocs sur le site.

219

Site des trois menhirs d'Oppagne, vue depuis le sud-ouest avec en arrière-plan la ligne des collines calcaires du « Thier Sel au Nord » et de « Thier-de-Sel ».

Photo Balloïde-P. Moers, © SPW, Direction de l'Archéologie.



6.2.2. Raisons du déplacement anthropique des trois monolithes

La raison du déplacement de monolithes pesant de 2,5 à 7,6 tonnes sur au minimum 500 m est-elle déterminable ? A quelle époque cette opération s'est-elle déroulée ?

Sur base de l'histoire industrielle du pays (FRÉBUTTE & TOUSSAINT, 2003), on pourrait incriminer les carriers locaux qui exploitaient les bancs naturels et les blocs de poudingue à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. On voit cependant mal pourquoi ces personnes auraient déposé ces trois pierres volumineuses au milieu des champs, à 75 m du chemin le plus proche ; cette situation du parcellaire qui prévaut aujourd'hui est attestée dès 1855 par le relevé cadastral de la Carte de Belgique conservé à l'Institut géographique national. De plus, ces techniciens empruntaient des axes particuliers pour convoier leur production des environs de Wéris et de Pas-Bayard vers la gare de Barvaux ; l'itinéraire le plus rapproché du site utilise la route d'Erezée, au minimum à 1 km. Ces observations semblent donc dégager la responsabilité des carriers dans le transport et le dépôt des trois poudingues d'Oppagne.

La manipulation de plusieurs éléments aussi imposants sur plusieurs centaines de mètres par quelques propriétaires désireux de borner une parcelle est également à rejeter, vu son absurdité.

Au vu du contexte local, l'hypothèse d'un déplacement par des « mégalitheurs » néolithiques demeure en fin de compte la piste la plus probable.

6.2.3. L'hypothèse mégalithique

Si les trois volumineux poudingues d'Oppagne ont été amenés par des Néolithiques, ils ont pu correspondre soit à des dalles de couverture d'une sépulture monumentale (MOREELS, 1888), soit à des menhirs (DE LOË, 1908). De telles interprétations nécessitent des preuves archéologiques. La première proposition est réfutée par l'absence d'orthostates et d'autres éléments caractéristiques d'une allée couverte.

Aucun vestige significatif de menhir, par essence plus ténu, ne vient étayer la seconde interprétation. En effet, aucune trace de fosses d'érection, de liserés de compression, et d'éléments de calage en place n'a été découverte lors des fouilles. Il est vrai que les perturbations contemporaines ont profondément bouleversé le terrain (fig. 220), sur une surface estimée à 55 m² au sud-ouest du poirier ; plus rien ne subsiste par exemple du *tumulus* [...] d'une très faible hauteur signalé par Moreels en 1888.

De même, aucun artefact ou ossement néolithique n'a été exhumé en 2001. Les trois fragments osseux découverts par de Loë à proximité du site et considérés alors comme humains ont été retrouvés dans les collections des Musées royaux d'Art et d'Histoire ; ils sont jointifs et appartiennent au bord caudal d'une omoplate de grand herbivore.

Notons qu'à Wéris, la découverte de mobilier associé à des menhirs demeure exceptionnelle ; seule la fosse d'érection du menhir M 26, à Heyd, a livré un fragment de clavicule de jeune enfant qu'une analyse radiocarbone par AMS situe entre 3270 et 2920 BC après calibration à 1 σ et entre 3340 et 2910 à 2 σ (OxA-8828 : 4425 \pm 45 BP ; TOUSSAINT *et al.*, 2000).

Si des données scientifiques solides n'ont pas été dégagées pour appuyer l'hypothèse mégalithique du site, divers indices suggérant cette interprétation méritent d'être pris en

220

Site des trois menhirs d'Oppagne, interprétation infographique de l'état du site lors de la découverte des monolithes en 1888, d'après le cliché de la figure 221.

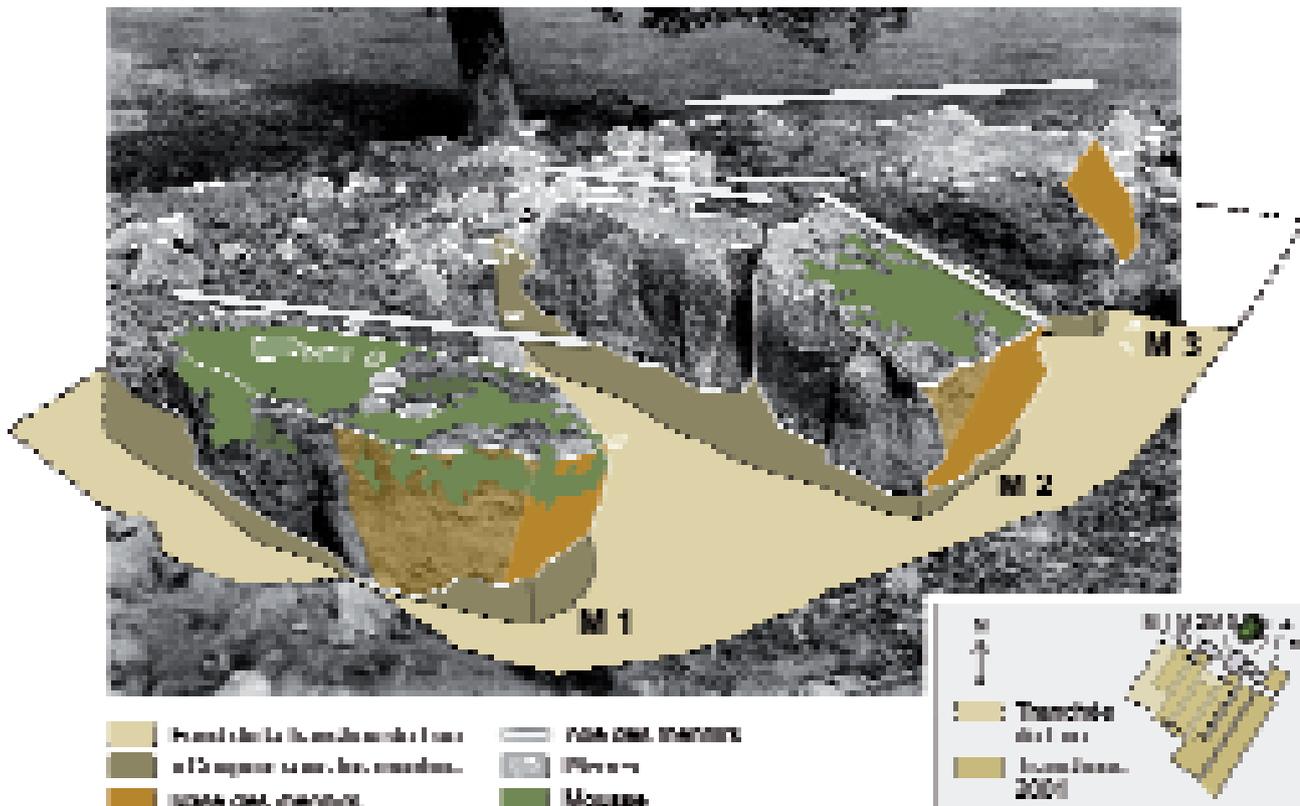
Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



221

Site des trois menhirs d'Oppagne, vue de la fouille de 1906 d'après de Loé (1908, p. 54).





222

Site des trois menhirs d'Oppagne, interprétation de la position de la base des menhirs ainsi que de l'emprise des fouilles de 1906 et de la brisure de M 2

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

compte. Ils résultent de l'examen de la photographie de 1906 et de l'observation de la stratigraphie, principalement au sud et au sud-ouest de l'alignement moderne.

6.2.3.1. Essai de localisation de l'aire de dressement néolithique

Pour pouvoir, en 1933, dresser les pierres considérées comme des menhirs, il était nécessaire de déterminer leurs bases. On retint à cette fin les extrémités les plus régulières et les plus larges (fig. 222). Or, d'après le cliché de 1906 (fig. 221), ces « bases » se trouvaient entre 4 et 4,50 m plus au sud du lieu choisi pour le redressement.

Si les blocs ont été élevés au Néolithique et s'ils n'ont pas été déplacés après leur condamnation, l'aire d'érection initiale pourrait être située dans ce secteur, caractérisé par l'interface horizontale de la zone 3 de la fosse F 3 (§ 5.2.1).

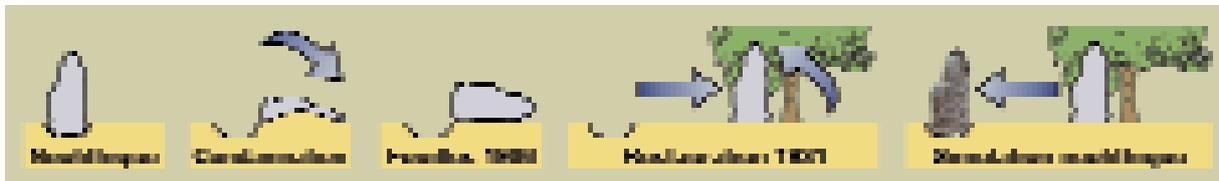
En raison de la solidité du poudingue, la cassure en deux fragments du bloc M 2 résulte nécessairement d'un choc très violent. Cette fracture ne semble pas s'être produite alors que la pierre était couchée ; aucune marque de percussion liée à l'utilisation d'un outil n'a été repérée. Ce choc pourrait donc avoir été causé par le basculement du bloc préalablement dressé, particulièrement s'il avait présenté une fissure naturelle à cet endroit. Le cliché de 1906 montre que la brisure (fig. 222) s'est créée au niveau de l'arête séparant deux paliers de l'interface de la fosse F 3, à savoir le plan horizontal de la zone 1 et le plan incliné de la zone 2 (fig. 211). Si la base de ce menhir est bien celle supposée initialement et puisque cette extrémité plane est située au pied de la zone 2, on peut présumer que le basculement s'est opéré du sud-sud-ouest vers le nord-nord-est.

Le parallélisme des trois blocs couchés suggère que les blocs M 1 et M 3 ont subi un renversement similaire et contemporain à M 2. En suivant ce raisonnement, les mégalithes auraient été élevés entre 4,50 et 5,50 m plus au sud ou au sud-ouest de leur emplacement actuel (fig. 223).

223

Site des trois menhirs d'Oppagne, hypothèse relative à l'évolution du site entre le Néolithique et l'époque actuelle.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



1931 - 2009

Il est, le sud, au nord-est, au sud-ouest.



1906 - Fouilles de Loü

Plusieurs trous ont été creusés dans la figure 221 à l'aide de repères jaunes, voir les sites jaunes.

- le menhir de Wisnes et Hiron,
- le soubassement :
- la pierre

En fait, les trous suggèrent des menhirs avant leur construction.



Néolithique

Uniquement des menhirs sur leur base, suggèrent avant leur construction.

Aujourd'hui, la situation des menhirs et leur position relative, la pierre ayant été arrachée.



6.2.3.2. Composants du dépôt de pierres (US 13) des fosses F 1 et F 3

Malgré le caractère récent de leur dépôt, les pierres de l'US 13 des fosses F 1 et F 3 ne manquent pas d'intérêt, et ce pour deux raisons.

La première tient à la présence de pierres allochtones comme des poudingues et des grès des Formations de Chooz et d'Hampreau.

La seconde est apportée par la photographie de 1906 qui montre que le sédiment, extrait sans grande rigueur aux abords immédiats des monolithes couchés, était associé à de nombreuses pierres de même calibre.

Un épierrement moderne des parcelles voisines ne peut, par conséquent, pas expliquer à lui seul la présence de toutes les pierres. Le dépôt d'une partie de ces éléments calcaires et autres pourrait dater de l'érection supposée de M 1, M 2 et M 3. Dans cette dernière éventualité, les pierres apportées auraient été destinées à la stabilisation et au calage des bases des menhirs.

6.2.3.3. Les blocs F 4 et F 5

L'exhumation complète des poudingues F 4 et F 5 en 2001 a permis d'observer leurs différentes faces. Il en résulte que les blocs ne sont pas jointifs et qu'ils ne correspondraient pas à des fragments de M 1, M 2 ou M 3. Leur nature et leur rôle restent énigmatiques.

Les relevés stratigraphiques indiquent que les deux pierres ont été déposées en 1933, dans les fosses F 1 et F 3, ce que confirme une photographie prise par Bertrand au terme du dressement. Néanmoins, comme ces poudingues ne sont pas signalés dans la littérature, on ne peut préciser s'ils furent découverts sur le site lors de la fouille d'A. de Loë ou lors des travaux d'érection, ou encore s'il s'agit de pierres gênantes provenant d'une autre parcelle. Un fermier s'en serait, dans cette hypothèse, débarrassé à bon compte, en profitant du creusement des fosses F 1 et F 3.

Cette dernière démarche nécessitait la caution des délégués de l'Institut archéologique du Luxembourg qui surveillaient le chantier. Accueillir n'importe quoi provenant de n'importe où aurait été à l'opposé des intentions patrimoniales qui ont motivé le redressement. Cela paraît difficile à croire. En effet, même si les restaurateurs ont déplacé les menhirs vers le poirier, ils ont été attentifs à ce que l'élévation des monolithes respecte leur ordonnancement planimétrique primitif.

Dès lors, si les blocs F 4 et F 5 font partie du site et s'ils ne correspondent pas à des fragments de menhir, à quoi servaient-ils ? Un des rôles envisageables est celui de blocs de calage pour l'un ou l'autre de ces menhirs présumés, idée déjà évoquée pour une dalle associée au menhir M 19 de l'allée couverte nord (HUBERT & HUYSECOM, 1984).

6.2.3.4. Relations du site d'Oppagne et d'autres éléments avérés ou potentiels du champ mégalithique de Wéris

Dans l'état actuel des connaissances, le site d'Oppagne compose l'extrémité méridionale et le point le plus élevé de l'ensemble mégalithique de Wéris dans l'axe général duquel il s'insère bien (fig. 224). Les monuments les plus proches se trouvent à 550 m au nord-est ; il s'agit de l'allée couverte de « Wéris II » et des cinq menhirs qui sont associés à

224

Insertion des trois menhirs d'Oppagne (en rouge) dans les alignements et figures géométriques du « champ mégalithique de Wéris »



cette sépulture monumentale. Les alignements auxquels M 1, M 2 et M 3 participeraient sont hypothétiques car les autres sites concernés n'ont pas encore fait l'objet de fouilles. Ainsi, ces monolithes formeraient un alignement sud-sud-ouest/nord-nord-est avec des poudingues épars cartographiés par le géologue X. Stainier (1902); ils s'inscriraient également sur une ligne ouest/est qui comprendrait le sommet de la colline du « Thier-

M 1 M 2 M 3 		CARACTÈRE ANTHROPIQUE		ATTRIBUTION / DATATION	
		Dressement	Autres indices de manipulation	Dressement	Autres indices chronologiques
M 1	HORS FOUILLES		Ahf4  ★★★	Dhf2  ★★	
	FOUILLES				
M 2	HORS FOUILLES		Ahf4  ★★★	Dhf2  ★★	
	FOUILLES				
M 3	HORS FOUILLES		Ahf4  ★★★	Dhf2  ★★	
	FOUILLES				

APPRÉCIATION	CARACTÈRE ANTHROPIQUE	ATTRIBUTION / DATATION
Menhirs certains		
de type A	1 critère absolu de dressement	1 critère absolu
de type B	1 critère absolu de dressement	1 critère de présomption en contexte mégalithique
Menhirs probables		
de type A	1 critère absolu de dressement	1 simple indice
de type B	1 critère absolu ou de présomption de manipulation anthropique	1 critère de présomption ou un simple indice
de type C	1 critère absolu de dressement	Critères indirects

Menhir probable de type B : au moins 1 critère absolu de manipulation anthropique et 1 critère de présomption d'attribution

Ahf4 : Critères géologiques et/ou topographiques démontrant que le monolithe n'est pas en position naturelle **Dhf2** : Insertion dans un ensemble mégalithique avéré ou bien daté ★★★ Critère absolu ★★ Critère de présomption

225
Site des trois menhirs d'Oppagne, critères d'identification.
Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

de-Sel» et qui aboutirait à la pierre Saint-Nicolas, affleurement de poudingue à l'est du hameau de Pas-Bayard (HUBERT, 2000). Cette ligne est en outre parallèle à celle qui joint l'allée couverte de « Wéris I » à la pierre Haina.

Les relations d'ordonnancement et d'orientation entre le groupe des trois poudingues dressés d'Oppagne et celui des cinq menhirs de « Wéris II » (M 9 à M 13) sont également intéressantes.

Ainsi, l'organisation des trois pierres d'Oppagne suit un ordre pondéral de la plus légère à l'ouest-nord-ouest (M 1) à la plus lourde à l'est-sud-est (M 3). Curieusement,

cet arrangement paraît, à une exception près (voir ce volume, chapitre 8), se répéter de la même manière à « Wéris II » : la pierre la plus légère (M 13) étant disposée au nord-nord-ouest et la plus pesante (M 9) à l'autre extrémité.

Les deux ensembles de menhirs présentent cependant de légères différences d'orientation. D'après le cliché de 1906, le redressement moderne des poudingues d'Oppagne aurait respecté l'orientation primitive de leur alignement supposé, à savoir un axe ouest-nord-ouest/est-sud-est, voire nord-ouest/sud-est. L'orientation des blocs de « Wéris II » se fixe, quant à elle, sur une ligne nord-nord-ouest/sud-sud-est.

6.2.3.5. Conclusion : les trois pierres d'Oppagne, des « menhirs probables de type B »

La méthodologie des critères de reconnaissance des menhirs développée récemment (TOUSSAINT *et al.*, 2005 ; voir ce volume, chapitre 1) permet de mieux structurer les divers indices développés précédemment en faveur du caractère mégalithique des trois gros blocs de poudingue d'Oppagne. Sur cette base, les blocs I à III d'Oppagne peuvent être interprétés comme des « menhirs probables de type B » (fig. 225). Ils ne présentent en effet aucun indice absolu de dressement, en dépit de présomptions liées aux paliers observés dans l'interface de l'excavation F 3 avec les dépôts naturels sous-jacents (§ 5.2.1). Des indices de manipulation anthropique (critère Ahf4) ont par contre été mis en évidence. Des critères de présomption d'attribution au Néolithique proviennent de l'insertion des trois pierres dans un ensemble mégalithique bien structuré dont d'autres éléments sont bien datés (critère Dhf2). Les blocs d'Oppagne participent en effet à l'ensemble de figures géométriques que dessinent les monuments mégalithiques de la région de Wéris.

7. AMÉNAGEMENTS

Trois questions liées à l'aménagement des monuments se sont posées au terme des fouilles. L'aspect actuel du site avec les trois pierres dressées devait-il être maintenu, alors qu'il ne se fonde sur aucune découverte archéologique mais sur un choix arbitraire de 1933 et qu'il semble que cette décision ne respecte pas l'emplacement primitif des menhirs ? Fallait-il recoucher les pierres en prenant pour modèle la photographie de 1906 et donc restituer le site tel qu'il était lors de sa découverte, aspect qui pourrait bien être le résultat d'une condamnation ?

Les blocs pouvaient-ils être déplacés et redressés dans l'aire d'érection néolithique supposée, entre 4 et 4,50 m plus au sud de leur implantation actuelle ?

La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales [...]. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument. Cet extrait de l'article 9 de la Charte de Venise explique pourquoi, en accord avec les administrateurs-délégués de l'Institut archéologique du Luxembourg, propriétaire du site, il a été décidé d'opter pour l'intervention la plus minimaliste, à savoir conserver la situation ayant prévalu depuis 1933, et de rejeter les



226

Site des trois menhirs d'Oppagne, datation de la fin des fouilles récentes.

227

Site des trois menhirs d'Oppagne, rebouchage des tranchées à l'aide de sable à l'issue des fouilles et visite de membres de l'Institut archéologique du Luxembourg.



deux autres propositions d'aménagement. En effet, le cliché de 1906 est certes un document important mais son exploitation présente des limites ; en l'absence de relevés planimétriques, il ne peut à lui seul permettre de situer avec une exactitude centimétrique l'emplacement des blocs couchés. De même, aucun argument archéologique suffisamment pertinent ne pouvait cautionner le redressement des monolithes dans l'aire hypothétique de leur implantation au Néolithique.

Les blocs F 4 et F 5 ont été, eux, repositionnés dans l'alignement des menhirs, sans être enterrés. Les endroits où la couronne de béton de 1961 avait été brisée pour enregistrer un maximum de données, tant en planimétrie qu'en stratigraphie, ont été de nouveau bétonnés afin de ne pas déstabiliser les menhirs ; la date de cette réparation, soit le 28 août 2001, a été gravée dans le mortier (fig. 226). Tous les sondages ont été remblayés avec du sable jaune sur une épaisseur minimale de 10 cm, pour marquer les paliers atteints par la fouille (fig. 227). Le site a été ensuite remis en état (fig. 228).

8. CONCLUSION

Contrairement à l'opinion défendue dans la littérature archéologique depuis 1888 et vulgarisée dans des guides touristiques et par de nombreuses cartes postales, la nature mégalithique du site des « menhirs » d'Oppagne n'est pas scientifiquement établie.

L'étude géologique apporte toutefois un argument essentiel pour démontrer que le dépôt des poudingues à cet endroit est dû à l'homme et non à des mécanismes naturels.

Qui cependant a eu intérêt à tracter des blocs de plusieurs tonnes sur quelques centaines de mètres tout en franchissant un dénivelé ? Après avoir écarté les carriers du XIX^e siècle, les personnes les plus motivées semblent, au vu du contexte archéologique local, correspondre à des mégalitheurs. Les trois blocs d'Oppagne peuvent être



228

Site des trois menhirs d'Oppagne, après la remise en état du site à l'issue des fouilles de 2001. Vue depuis l'ouest.

interprétés comme des menhirs, quoique les normes définies récemment n'autorisent qu'à en faire des « menhirs problématiques » (type B; TOUSSAINT *et al.*, 2005).

Malheureusement, aucune trace, aucun vestige archéologique prouvant le dressement des monolithes au Néolithique n'a été dégagé durant les fouilles de 1906 et de 2001. L'absence de tels indices pourrait être liée à leur disparition lors des travaux que le site a connus au *XX^e* siècle. Obnubilés par les trois volumineux monolithes, les archéologues de 1906, les amateurs de 1933 et les techniciens divers de 1961 sont intervenus sans la moindre précaution pour le contexte stratigraphique local. Au sud-ouest du poirier centenaire, le sous-sol a ainsi été perturbé sur une surface estimée à 55 m²; les assises de ces terrassements ont atteint des profondeurs comprises entre 50 et 70 cm par rapport au niveau de sol actuel.

Néanmoins, l'analyse et la confrontation de certains indices stratigraphiques, principalement les paliers de l'excavation F 3 et d'une photographie de 1906 tendraient à localiser l'alignement primitif des poudingues à 4,50 et 5,50 m plus au sud ou au sud-ouest de leur emplacement actuel. Cette hypothèse est renforcée par des observations suggérant un processus de condamnation de ces mêmes menhirs.

Bibliographie

BERTRANG A., 1934. Les menhirs d'Oppagne, *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 10^e année, 2-3, p. 33-37.

BERTRANG A., 1961. Les menhirs d'Oppagne. Abattus une nouvelle fois, ils viennent d'être relevés, *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 37^e année, 1, p. 9-10.

DECKERS J., 1961. *Texte explicatif de la planchette de Durbuy 169W*, Centre de cartographie des sols (Carte des sols de la Belgique).

DE LOÉ A., 1908. Nos recherches et nos fouilles durant le deuxième semestre de 1906 (suite). Fouilles à Oppagne (province de Luxembourg), *Bulletin des Musées royaux des Arts décoratifs et industriels*, 2^e série, I, p. 52-53, fig. 2.

FRÉBUTTE C. & TOUSSAINT M., 2003. Du Paléolithique à l'Époque contemporaine : contexte archéologique des environs du « champ mégalithique de Wéris ». In : TOUSSAINT M. (dir.), *Le champ mégalithique de Wéris. Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1. Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine (Études et Documents, Archéologie, 9), p. 108-129.

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M. & HUBERT F., 2000. Essai d'analyse des menhirs du champ mégalithique de Wéris (Durbuy). In : *Huitième Journée d'Archéologie luxembourgeoise*, Rochefort (25 et 26 février 2000), p. 14-26.

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M., HUBERT F. MASY P. & PIRSON S., 2002a. Nouvelle campagne archéologique sur le site des trois menhirs d'Oppagne à Wéris (commune de Durbuy), *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 78/1-2, p. 3-28.

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M., MASY P., PIRSON S. & HUBERT F., 2001. Campagne archéologique 2001 sur le site du « champ mégalithique de Wéris » à Durbuy (province de Luxembourg), *Notae Praehistoricae*, 21, p. 156-173.

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M., PIRSON S., MASY P. & HUBERT F., 2002b. Durbuy/Wéris : fouilles sur le site des trois menhirs d'Oppagne, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 10, p. 182-185.

HUBERT F., 2000. Les mégalithes de Wéris avec une boussole. In : *Huitième Journée d'Archéologie luxembourgeoise*, Rochefort (25 et 26 février 2000), p. 5-13.

HUBERT F. & HUYSECOM E., 1984. Quatrième campagne à l'allée couverte I de Wéris. In : *Conspectus MCMLXXXIII*, Bruxelles (*Archaeologia Belgica*, 258), p. 15-19.

JUVIGNÉ E., 1977. Déflation éolienne sur des alluvions de l'Ourthe au Pléistocène, *Revue belge de Géographie*, 101, 1-3, p. 175-185.

JUVIGNÉ E. & MULLENDERS W., 1972. Compte rendu de l'excursion du 4 juillet 1971 en Famenne et à Treignes. In : MACAR P. & PISSART A. (éd.), *Processus périglaciaires*, Symposium international de Géomorphologie « L'étude de la dynamique des processus périglaciaires par l'expérimentation en laboratoire et la mesure de la dynamique de terrain », 1-4 juillet 1971, Liège, p. 323-333.

MOREELS L., 1888. Les dolmens de Wéris et d'Oppagne (province de Luxembourg), *Annales de la Société géologique de Belgique*, 15, p. CLXXXI-CXC.

PIRSON S., 2003. Contextes géologique et géomorphologique du « champ mégalithique de Wéris ». In : TOUSSAINT M. (dir.), *Le champ mégalithique de Wéris. Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1. Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine, (Études et Documents, Archéologie, 9), p. 284-363.

PIRSON S., TOUSSAINT M. & FRÉBUTTE C., 2003. Les matières premières des mégalithes de Belgique: état de la question, *Notae Praehistoricae*, 23, p. 147-172.

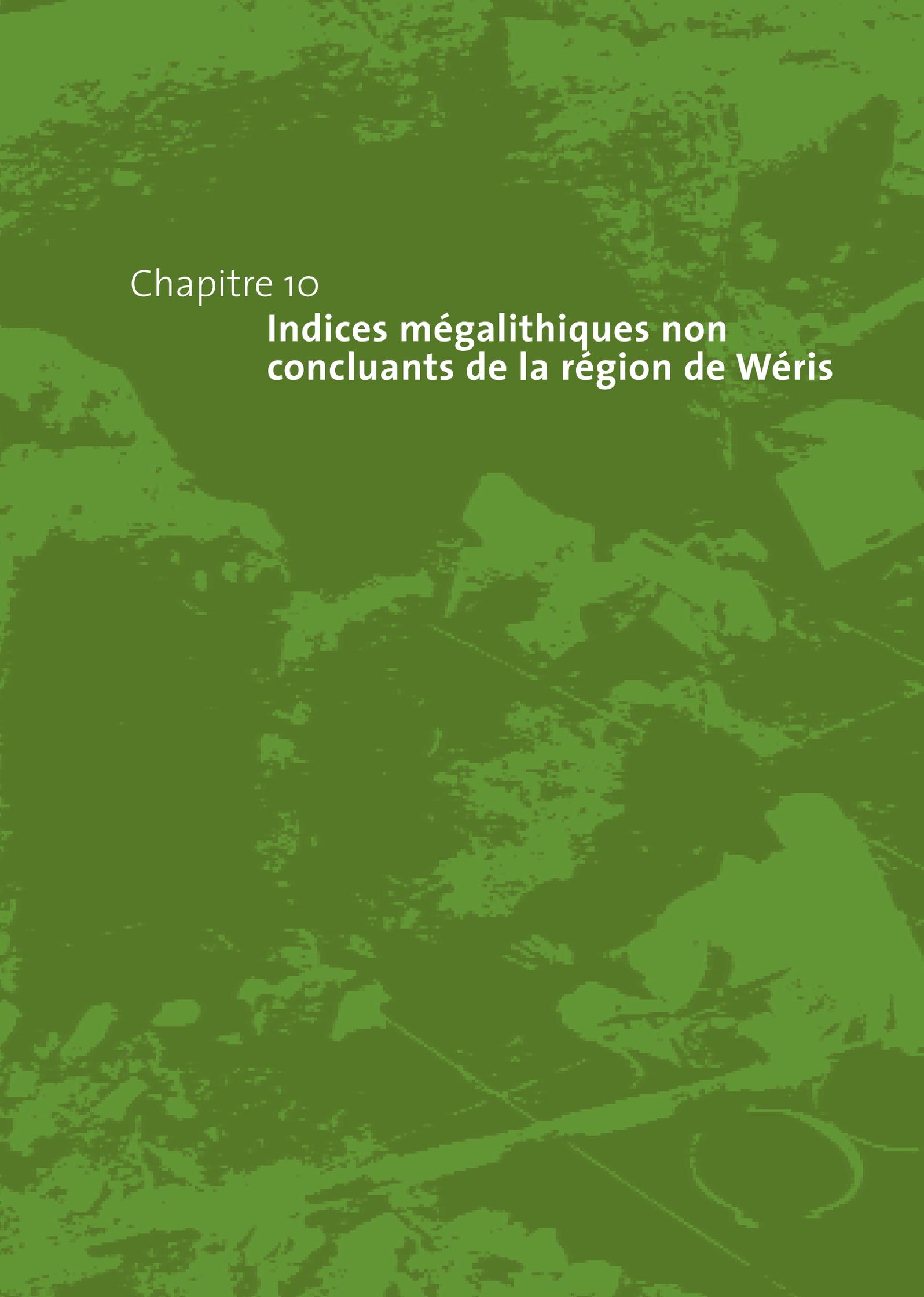
PURVES J.-C. & DUPONT E., 1885. *Carte géologique de Belgique*, pl. III, feuille de Durbuy, 1/20.000, Bruxelles, Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique.

STAINIER X., 1902. *Durbuy-Mormont*, Bruxelles, Commission géologique de Belgique (Carte géologique de la Belgique au 1/40.000, 169).

TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C. & HUBERT F., 2000. Durbuy/Heyd : datation AMS d'un os humain découvert au menhir « à Djèyî », à Tour, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 8, p. 151-152.

TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C., HUBERT F. & PIRSON S. 2003. Les menhirs du « Champ mégalithique de Wéris ». In : TOUSSAINT M. (dir.), *Le champ mégalithique de Wéris. Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1. Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine (Etudes et Documents, Archéologie, 9), p. 224-247.

TOUSSAINT M., PIRSON S., FRÉBUTTE C. & VALOTTEAU F., 2005. Critères d'identification des menhirs dans la préhistoire belgo-luxembourgeoise, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 102, 2, p. 597-611.

An aerial photograph of an archaeological site in the Wéris region. The site is marked with a grid of white lines and numerous small white rectangular markers. A prominent feature is a large, circular stone structure, possibly a dolmen or a similar megalithic monument, located in the lower right quadrant. The surrounding terrain is a mix of green grass and brown earth, with some trees visible in the background.

Chapitre 10

Indices mégalithiques non concluants de la région de Wéris

De nombreux pièges interprétatifs, naturels ou anthropiques, guettent les chercheurs de mégalithes. Buttes diverses et amas de pierres de toute nature doivent être vérifiés au cas par cas avant de pouvoir envisager l'hypothèse mégalithique. Quatre fouilles d'évaluation, présentées dans ce chapitre, ont ainsi conduit à éliminer les pierres de Vesin et celles de la rue Marlaine, ainsi qu'une butte et un amas de pierres proches du hameau de Morville, de la liste des menhirs et autres allées couvertes potentiels du « champ mégalithique de Wéris »

Indices mégalithiques non concluants de la région de Wéris

CHRISTIAN FRÉBUTTE, STÉPHANE PIRSON, FRANÇOIS HUBERT, PHILIPPE MASY ET MICHEL TOUSSAINT
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE ET ASSOCIATION WALLONNE D'ÉTUDES MÉGALITHIQUES

1. INTRODUCTION

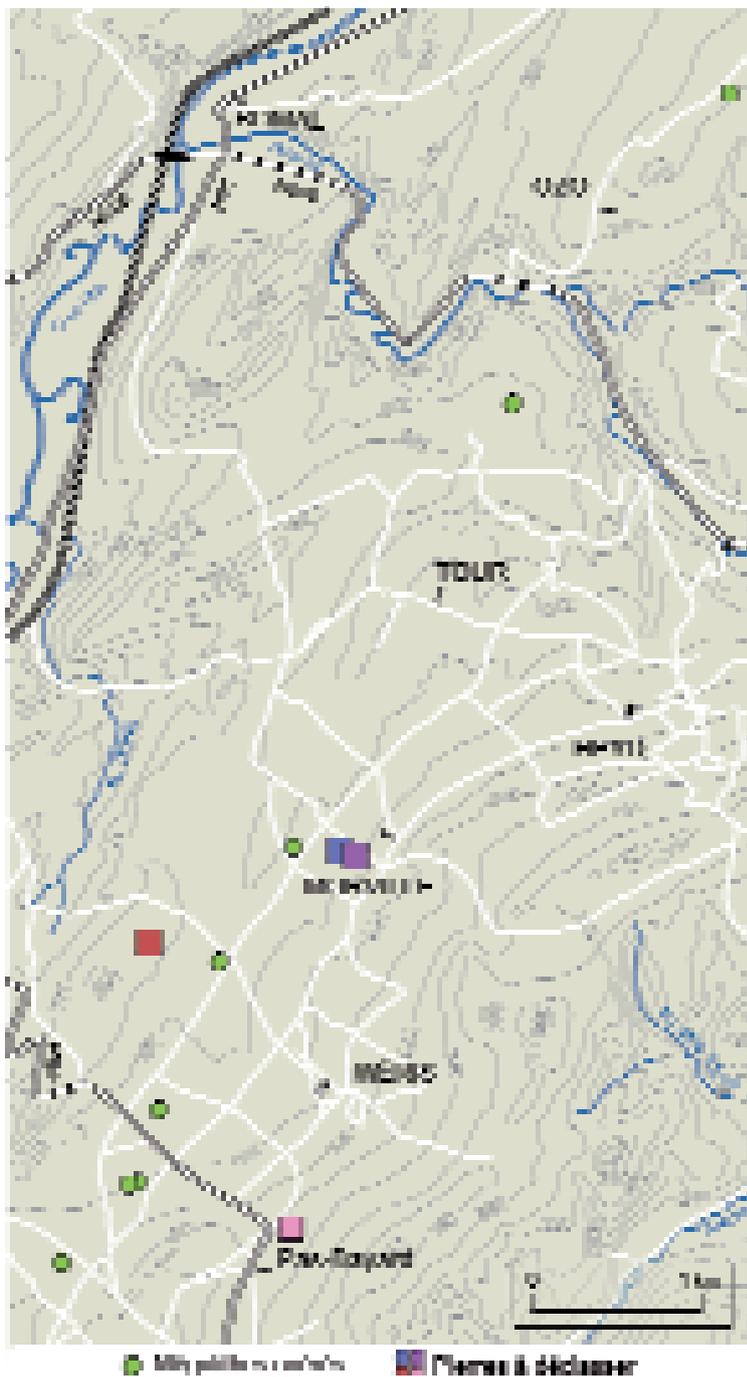
En raison de son importance pour la compréhension du Néolithique régional et de son aura auprès d'un vaste public, le « champ mégalithique de Wéris » et ses abords sont scrutés tant par les préhistoriens que par une série de passionnés de dolmens et de menhirs, des plus sérieux aux folkloriques pseudo-druides. Il en résulte que la plus petite ondulation de terrain ou le moindre amas de cailloux sont perçus avec une connotation mégalithique. Serait-ce « la » troisième allée couverte recherchée depuis quelque 120 ans, ou les stigmates de menhirs enfouis ? Lorsque des buttes plus imposantes barrent le paysage, aux « Terres Rouges » de Morville par exemple, les références aux « long barrows » sont immédiatement avancées. Les espèces de murets de poudingue qui rythment la colline surplombant Wéris à l'orient ne sont-ils pas les traces de constructions « cyclopéennes » que les archéologues se refusent à voir ? Il importe, dans un tel contexte où passion et raison s'affrontent, de séparer l'ivraie des indices sérieux, indicateurs éventuels de nouvelles découvertes réellement mégalithiques, tant sont nombreux les pièges que l'homme moderne et la nature dressent devant les archéologues.

L'examen du contexte géologique et la toponymie suffisent parfois aux besoins de l'enquête. C'est le cas aux abords d'Ozo et de Morville, où divers tertres correspondent en réalité à des exploitations de fer aux Temps modernes. Parfois cependant, des sondages peuvent seuls permettre un diagnostic fiable, comme ce fut le cas en 1998 à la pierre « à Djèyê » au nord-nord-ouest du village de Heyd et en 1999 à celle d'Ozo qui s'avèrent toutes deux être des menhirs indiscutables. Parfois aussi, ces interventions d'évaluation se révèlent négatives, malgré les promesses initialement suscitées. Il convient de les faire connaître pour éviter aux futures générations d'archéologues d'avoir à les vérifier à nouveau. Le présent chapitre détaille ainsi les quatre interventions conduites au fil du programme 1994-2001 au « champ mégalithique », dans le bois de Vesin, entre Wéris et Barvaux, à la rue Marlaine à Wéris ainsi que dans deux petites implantations à l'ouest du hameau de Morville (fig. 229).

229

Implantation des quatre sites sondés dans le « champ mégalithique de Wéris »

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



L'implantation de la croix



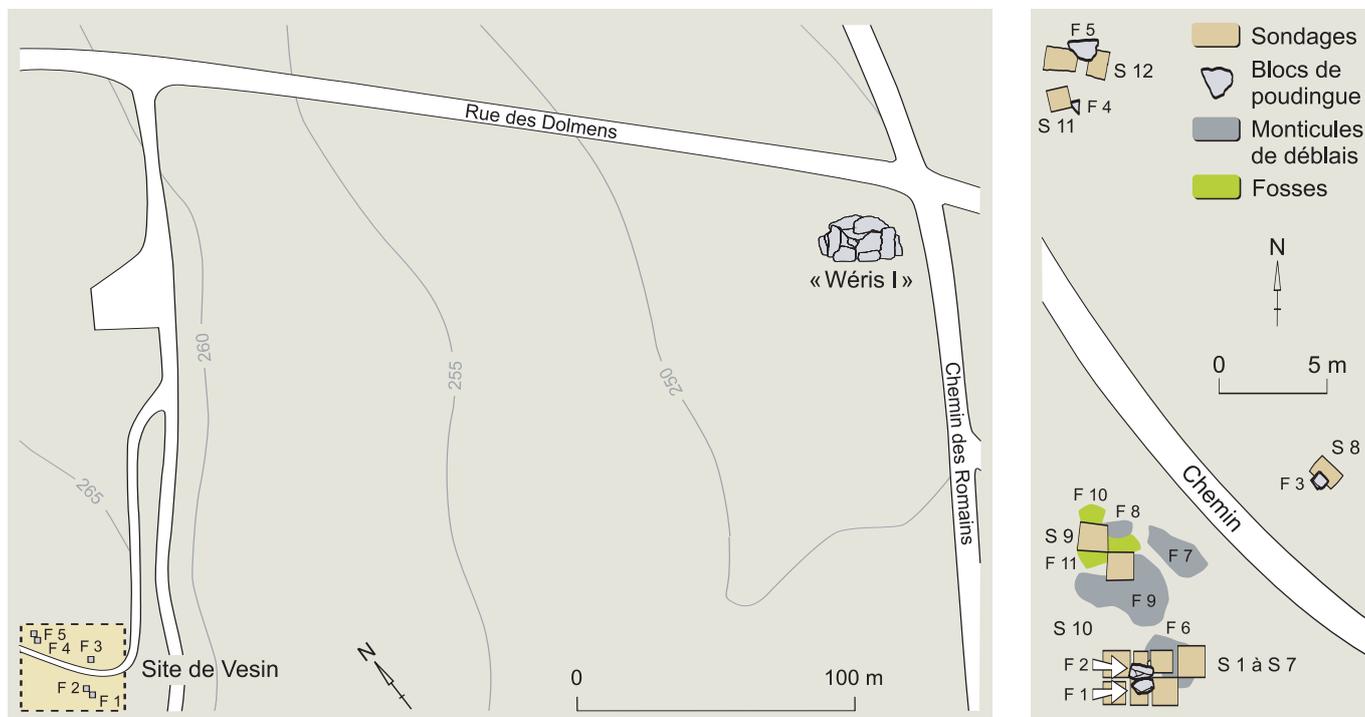
Maison de la Madeleine



Mobilier de l'église



Pierres de la rue Marianne



230

Pierres de Vesin :

1. Localisation par rapport à l'allée couverte de « Wéris I ».
2. Implantation des sondages et localisation des blocs de poudingue (F 1 à F 5), des fosses (F 10 et F 11), et des tas de remblais (F 6 à F 9).

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

2. LES PIERRES DU BOIS DE VESIN

2.1. Présentation

La première mention de deux blocs de poudingue sur la colline de Vesin à Wéris est intégrée dans le compte-rendu de la campagne archéologique menée en 1981 sur le site de l'allée couverte de « Wéris I » par le Service national des Fouilles (HUBERT & HUYSECOM, 1982, p. 30).

La disposition de ces monolithes sur un substrat calcaire était surprenante, ce qui a poussé certains à les considérer sans autre vérification comme les parties d'un menhir brisé (SIMONS, 1987). Une fouille de contrôle s'imposait dès lors car la problématique du site était susceptible de relever du cadre des études de l'ensemble mégalithique de Wéris. Les travaux furent exécutés du 25 septembre au 10 octobre 2001 par la Direction de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne et l'Association wallonne d'Études mégalithiques, en accord avec la Ville de Durbuy. Ils ont été signalés dans un article préliminaire (FRÉBUTTE *et al.*, 2001) et une notice (FRÉBUTTE *et al.*, 2002^a).

2.2. Localisation

Le site du bois de Vesin se trouve sur une colline qui borde la limite occidentale du plateau de Wéris. Traversé par un chemin, il est inclus dans la parcelle cadastrale n° 611^b (Durbuy, 12^e Div., Sect. A, 1^{re} feuille), propriété de la Ville de Durbuy (fig. 230). Les coordonnées Lambert sont : X = 231,742 ; Y = 114,348. L'altitude est comprise entre 265 et 270 m.

2.3. Méthodes de fouille

Le débroussaillage et la prospection pédestre qui ont précédé la fouille ont permis de dégager, au sud du chemin forestier, les deux blocs préalablement connus (F 1 et F 2), divers monticules de remblais (F 6 à F 9) et deux fosses (F 10 et F 11). Trois blocs de poudingue supplémentaires (F 3 à F 5) ont été repérés de l'autre côté de la voie.

La fouille du contexte sédimentaire des poudingues F 1 et F 2 jusqu'au substrat rocheux a été réalisée en ménageant sept quadrants opposés S 1 à S 7 (fig. 231). Les monolithes ont été déplacés pour faciliter l'intervention.

La fosse F 10 a été également examinée grâce à des quadrants opposés (S 9 et S 10). Les trois blocs de poudingue F 3, F 4 et F 5 ont fait l'objet de sondages limités, le long de leurs côtés principaux (S 8, S 11 et S 12).

2.4. Observations stratigraphiques

La roche en place, atteinte rapidement à la fouille, est du calcaire. D'après la carte géologique, il s'agit de Givetien (STAINIER, 1902). La surface du calcaire est très irrégulière et découpée. Elle évoque un lapiaz (fig. 232).

Dans les zones non touchées par l'activité humaine, le substrat calcaire, souvent altéré, est surmonté par une couche de quelques dizaines de centimètres de limon relativement homogène avec par endroits de petits blocs de calcaire ; en surface, le calcaire est recouvert par un petit horizon humifère.

Autour des blocs F 1 et F 2, ces dépôts naturels ont été creusés par des fosses anthropiques décrites au § 2.5.

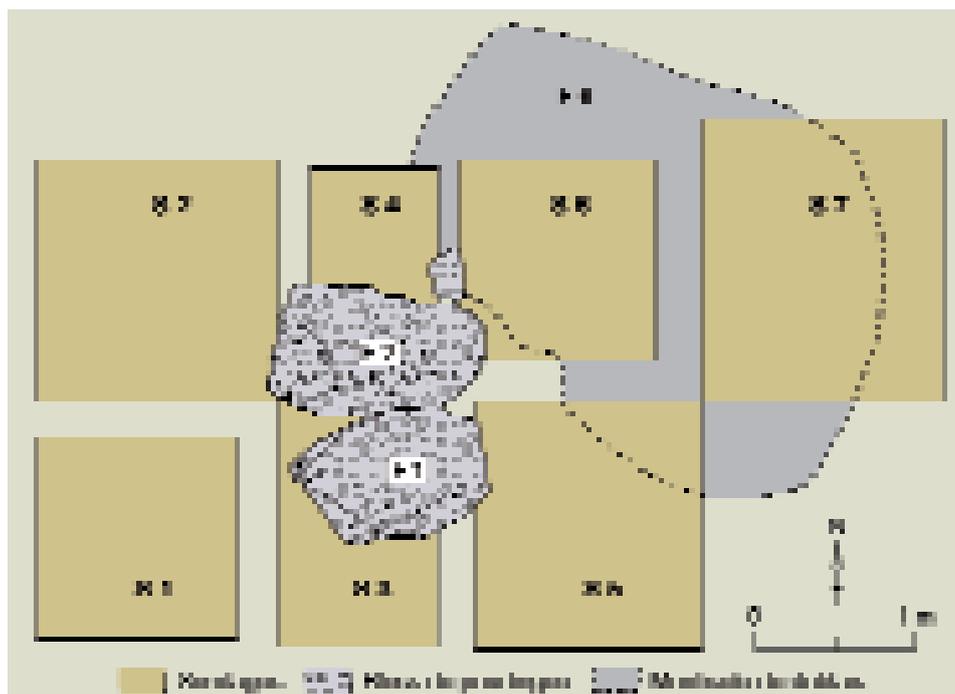
231

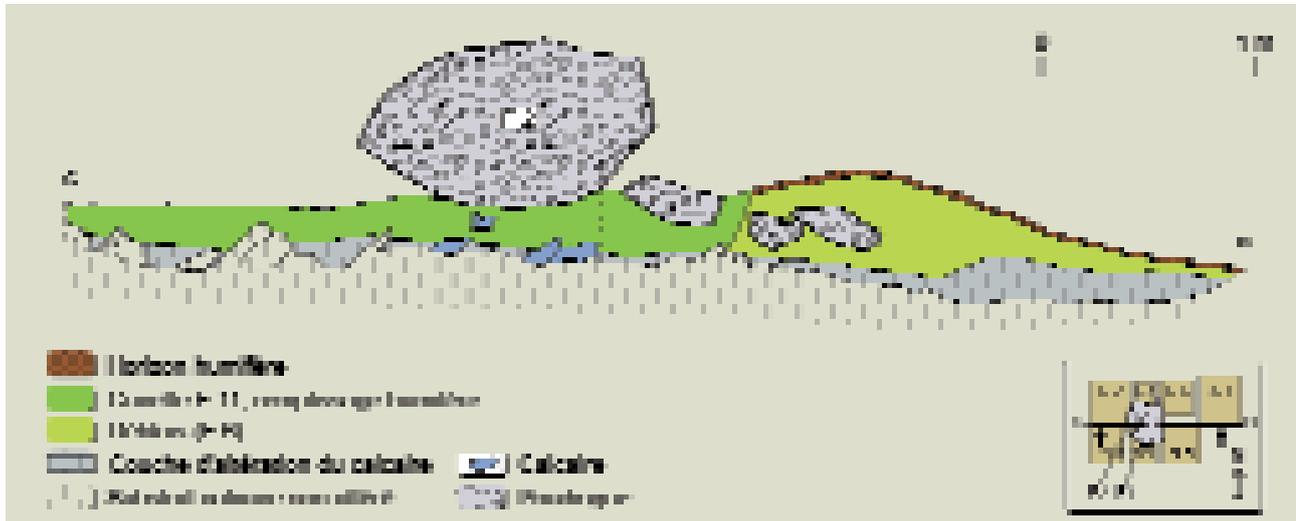
Pierres de Vesin, blocs F 1 et F 2 et sondages S 1 à S 7.

Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

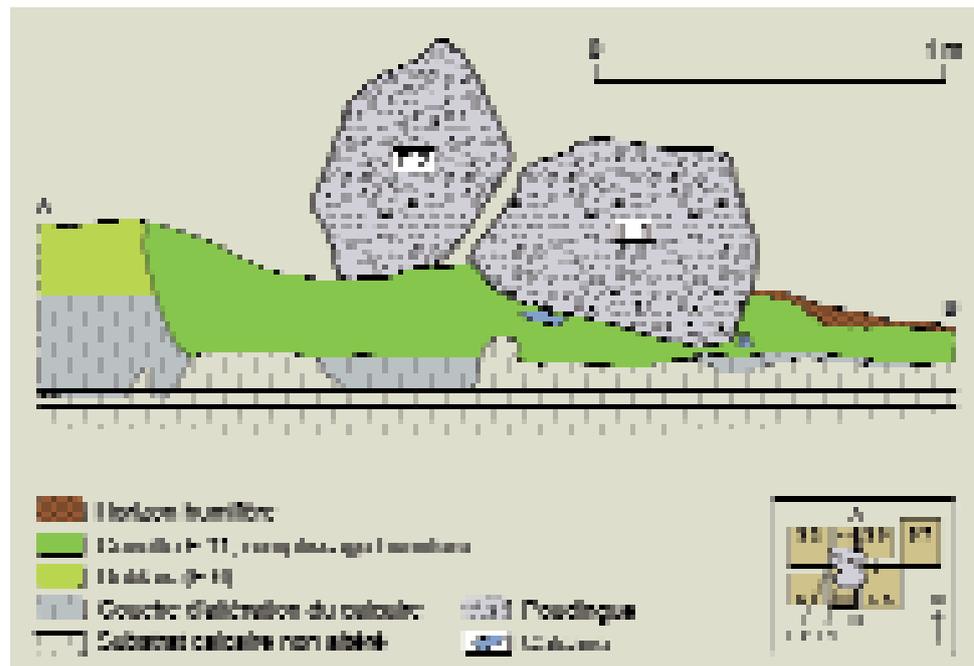
232

Pierres de Vesin, vue de la fouille depuis l'ouest ; à droite, le bloc F 1, au milieu, F 2.





233
 Pierres de Vesin, coupe stratigraphique longitudinale.
 Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.



234
 Pierres de Vesin, coupe stratigraphique transversale.
 Infographie J.-F. Lemaire, AWEM.

Les cinq blocs concernés ici (F 1 à F 5) ainsi que les divers petits blocs annexes sont en poudingue de la Formation de Hampteau (Emsien). Le seul endroit où affleure le poudingue dans la région est la crête située à l'est, séparant l'Ardenne proprement dite de la Famenne (PIRSON, 2003). La position topographique des blocs de poudingue de Vesin exclut une origine naturelle. En effet, si des processus de déplacement en masse ont conduit à la dispersion de nombreux blocs de cette roche en contrebas de cette crête, parfois jusqu'à plusieurs kilomètres comme cela a été démontré sur le site de « Wéris I », leur remontée sur la colline de Vesin est impossible. Tous ces éléments en poudingue ont donc été apportés là par l'homme.



235

Pierres de Vesin, vue générale
des quadrants après enlèvement
des blocs F 1 et F 2.

2.5. Observations archéologiques

2.5.1. Les blocs F 1 et F 2

De forme parallélépipédique, les blocs F 1 et F 2 étaient couchés côte à côte suivant un axe ouest/est. Leurs dimensions sont de : 1,30 m de long sur 50 à 60 cm de large et 50 cm d'épaisseur pour le bloc F 1, ainsi que 1,25 m de long sur 40 à 75 cm de large et 55 cm d'épaisseur pour le bloc F 2. Leur poids respectif est estimé à une tonne.

Les deux monolithes sont disposés dans une fosse (F 11) profonde d'une quarantaine de centimètres, creusée à travers la couche limoneuse superficielle et le niveau d'altération du calcaire jusqu'au contact du lapiaz (fig. 233-235). Ils sont donc insérés dans la seule unité stratigraphique positive de l'excavation. Conservés sur 20 à 30 cm d'épaisseur, le remplissage de cette cuvette se caractérise par un sédiment compact, de couleur brun gris et à structure granulaire développée. Divers artefacts des XIX^e et XX^e siècles, essentiellement des clous, des fragments de bouteilles en verre et des tessons vernissés, y ont été dégagés ; il y avait aussi quelques pierres calcaires et une dizaine de petits fragments de poudingue.

Des traces évidentes d'un sondage ancien étaient visibles le long du flanc septentrional de F 2. Le sédiment extrait en cet endroit a servi à constituer le monticule de terre F 6.

2.5.2. Les fosses F 10 et F 11

La fosse F 10 se trouve à 5,50 m au nord des blocs F 1 et F 2. Son pourtour supérieur, entouré par des déblais terreux (F 7, F 8 et F 9), évoque une forme en croissant dont la largeur moyenne est de 2 m et la longueur maximale de 3,50 m. Son niveau inférieur est situé entre 30 et 70 cm sous le sol actuel.

L'aménagement de cette structure, partiellement remblayée, a entamé les mêmes couches stratigraphiques que la fosse F 11 jusqu'au lapiaz. Les remplissages limoneux de ces deux fosses ont livré des artefacts modernes (verre, fer...) et une trentaine de poudingues dont les modules moyens oscillent entre 5 et 20 cm et entre 30 et 50 cm.



236

Pierres de Vesin, le bloc F 3, reposant sur de l'humus qui surmonte le substrat calcaire.

237

Pierres de Vesin, le bloc F 4 ; à l'avant-plan, le substrat calcaire.

2.5.3. Les blocs F 3, F 4 et F 5

De l'autre côté du chemin, presque en vis-à-vis des blocs F 1 et F 2, repose un poudingue plus petit (F 3 ; fig. 236), de forme parallélépipédique. Ses dimensions sont de 65 à 70 cm de longueur sur 50 à 60 cm de largeur et 32 cm d'épaisseur. Son poids est estimé à 300 kg.

A quelque 25 m au nord-nord-ouest de cette pierre deux autres blocs ont été repérés. L'un (F 4 ; fig. 237) est de forme subtriangulaire et mesure au maximum 75 cm de long sur 50 cm de large et 40 cm d'épaisseur, pour un poids de l'ordre de 380 kg. Le second (F 5 ; fig. 238), le plus grand rencontré sur le site, est de forme irrégulière et présente des dimensions moyennes de 1,5 m de long, 1,5 m de large et 90 cm d'épaisseur. Son poids est évalué à près de 5,2 tonnes.

Ces trois blocs reposent sur des sédiments humiques directement en contact avec le substrat calcaire. Ces sédiments contenaient des artefacts variés : tessons de faïence, débris de bouteilles, briquillons...

2.6. Interprétation

Avant 2001, les blocs F 1 et F 2 de Vesin, localisés à 300 m à l'ouest de l'allée couverte de « Wéris I », étaient généralement considérés comme les éléments d'un menhir potentiel brisé qui pouvait appartenir à des lignes hors axe ou opposées aux alignements mégalithiques (HUBERT & HUYSSECOM, 1982, p. 30 ; SIMONS, 1987 ; HUBERT, 2000, p. 10). Cette hypothèse intéressante reposait principalement sur le caractère allochtone des poudingues par rapport au substrat calcaire et sur l'impossibilité qu'un mécanisme naturel explique leur mise en place sur une butte.

La campagne archéologique de 2001 a permis de constater qu'aucun des cinq poudingues ne se remontait, qu'ils étaient associés à des rejets sédimentaires anthropiques et que ces derniers étaient modernes. Les deux fosses rencontrées (F 10 et F 11) sont vraisemblablement liées à l'exploitation du calcaire, une activité qui a laissé d'autres empreintes encore visibles dans le bois de Vesin, notamment de longues et larges

238

Pierres de Vesin, le bloc F 5 sur le substrat calcaire.



tranchées. Le calcaire ainsi extrait était probablement acheminé vers les fours à chaux implantés au pied de la colline. Ces fours sont localisés sur les cartes éditées au XIX^e siècle par l'Institut cartographique militaire.

L'origine et la fonction initiale des poudingues de Vesin demeurent malheureusement inconnues. Sont-ils les vestiges de monuments mégalithiques, rencontrés à cet endroit et détruits par des carriers, ou bien signalent-ils le rejet de pierres indésirables trouvées dans les terrains voisins ? Cette seconde éventualité semble difficilement cadrer avec les pierres les plus lourdes, particulièrement les pierres F 1, F 2 et F 5 : en considérant l'énergie à déployer et les moyens à mettre en œuvre, on peut s'interroger sur les motivations qui amèneraient, par exemple, des cultivateurs à transporter un poudingue de plusieurs tonnes de leur champ vers une éminence ; les blocs gênant les cultures sont le plus souvent rejetés au bord des parcelles, détruits, voire enfouis à proximité du lieu de découverte.

2.7. Bilan

La présence de cinq poudingues sur la colline calcaire de Vesin est incontestablement d'origine anthropique. Même si une manipulation des blocs est établie durant les XIX^e et XX^e siècles, les raisons de leur dépôt sur le site demeurent très conjecturales à l'issue de l'intervention archéologique de 2001.

Devant tant d'incertitudes et en l'absence de critères archéologiques probants, il convient de retirer ces cinq poudingues du corpus des mégalithes de la région de Wéris, et ce même s'il n'est pas inenvisageable qu'il puisse s'agir des reliquats de monuments mégalithiques détruits. D'ailleurs, par référence à la méthodologie des critères d'identification des menhirs récemment mise au point (TOUSSAINT *et al.*, 2005 ; voir aussi chapitre 1), les pierres de Vesin ne présentent aucun critère de dressement anthropique mais simplement une différence pétrographique par rapport au lieu de leur trouvaille (Ahf4), qui montre qu'elles ne sont pas en position naturelle. En outre, les seuls indices de datation/attribution sont modernes.

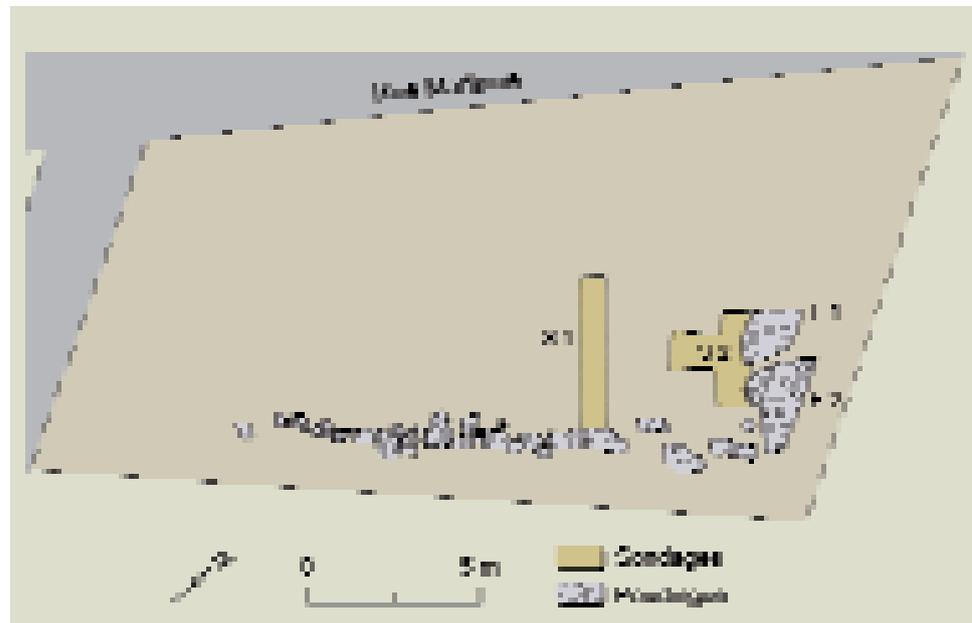
3. LES BLOCS DE POUDINGUE ALIGNÉS DE LA RUE MARLAINE

3.1. Présentation

Au début des années 2000, la Ville de Durbuy a pris la décision d'implanter un lotissement résidentiel sur une propriété communale située rue Marlaïne, dans le haut du village de Wéris. Des blocs de poudingue organisés en angle droit se trouvaient dans un coin de la parcelle concernée. Cette disposition, qui de prime abord pouvait évoquer une intervention humaine ancienne, a conduit la Direction de l'Archéologie et l'Association wallonne d'Etudes mégalithiques à pratiquer une fouille de prévention, qui s'est déroulée du 11 au 19 septembre 2001.

Si l'ensemble s'avérait mégalithique, les instances communales souhaitaient en effet adapter le projet de lotissement pour assurer la conservation des vestiges ; dans le cas contraire, elles pouvaient disposer du terrain hors de toute contrainte archéologique.

Les résultats des investigations ont été mentionnés dans un article préliminaire (FRÉBUTTE *et al.*, 2001) et une notice (FRÉBUTTE *et al.*, 2002^b).



239

Rue Marlainne, implantation des sondages.

3.2. Le site

L'opération a touché une parcelle de 250 m² localisée dans l'angle formé par la rue Marlainne et par un chemin forestier (fig. 239 ; parc. cad. : Durbuy, 12^e Div., Sect. A, 2^e feuille, n° 1013^{d2}). Le terrain, longtemps utilisé comme jardin-potager, est localisé sur une pente s'inclinant d'est en ouest. Les coordonnées Lambert du site sont : X = 232,470 ; Y = 112,700. L'altitude est d'environ 320 m.

Le côté oriental de la parcelle présentait deux blocs volumineux (F 1 et F 2) tandis qu'un alignement de plus petits blocs de poudingue était disposé sur le long côté sud-est. Cet alignement s'étendait sur une quinzaine de mètres.

A l'issue de la fouille, le site a été détruit.

3.3. Méthodes de fouille

La parcelle a fait l'objet d'un défrichage général et de deux sondages. Le premier (S 1) consiste en une tranchée sud-est/nord-ouest pratiquée au centre du terrain et dont l'une des extrémités touche l'alignement sud-est de poudingues. Le second (S 2) a été exécuté au pied des blocs F 1 et F 2.

3.4. Observations géologiques

Les blocs de la rue Marlainne étaient en poudingue de la Formation de Hampteau (Emsien ; PIRSON, 2003). Ils se situaient en contrebas des affleurements naturels de poudingue, qui surmontent à l'est le village de Wéris et les hameaux voisins. Leur présence à cet endroit peut donc s'expliquer simplement par des processus naturels de déplacement en masse.

La stratigraphie observée est sommaire : les dépôts anthropiques reposaient directement au-dessus de la roche en place, consistant en siltite altérée en surface et de plus en plus compacte en profondeur. La carte géologique précise qu'il s'agit de roches de l'étage eifélien (STAINIER, 1902).

240

Rue Marlaine, les blocs F 1 et F 2, vus depuis le sud-ouest.

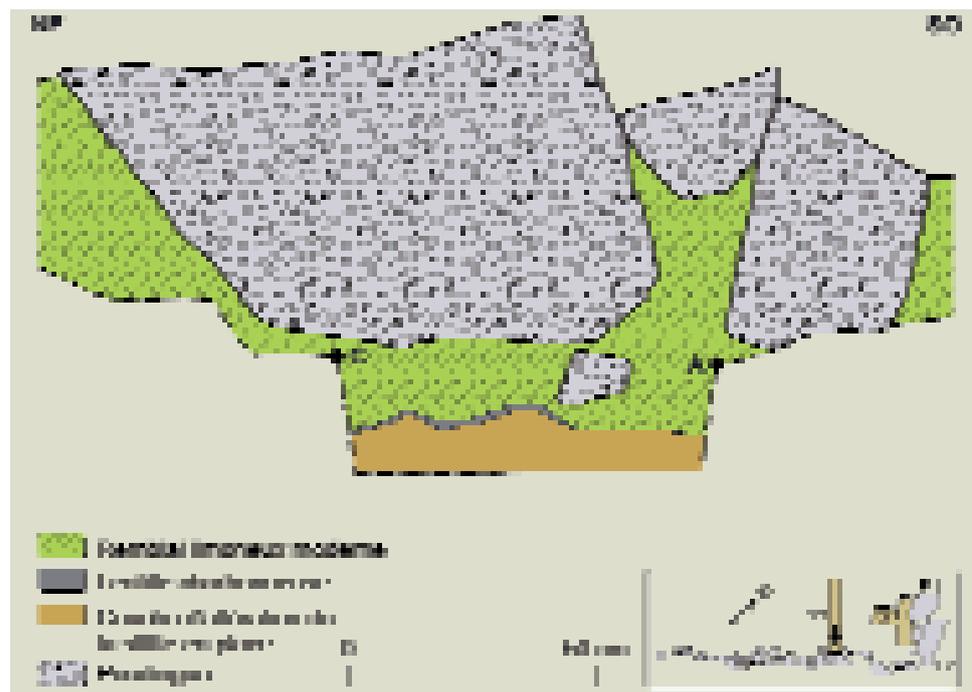


3.5. Observations archéologiques

Les deux gros blocs F 1 et F 2 présentent des formes parallélépipédiques. Ils mesurent respectivement 0,55 m de hauteur sur 2 m de longueur et 1,35 m de largeur pour le premier et 1,40 m de hauteur sur 1,20 m de longueur et 1,50 m de largeur pour le second. Leur poids peut être estimé à 3,8 et 6,4 tonnes.

La seconde série de poudingues comporte parfois deux assises de blocs superposés ; ils forment une sorte de muret soutenant le talus de la parcelle située à l'est. Les dimensions de ces blocs sont de 0,20 à 0,66 m pour les épaisseurs, 0,45 à 0,70 m pour les largeurs et 0,45 m à 1,05 m pour les longueurs.

Dans les deux cas, la stratigraphie est sommaire (fig. 241). Les gros blocs reposaient sur une couche de colluvion tandis que les plus petits poudingues du talus s'appuyaient



sur une couche de remblais limoneux, à la structure granulaire très développée et incluant des artefacts modernes, essentiellement du verre, du plastique et des tessons de grès et de faïence. Sous ces niveaux apparaît la siltite.

3.6. Bilan

En intégrant les observations topographiques et stratigraphiques réalisées, l'interprétation la plus plausible du site de la rue Marlaine est que les petits poudingues alignés sud-ouest/nord-est ont été disposés relativement récemment mais, au vu des témoignages des habitants du voisinage, avant le début du xx^e siècle. Leur fonction est liée à la délimitation du bord oriental de la parcelle mais aussi à son talutage indispensable au vu de la topographie locale. Quant aux gros blocs F 1 et F 2, ils semblent bien, comme beaucoup d'autres dans la pente qui surmonte les villages de Wéris et de Morville, résulter d'un glissement par solifluxion.

L'interprétation d'une appartenance des poudingues de la rue Marlaine à un monument mégalithique doit, par conséquent, être exclue.

4. UN AMAS DE PIERRES AU NORD-OUEST DE MORVILLE

Un tas de pierres composant une espèce de cairn (fig. 242) disposé sous un grand arbre dans les parcelles cadastrales 160 et 162 (Durbuy, 12^e Div., Sect. C, 1^{re} feuille), à quelque 300 m au nord-ouest de Morville, à gauche de la route qui joint ce village à



242
Amas de pierre au nord-ouest de Morville.



243
Butte naturelle de Morville.

244
Substrat calcaire de la butte de Morville.

Hottemme, a, de longue date, intrigué les chercheurs de mégalithes de la région de Wéris. En 1995, un sondage y a été pratiqué. En coupe, cette structure se composait de couches successives de cailloux et de blocs de calcaire, de poudingue et de grès dont les dimensions variaient d'une dizaine de centimètres à plus de trente. Ces couches étaient disposées sur un sol humique. Elles ne recouvraient aucune structure identifiable comme des fosses ou des dalles de poudingue qui pourraient évoquer des menhirs ou des dalles de couvertures d'allées couvertes. Aucun matériel archéologique n'a été découvert. Au vu de ces constatations et en raison de sa disposition même à la limite de deux parcelles cadastrales, ce tas de pierres semble pouvoir être interprété comme un rejet par les fermiers successifs d'éléments gênant les cultures avoisinantes. Il n'a, de toute façon, aucune signification mégalithique (TOUSSAINT & HUBERT, 1998).

5. UNE BUTTE NATURELLE AU NORD-OUEST DE MORVILLE

Une butte qui, de prime abord, pouvait évoquer un tumulus (fig. 243), se trouve dans les prairies qui s'étalent à environ 200 m au nord-ouest du village de Morville, soit à une centaine de mètres du tas de pierres évoqués au paragraphe précédent. Elle appartient à la parcelle cadastrale 159 (Durbuy, 12^e Div., Sect. C, 1^{re} feuille). Le sondage réalisé au cours de l'été 1995 a rapidement permis d'éliminer l'endroit du corpus des mégalithes potentiels de la région de Wéris. En effet, le sous-sol calcaire est apparu après une vingtaine de centimètres de décapage (fig. 244). La butte n'est donc qu'une ondulation du substrat rocheux (TOUSSAINT & HUBERT, 1998).

6. CONCLUSION

Les quatre indices potentiels de mégalithes dont les sondages d'évaluation sont présentés dans ce chapitre se sont avérés négatifs. Certains correspondent à des phénomènes naturels, représentés par une ondulation du substrat calcaire à l'ouest de Morville et par des phénomènes de solifluxion, comme c'est le cas des deux gros blocs de la rue Marlaine. D'autres ont une origine anthropique, qu'il s'agisse de pierres retirées des champs voisins par les fermiers successifs, tel l'amas de blocs situés à l'ouest de Morville, ou de pierres alignées pour délimiter un jardin, comme encore à la rue Marlaine. D'autres encore, et plus précisément les blocs du bois de Vesin, restent quelque peu énigmatiques, même s'il convient, en l'absence d'indices probants, de ne pas les intégrer dans le corpus des monuments mégalithes de la région.

En dépit de leur absence de résultats, les quatre sondages présentés contribuent à une meilleure connaissance du champ mégalithique régional, en éliminant une partie des indices qui restent à vérifier sur les plateaux de Wéris et d'Ozo. D'autres traces tout aussi hypothétiques mais qui suscitaient légitimement de l'intérêt avant d'avoir été sondées ont par contre livré d'authentiques mégalithes. C'est le cas aux pierres de Morville, de Heyd et d'Ozo, respectivement fouillées en 1995, 1998 et 1999, et qui font l'objet de trois chapitres de ce volume. Divers autres indices, qui s'avéreront sans doute également pour partie mégalithiques et pour partie à déclasser, restent d'ailleurs à vérifier, par exemple au « Thier-de-Sel », où les bases en poudingue de la petite chapelle ruinée pourraient bien correspondre à la christianisation d'un site mégalithique, ou encore au « Champ de la Longue Pierre », où au moins un gros bloc heurte encore les charrues. C'est d'ailleurs seulement en combinant la vérification de tous ces stigmates à des méthodes de prospection modernes systématiques, notamment par géophysique, qu'il sera enfin possible d'avoir une vision globale du « champ mégalithique de Wéris », plus d'un siècle après la découverte de ses premières composantes.

Bibliographie

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M., HUBERT F., MASY P. & PIRSON S., 2002^a. Durbuy/Wéris : sondages de contrôle dans le bois de Vesin, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 10, p. 188-190.

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M., MASY P., PIRSON S. & HUBERT F., 2001. Campagne archéologique 2001 sur le site du « champ mégalithique de Wéris » à Durbuy (province de Luxembourg), *Notae Praehistoricae*, 21, p. 156-173.

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M., PIRSON S., HUBERT F. & MASY P., 2002^b. Durbuy/Wéris : vérification de la nature des blocs de poudingue de la rue Marlaine, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 10, p. 190-191.

HUBERT F. & HUYSECOM E., 1982. Fouilles de contrôle au dolmen nord de Wéris. In : *Conspectus MCMLXXXI*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 247), p. 28-30.

HUBERT F., 2000. Les mégalithes de Wéris avec une boussole. In : *8ème Journée d'Archéologie luxembourgeoise*, p. 5-13.

PIRSON S., 2003. Contextes géologique et géomorphologique du « champ mégalithique de Wéris ». In : TOUSSAINT M. (dir.), *Le « champ mégalithique de Wéris ». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1, Contexte archéologique et géologique*, Namur, Division du Patrimoine (Etudes et Documents, Archéologie, 9), p. 284-363.

SIMONS E., 1987. Het Geheim van de Megalieten, deel 46, *terugkeer naar Wéris*, 12 août 1987, p. 16 ; deel 50, « *Menhir in het bos van Vésin te Wéris (Luxembourg)* », 25 novembre 1987, p. 22.

STAINIER X., 1902, *Durbuy-Mormont*, Bruxelles, Commission géologique de Belgique (Carte géologique de la Belgique au 1/40.000, 169).

TOUSSAINT M. & HUBERT F., 1998. Morville, un nouveau menhir au champ mégalithique de Wéris, Durbuy (province de Luxembourg) *Etudes et Documents, Archéologie*, 5, p. 79-87.

TOUSSAINT M., PIRSON S., FRÉBUTTE C. & VALOTTEAU F., 2005. Critères d'identification des menhirs dans la préhistoire belgo-luxembourgeoise. *Bulletin de la Société préhistorique française*, 102, p. 597-611.

RÉSUMÉ

Haut lieu de l'archéologie néolithique belge, voire nord-ouest européenne, le « champ mégalithique de Wéris » se compose de deux allées couvertes et de plusieurs sites à menhirs qui se répartissent sur une bande de quelque 8 km de long sur 300 m de large, en composant une série d'alignements parallèles.

Cette zone a suscité l'intérêt des préhistoriens depuis 125 ans au moins. Elle a connu trois principales périodes de fouilles.

La première correspond à la découverte, aux premières fouilles et à l'aménagement des allées couvertes de « Wéris I » et « Wéris II » ainsi que des trois menhirs d'Oppagne. Elle s'ébauche avec de premiers dégagements à l'allée couverte de « Wéris I » en 1880, s'accroît au cours de l'année 1888, lorsque les deux dolmens font l'objet de sondages par A. Charneux, et s'achève en 1906, avec les brèves investigations menées sur les trois sites par le Service des Fouilles de l'Etat. Les informations publiées à l'occasion de ces premières recherches sont lacunaires. Les descriptions concernent essentiellement les éléments les plus visibles des monuments, soit les orthostates et les dalles de couverture, en n'abordant que superficiellement les structures plus discrètes que sont les dallages et autres murets de pierres sèches entre orthostates. Le matériel archéologique ne fait l'objet que de brèves énumérations.

Le champ mégalithique est délaissé pendant les sept décennies qui suivent. Seuls deux événements rompent ce long abandon : le redressement des trois menhirs d'Oppagne, en 1933, et le dégagement du « menhir Danthine », en 1947, qui aboutira à la publication du premier rapport de fouille un peu détaillé relatif à un mégalithe de Wéris.

La deuxième phase de recherches débute en 1979. Dirigée par F. Hubert, elle concerne trois sites : l'allée couverte de « Wéris I », examinée en cinq campagnes de 1979 à 1984, avec une interruption en 1980 ; deux nouveaux menhirs exhumés en 1984 au « Champ de la longue Pierre » ; les menhirs situés à l'est de l'allée couverte de « Wéris II », et les abords de cette sépulture monumentale, en 1985-87. Ces travaux ont fait l'objet de diverses notes préliminaires mais leur étude définitive a attendu la présente monographie.

En 1995, après sept années d'interruption dues à la structuration de l'archéologie officielle en Wallonie, débute un second programme de recherches modernes au champ mégalithique. A nouveau initiée par F. Hubert qui se refusait à laisser les dolmens et les menhirs à l'abandon, tant du point de vue scientifique qu'en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine, cette troisième phase de recherches archéologiques avait pour objectif d'achever la fouille de tous les monuments mégalithiques connus dans le secteur de Wéris ainsi que de contrôler la nature de certains blocs affleurant sur les plateaux situés légèrement au nord, jusqu'à Ozo-Izier. Cette phase s'est achevée en 2001 avec la fin des investigations à l'allée couverte de « Wéris I » et aux trois menhirs d'Oppagne, encore que de courtes vérifications complémentaires aient eu à être conduites à l'allée couverte de « Wéris II » en 2004. Tous ces travaux ont été réalisés par la Direction de l'Archéologie avec, depuis 1999, la collaboration de l'Association wallonne d'Etudes mégalithiques. Elles ont concerné successivement le petit menhir de Morville en 1995, l'allée couverte de « Wéris II » et les cinq menhirs voisins en 1996 et 1997, le menhir « à Djèyât » à Heyd en 1998, le menhir d'Ozo en 1999, l'allée couverte de « Wéris I » de 1999 à 2001 et les trois menhirs d'Oppagne en 2001. Diverses

évaluations de blocs de poudingue et de buttes hypothétiquement mégalithiques ont également été entreprises.

Ces recherches ne clôturent pas les interventions de terrain relatives au mégalithisme de Wéris. Divers indices, par exemple la présence probable d'au moins un quatrième menhir au « Champ de la longue Pierre », en témoignent. Il y aurait en effet lieu, avant de pouvoir espérer disposer enfin d'une vision à peu près complète du champ mégalithique local, de prospecter en détail les 8 km d'emprise des alignements et de fouiller les monuments qui ne manqueront pas d'apparaître. Cependant, avant de pouvoir envisager de telles investigations, qui impliquent des moyens scientifiques et financiers non négligeables, il a paru indispensable de ménager une pause dans les recherches de terrain. Il s'agissait de faire le point sur l'ensemble des travaux réalisés à propos des mégalithes de Wéris, en rédigeant les trois volumes de cette monographie. Le premier de ces volumes est daté de 2003, année de la finalisation de son contenu. Il concerne le contexte archéologique et géologique du champ mégalithique ainsi que les données fournies par les recherches antérieures à 1979, essentiellement par les fouilles de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, ainsi que par le dégagement du menhir Danthine en 1947.

Le présent volume, soit le deuxième de la série, propose les rapports finaux des deux programmes de fouilles qui se sont développés depuis 1979 au champ mégalithique. Il comprend dix chapitres, consacrés tant aux nouvelles recherches dans les sites connus depuis le XIX^e siècle qu'aux fouilles des monuments repérés plus ou moins récemment.

Succédant à l'introduction, le deuxième chapitre est consacré à la fouille du menhir d'Ozo. Les résultats de cette intervention, qui avait un indéniable caractère d'urgence, sont variés. Ils tiennent d'abord à la reconnaissance de l'extension du champ mégalithique au nord du sillon est/ouest tracé dans le paysage par le val de l'Aisne. Le menhir d'Ozo s'avère en outre un cas d'école particulièrement caractéristique, avec mise en évidence très claire, lors de la fouille, des différentes phases de sa « vie » : fosse d'érection creusée dans la siltite en place pour son dressement au Néolithique ; fosse de condamnation aménagée dans le limon pour l'effacer du paysage ; mise en évidence de traces récentes de dynamitage qui traduisent la volonté de s'en débarrasser définitivement. Enfin, d'intéressantes observations technologiques ont pu être réalisées, comme l'étroite adéquation entre la base, bien régulière, du menhir et la forme de la fosse d'érection néolithique taillée dans le substrat rocheux.

La forme du menhir « à Djèyî » à Heyd, examiné au chapitre 3, et notamment celle de sa base, est beaucoup plus irrégulière qu'à Ozo. De bien plus nombreux blocs de calage ont dès lors été nécessaires pour stabiliser le monolithe dressé dans sa fosse d'érection creusée dans le substrat calcaire. La fosse de condamnation destinée à rayer le monument du paysage a, elle aussi, été ménagée dans le substrat calcaire. Le seul document archéologique découvert, un petit fragment de clavicule d'un jeune enfant, s'est révélé d'une grande importance, à la fois en permettant l'obtention d'une datation radiocarbone à 4425 ± 45 BP (OxA-8828) et en raison de sa nature même qui montre que les menhirs, ou tout au moins certains d'entre eux, participaient d'une manière ou l'autre à la fonction sépulcrale du champ mégalithique local.

Le petit menhir de Morville dont la fouille a, en 1995, débuté le dernier programme de recherches à Wéris a, lui, été érigé dans une fosse creusée dans le limon, sans atteindre le substrat rocheux, beaucoup plus profond dans la plateau de Wéris que sur les hauteurs où étaient dressés les menhirs d'Ozo et « à Djèyî ». Objet du quatrième

chapitre, ce format réduit des monolithes locaux se singularise par la présence d'une structure associée, un empierrement apparemment contemporain de son érection.

Les résultats des huit campagnes de fouilles modernes à l'allée couverte de « Wéris I », soit en 1979, 1981, 1982, 1983 et 1984 puis en 1999, 2000 et enfin 2001, sont synthétisés dans le cinquième chapitre. Il a ainsi pu être démontré que les orthostates étaient généralement disposés sur des radiers de blocs, eux-mêmes insérés dans de petites tranchées bien visibles sur les coupes transversales, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la chambre monumentale. Trois menhirs, avec fosses d'érection et éléments de calage, ont été mis en évidence devant le vestibule. Divers indices montrent que d'autres blocs couchés devant le monument devaient, au moins en partie, correspondre aussi à des menhirs probables. Il est dès lors envisageable d'imaginer qu'une allée monumentale de menhirs donnait accès à l'allée couverte. Un matériel archéologique relativement conséquent, au moins à l'échelle du mégalithisme belge, a été découvert, surtout lors des fouilles de 1979 à 1984. Il comprend quelques restes humains dont des osselets de mains et de pieds ainsi qu'un lot de pointes de flèche pédonculées. Les fragments humains trouvés en 1983 dans les soubassements du monument ont permis la réalisation de deux dates AMS à 4240 ± 65 BP (OxA-6457) et à 4170 ± 60 BP (OxA-6458).

Le sixième chapitre détaille la fouille des deux menhirs du champ Paquet, en 1984, à proximité du menhir exhumé en 1947 par H. Danthine au « Champ de la longue Pierre » et présenté dans le premier volume de la monographie. Deux grands blocs de poudingue ont été repérés dans une fosse de condamnation d'un peu plus de 2 m sur 2. L'un d'entre eux (poudingue II), dont la face supérieure montre une cassure fraîche et dont la partie basale était encore dressée en place dans une étroite fosse correspond clairement à la semelle d'un menhir dont le second bloc (poudingue I) représente la partie supérieure. Une seconde fosse de condamnation, creusée à 1,5 m au sud-ouest de la première, contenait deux autres grandes dalles, l'une posée de chant et l'autre inclinée sur sa pointe. Entre la limite méridionale des deux fosses, se trouvait une structure de petits blocs dessinant un U de 1,10 m sur 0,60 m. Il est apparu, à l'analyse des données, que la plus grande des deux dalles (poudingue IV) avait dû être dressée au sein d'une fosse d'érection dont la structure en U marque la base et dont le quatrième côté avait été renforcé par le poudingue III, utilisé comme étau.

Les résultats inédits obtenus à l'allée couverte de « Wéris II » proprement dite, objet du septième chapitre, sont nombreux. En coupe, la vaste tranchée d'implantation dans laquelle le monument a été inséré a pu être mise en évidence. Le dallage interne, dont la présence pouvait être soupçonnée à la lecture d'un des sommaires articles des fouilleurs du XIX^e siècle, a été repéré à quelques endroits, parfois bien en place, parfois remanié. L'observation d'un dallage externe le long du flanc oriental a montré que le monument était, au moins à un des stades de son fonctionnement, destiné à être visible. Des amas de petits blocs, vestiges de murets de pierres sèches effondrés, ont également été décelés entre orthostates contigus. La structure du vestibule a pu être précisée : deux orthostates, la fouille l'a clairement montré, le limitaient de chaque côté. Une petite fosse contenant quelques débris osseux était disposée à la partie postérieure du vestibule, devant l'accès à la chambre. Deux datations radiocarbone à 4240 ± 45 BP (OxA-8956) et à 4180 ± 40 BP (OxA-8939) ont pu être obtenues au départ d'osselets humains découverts en 1996.

Le huitième chapitre rappelle les résultats de la fouille conduite en 1986 au groupe des dalles de poudingue voisines de l'allée couverte de « Wéris II », connues depuis 1888. Deux monolithes non signalés auparavant ont d'abord été découverts, portant le nombre des dalles à cinq. Des traces d'érection ont ensuite été repérées, sous la forme de petits blocs de calcaire qui semblent pouvoir être interprétés comme éléments de calage. Enfin, aucun indice susceptible de corroborer l'interprétation parfois proposée de ces dalles comme couverture d'une nouvelle allée couverte n'a été observé. Au contraire, les fouilles n'ont décelé ni les orthostates ni le vestibule indispensables à une telle conception. Seule donc une interprétation des cinq dalles comme menhirs s'accorde aux observations. Sur ces bases et sur quelques constatations supplémentaires réalisées en 1996 et 1997, quatre des cinq monuments ont pu être redressés.

Les recherches menées en 2001 aux trois menhirs d'Oppagne, sujet du neuvième chapitre, ont livré peu d'informations. Tout au plus a-t-on pu suggérer que les trois blocs ont probablement été dressés à quelques mètres au sud de leur emplacement actuel.

Enfin, le dixième chapitre résume les résultats de sondages exploratoires entrepris, sans grands résultats, respectivement en 1995 à l'ouest du hameau de Morville et en 2001 au bois de Vesin et à la rue Marlaine à Wéris.

SAMENVATTING

Het megalithisch veld van Wéris is een vindplaats van kapitaal belang voor het Neolithicum op Belgisch en zelfs Noordwest-Europees niveau. Het bestaat uit twee *allées couvertes* en meerdere sites met menhirs, opgesteld in een reeks evenwijdige lijnen in een strook van zowat 8 km lengte op 300 m breedte.

Dit gebied heeft sinds minstens 125 jaar de belangstelling van prehistorici opgewekt en kende naast drie belangrijke periodes van opgravingen.

De eerste periode beantwoordt aan de ontdekking, de eerste opgravingen en het in orde brengen van de *allées couvertes* van "Wéris I" et "Wéris II", alsook die van de drie menhirs van Oppagne. Het begon met de eerste graafwerken van de *allée couverte* van "Wéris I" in 1880 en met als hoogtepunt 1888, wanneer A. Charneux proefsleuven aanlegde in de twee dolmens. Deze periode werd afgesloten met het kortstondige onderzoek van de Nationale Dienst voor Opgravingen. De gegevens die gepubliceerd werden naar aanleiding van dit eerste onderzoek zijn lacunair. De beschrijvingen hebben voornamelijk betrekking op de meest zichtbare gedeeltes van de monumenten, namelijk de orthostaten en de dekstenen, en bespreken slechts op een oppervlakkige manier de meer bescheiden structuren zoals vloerstenen en andere muurtjes in droog steenverband die zich tussen de orthostaten bevinden. Het archeologisch materiaal beperkt zich tot een summiere opsomming.

Nadien werd het megalithisch veld zeven decennia lang verwaarloosd. Slechts twee gebeurtenissen onderbreken deze lange periode: het terug rechtzetten van de drie menhirs van Oppagne in 1933 en het vrijleggen van de "menhir Danthine" in 1947, wat zal leiden tot de publicatie van het eerste meer gedetailleerde opgravingsrapport dat betrekking heeft tot een megaliet van Wéris.

De tweede fase van het onderzoek begint in 1979. Ze werd geleid door F. Hubert en omvat drie sites. De eerste is de *allée couverte* van "Wéris I" die onderzocht werd tijdens vijf campagnes van 1979 tot 1984, met een onderbreking in 1980. De tweede is de

“Champ de la longue Pierre” waar twee nieuwe menhirs in 1984 werden blootgelegd. Tijdens 1985-1987 tenslotte is er het onderzoek van de de menhirs die zich te oosten van de *allée couverte* van “Wéris I” bevinden, alsook de omgeving van dit monumentale graf. Al die werkzaamheden zijn het onderwerp van verschillende voorlopige berichten, maar vinden hun definitieve studieresultaten in deze monografie.

In 1995, na een zeven jaar lange onderbreking te wijten aan de structurering van de officiële archeologie in Wallonië, begint een tweede programma van modern onderzoek van het megalithisch veld. De aansporing tot dit onderzoek kwam opnieuw uit de richting van F. Hubert, die weigerde de dolmens en de menhirs te laten vallen, niet alleen vanuit wetenschappelijk oogpunt, maar ook als erfgoed dat beschermd moet worden en tot zijn recht moet komen. De doelstelling van deze derde fase van archeologisch onderzoek was het voleindigen van de opgraving van de megalithische monumenten die in Wéris gekend zijn, maar ook het controleren van de aard van sommige rotsblokken die dagzomen op de iets noordelijkere plateaus tot Ozo-Izier. Deze fase werd in 2001 beëindigd met het afsluiten met het onderzoek van de *allée couverte* van “Wéris I” en de drie menhirs van Oppagne; enkele korte aanvullende controles werden uitgevoerd op de *allée couverte* van “Wéris II” tijdens 2004. Al deze werkzaamheden werden uitgevoerd door de “Direction de l’Archéologie” met, sinds 1999, de samenwerking van de “Association wallonne d’Etudes mégalithiques”. Achtereenvolgens hadden deze werkzaamheden betrekking op de kleine menhir van Morville in 1995, de *allée couverte* van “Wéris II” en de vijf in elkaars buurt liggende menhirs tijdens 1996 en 1997, de menhir “à Djèyî” te Heyd tijdens 1998, de menhir van Ozo in 1999, de *allée couverte* van “Wéris I” in 1999 tot 2001 en tot slot de drie menhirs van Oppagne in 2001. Verscheidene evaluaties werden uitgevoerd op de de puddingsteenblokken et de hypothetische megalithische heuvels.

Dit onderzoek sluit echter de veldinterventies in verband met het megalithisme van Wéris niet af. Verschillende aanwijzingen getuigen hiervan, zoals bij voorbeeld een mogelijke aanwezigheid van een vierde menhir op het “Champ de la longue Pierre”. Voordat men zou kunnen hopen uiteindelijk een min of meer volledig beeld te hebben van het plaatselijke megalithische veld, zouden er in feite op de 8 km lange lijnvormige opstellingen eerst gedetailleerde veldprospecties uitgevoerd moeten worden, alsook archeologische opgravingen van de hierdoor opduikende monumenten. Dergelijk onderzoek vraagt niet verwaarloosbare wetenschappelijke en financiële middelen. Nochtans lijkt het eerder onontbeerlijk een adempauze in het terreinonderzoek in te lassen, om eens een besluit te maken van alle werkzaamheden tot nu toe uitgevoerd met betrekking tot de megaliëten van Wéris, wat uiteindelijk de bedoeling is van de redactie van deze monografie in drie volumes. Het eerste volume verscheen in 2003, wanneer men klaar was met zijn inhoud. Dit volume schetst de archeologische en geologische context van het megalithisch veld en de gegevens die vooraf gaan aan het onderzoek van 1979. In essentie gaat het over de opgravingen op het einde van de 19^{de} en het begin van de 20^{ste} eeuw, en de opgraving van de menhir Danthine in 1947.

Het hier voor u liggende volume is het tweede in de serie en stelt de definitieve resultaten van de opgravingcampagnes voor die zich hebben ontwikkeld sinds 1979 op het megalithisch veld. Het omvat tien hoofdstukken, gewijd aan het hernieuwde onderzoek van de plaatsen die sinds de 19^{de} eeuw zijn gekend, alsook aan de opgravingen van min of meer recentelijk ontdekte monumenten.

Op deze inleiding volgt een tweede hoofdstuk dat betrekking heeft tot de opgraving van de menhir van Ozo. De resultaten van deze noodinterventie zijn veelzijdig. Ten eerste breiden zij het megalithisch veld uit ten noorden van de west-oostglooiing die landschappelijk door de vallei van de Aisne getekend wordt. De menhir van Ozo is een bijzonder typisch schoolvoorbeeld van de verschillende “levensfazen” van een menhir die tijdens een opgraving aan het licht kunnen komen: erectiekuil in het plaatselijk siltiet voor de opstelling in het Neolithicum; een kuil in de leem om deze steen te begraven en zo uit het landschap weg te de wissen; recente sporen van gebruik van dynamiet met de bedoeling de menhir voor voorgoed uit de weg te ruimen. Ook interessante technologische vaststellingen werden gedaan zoals het nauwe verband tussen de mooi regelmatige basis van de steen en de vorm van de oprichtingskuil die tijdens het Neolithicum in het rotssubstraat werd gehouwen.

In het hoofdstuk 3 wordt de vorm van de menhir “à Djèyî” te Heyd besproken, en meer bepaald die van de basis. Deze laatste is veel onregelmatiger dan deze van Ozo. Heel wat meer steunblokken waren nodig om deze monoliet te stabiliseren in zijn oprichtingskuil, gegraven in het kalksteensubstraat. De kuil, voorbestemd om het monument te begraven en zo uit haar landschap te laten doen verdwijnen, werd ook in de kalkstenen ondergrond aangelegd. Een fragment van een sleutelbeen van een kind is het enige archeologische document, maar dan wel van groot belang. Immers, het heeft niet alleen een koolstofdatering van 4425 ± 45 BP (OxA-8828) toegelaten, maar ook enkel deze aanwezigheid zelf toont dat de menhirs, of op zijn minst sommige onder hen, op één of andere manier bijdroegen aan de begrafenistheorie van het lokale megalithische veld.

De opgraving in 1995 van de kleine menhir van Morville vormde het eerste luik van het laatste onderzoeksprogramma te Wéris. Deze menhir werd geplaatst in een kuil, uitgegraven in de leem, zonder de rotsige moederbodem te bereiken. Immers, deze ligt veel dieper op het plateau van Wéris, vergeleken met de plateaus waar de menhirs van Ozo en “à Djèyî” werden opgericht. Deze lokale monoliet wordt in het vierde hoofdstuk behandeld en is naast zijn bescheiden formaat gekarakteriseerd door een structuur die met haar geassocieerd wordt: een steenlaag die waarschijnlijk synchroon is met de oprichting.

De resultaten van de acht moderne opgravingcampagnes van de *allée couverte* van “Wéris I”, het is te zeggen deze van 1979, 1981, 1982, 1983, 1984 en nadien 1999, 2000 en uiteindelijk 2001 worden samengevat in het vijfde hoofdstuk. Hieruit kon afgeleid worden dat de orthostaten in het algemeen werden geplaatst op een fundering van stenen, die op haar beurt gestort werd in kleine grachten. Deze is goed te zien op de dwarsdoorsneden, zowel aan de binnen – als op de buitenkant van de monumentale kamer. Drie menhirs, met oprichtingsputten en stenen om ze vast te klemmen, werden gesitueerd voor de vestibule. Verschillende elementen wijzen erop dat de andere steenblokken die plat lagen voor het monument op zijn minst voor sommige onder hen ook aan mogelijke menhirs moeten corresponderen. Het is dan ook mogelijk zich een monumentale laan van menhirs voor te stellen die leidde naar de *allée couverte*. Vooral tijdens de opgravingen van 1979 tot 1984 trof men er archeologisch materiaal aan dat, op zijn minst op het niveau van het Belgisch megalithisme, in relatief grote hoeveelheden aanwezig was. Het omvat enkele menselijke resten waaronder hand- en voetbeentjes en een pakket gesteelde pijlpunten. De menselijke resten die in 1983 in de fundering van

het monument werden aangetroffen, maakten twee AMS dateringen van 4240 ± 65 BP (OxA-6457) en 4170 ± 60 BP (OxA-6458) mogelijk.

Het zesde hoofdstuk bespreekt in detail de opgraving in 1984 van de twee menhirs op het veld Paquet. Deze bevinden zich in de buurt van de menhir die in 1947 door H. Danthine op het “Champ de la longue Pierre” werd blootgelegd en gepresenteerd werd in het eerste volume van de monografie. Twee grote blokken puddingsteen werden aangetroffen in een kuil van 2 op twee meter die als bedoeling had die stenen te begraven. Een van de twee (puddingsteen II) vertoont aan de bovenkant een verse breuk terwijl het onderste gedeelte nog ter plaatse in een smalle put steekt. De tweede steen (puddingsteen I) blijkt uiteindelijk het hieraan corresponderende bovenste gedeelte te zijn. Een tweede put, gegraven op 1,5 m ten zuidwesten van de eerste, bevatte twee andere grote platte stenen: één op zijn kant en een andere schuin op zijn top. Op de zuidelijke limiet van de twee kuilen bevond zich een uit kleine steenblokken bestaande U-vormige structuur van 1,10 op 0,60 m. Na analyse van de gegevens bleek dat de grootste van de twee platte stenen (puddingsteen IV) in een oprichtingskuil stond waarvan de basis de U-vormige structuur is en waarvan de vierde kant versterkt werd door puddingsteen III, gebruikt als stut.

De talrijke onuitgegeven resultaten van de *allée couverte* van “Wéris II” zijn het onderwerp van het zevende hoofdstuk. In doorsnede was duidelijk te zien dat het monument in een grote funderingsgracht werd aangelegd. Een interne stenen bevoering kon reeds vermoed worden tijdens de lectuur van de summiere artikels uit de 19^{de} eeuw. Deze werd daadwerkelijk aangetroffen op enkele plaatsen, soms nog op zijn originele plaats, in andere gevallen in verplaatste toestand. Er werd eveneens aan de oostflank een externe stenen bevoering gelokaliseerd waaruit blijkt dat het monument, op zijn minst gedurende een stadium tijdens zijn gebruik, bestemd was op gezien te worden. Hoopjes kleine steenblokken werden tussen de orthostaten ontdekt: zij zijn de overblijfselen van muurtjes in droog steenverband. De structuur van de vestibule kon ook verduidelijkt worden: de opgraving toonde duidelijk dat die aan elke kant afgebakend werd door twee orthostaten. Een kleine kuil aan de achterkant van de vestibule, net voor de toegang van de grafkamer bevatte enkele beensplinters. Twee koolstofdateringen konden uitgevoerd worden op de menselijke beenderen die ontdekt werden in 1996: 4240 ± 45 BP (OxA-8956) en 4180 ± 40 BP (OxA-8939).

Het achtste hoofdstuk herneemt de opgravingresultaten van 1986 die plaats vonden rond de groep puddingstenen in de buurt van de *allée couverte* van “Wéris II” en die reeds gekend waren sinds 1888. Twee niet gesignaleerde monolieten werden eerst aangetroffen, wat de steenplaten op het totaal van 5 brengt. Oprichtingssporen werden aangetroffen in de vorm van kleine stukken kalksteen die als klemstenen kunnen geïnterpreteerd worden. Er werd geen enkele aanwijzing waargenomen die de soms voorgestelde hypothese van een nieuwe *allée couverte* kon ondersteunen. In tegendeel: de opgravingen legden noch orthostaten nog voorkamers bloot, die nochtans onontbeerlijk zijn voor zulk een constructie. Een toewijzing als menhir rest als de enige mogelijkheid voor deze waarnemingen. Op deze basis en na enkele bijkomende waarnemingen van 1996 en 1997 konden vier van de vijf monumenten terug rechtgezet worden.

Het onderzoek van de drie menhirs van Oppagne, dat tijdens de zomer van 2001 plaats vond, is het onderwerp van het negende hoofdstuk maar bracht slechts magere

informatie op. Het komt erop neer dat de drie stenen naar alle waarschijnlijkheid enkele meters zuidwaarts van hun huidige standplaats waren opgericht.

Tot slot rest er nog het tiende hoofdstuk dat een samenvatting is van een serie proefputten die aangelegd werden op zoek naar nieuwe megalithische monumenten. Het betreft respectievelijk die van 1995 ten westen van het gehucht Morville en die van 2001 in het bos van Vesin en in de Marlaine straat te Wéris.

Het derde volume van de monografie van Wéris is nog in voorbereiding en probeert de verschillende gegevens verzameld sinds de 19^{de} eeuw tot vandaag te integreren in thematische en vergelijkende benaderingen, discipline per discipline. De verschillende hoofdstukken van deze ultieme bijdrage zijn gegroepeerd in vier delen. Het eerste deel is gewijd aan de natuurwetenschappen, het tweede aan de archeologische en paleoanthropologische studies, het derde aan de conservatie van de megalieten en hun rol in de huidige samenleving, terwijl de vierde de staat opmaakt van de gerealiseerde studies en de toekomstperspectieven van het plaatselijke megalithisme analyseert.

Vertaling: Christian Casseyas.

ZUSAMMENFASSUNG

Die Megalithen in und um Wéris gehören zu den wichtigsten neolithischen Denkmälern in Belgien, vielleicht sogar in ganz Nordwesteuropa. Zwei Galeriegräber und eine Reihe von Menhiren oder Menhir-Gruppen sind parallel ausgerichtet und verteilen sich auf einer Bandfläche von 8 Kilometern Länge und nur 300 Metern Breite.

Seit mindestens 125 Jahren weckten diese Megalithen immer wieder das Interesse der Frühgeschichtler. Insgesamt wurden drei große und eine kleine Grabung auf dem Areal durchgeführt.

Die Erforschung der Megalithen begann unweigerlich nach ihrer Entdeckung. Umgehend folgten erste Ausgrabungen und die Instandsetzung der Galeriegräber Wéris I und Wéris II sowie des Fundplatzes der drei Menhire von Oppagne. Zuerst wurde 1879 das Galeriegrab Wéris I freigelegt. 1888 wurden die Arbeiten intensiviert, und A. Charneux sondierte die beiden Dolmen. 1906 endete die erste Phase mit kleineren Nachuntersuchungen der drei Fundstellen durch den staatlichen Grabungsdienst. Die Veröffentlichungen der Erkenntnisse aus dieser ersten Forschungsphase waren lückenhaft. Die Beschreibungen beschränkten sich auf die sichtbaren Bauteile der Galeriegräber wie Wandsteine und Deckplatten. Unauffälligere Elemente wie Bodenplatten oder Trockenmauern zwischen den Wandsteinen wurden nur am Rande erwähnt. Die archäologischen Fundstücke waren lediglich aufgelistet.

Sieben Jahrzehnte lang ruhte die Erforschung der Megalithen. Nur zwei Ereignisse unterbrachen diese lange Forschungspause. Die drei Menhire von Oppagne wurden nämlich 1933 aufgerichtet, und 1947 wurde der Menhir Danthine freigelegt. Die anschließende Veröffentlichung war der erste einigermaßen genaue Bericht über ein Megalith-Denkmal von Wéris.

Die zweite Forschungsphase begann 1979 unter der Leitung von F. Hubert. Drei Fundplätze wurden genauer untersucht. Das Galeriegrab Wéris I wurde in fünf Grabungskampagnen von 1979 bis 1984, mit einer Unterbrechung in 1980, erforscht.

Zwei Menhire wurden 1984 im *Champ de la Longue Pierre* (Feld des langen Steins) im Osten des südlich gelegenen Galeriegrabs Wéris II ausgegraben. Die unmittelbare Umgebung dieser monumentalen Grabanlage wurde von 1985 bis 1987 erforscht. Es folgten einige vorläufige Berichte über die Arbeiten. Die abschließende Studie jedoch verzögerte sich bis zu dieser Monographie.

1995, sieben Jahre später – inzwischen war die Verwaltung der Archäologie regionalisiert worden – begann der zweite Teil des Forschungsprogramms. Wieder war F. Hubert die treibende Kraft, die verhinderte, dass die Dolmen und Menhire von Wéris wissenschaftlich und konservatorisch in Vergessenheit gerieten, und der dazu beitrug, dass die Anlage denkmalgerecht aufgewertet wurde. Dieser dritte Abschnitt des archäologischen Programms beendete vorläufig die Ausgrabungen aller Megalith-Denkmäler von Wéris. Auf dem leicht nördlich liegenden Plateau, das bis Ozo-Izier reicht, wurden noch einige Blöcke, die aus dem Boden herausragten, auf ihre Beschaffenheit untersucht. 2001 wurde die Feldarbeit mit abschließenden Untersuchungen am Galeriegrab Wéris I sowie den drei Menhiren von Oppagne eingestellt. Es folgten 2004 nur noch einige punktuelle Kontrollintervention in Wéris II. Alle Arbeiten dieser letzten Forschungsphase wurden seit 1999 vom regionalen Ausgrabungsdienst, der *Direction de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne*, in Zusammenarbeit mit der *Association wallonne d'Etudes mégalithique* durchgeführt. Sie betrafen der Reihe nach den kleinen Menhir von Morville (1995), das Galeriegrab Wéris I mit seinen fünf benachbarten Menhiren (1996 und 1997), den Menhir *à Djèyî* in Heid (1998), den Menhir von Ozo (1999), das Galeriegrab Wéris I (1999 und 2001) und die drei Menhire von Oppagne (2001). Die Auswertung einiger Pudding-Blöcke oder hypothetischer Erdaufschüttungen waren ebenfalls Teil dieser Forschungsphase.

Abgeschlossen wird die Erforschung der Megalithen im Umkreis von Wéris damit wohl nicht sein. Verschiedene Anzeichen sprechen beispielsweise für einen vierten Menhir im *Champ de la longue Pierre*. Um einen annähernd vollständigen Überblick über die örtlichen Megalithen zu bekommen, wäre eine feinmaschige Feldbegehung des Areals nötig. Dabei würden wahrscheinlich weitere Monumente gefunden werden. Bevor jedoch ein so wissenschaftlich und finanziell aufwendiges Programm in Betracht gezogen werden kann, muss eine Pause eingelegt werden, um das vorhandene Material sorgfältig auszuwerten. Dies soll mit den drei Bänden dieser Monographie, dessen erster Band 2003 erschienen ist, geschehen. Der erste Band analysierte den archäologischen und geologischen Kontext des Areals und beschrieb die Resultate der Grabungen vor 1979.

Der vorliegende zweite Band umfasst die abschließenden Grabungsberichte der beiden Forschungsprogramme seit 1979 und die jüngsten Untersuchungen der seit dem 19. Jahrhundert bekannten Fundplätze sowie der kürzlich entdeckten Monumente.

Nach einem einleitenden Kapitel folgt der Grabungsbericht über den Menhir von Ozo. Die Resultate dieser Intervention, die genau genommen eine Notgrabung war, sind vielfältig. Zuerst ergab sich eine Ausdehnung des Areals nördlich des Ost-West-Verlaufs des Aisnetals. Die Grabung zeigte sich außerdem als Lehrstück über die Geschichte des Menhirs: Die ursprüngliche Fundamentgrube befand sich im Kalkgestein. Eine weitere Grube, diesmal in der Lehmschicht, diente später dazu den unliebsamen Menhir zu begraben. In jüngster Zeit ist dann versucht worden den Menhir zu sprengen, um ihn komplett zu entsorgen. Andere Beobachtungen waren technologischer Art, wie

beispielsweise die genaue Einpassung der gleichmäßig bearbeiteten Basis des Blocks in die Fundamentgrube.

Der Menhir *à Djèyi* in Heyd, vom dem im dritten Kapitel die Rede ist, war im Vergleich zum Menhir von Ozo, von seiner Form, besonders der Basis, her naturbelassen. Zahlreiche Keilsteine waren nötig um den Block in der Fundamentgrube im Kalkgestein zu stabilisieren. Die Verwerfgrube, die dazu diente den Menhir aus der Landschaft zu tilgen, war ebenfalls in den Stein gehauen. Das einzige archäologische Fundstück dieser Grabung war ein Schlüsselbein eines kleinen Kindes. Dieser Fund war einerseits ausschlaggebend für die Radiokarbon-Datierung: 4425 ± 45 BP (OxA-8828), und zeigte andererseits, dass die lokalen Menhire, zumindest einige davon, im Totenkult eine Rolle gespielt haben müssen.

Mit der Grabung des kleinen Menhirs von Morville, wurde 1995 die letzte Etappe des Forschungsprogramms eingeleitet. Die Fundamentgrube befand sich im Lehm, reichte also nicht bis ins Gestein, welches auf dem Plateau von Wéris sowieso tiefer liegt als auf den Anhöhen, wo die Menhire von Ozo und *à Djèyi* standen. Das monolithische Kleinformat, Gegenstand des vierten Kapitels, fällt außerdem durch eine Steinanhäufung auf, die vielleicht aus der Zeit seiner Errichtung stammt.

Kapitel fünf ist die Synthese der Resultate aus acht den Grabungskampagnen (1979, 1981, 1982, 1984, 1999, 2000 und 2001) des Galeriegrabs Wéris I. An Hand der Grabungsprofile innerhalb und außerhalb der monumentalen Kammer konnte bewiesen werden, dass die Wandsteine auf einer Steinlage in kleinen Fundamentgräben standen. Drei Menhire mit den dazugehörigen Fundamentgruben und Keilsteinen befanden sich vor der Vorkammer. Zahlreiche Steinblöcke, die ebenfalls dort herumlagen, könnten zumindest teilweise von Menhiren stammen. Man kann sich sogar vorstellen, dass eine monumentale Menhir-Allee zur Grabanlage führte. Im Vergleich zu den anderen Fundorten wurden verhältnismäßig viele Fundstücke geborgen, besonders in den Jahren 1979 bis 1984. Es handelt sich dabei vorwiegend um Menschenknochen, überwiegend von Hand und Fuß, und gestielte Pfeilspitzen. Fragmente von Menschenknochen, die 1983 im Unterbau des Galeriegrabes gefunden wurden, ließen das Monument auf 4240 ± 65 BP (OxA-6457) und 4170 ± 60 BP (OxA-6458) datieren.

Das sechste Kapitel beschreibt die Grabung der beiden Menhire im *Champ Paquet* (1984) unweit des Menhirs, der 1947 von H. Danthine im *Champ de la longue Pierre* ausgegraben wurde. Ein in zwei Stücke zerschlagener Menhir befand sich in einer über 2 x 2 Meter großen Grube. Die Basis (Pudding II) wies eine deutliche Bruchstelle an der Oberfläche auf und war noch in der engen Fundamentgrube verhaftet. Der obere Teil (Pudding I) lag in einer Verwerfgrube, gleich daneben. Eine weitere Verwerfgrube, etwa 1,5 Meter süd-östlich der ersten, enthielt zwei große Platten. Eine lag auf der Schmalseite, die andere schräg auf der Spitze. Zwischen den südlichen Enden der beiden Gruben befand sich eine U-förmige Steinansammlung von 1,10 x 0,60 Metern. Die Analyse der Befunde zeigt, dass die größere der beiden Platten (Pudding IV) in einer Fundamentgrube aufgestellt war. Die U-förmige Steinstruktur bildete die Basis dieser Fundamentgrube, ihre offene Seite war anscheinend durch die kleinere Platte (Pudding III) geschlossen worden.

Im siebten Kapitel werden erstmals die Erkenntnisse über das Galeriegrab Wéris II veröffentlicht. In einem Profil durch den großen Graben des Galeriegrabes konnten an einigen Stellen Bodenplatten, manchmal sogar *in situ*, lokalisiert werden. Bisher ließ nur

ein Artikel aus dem 19. Jahrhundert die Existenz eines Belags vermuten. Entlang der östlichen Außenseite sind ebenfalls Platten gefunden worden. Dies zeigt, dass das Galeriegrab, zumindest zu einem Zeitpunkt der Nutzung, freilag. Haufen von kleinen Blöcken deuteten auf eingefallene Trockenmauern, welche die Lücken zwischen den Wandsteinen ausfüllten. Die Vorkammer bestand aus zwei seitlichen Wandsteinen. Im hinteren Teil, vor dem Eingang zur Hautkammer, befand sich eine kleine Grube mit Knochenfragmenten. Die Radiokarbondatierung dieser Fragmente aus der Grabung von (1996) ergab ein Alter von 4240 ± 45 BP (OxA-8956) und 4180 ± 40 BP (OxA-8939).

Das achte Kapitel erinnert an die Ergebnisse aus der Grabung der benachbarten Großsteinplatten. Drei dieser Monolithen waren seit 1888 bekannt, zwei weitere wurden 1986 zusätzlich entdeckt. Kleine Blöcke, die wohl als Keilsteine dienten, lassen erkennen wo diese Großsteinplatten einmal aufgerichtet waren. Anzeichen dafür, dass sie einst Abdeckplatten eines Galeriegrabs hätten sein können, gibt es nicht, obwohl dies vielfach angenommen wurde. Allein eine Interpretation der fünf plattenartigen Blöcke als Menhire deckt sich mit den letzten Feststellungen. Anhand von einigen zusätzlichen Beobachtungen aus den Grabungen von 1996 und 1997 konnten fünf der Großsteinplatten wieder aufgestellt werden.

Die Erforschung des Monoliths von Oppagne im Sommer 2001, kommt im neunten Kapitel zur Sprache. Die Informationen waren spärlich. Den Sondierungen nach kann nur angenommen werden, dass die drei Blöcke einige Meter südlicher der heutigen Fundstelle gestanden haben müssen.

Im zehnten Kapitel wird die Suche nach unbekanntem Megalithen zusammengefasst. Sondierungen wurden 1995 im Westen des Weilers Morville und 2001 im Wald von Vesin und in der *Rue Marlaine* in Wéris durchgeführt.

Der dritte Band der Monographie, der zurzeit in Arbeit ist, wird alle seit dem 19. Jahrhundert, zusammengetragenen Erkenntnisse thematisch aufarbeiten. Er wird vier Abschnitte umfassen: Naturwissenschaften, archäologische und paläoanthropologische Studien, Konservierung der Denkmäler und ihre Bedeutung heute, Bilanz der Forschung, Analysen und Perspektiven für die berühmten Megalith-Denkmäler von Wéris.

Übersetzung: Angelika Becker.

SUMMARY

The megalithic complex of Wéris is an important testimony of the Neolithic archaeology of Belgium and more widely of north-west Europe. It comprises two *allées couvertes* and a number of menhirs spread out along an 8 km by 300 m stretch of land in a series of parallel alignments.

This region, which has been arousing the interest of prehistorians for at least the last 125 years, was the subject of three main periods of excavation.

The first saw the discovery, the first excavations and the renovation of the Wéris I and Wéris II *allées couvertes* and the three menhirs of Oppagne. This period began with some limited field work at Wéris I in 1880, gain momentum in 1888 when A. Charneux

excavated the two monuments, then ended in 1906 with brief state-conducted interventions. Little data are available from these first excavations that focused primarily on the most prominent features of the monuments, such as the orthostats and roof slabs, but paid scant regard to the more subtle features, such as the portions of pavement or the drystone structures between the orthostats. The archaeological material collected was never described.

During the next seven decades, the megalithic complex was all but forgotten, with the exception of two notable events: the operation that led to the upright setting of the three menhirs of Oppagne in 1933 and the excavation of the 'menhir Danthine' in 1947, which yielded the first published field report of a Wéris megalithic monument.

The second period, directed by F. Hubert, focused on three sites: the Wéris I *allée couverte*, excavated in five campaigns from 1979 to 1984, with a one-year break in 1980; two newly discovered menhirs in 'Champ de la longue Pierre' in 1984; the menhirs situated at the east of the Wéris II *allée couverte* and the immediate surroundings of the monument itself in 1985-7. This period produced a number of preliminary reports but its definitive study had to wait till the present monograph.

In 1995, after seven years of interruption caused by the restructuration of state archaeology in Belgium, a second research programme of the megalithic complex was organized. Again initiated by F. Hubert, who refused to abandon the monuments in such a state of dereliction and put their study on hold, this third period set out to complete the excavation of all previously identified megalithic monuments in the Wéris area and to study the nature of several lying stones at the north of the plateaux, up to Ozo-Izier. This period ended in 2001 with excavations at Wéris I and Oppagne, complemented by brief verifications at Wéris II in 2004. The whole programme had been organized by the *Direction de l'Archéologie* with, from 1999 onwards, the collaboration of the *Association wallonne d'Etudes mégalithiques*. Successive studies were conducted at the small menhir of Morville in 1995, Wéris II and its five associated menhirs in 1996-7, the menhir 'à Djèyi' at Heyd in 1998, the menhir of Ozo in 1999, Wéris I from 1999 to 2001, and finally the three menhirs of Oppagne in 2001. Evaluations of several puddingstone slabs and mounds presenting a megalithic potential were also conducted.

This last programme does not put a final end to field interventions, as suggested by several pieces of evidence, such as the probable presence of a fourth – or even fifth – menhir at 'Champ de la longue Pierre'. It would be necessary, to finally gain a broader knowledge of the Wéris megalithic complex, to carry detailed prospections along the 8 km long alignments and study the new monuments these prospections would likely unearth. However, before considering such possibilities, which would require important scientific and financial input, it was essential to interrupt the field work. The body of studies conducted at the Wéris megalithic monuments needed to be investigated and this is being accomplished through the three volumes of this monograph. The first volume, released in 2003, presents the archaeological and geological context of the megalithic complex as well as data from pre-1979 research, mostly from the late 19th and early 20th centuries excavations, and the Danthine menhir excavation in 1947.

The present volume, the second in the series, is entirely devoted to final field reports of the post-1979 excavation programmes, divided into ten chapters which present new research at the sites that have been known either since the 19th century or more recently.

Following the introduction (Chapter 1), Chapter 2 presents the excavation of the menhir of Ozo, which had some urgency to it, and the variety of informations it yielded. The excavation helped acknowledge that the megalithic complex extends to the north, beyond the east-westerly river of the Aisne valley. The Ozo menhir was also a strikingly characteristic case study with several well-identified features dating its history: a socket hole cut into the bedrock during the Neolithic; a destruction pit dug into the silt to conceal the stone; recent dynamite explosions revealing an attempted destruction of the monument. Finally, interesting technological observations could be made, such as the strict correspondence between the regularly-shaped base of the menhir and the shape of the Neolithic socket.

The menhir 'à Djèy' at Heyd, studied in Chapter 3, and notably its base, is much more irregular than Ozo. Many more packing stones were needed to stabilize the monolith in its socket cut into the limestone substrate. The destruction pit with which the monument had been removed from the landscape had also been cut into the bedrock. The only archaeological material found, a small juvenile collarbone fragment, is of great significance, firstly because it yielded a radiocarbon date of 4425 ± 45 BP (OxA-8828), and secondly, because of its very presence, which substantiates the theory that some menhirs played a part in the burial function of the megalithic complex.

The small menhir of Morville, whose excavation in 1995 marked the beginning of the latest research programme, was erected in the silt without touching the bedrock, which is much deeper on the Wéris plateau than on the neighbouring hills, where Ozo and 'à Djèy' were erected. This dwarf menhir, subject of Chapter 4, is singular by the presence of an associated stone feature that may possibly be contemporaneous with its erection.

The eight modern excavation campaigns at Wéris I (1979, 1981, 1982, 1983 and 1984, then 1999, 2000 and 2001) are summarized in Chapter 5. They made possible the observation that orthostats were erected on small piles of blocks, themselves inserted into small Neolithic trenches that could be clearly identified on cross sections, either inside or outside the chamber. Three menhirs, each associated with a hole and packing stones, were identified in front of the vestibule. Other evidence suggest some of the puddingstone slabs lying before the monument might correspond to collapsed menhirs. It seems therefore plausible that a monumental avenue of menhirs may have lead to the *allée couverte*. A somewhat consequent material, from the point of view of Belgian megalithism at least, was found, particularly during the 1979-84 campaign. It comprises human hand and foot bones and a set of stemmed points. The human bone fragments found in 1983 at the base of the monument yielded AMS dates at 4240 ± 65 BP (OxA-6457) and 4170 ± 60 BP (OxA-6458).

Chapter 6 describes the excavation, in 1984, of the two menhirs of 'Champ Paquet', near the menhir unearthed in 1947 by H. Danthine at 'Champ de la longue Pierre' and presented in the first volume of the monograph. Two large puddingstone blocks were found in a destruction pit slightly more than 2 by 2 m. 'Puddingstone II' had a superior face exhibiting traces of a recent break and its base was set upright in a straight pit. Undoubtedly, this block is the bottom portion of a menhir of which a second block, 'puddingstone I', is the top portion. 1.5 m at the south-west of the first destruction pit, a second pit contained two other large slabs, the first set on edge, the second tilted on its pointed end. Between the southern limits of the two pits there was a

1.10 m by 0.60 m U-shaped structure of small blocks. It would appear later that the largest of the two slabs, 'puddingstone IV', must have been erected into a hole with the U-shaped structure surrounding its base and its fourth side supported by 'puddingstone III'.

The remarkable data collected at Wéris II that constitute Chapter 7 are diverse. The wide pit the monument was built into could be identified on several cross sections. The interior pavement, whose presence had been suspected from one of the 19th century diggers' written accounts, was identified at several places, either in a well-preserved state or disturbed. The discovery of an exterior pavement alongside the eastern orthostats suggests that the monument used to be visible, at least at one of its stages of use. Small piles of blocks, vestiges from collapsed drystone walls, could also be identified between two adjacent orthostats. The structure of the vestibule was also clarified: two pillars are flanking each side. A small pit containing some bone remains was at the posterior end of the vestibule, before the entrance to the chamber. Finally, radiocarbon dates of 4240 ± 45 BP (OxA-8956) and 4180 ± 40 BP (OxA-8939) have been obtained from two small human bones found in 1996 on the paving, the first in the vestibule, near the entrance of the chamber, the second inside the chamber.

Chapter 8 is about the 1986 excavation of the group of puddingstone slabs near Wéris II that has been known since 1888. Two new monoliths were discovered, increasing the number to five. Some evidence of stone erection was later identified, in the form of small limestone blocks that may be interpreted as filling elements. Finally, and disproving the interpretation of some observers, no indication whatsoever that these stones used to constitute the roof of a third yet unknown *allée couverte* could be found. Quite on the contrary, mandatory structures of this type of monument, such as orthostats or a vestibule, were completely absent. It results from these observations that the only logical interpretation of the nature of these five puddingstone slabs is that they are menhirs. On that basis and with the help of some supplementary observations from 1996-7, four of the five stones were re-erected.

Research conducted during the summer 2001 at the three menhirs of Oppagne, subject of Chapter 9, was unsatisfactory. The only conclusive information was that the three stones had probably been originally erected a few metres to the south of their present location.

Finally, Chapter 10 summarizes a series of test pits aimed at finding new monuments, respectively in 1995, at the west of Morville, and in 2001, at bois de Vesin and rue Marlainé in Wéris. Unfortunately, all tests proved disappointing.

The last volume of the three monographs, currently under preparation, will collate all the varied data collected from the end of the 19th century up to the last excavations and present them by means of a series of thematic and comparative approaches, divided on a discipline basis. The numerous chapters of that volume will be grouped in four sections, each devoted to a particular field of research: natural sciences in the first section, archaeology and palaeoanthropology in the second, conservation of the megalithic monuments and their role in today's society in the third, whereas the fourth will present the current state of the studies conducted and the future perspectives for the regional megalithic heritage.

Translation: Jean-François Lemaire.

Liste des auteurs

Michel Toussaint
Direction de l'Archéologie (Département du Patrimoine, DGO4)
Service public de Wallonie
1, rue des Brigades d'Irlande
5100 Namur (Jambes), Belgique
E-mail : michel.toussaint@spw.wallonie.be ; mtoussaint1866@hotmail.com

Christian Frébutte
Direction de l'Archéologie (Département du Patrimoine, DGO4)
Service public de Wallonie
1, rue des Brigades d'Irlande
5100 Namur (Jambes), Belgique
E-mail : christian.frebutte@spw.wallonie.be

Stéphane Pirson
Association wallonne d'Etudes mégalithiques (AWEM)
et Direction de l'Archéologie (Département du Patrimoine, DGO4)
Service public de Wallonie
1, rue des Brigades d'Irlande
5100 Namur (Jambes), Belgique
E-mail : stephane.pirson@spw.wallonie.be ; stef.pirson@skynet.be

François Hubert et Françoise Hubert-Moyson
Association wallonne d'Etudes mégalithiques (AWEM)
190, rue Mazy
5100 Namur (Jambes), Belgique

Philippe Masy
Association wallonne d'Etudes mégalithiques (AWEM)
14, av. du Luxembourg
4020 Liège, Belgique
E-mail : phil.masy@teledisnet.be

Liste des collaborateurs

Sylviane Lambermont
Jean-François Lemaire
Association wallonne d'Etudes mégalithiques (AWEM)
C/o Service de l'Archéologie
62, av. des Tilleuls
4000 Liège, Belgique
E-mail : awem@megalithe.be